TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 218 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 22 - LUNDI 23 FÉVRIER 1981

LE MONDE DIMANCHE



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

# La nouvelle diplomatie américaine

## M. François-Poncet à Washington

**Le défilé des ministres européens à Washington fait partie du rite américain de passation des pouvoirs. Lundi, M. François-Poncet mettra ses pas dans ceux de son collègue italien, M. Colombo, et précédera de peu Mme Thatcher (en Grande-Bretagne, relations spéciales obligent, c'est le premier ministre qui traverse l'Atlantique), puis le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher.**

**De toute nouvelle équipe de la Maison Blanche, les Européens *attendent à la fois plus de sécurité et plus d'ouverture* — ce qui ne va pas, parfois, sans contradiction.**

**Plus de sécurité signifie plus de clarté et de fermeté face à l'U.R.S.S. De Gaulle, le tout premier, incitait les présidents des Etats-Unis à ne rien céder à Moscou dans les grandes crises (Berlin, affaire de l'U-2, Cuba), et Georges Pompidou, rencontrant le président Nixon, soulignait l'« extrême importance » qu'il attachait au maintien des forces américaines en Europe. Aussi la plupart des Européens ont-ils vu avec plus de satisfaction que d'appréhension un président musclé succéder à l'hésitant M. Carter.**

**Quant à l'ouverture, les Européens l'espèrent d'abord envers eux-mêmes. A cet égard, l'équipe Reagan a bien débuté en consultant ses alliés en toutes occasions. Mais il s'agit aussi d'ouverture à l'égard du tiers-monde (dans un dialogue Nord-Sud, par exemple, qui n'en finit pas de commencer), et même à l'égard de l'U.R.S.S., car nul en Europe ne souhaite un retour à la guerre froide.**

**Or c'est sur deux théâtres éloignés de l'Europe que les risques de divergence sont les plus nets : l'Afrique australe, où les « nouveaux *Américains* » sont peu enclins à encourager l'évolution en faveur des Noirs, et surtout l'Amérique centrale. On peut se demander pourquoi Washington avait besoin de se lancer dans une campagne intensive de propagande en Europe à propos du Salvador et de faire de ce problème une sorte de test de la solidarité alliée. Quelles que soient leurs sympathies, les Européens n'ont guère les moyens de peser sur les affrontements militaires en cours dans la région.**

**Croit-on sérieusement, à Washington, que l'envoi de poudre de lait aux populations du Salvador, par la Communauté, est de nature à faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre ? Dans ces conditions, la mission en *Europe* de M. Eagleburger, l'assistant de M. Haig, est apparue inutilement provocatrice, notamment en Allemagne où M. Schmidt n'avait pas besoin de cette nouvelle pomme de discorde avec la gauche de son propre parti.**

**Il semble que M. François-Poncet, plus compréhensif, soit prêt à juger convaincants les témoignages d'immixtion soviétique accumulés par la C.I.A. Il profitera, en tout cas, de son séjour aux Etats-Unis pour condamner toute ingérence dans les affaires de la région. Mais il n'en préconisera pas moins une solution politique et la mise en œuvre du programme d'aide humanitaire à toutes les populations.**

**Pour la plupart des Européens, en effet, la solution des problèmes de l'Amérique centrale, comme du reste du tiers-monde, passe par une politique de réformes et doit tenir compte des conditions locales. Les « nouveaux Américains » de M. Reagan ont tendance, eux, à situer ces problèmes exclusivement en termes militaires et de rivalité Est-Ouest, sans trop s'arrêter aux « nuances ». Cette différence d'approche est un premier hiatus dans la « solidarité alliée » que l'on cherche à restaurer des deux côtés de l'Atlantique.**

## • M. Reagan amorce un rapprochement avec le régime chilien
## • *Une personnalité ultra-conservatrice* est chargée des droits de l'homme

**Amorçant un rapprochement avec le régime du général Pinochet, le président Reagan a autorisé, le vendredi 20 février, la banque américaine d'import-export (Exim Bank) à financer des exportations au Chili. Cette décision intervient au moment où les Etats-Unis, après avoir exposé à leurs alliés leurs graves « préoccupations » étayées par des « preuves » à propos du soutien accordé par le camp socialiste aux guérilleros du Salvador, se préparent à rendre public, lundi, un « exposé détaillé » de leurs griefs. Le secrétaire d'Etat, M. Haig, a de nouveau dénoncé vendredi les « nations qui interviennent illégalement dans cet hémisphère par la fourniture d'armes ». Mis en cause, le Vietnam a démenti des « allégations entièrement fabriquées ».**

**D'autre part, M. Reagan a désigné au poste d'assistant au secrétaire d'Etat pour les droits de l'homme M. Ernest Lefever, une personnalité ultra-conservatrice dont, en toute hypothèse, le rôle semble devoir être des plus symboliques.**

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis veulent améliorer leurs relations avec le Chili, qui s'étaient beaucoup dégradées sous la présidence de M. Carter. Un premier pas a été fait dans ce sens, le vendredi 20 février, par la levée de deux sanctions. D'une part l'Exim Bank est de nouveau autorisée à financer les exportations américaines vers ce pays, après une interruption de quinze mois. D'autre part, la marine chilienne sera invitée à participer aux manœuvres navales interaméricaines, dont elle avait été écartée le 16 juin 1980. On laisse entendre que d'autres mesures sont à l'étude pour normaliser progressivement les rapports entre les deux capitales.

M. Carter n'appréciait nullement la manière dont le général Pinochet exerçait le pouvoir. En particulier, l'assassinat à Washington, le 21 septembre 1976, d'Orlando Letelier, ancien ministre chilien des affaires étrangères, demeurait une source de tension. On s'était aperçu, en effet, que ce meurtre avait été préparé à Santiago. Les Etats-Unis portèrent leurs soupçons sur trois membres des forces armées, le général Contreras, alors commandant de la Dina (police politique), le colonel Espinoza et le capitaine Fernandez. Malgré les demandes répétées de la justice américaine appuyées par le gouvernement fédéral, il ne fut jamais possible d'entendre ces militaires. Les autorités chiliennes refusèrent toute collaboration, amenant M. Carter à réduire les effectifs de son ambassade et à diminuer fortement l'aide économique. Le gouvernement du général Pinochet fut accusé en novembre 1979 d'avoir *« en fait donné son aval à un acte de terrorisme international »*.

La décision de M. Reagan s'inscrit dans un projet d'ensemble. Washington ne veut plus que sa *politique* latino-américaine soit influencée par des considérations humanitaires. C'est la sécurité qui compte, non les droits de l'homme. Ceux-ci seraient menacés avant toute chose par *« le terrorisme international »*.

Plusieurs sénateurs démocrates n'ont pas manqué vendredi de souligner la contradiction. *« En révoquant les sanctions contre le Chili, la nouvelle administration illustre bien mal sa campagne contre le terrorisme »*, a dit M. Clairborne Pell, membre de la commission des affaires étrangères.

M. Edward Kennedy a été plus direct : *« L'administration s'associe à un régime militaire qui non seulement est engagé dans une répression contre ses propres citoyens, mais qui porte la responsabilité d'un assassinat politique »*.

L'un des juges instructeurs de l'affaire, M. Lawrence Barcella, s'est étonné publiquement de cette « récompense » pour non-collaboration avec la justice, tandis que Mme *Isabel* Letelier, veuve de l'ancien ministre, y a vu carrément *« un feu vert aux terroristes »*.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

# Les enlèvements en Espagne

## Les opérations menées par l'ETA aggravent la crise politique

**Le gouvernement de Madrid a énergiquement condamné les enlèvements, vendredi 20 février, par l'ETA politico-militaire, des consuls honoraires d'Autriche, d'Uruguay et du Salvador au Pays basque. Un très important dispositif policier a été mis en place par la France sur près de 120 kilomètres de la frontière espagnole.**

**Dans un communiqué, l'ETA politico-militaire évoque la nécessité d'une amnistie pour les prisonniers basques et d'une épuration de la police espagnole. Son action vise autant, semble-t-il, les autorités de Madrid que la branche militaire rivale de l'ETA.**

**Ces nouveaux enlèvements aggravent un peu plus la crise politique espagnole, alors que M. Calvo Sotelo n'a pas obtenu vendredi l'investiture à la majorité absolue des députés et doit se soumettre, lundi, à un nouveau vote avant de pouvoir former son gouvernement.**

## En attendant l'homme fort...

De notre envoyé spécial

Madrid. — Colère, amertume, rancœur, déception, inquiétude : l'Espagne, en ce début 1981, s'enfonce un peu plus dans la morosité et le désenchantement. En six mois, un degré de plus a été franchi dans le pessimisme.

L'économie est malade, et rien n'indique un prochain redressement. Les faillites des petites et moyennes entreprises — l'immense majorité du commerce et de l'industrie — se multiplient. La hausse des prix, spectaculaire, est un thème quotidien de récrimination dans la rue et en famille. A la Bourse, la peseta est à son niveau le plus bas depuis quatre ans, et sa faiblesse est aggravée par la démission de M. Suarez et une crise politique dont chacun redoute qu'elle n'ouvre une longue période d'instabilité.

Le climat social ne s'est pas amélioré depuis l'année dernière. Les grèves à répétition, dans les transports, dans la sidérurgie, dans le métro de Madrid, exaspèrent l'usager, irritent et inquiètent tous ceux qui vivent directement ou indirectement du tourisme, c'est-à-dire deux actifs sur dix. L'entrée dans le club Europe, enfin possible après la mort de Franco, en novembre 1975, était présentée comme la récompense enfin accordée aux bons démocrates espagnols. Les négociations avec la Communauté piétinent et l'Espagne, ulcérée, a le sentiment de n'être ni écoutée ni comprise.

L'échec des négociations avec le Maroc et les pays de la Communauté européenne sur les droits de pêche a été ressenti comme une gifle, et il est vrai que la paralysie partielle du secteur important de la pêche industrielle est un nouveau et grave point noir.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 2.)

—POINT—

## Les excès des croisades

*L'excès appelle l'excès et, parfois, le recherche. C'est évident dans le cas du parti communiste qui se retrouve, désormais, seul contre tous, situation qu'il affectionne lorsqu'il cesse d'être le chantre de l'union des forces de gauche.*

*Par ses excès, le P.C. indispose, et pas seulement ses intellectuels. A Montigny, à Billancourt, à Massy, pour ne citer que quelques cas connus de réprobation publique, il y a eu des retours de manivelle. Manifestations souvent marginales mais qui témoignent d'un réel malaise.*

*Par leurs excès, certaines des réactions que fait naître le caractère délibérément provocateur des dernières initiatives communistes indisposent tout autant et font, d'une certaine manière, le jeu du P.C. N'est-il pas concevable de mettre en cause les moyens employés par ce parti et de reconnaître, parallèlement, la réalité des problèmes qu'il soulève ? L'implantation de ghettos de travailleurs immigrés dans les banlieues ouvrières est un fait, la propagation de l'usage de la drogue dans les classes populaires en est un autre ; le droit d'expression n'existe pratiquement pas pour toute une partie de la société qui est privée de la parole, sauf le temps de quelques marques d'attention spectaculaires.*

*Les communistes ne savent peut-être pas s'y prendre lorsqu'ils disent cela ou agissent avec des arrière-pensées électoralistes (comme beaucoup en ce moment), mais n'en faut-il pas plus pour les classer parmi les racistes et les fascistes, pour faire l'amalgame entre campagne anti-drogue et campagne anti-immigrés, pour voir dans M. Marchais un adepte du Ku Klux Klan ?*

*Le candidat communiste peut dénoncer à bon droit « un écœurant tapage » et énumérer toutes les basses pensées et les bas instincts qu'on prête généreusement à ses partisans. Le P.C.F. donne, il est vrai, l'impression de revenir en arrière, mais il n'est pas le seul. On peut contester ses plus récentes croisades sans pour autant relancer celle d'un certain anticommunisme, toujours prêt à servir, mais qui a pour effet d'exclure « démocratiquement » de la société politique une partie d'elle-même.*

(Lire page 5.)

***Point de vue***

## Les rebelles du charbon

par JEAN-PIERRE CHABROL (*)

Cent soixante-dix mineurs occupent le puits de Destival, près d'Alès (Gard), depuis le 5 mai dernier, pour empêcher la fermeture de la dernière mine du pays, pour démontrer que le charbon cévenol existe, qu'il est bon, qu'il est rentable. A leurs frais, à leurs risques, mais il faut voir les précautions rigoureuses qu'ils prennent — il n'y a pas eu d'accident depuis qu'ils s'autogèrent... Ils descendent donc à 800 mètres sous terre, ils arrachent et vendent à 1 000 francs la tonne l'anthracite 30/50, que vous payez, à qualité égale, 1 500 francs dans le commerce. Ils ne suffisent pas à la commande et doivent rationner : 1 tonne par client.

Ces quinze douzaines de grévistes actifs, ces Lip du charbon, sont ce qui reste des vingt et un *mille mineurs* des Houillères cévenoles. Des « malcontents », des « opiniâtres », c'est ainsi qu'on avait d'abord nommé leurs ancêtres camisards.

En remontant du puits, je regardais une poignée d'entre eux en train de cribler le charbon à la pelle, sur le carreau de Destival. Au-dessus de leurs têtes, en train de rouiller, les tapis roulants, les trémies, les gigantesques machines conçues pour cribler au plus vite des centaines de tonnes. Eux, là, ils continuent à remplir sac par sac leur camionnette de livraison. Ils brandissent un morceau d'anthracite brillantée : *« Voilà du charbon qui n'aurait jamais dû voir le jour ! Et on nous poursuit en justice pour ça... »*

Derrière la colline, un terre-plein de la Méridionale des combustibles (jadis filiale des Houillères à 90 %). Dessus, des tas de charbon anglais, allemand, russe, marocain, polonais. Dessous : le charbon cévenol.

Ils étaient deux cent sept le 5 mai. Les manquants sont partis à la retraite. Plus de jeunes. Ces quadragénaires se désolent : *« Le métier va se perdre. C'est par contact, au fond, qu'il s'apprend. Quand le pays en aura le plus besoin, il n'aura plus de mineurs... »* Pourtant, des jeunes, pour « descendre », il s'en trouve. Les grévistes ont placé une table pendant deux heures devant l'A.N.P.E. d'Alès : les candidatures ont afflué.

Leurs yeux sont gênants, trop clairs sur fond noir : ce qu'on a pu leur offrir, pour renoncer ! Quand il s'agit de supprimer un mineur, on dirait que l'argent ne manque plus : un an de salaire, déménagement gratuit, prime de réinstallation, logement... Ils ont refusé. *« Ces mineurs cévenols sont fous... »*, a soupiré un ministre. Ils perdent ainsi plusieurs millions d'anciens francs parce qu'ils aiment leur métier, leur pays, parce que le charbon est là, sous leurs pieds... Allez leur parler, c'est pas croyable.

(*) Ecrivain.

(Lire la suite page 11.)



*AU JOUR LE JOUR*

## Syllogisme communiste

*1) Georges Marchais affirmait souvent ces derniers temps que le parti socialiste poursuivait son virage à droite.*

*2) Elu, je prendrai des ministres socialistes, vient de déclarer Georges Marchais à Montigny-lès-Cormeilles.*

*3) Donc, Georges Marchais a viré à droite.*

*Mais l'apprendre à Montigny-lès-Cormeilles, c'est quand même... stupéfiant !*

MICHEL CASTE.

MÉSAVENTURES DE FRANCIS COPPOLA

## *La confiance et l'argent*

Une fois de plus, Francis Coppola affronte une grave crise financière et, une fois de plus, Hollywood le regarde se débattre sans indulgence. Car sa volonté de se placer hors du système en le défiant ouvertement, — jointe à ses déclarations mégalomanes et ses façons tapageuses — lui a aliéné la sympathie d'une grande partie de la communauté cinématographique.

Certes, il a l'habitude des crises financières — *« Je suis constamment à court d'argent »*, dit-il, — sa carrière en est même jalonnée, mais leur accumulation finit par susciter des doutes : prendrait-il des risques créatifs et financiers excessifs ? Serait-ce de sa part volonté d'autodestruction ? Serait-il irresponsable ? Incapable de résoudre ses propres contradictions ? Pour le moment, on ne connaît pas la réponse à ces questions, que chacun ici se pose, mais il semble, en tout état de cause, que l'avenir de ses nouveaux studios de Los Angeles soit sérieusement compromis, avant même qu'ils aient pu faire leurs preuves.

*On se souvient comment, avec Apocalypse now,* il avait déjà accumulé les risques et frôlé la catastrophe, puisque, ayant décidé d'assurer lui-même le financement du film, il avait dû hypothéquer ses biens et investir son argent personnel pour combler le déficit du budget, qui avait atteint quelque 30 millions de dollars, soit près du double du montant initial.

LISE BLOCH-MORHANGE.

(Lire la suite page 7.)

Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Italie

APRÈS LES TREMBLEMENTS DE TERRE

## *Où et comment reconstruire Naples ?*

**Après une nuit entière de négociations, les représentants des chômeurs organisés de Naples — dont deux mille sont restés jusqu'à l'aube sous les fenêtres de la préfecture — ont obtenu, vendredi 20 février, du commissaire extraordinaire pour la reconstruction, M. Lamberletti, la promesse que des cours de formation professionnelle payée seraient organisés pour vingt mille personnes du 15 mars au 15 juin, afin de les préparer aux travaux de la reconstruction et de la mise en place de bâtiments préfabriqués. Est-ce l'amorce d'une détente du climat social, ou simplement un renvoi à la fin du printemps des problèmes du travail et du logement que le tremblement de terre du 23 novembre a rendus encore plus explosifs ?**

**Une semaine d'incidents et d'échauffourées largement amplifiés par la presse avait fait craindre que la situation ne devînt totalement incontrôlable. Les syndicats restent préoccupés par « cette révolte de l'économie immergée » et par « cette foule manipulée », et ils craignent des provocations. La mairie est satisfaite des premiers résultats obtenus, mais insiste pour que ces promesses soient tenues.**

De notre envoyé spécial

Naples. — Les « sans-logis » seraient entre cent vingt mille et cent quarante mille à Naples. Il s'agit là d'un chiffre approximatif. Celui des habitants dont les logements ont été jugés dangereux par les six cents experts de la mairie. Combien sont-ils vraiment ? Après chaque grosse secousse, il faudrait refaire toutes les expertises. Sous le nom de « sans-logis », on range aussi bien celui qui est à la rue que celui dont le plafond est seulement lézardé. Depuis l'écroulement — onze morts — d'une aile de l'hospice des pauvres, que trois expertises avaient pourtant estimée parfaitement fiable, les techniciens de la mairie ont peur des responsabilités. Au moindre doute, ils préfèrent décréter l'évacuation de l'immeuble. D'autant que les propriétaires poussent en ce sens pour se débarrasser des locataires et obtenir les 100 % de crédits de reconstruction prévus par le projet de loi présenté par le gouvernement.

Comment différencier les dégâts dus aux tremblements de terre des lézardes et fissures bien antérieures ? Dans cette ville construite sur un immense réseau de cavernes et de grottes, chaque forte pluie fait effondrer un ou deux immeubles parce que le tuf se désagrège. Paradoxalement, cette pierre poreuse et ces cavernes ont limité les effets du séisme en amortissant l'onde de choc.

Restent néanmoins 140 000 personnes apparemment à la rue. Beaucoup y restent par peur d'habiter chez elles. Plus de 200 000 autres, en revanche, campent dans des wagons, des écoles, des hôtels réquisitionnés, voire des bateaux ou des roulottes. Mais le plus urgent est néanmoins l'installation de quelques dizaines de milliers de bâtiments préfabriqués. Fallait-il les édifier dans le centre-ville, déjà bondé, avant de garantir « l'économie de la survivance » ou les installer dans les quartiers périphériques, au-delà des collines où existe l'espace ? Tous les partis se sont divisés sur l'argument.

« *Les luttes pour l'occupation des maisons ont changé de caractère depuis le séisme,* constate M. Gianni, ancien militant d'extrême gauche, devenu urbaniste à la mairie. « *Les occupations sauvages,* ajoute-t-il, *signifient désormais le vol de logements à quelques-uns qui en ont le plus besoin ; c'est devenu le règne de la loi du plus malin.* » Non sans démagogie, les comités parlent de 20 000 logements vides que la mairie pourrait réquisitionner. Au maximum, il y en a un millier.

L'impuissance face aux problèmes immédiats contraste avec la portée et l'ampleur des « avenirs possibles » évoqués pour la ville. Au sein même de tous les partis s'affrontent la stratégie du maintien de la population dans le centre et celle de la création d'une ville satellite. A part quelques nostalgiques ou quelques démagogues, personne ne doute qu'il ne faille assainir le centre-ville, donc en évacuer une partie des habitants. Mais, expérience faite des capacités de planification et d'efficacité de l'Etat, mieux vaut, tout en réduisant la densité de la population, partir de ce qui est rationalisé, à savoir l'économie souterraine, en développant une petite industrie qui s'intègre dans les traditions de l'artisanat napolitain.

#### De la plèbe au prolétariat

C'est la thèse du sociologue Domenico De Masi, ou de l'historien Giuseppe Galasso (républicain), selon qui il faut « *maintenir le caractère interclassiste du centre historique qui est aussi le centre du problème de Naples* ».

L'autre tendance, celle des « moderniser », pense qu'« *il faut en finir avec la casbah napolitaine et transformer cette plèbe en prolétariat en décentrant profondément l'agglomération, menant de pair implantation de petites et moyennes industries, réseaux de transports et construction d'immeubles* ». C'est la thèse de M. Compagna, républicain, actuel ministre de la marine marchande. Il pense plutôt à un « second Naples » à une trentaine de kilomètres de la ville ; d'autres, notamment au parti socialiste et au P.C., préfèrent évoquer la possibilité de petites villes satellites plus proches.

Tous sont néanmoins convaincus que, sans l'installation prioritaire des « activités productives », les gens refuseront d'aller dans les nouveaux quartiers, ou bien les nouveaux centres le transformeront en « ghettos modernes » avec des formes de délinquance beaucoup plus violentes que la « débrouille ». Le problème est d'autant plus brûlant que le crime organisé napolitain, la Camorra, tend à devenir une organisation comme la Mafia sicilienne, recyclant l'argent de la drogue dans la construction immobilière et intervenant directement dans les grands circuits économiques. Le pactole des milliards de la reconstruction ne peut qu'accélérer et aggraver le phénomène.

MARC SÉMO.

### Espagne

EN ENLEVANT TROIS CONSULS AU PAYS BASQUE

## L'ETA politico-militaire a lancé un défi au gouvernement et à la branche militaire de l'organisation séparatiste

### *M. Calvo Sotelo n'a pas obtenu l'investiture à la majorité absolue*

De notre correspondant

*Madrid.* — L'enlèvement par l'ETA politico-militaire de trois consuls honoraires et l'échec au Parlement de M. Leopoldo Calvo Sotelo, vendredi 20 février, ont mis en évidence la gravité de la crise politique.

Pendant que le successeur désigné de M. Adolfo Suarez affrontait les critiques des communistes et des socialistes, certain déjà de ne pas obtenir la majorité absolue qui lui aurait permis d'éviter un second vote d'investiture lundi, les policiers fouillaient vainement le Pays basque à la recherche de ravisseurs qui avaient plusieurs heures d'avance sur eux.

La nouvelle des enlèvements est tombée sur les téléscripteurs au moment où les députés arrivaient au Parlement. On apprenait par la suite que les consuls du Portugal et d'Allemagne fédérale à Saint-Sébastien avaient de peu échappé au commando de l'ETA politico-militaire.

Le scénario des trois enlèvements a été identique. Des militants basques masqués et armés se sont introduits aux domiciles des consuls, les emmenants, mais laissant une arrière-garde chargée d'empêcher les familles des victimes de prévenir la police avant le matin. Grâce à ce délai, ils ont pu gagner leur refuge bien avant la mise en place des barrages policiers.

Il est clair que le « poli-milis » ont voulu démontrer, par cette opération spectaculaire, leur force et leur organisation quelque peu ternies par les échecs techniques de la guerre des vacances l'été dernier. Ils ont pu frapper simultanément dans deux des capitales provinciales basques (la troisième, Victoria, n'a pas de consulats) et à Pampelune, que les nationalistes considèrent comme partie intégrante du Pays basque.

Dans la soirée, l'ETA politico-militaire a diffusé un communiqué indiquant que les enlèvements avaient pour but d'attirer l'attention internationale sur les atteintes aux libertés en Espagne et, en particulier, sur la mort de José Arragui, militant de l'aile militaire de l'ETA, à la prison de Carabanchel la semaine dernière.

Sans formuler d'exigences à proprement parler, le communiqué déclare que le développement de l'autonomie du Pays basque passe par l'amnistie des prisonniers et des exilés, la purge des éléments « *franquistes* » de la police, l'abrogation de la loi antiterroriste qui permet la garde à vue au secret pendant dix jours, la démission du ministre de l'intérieur, M. Juan José Roson, un référendum sur l'intégration de la Navarre à l'Euskadi et un autre sur la centrale nucléaire de Lemoniz, dont l'ingénieur en chef a récemment été assassiné par l'aile militaire de l'ETA.

Le communiqué indique que le sort des trois consuls dépend de la réponse du gouvernement sur ces points. Il semble, toutefois, que leur vie ne soit pas en danger. Selon la famille du consul d'Uruguay, les ravisseurs lui ont dit qu'il devait faire sa valise pour quinze jours au moins, mais qu'il ne lui arriverait rien.

#### Pour sept voix

Pendant ce temps, M. Calvo Sotelo faisait face à l'humour corrosif du secrétaire général du parti communiste, M. Carrillo, et s'acheminait vers une semi-défaite qui le forcera à revenir lundi demander aux députés la majorité relative pour former un gouvernement.

M. Calvo Sotelo a finalement manqué de 7 voix la majorité absolue qu'exige la Constitution espagnole au premier tour d'un débat d'investiture. Il a obtenu 169 votes (les 165 de l'Union du centre démocratique, trois de la Coalition démocratique (droite) et celui d'un député navarrais), contre 158 (ceux du parti socialiste ouvrier, du parti communiste, du parti nationaliste basque, du parti socialiste andalou et de sept députés du groupe mixte). Les nationalistes catalans et l'Alliance populaire de M. Fraga se sont abstenus.

Certes, M. Calvo Sotelo est assuré de l'investiture à la majorité simple lundi. Mais M. Felipe Gonzalez et M. Carrillo ont eu beau jeu de souligner la fragilité de ce gouvernement minoritaire. M. Suarez avait obtenu 184 voix lors de sa seconde investiture en 1979, et 180 lors de la dernière question de confiance en septembre 1980.

Pendant la dernière journée de débats, MM. Carillo et Felipe Gonzalez ont réaffirmé leur opposition à l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN, que souhaite M. Calvo Sotelo, et critiqué le conservatisme et l'imprécision de son programme.

Ils ont vainement tenté d'obtenir de lui une réponse claire sur le sort du projet de loi sur le divorce, qui divise profondément l'U.C.D. M. Calvo Sotelo a seulement répondu qu'il ne retirerait pas le projet de loi, mais qu'il appartiendrait aux groupes parlementaires de décider.

*(Intérim.)*

#### LES ENLÈVEMENTS DE L'ETA - P.M.

**En décembre 1970, M. Eugen Beihl, consul de la République fédérale à Saint-Sébastien avait été enlevé par l'ETA politico-militaire. Il était resté prisonnier vingt-trois jours. Depuis, de nombreux autres enlèvements ont été organisés par l'ETA politico-militaire. Toutes les victimes ont été à ce jour libérées, sauf une.**

**5 FEVRIER 1979 : M. Georges Roucier, directeur de l'usine Michelin de Lasarte, près de San-Sebastian.**

**9 FEVRIER 1979 : Un industriel, M. Jesus Molero Guerro.**

**23 FEVRIER 1979 : M. Victor Herrero Rollo, délégué à l'agriculture dans la province de Biscaye.**

**6 JUIN 1979 : M. Ignacio Astiz, délégué à l'industrie en Navarre.**

**11 NOVEMBRE 1979 : le député gouvernemental U.C.D. (Union du Centre démocratique), M. Javier Ruperez.**

**2 JANVIER 1981 : un entrepreneur de Bilbao, M. Luciano Varela.**

**15 JANVIER 1981 : l'un des industriels les plus riches d'Espagne, M. Luis Sumer Sanchis. Il n'a pas encore été retrouvé.**

## En attendant l'homme fort...

*(Suite de la première page.)*

Trois bourrasques de neige ont mouillé le sol de la Castille la semaine dernière, mais c'étaient les premières gouttes depuis le mois de mai 1980. De Burgos à Séville, l'Espagne subit sa plus grave sécheresse depuis un siècle. La situation est catastrophique au sud de Madrid, à Ciudad-Real ou à Badajoz, où le rationnement de l'eau a été instauré. En Estrémadure, les troupeaux meurent. Parmi tous les fléaux qui frappent le pays depuis un an, la sécheresse n'est pas le moindre.

*Les graffiti, baromètre de l'humeur du peuple sur les murs de* Madrid, illustrent sur le mode ironique l'évolution des esprits. « *Avec Franco, on vivait mieux.* » A l'automne dernier, ce qui était un peu plus qu'une boutade traduisait l'agacement devant les difficultés croissantes de la vie quotidienne. En février 1981, un nouveau slogan est apparu à l'université de Madrid : « *Avec Franco, il pleuvait...* »

La grave crise politique ouverte avec la démission inattendue de M. Suarez a fait apparaître un véritable vide du pouvoir. Les derniers remaniements ministériels, opérés par M. Suarez pour tenter de ressouder l'unité chancelante de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), étaient jugés par les Espagnols comme des replâtrages sans grandeur. Son départ-surprise, la valse des consultations, les accords de coulisse, le spectacle déprimant du congrès de l'U.C.D. à Palma de Majorque, du 6 au 8 février, le défilé des leaders de toutes les formations politiques à la télévision n'ont pas contribué à rehausser le prestige des jeux parlementaires devant l'opinion.

Il est difficile aujourd'hui à Madrid de rencontrer un Espagnol qui ne juge pas sévèrement la classe politique. Difficile aussi, alors que les problèmes graves de tous ordres s'accumulent à l'horizon (et la redoutable question basque est plus que jamais en tête de liste), de ne pas entendre de tous côtés ce souhait : « *Il nous faut un homme fort...* » Certains ajoutent : « *Peu importe s'il est militaire...* »

#### Les « démarches » des militaires

En attendant un hypothétique caudillo, l'Espagne s'interroge sur les chances de M. Calvo Sotelo, désigné par l'U.C.D. et le roi Juan Carlos pour succéder à M. Suarez à la présidence du gouvernement, de pouvoir affronter les « vrais problèmes ». Et dans l'ensemble, elle est sceptique. M. Calvo Sotelo, neveu du leader monarchiste assassiné à la veille de la guerre civile (un meurtre politique qui avait donné le signal du soulèvement franquiste), n'a ni le charisme, ni l'habileté, ni les moyens politiques dont disposait M. Suarez à l'heure de ses triomphes. Il doit composer entre une aile gauche et une aile droite d'un parti centriste dont la cohésion semble bien fragile.

Homme des banques, issu du *national-catholicisme franquiste*, il est plus à *droite* que M. Suarez, qui avait multiplié les concessions aux sociaux-démocrates de son parti. Mais, membre de l'U.C.D., il doit également essuyer le feu roulant de l'Alliance populaire de M. Fraga, l'ancien ministre de Franco et l'homme qui monte, dont le rêve de rassemblement d'une nouvelle « grande droite » (un remake 1981 de la Confédération des droits espagnols des années 30) ne peut se réaliser qu'au prix de l'éclatement du parti centriste. Même s'il obtient l'investiture du Congrès des députés, M. Calvo Sotelo s'engage dans une épreuve difficile et semée d'embûches sous les regards d'une opinion désabusée et frondeuse. La politique, en 1981, fait partie des motifs de mécontentement de l'Espagnol.

Jeune et brillant directeur du quotidien *El Pais*, le plus beau fleuron de la presse post-franquiste, Juan Luis Cebrian est encore, si possible, plus pessimiste que la plupart de ses concitoyens. Dans un ouvrage concis et amer (1), il ne voit d'autre terme que la « peur » pour définir le moment politique actuel. Peur du chômage, peur d'entreprendre, peur de la délinquance, peur du terrorisme d'extrême droite ou d'extrême gauche. Crainte, selon lui, « *historique et presque congénitale du coup d'Etat militaire* ». Peur que le problème basque, ce cancer de la jeune démocratie espagnole, ne finisse par ronger les institutions, n'incite les militaires à multiplier les « démarches » auprès d'un roi respecté mais que l'on encourage de plus en plus à sortir de son rôle de gardien de la Constitution et d'arbitre.

#### Une peur diffuse

D'un point de vue européen, la situation espagnole est sérieuse mais elle n'est pas dramatique, à l'exception de la question basque, facteur numéro un de déstabilisation. Inflation, chômage, crise de l'énergie, grèves, revendications sociales : ces symptômes se retrouvent ailleurs dans le monde industrialisé. Le divorce, l'avortement légalisé, la pornographie étalée ne font pas s'effondrer les démocraties occidentales. Après cinq ans d'expérience démocratique, bien des Espagnols restent hostiles à une libéralisation excessive des mœurs. Ils l'étaient avant mais le proclamaient moins. Ils pratiquaient moins l'amalgame, comme aujourd'hui, rejetant sur le nouveau régime la responsabilité de tous les maux.

Ce qui a vraiment changé, c'est un climat. L'Espagne est passée de l'euphorie, de l'enthousiasme des premières années de la transition à la perte de confiance et au reniement. Un exemple : en restant plus de quatre ans au gouvernement, M. Suarez a réalisé un exploit dans ce pays si difficile à diriger et il a assuré le passage pacifique de la dictature à la démocratie. Il y a seulement deux ans, sa cote était au plus haut niveau. Bien peu d'Espagnols lui reconnaissent aujourd'hui le moindre mérite.

Si la peur est diffuse dans les profondeurs de la nation, la crainte, en revanche, a quitté les tenants avoués de l'ancien régime. Grâce à la bonne volonté des partis de gauche, il n'y a pas eu après 1975 rupture mais réforme. On savait que la police, la justice, l'administration, l'armée, étaient par la force des choses restées largement imprégnées d'esprit franquiste. Au moment où les Espagnols s'effarent de la faiblesse de la classe politique, les « institutions » traditionnelles redonnent de la voix. L'Eglise, qui se replie sur son conservatisme séculaire pour condamner sans appel le projet de loi de divorce et intervenir directement dans la crise politique. L'armée, fidèle au roi et à la Constitution, mais attentive à ce que certaines limites ne soient pas franchies, et qui tolère que certains de ses membres lancent des appels publics au soulèvement militaire. La police, qui torture à l'occasion comme on torturait sous Franco, ainsi que s'en offusque M. Blas Pinar, leader d'extrême droite ; qui est exaspérée par la longue liste de ses officiers assassinés par le terrorisme de l'ETA, et qui s'indigne aujourd'hui de l'indignation d'une opinion choquée par la mort sous la torture et en prison d'un militant de l'ETA.

Le terrorisme de l'ETA n'est pas banal et il ne sera pas aisé à juguler. Il s'appuie sur une base électorale réelle et militante. Pour la coalition Herri Batasuna, bras politique de l'ETA militaire, la mort de José Arregui est un « *crime d'Etat* ». Pour les militaires, la présence de militants de l'ETA, visages masqués, à la tête de la manifestation lors des obsèques d'Arregui, est une « *inqualifiable provocation* ». L'abîme entre ces deux jugements montre que l'abcès basque risque pour longtemps encore de menacer gravement la stabilité de la jeune démocratie espagnole.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) *La España que bosteza*, Juan Luis Cebrian. Editions Taurus, Madrid.

● *Le secrétaire général de l'ONU*, M. Waldheim, a condamné vendredi 20 février l'enlèvement des consuls honoraires d'Autriche, du Salvador et d'Uruguay, et lancé un appel pour leur libération immédiate. — *(A.F.P.)*

● *Quatre cents personnes*, dont soixante-dix font la grève de la faim, se sont enfermées vendredi 20 février, dans la mairie de Llera, en Andalousie, pour protester contre le chômage. Elles dénoncent l'absence de fonds pour l'« emploi communautaire », une allocation versée par le gouvernement aux salariés agricoles, en échange de travaux d'intérêt public. — *(A.F.P.)*

## A TRAVERS LE MONDE

### Cambodge

● REPONDANT AUX DECLARATIONS DU PRINCE SIHANOUK au *Monde* (numéro du 18 février), qui proposait d'associer à ses conversations avec les Khmers rouges deux autres dirigeants nationalistes, MM. Son Sann et Penn Nouth, ce dernier, ancien premier ministre cambodgien résidant dans la région parisienne, nous a fait savoir qu'il n'avait « *toujours pas reçu une telle convocation* ». « *Même si je la recevais,* a-t-il ajouté, *je me permettrais de répondre au prince que mon état de santé et mes moyens financiers ne me permettront jamais d'effectuer un tel voyage en Corée du Nord.* »

### El Salvador

● LE COLONEL MAJANO AURAIT ETE ENLEVE au Guatemala, a déclaré, le vendredi 20 février, une station de télévision costariciennes, citant des sources non identifiées de l'opposition salvadorienne. L'un des principaux artisans du coup d'Etat militaire du 15 octobre 1979, le colonel Majano, avait été destitué, en décembre, de la junte de gouvernement du Salvador, après s'être plusieurs fois montré particulièrement critique vis-à-vis de ses collègues et de l'armée. Le 15 décembre, il est entré dans la clandestinité, sans pour autant rejoindre les rangs des organisations de gauche salvadoriennes. *(A.F.P.)*

### Grande-Bretagne

● TROIS DEPUTES TRAVAILLISTES ont donné leur démission du Labour vendredi 20 février pour rejoindre le Conseil pour la social-démocratie (C.S.D.), qui doit donner naissance à un nouveau parti de centre gauche. Il s'agit de MM. Ellis, Crawshaw et Wrigglesworth. Ils ont indiqué qu'ils ne renonçaient pas à leur mandat parlementaire. M. Tom Bradley, ancien président du Labour, a d'autre part déclaré qu'il ne se représenterait pas sous l'étiquette travailliste lors des élections générales. — *(A.F.P.)*

### Indonésie

● TROIS DEPUTES MUSULMANS ont accusé des responsables des forces de sécurité indonésiennes d'être les responsables du massacre de cinquante-six personnes dans le district de Jember (Java de l'Est). Selon ces parlementaires, ce massacre, dont des notables musulmans locaux et des oulémas ont été victimes, serait une mesure d'intimidation avant les élections législatives de 1980, le gouvernement voulant assurer la prééminence de sa formation politique, le Golkar. — *(A.F.P.)*

### Mozambique

● QUATRE « CONTRE-REVOLUTIONNAIRES » condamnés à mort par un tribunal militaire à Quelimane, dans le nord du Mozambique, ont été exécutés, a annoncé vendredi 20 février l'agence de presse nationale. Les quatre hommes avaient été déclarés coupables de rebellion armée et de « *terrorisme* ». Selon l'agence, ils dirigeaient l'organisation « Afrique libre » installée au Malawi, qui serait responsable d'une série d'assassinats et d'attentats au Mozambique. — *(A.P.)*

### Ouganda

● LES AUTORITES OUGANDAISES ont fait arrêter deux parlementaires du parti démocratique (D.P.), principale formation d'opposition, ont annoncé, vendredi 20 février à Kampala, des responsables de ce parti. Il s'agit de MM. Yoweri Kyesimira, ancien ministre de l'industrie, et Eriyabu Muzira, ancien secrétaire permanent au ministère de la santé. Ces arrestations portent à cinq le nombre de responsables de l'opposition actuellement détenus. — *(A.F.P.)*

# EUROPE

# L'U.R.S.S. à la veille du XXVIe congrès

## II. — La détente, mais...

De notre correspondant DANIEL VERNET

**Dans un premier article (« le Monde » du 21 février), notre correspondant à Moscou a décrit le climat de politique intérieure qui a entouré la préparation du XXVIe congrès du parti, dont les travaux commenceront le 23 février. L'équipe dirigeante actuelle se caractérise par une grande stabilité, et les thèmes proposés à la discusion, sur le plan de la gestion économique et du rôle du parti, n'ont guère changé par rapport aux congrès précédents.**

Moscou. — *« Nous ne cachons pas que, pour nous, la détente permet l'instauration de conditions favorables à l'édification socialiste et communiste. »* Cette citation de M. Brejnev au vingt-cinquième congrès du parti communiste soviétique, en février 1976, aurait-elle été ignorée ou oubliée par les dirigeants occidentaux ? Comme l'a avoué l'ancien président Carter avec une certaine naïveté, l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan paraît avoir ouvert les yeux sur les intentions véritables du *Kremlin. Elle a porté* un coup à la détente ou, comme diraient les Soviétiques, à la conception *« fallacieuse »* que s'en faisaient les Occidentaux, puisque ces derniers n'avaient voulu en retenir que l'aspect de la coopération Est-Ouest.

Dans un article consacré à la politique extérieure de l'U.R.S.S., qui devrait servir de base à la résolution du vingt-sixième congrès, M. Gromyko écrit que *« la coexistence pacifique est une forme spécifique de la lutte des classes »*. Elle exclut l'affrontement armé entre les deux systèmes socio-économiques qui se partagent le monde, mais n'interdit pas au système communiste d'élargir son influence, puisque son renforcement correspond à l'évolution *« objective »* de l'histoire.

Ce n'est pas la première fois que les dirigeants de Moscou tiennent ce langage. Quand le président Reagan parle de la détente, *« voie à sens unique »*, ou que M Giscard d'Estaing constate en termes plus choisis un *« déplacement des positions d'influence dans le monde, qui s'est largement effectué à l'avantage de l'Union soviétique »*, ils ne font qu'en prendre acte. L'erreur des Occidentaux ne leur est pas totalement imputable. S'il est vrai que le Kremlin a toujours insisté en principe sur les deux piliers de sa politique étrangère, équilibre global des forces et soutien aux mouvements révolutionnaires et de libération nationale, il a parfois privilégié le premier, surtout dans les années d'euphorie de la détente. L'intervention cubaine en Angola, le soutien apporté à l'Ethiopie, le jeu vietnamien en Indochine, avaient déjà amené les Occidentaux à se poser des questions. Mais on ne peut dénier aux Soviétiques le mérite de la franchise. Ils affichent leurs intentions avec un cynisme tel qu'ils ne sont pas toujours pris au mot.

En ce sens, pour citer toujours M. Gromyko, *« il ne fait pas de doute »* que le vingt-sixième congrès du parti confirmera *l'« orientation magistrale » de* la politique étrangère soviétique menée au nom de la paix, de la coopération internationale, de la liberté et de l'indépendance des peuples. L'U.R.S.S. est-elle ou non attachée à la détente ? Posée en ces termes, la question n'a pas de sens. Les Soviétiques ne veulent pas faire une croix sur la détente, du moins sur l'idée qu'ils s'en font et qu'ils ont plus ou moins réussi à imposer au cours des dernières années, même si le terme lui-même a disparu des slogans officiels pour le soixante-troisième anniversaire de la révolution russe. Ce qui les inquiète, c'est la découverte par l'Occident de cette dissymétrie et ses conséquences.

Les actuels maîtres du Kremlin ont renoncé au rêve de Khrouchtchev, pour qui il fallait rattraper et dépasser la première puissance capitaliste en termes de production économique et de niveau de vie. Ils ont situé la compétition à un autre niveau, celui des forces stratégiques, et ne négligent aucun effort pour atteindre en quelques années la « parité » ou tout au moins la reconnaissance de la parité. C'est *pourquoi ils insistent à toute* occasion sur l'importance du document signé par MM. Brejnev et Nixon en 1972, qui reconnaissait en quelque sorte à l'U.R.S.S. le statut de grande puissance ; c'est aussi pourquoi ils voient dans toute augmentation des crédits militaires à l'Ouest une *« tentative des puissances impérialistes de modifier à leur profit l'équilibre des forces militaires »*. Ils attendent de la nouvelle administration américaine la définition d'une politique sur la limitation des armements stratégiques tenant compte de cette donnée, et ils avertissent qu'ils ne laisseront pas les Etats-Unis prendre un quelconque avantage sur eux. Ils soupçonnent M. Reagan de vouloir les entraîner dans une course aux armements avec l'espoir que, *« étant plus riches que nous, les Etats-Unis nous contraindront à accepter leur supériorité »*.

*Si ce calcul existe, écrivait* récemment la *Literatournaya Gazeta*, il est voué à l'échec pour plusieurs raisons : notre peuple est prêt à se serrer la ceinture et, en cas de danger, à se dresser comme un seul homme ; les Américains considèrent qu'ils sont plus riches que nous, en *quoi comptent-ils ? En dollars ?* On en connaît la fragilité. La vraie richesse, ce sont les ressources naturelles et énergétiques, et, sur ce chapitre, l'U.R.S.S. est imbattable...

### Pas de « troisième voie » entre les deux camps

Dans ces conditions, les Soviétiques multiplient les appels au « réalisme » : pour eux, le réalisme se définit bien souvent par l'acceptation du fait accompli en Afghanistan, au Cambodge ou ailleurs. Ils refusent de « lier » une entente Est-Ouest à une quelconque « retenue » de leur part ailleurs dans le monde. Le réalisme exige encore que l'on ne complique pas des négociations déjà très délicates sur les armements stratégiques en y mêlant d'autres problèmes épineux. A l'occasion, ils suggèrent — toujours en référence à 1972 — que, dans une situation inversée, ils ont su séparer l'intérêt supérieur de l'humanité qu'impliquait une entente soviéto-américaine, d'une part, de la solidarité avec le peuple vietnamien, victime d'une abression, d'autre part (le premier sommet Nixon-Brejnev a eu lieu au moment du minage des ports nord-vietnamiens et des bombardements sur Hanoï).

Ils ne nient pas l'existence d'un « lier » entre la détente et le sort du tiers-monde, mais ils l'appréhendent d'une manière totalement différente. Ils raisonnent à base de syllogismes tels que celui-ci : les « forces de progrès » (sous ce vocable, il convient de mettre le camp socialiste, le mouvement de libération nationale, le mouvement ouvrier des pays capitalistes avancés) sont les meilleurs défenseurs de la détente. Elargir le camp des forces de progrès, c'est donc affermir la *détente*.

Une des conséquences de cette conception, c'est qu'il n'y a pas de *« troisième voie dans le domaine des relations internationales »*, selon l'expression de M. Boris Ponomarev, un des principaux responsables de la politique extérieure soviétique. D'après cette thèse, il n'y a pas de moyen terme entre la politique pacifique de l'U.R.S.S. et la politique belliciste de l'impérialisme. Le véritable non-alignement consiste en une solidarité active avec l'U.R.S.S. et ses alliés.

Le Kremlin a martelé ce thème depuis que Cuba assure la présidence du mouvement des non-alignés, et il l'a répété avec force pendant la récente conférence de New-Delhi : les pays authentiquement non alignés sont en fait favorables à l'U.R.S.S., ce sont ceux qui ont signé avec elle des traités d'amitié et de coopération. Le refus de considérer désormais le mouvement des non-alignés comme une entité a conduit à une évolution sensible de la diplomatie soviétique dans les pays du tiers-monde. Après la période des années 60, pendant laquelle elle soutenait avec une égale ferveur tous les pays nouvellement libérés, elle distingue maintenant entre libération politique et libération sociale, entre les Etats qui se sont engagés *« sur la voie socialiste »* et ceux qui s'accommodent du joug économique de l'impérialisme. A ces derniers, le Kremlin ne ménage plus ses critiques ; il n'hésite même plus à soutenir politiquement des mouvements de subversion contre leurs dirigeants.

La limite de cette politique tient dans la résistance que peuvent lui opposer les pays non alignés eux-mêmes. Les différentes conférences islamiques, la réunion de New-Delhi et les commentaires embarrassés que la presse soviétique leur a consacrés montrent que l'invasion de l'Afghanistan a laissé des traces profondes que la rhétorique la plus habile ne suffira pas à effacer. La polémique autour du terrorisme international a révélé aussi la sensibilité soviétique au thème du soutien aux mouvements révolutionnaires et de libération nationale, dont elle veut faire une dominante de sa propagande, plaçant ainsi les Occidentaux dans la position peu reluisante de défenseurs de régimes archaïques ou dictatoriaux.

Depuis le *« programme de paix »* des vingt-quatrième et vingt-cinquième congrès, le Kremlin a toujours insisté sur les trois aspects de son action extérieure : renforcer la cohésion du camp socialiste ; élargir le soutien aux mouvements de libération ; maintenir la coopération avec l'Occident. L'ordre des priorités ne devrait pas changer à ce congrès et le troisième point ne devrait pas être abandonné.

Au contraire, les dirigeants soviétiques pourraient, sans attendre d'en savoir plus sur les intentions américaines, lancer de nouvelles propositions pour favoriser la reprise des contacts, s'assurer les bonnes grâces des Européens de l'Ouest, qu'ils prennent soin, pour certains cas au moins, de ne pas confondre dans la même réprobation que les Etats-Unis. Ce n'est pas très original. Mais dans la phase d'incertitude actuelle, ils ne peuvent guère faire plus que conforter leur position en attendant d'hypothétiques retrouvailles avec Washington. Pour eux non plus, *« il n'y a pas d'alternative raisonnable à la détente »*. Reste à savoir si leurs partenaires sont *toujours* disposés à accepter les mêmes règles du jeu.

FIN

---

### Le débat sur le développement économique

## Les revendications corporatistes reflètent assez fidèlement les maux de la société

De notre correspondant

Moscou. — Comme l'avaient promis les autorités, le projet de onzième plan quinquennal et les grandes orientations pour le développement économique 1981-1990, qui doivent être formellement adoptés par le vingt-sixième congrès du P.C., ont été rendus publics dès le début de décembre pour permettre une « large discussion par le peuple tout entier ». La même procédure avait été utilisée en 1977 pour la nouvelle Constitution.

Le débat a pris des formes variées dans les entreprises, les quartiers, les villages et dans la presse. Manifestation « supérieure » de la démocratie ? Les échos rendus publics incitent au scepticisme. Le projet de plan trace les lignes principales du développement avec quelques objectifs chiffrés. Mais sa cohérence économique n'étant pas explicitée, il ne saurait donc être critiqué. D'ailleurs, les citoyens qui interviennent dans la discussion ne remettent jamais en cause l'orientation globale du projet. Leur propos n'est pas de corriger le texte, mais de le compléter, de l'améliorer. Chacun veut illustrer le bien-fondé des propositions venues d'en haut par mille et un petits faits de la vie quotidienne, tout en apportant sa pierre à leur réalisation. Cependant, les interventions ou les lettres ne font pas seulement l'apologie du projet. Elles reflètent aussi assez fidèlement les maux dont souffre la société depuis des décennies et proposent des solutions partielles qui ne brillent pas par leur originalité.

Un autre trait frappant de ce débat est son caractère corporatif. Les représentants de tous les groupes sociaux, de toutes les professions s'expriment pour défendre leur petit terrain. Un agronome veut qu'on insiste dans le plan sur le besoin en grosses moissonneuses-batteuses ; le président du comité de la *radio et de* la *télévision* de Moldavie propose d'augmenter la production de téléviseurs couleur ; un tractoriste se préoccupe des pièces détachées pour les machines agricoles ; un fondeur ukrainien souhaite des mesures « propres à restaurer le haut prestige de la profession de métallo » ; le président d'une association de sociologues veut augmenter le rôle des enquêtes sociologiques dans la planification ; le directeur d'un magasin plaide pour la mécanisation du commerce et l'amélioration de l'image de marque des vendeurs...

On chercherait en vain dans cette masse de propositions l'amorce d'un grand débat sur *les problèmes fondamentaux de* l'économie.

Une réunion dans un village de la région de Saratov, rapportée par les « Izvestia », rend assez bien l'atmosphère générale. Le président d'un kolkhoze, « l'Aube du communisme », fait le bilan du dernier quinquennat pour les exploitations individuelles. Celles-ci ont livré à l'Etat 640 tonnes de lait, 33 tonnes de viande, 7,2 tonnes de laine et 32 000 œufs. Une voix dans la salle : « C'est pas mal, mais on pourrait faire encore mieux. » Le président est d'accord. Il cite le nom des kolkhoziens dont les vaches ont battu des records, avant que l'assemblée adopte une motion proposant d'ajouter au projet des grandes options économiques 1981-1990 la phrase suivante : « Assurer à toute la population l'achat sur place de tous les produits agricoles. » Sans oublier une mention spéciale pour le miel, dont les effets bénéfiques sur la santé sont bien connus...

Comme le débat sur la Constitution il y a quatre ans, comme les centaines de milliers de lettres que les lecteurs envoient chaque année aux journaux, la discussion sur le plan sert de baromètre pour les *autorités, qui prennent ainsi* connaissance de l'humeur des citoyens et de « soupape de sûreté » pour ces derniers. S'étant ainsi exprimés, ils ont l'impression qu'on écoute leurs doléances et que leurs problèmes sont pris en considération. C'est leur seule possibilité d'influer modestement sur des décisions prises en dehors d'eux. Manifestation d'une opinion atomisée, ce type de débats renvoie chacun à ses propres problèmes en le privant de tout moyen d'expression collective organisée.

D. V.

---

## CORRESPONDANCE

### Il y a soixante ans, l'U.R.S.S. annexait la Géorgie

*Il y a soixante ans, le 21 février 1921, l'armée rouge investissait Tbilissi, capitale de la République démocratique de Géorgie, qui avait proclamé son indépendance le 26 mai 1918, indépendance que l'U.R.S.S. avait pourtant reconnue en 1920* de facto et de jure. *L'invasion de la Géorgie eut lieu sans déclaration de guerre, mettant en œuvre pour la première fois un scénario d'annexion devenu classique depuis lors.*

*A ce propos, le prince Othar Amilakvari, fils du héros de Bir-Hakeim nous écrit :*

L'intensité de son sentiment national et l'originalité de sa culture ont fait qu'il a été, relativement, souvent question, ces derniers temps, de la Géorgie du Caucase.

Le cinéma et les ensembles folkloriques ont aussi beaucoup appris au public occidental. On a pu se rendre compte à l'oreille que le géorgien ne ressemble pas au russe ; il s'écrit avec son propre alphabet, se chante à trois voix ou plus, tout autrement que le russe, peut-être comme le grec antique. Bref, la Géorgie existe, et ce n'est pas précisément par un libre exercice de *sa volonté qu'elle fait partie de* l'U.R.S.S. Il serait donc paradoxal que l'intérêt pour les choses géorgiennes profite à cette « Union indissoluble de peuples libres » que chante l'hymne soviétique. (...)

Il y a soixante ans, l'armée rouge envahissait la Géorgie. Invasion n'est pas un terme polémique en l'occurrence : c'est celui qu'emploie l'historien, par exemple, le professeur Lang, de l'université de Londres, dans son livre *A modern History of Georgia* (Londres, 1962, p. 232).

Il y relate sans la moindre passion comment la conquête de la Géorgie — dont la Russie soviétique avait formellement reconnu l'indépendance — a été préparée aussitôt que l'effondrement de l'armée Wrangel en Crimée permit à l'armée rouge de l'envisager ; comment celle-ci, pour plus de facilité, s'est entendue avec les kémaliste ; comment la diplomatie soviétique a couvert l'opération, son représentant à Tbilissi, parfaitement au courant, y restant pour continuer à la démentir alors qu'elle était engagée ; comment l'armée rouge fit son entrée dans Tbilissi, qui fut *« livrée au meurtre, au pillage et au viol »* (p. 235) ; comment le « comité révolutionnaire » attendit prudemment la fin des opérations de nettoyage avant de s'aventurer dans la ville pour y proclamer la République soviétique, acte dont le président du parti communiste géorgien devait écrire lui-même, quelques mois plus tard, qu'il n'avait non seulement aucune base populaire, *mais pas même* de soutien dans le parti (p. 240) ; mieux encore : comment, pour remercier la Turquie de sa coopération militaire, la Russie soviétique lui accordait par le traité de Moscou, signé quelques semaines plus tard, *« de vastes étendues de territoire appartenant historiquement à la Géorgie »*.

---

### Pologne

## L'Union soviétique accorde à Varsovie un moratoire pour le paiement de sa dette

Le conseil des ministres polonais a examiné, vendredi 20 février, un certain nombre de mesures économiques et décidé de créer, à côté des commissions sur l'économie et les syndicats (confiées à MM. Jagielski et Rakowski), une troisième commission, dirigée aussi par un vice-premier ministre, M. Malinowski, qui s'occupera des produits alimentaires. Cet organisme sera consultatif et s'occupera de la gestion de la production agricole et de l'industrie alimentaire.

L'arrestation d'une jeune étudiante tchécoslovaque de vingt et un ans, Mlle Cvrckova, jeudi 19 février à Lodz, a relancé la tension en milieu étudiant ; on peut craindre qu'elle ne débouche sur de nouvelles grèves au début de la semaine prochaine. Mlle Cvrckova, qui séjournait en Pologne depuis plusieurs mois, se trouvait en situation irrégulière. Liée semble-t-il à un des animateurs du nouveau mouvement étudiant, elle était présente à l'université de Lodz durant toute la durée de la grève et a été arrêtée dès le lendemain de la signature de l'accord avec le ministère de l'éducation nationale. Cette affaire suscite un grand embarras des autorités gouvernemenales, dans la mesure où, selon les organes de police, la Tchécoslovaquie aurait déposé une demande d'extradition. Il semble difficile dans ces conditions de libérer purement et simplement Mlle Cvrckova, et difficile aussi de l'expulser en raison du danger de relance de la crise étudiante que cela comporterait.

L'agence PAP a annoncé vendredi que l'U.R.S.S. avait accordé à la Pologne un moratoire de ses dettes. Elle a accepté de reporter à 1985 l'échéance des dettes contractées par Varsovie en 1976 et 1980. Cet ajournement porte notamment sur le prêt en devises fortes de 1,1 milliard de dollars accordé à Varsovie par Moscou en octobre. D'autre part, l'U.R.S.S. a accepté une réduction des livraisons polonaises prévues (charbon, cuivre, acide sulfurique et autres matières premières).

En vertu d'un nouvel accord de coopération signé le 19 février à Moscou, le montant total des échanges entre l'U.R.S.S. et la Pologne devrait atteindre, en 1981, 6,25 millions de dollars. L'Union soviétique, premier partenaire économique de la Pologne, absorbe le tiers des échanges extérieurs de Varsovie, avec un montant total de 25 millions de dollars dans les deux sens de 1976 à 1980.

Les principaux créditeurs occidentaux de la Pologne doivent se réunir la semaine prochaine à Paris pour examiner l'état d'avancement de la restructuration de la dette extérieure polonaise, qui se monte, vis-à-vis de l'Occident, à plus de 24 milliards de dollars.

---

### Yougoslavie

## Un historien croate est condamné à trois ans de prison pour « propagande hostile »

De notre correspondant

Belgrade. — Le tribunal départemental de Zagreb a condamné, vendredi 20 février, l'historien et ancien général Franjo Tudjman à trois ans de détention et cinq ans de *« privation de parole en public »*. M. Tudjman était poursuivi pour *« propagande hostile » à la Yougoslavie faite sous la* forme de déclarations à des journalistes étrangers entre 1977 et 1980 (notamment à des quotidiens suédois et ouest-allemand ainsi qu'à Radio-France internationale).

La peine qui lui a été infligée est la peine minimale prévue par l'article 133 du *Code pénal* pour ce genre de délits, qui prévoit des peines de trois à quinze ans de détention).

Dans ses attendus, la cour a reconnu à l'accusé des circonstances atténuantes, notamment le fait qu'il avait pris part à la guerre de 1941 à 1945 et qu'il a *reçu de prestigieuses décorations* en tant que résistant.

M. Tudjman a comparu devant le tribunal en prévenu libre. Or, le délit de *« propagande hostile »* considéré comme particulièrement grave par le régime a presque toujours entraîné l'incarcération immédiate de celui qui en était accusé. M. Tudjman n'a été non *plus arrêté à l'issue de l'audience*. La loi prévoit, il est vrai, que celui qui est condamné à moins de cinq ans de détention peut être laissé en liberté en attendant le jugement en appel. De tels cas sont rares surtout lorsqu'il s'agit de quelqu'un qui a déjà été condamné auparavant (en 1972) pour délit *de « propagande hostile »*. En tout cas, dès à présent, M. Tudjman court le risque de se voir incarcérer s'il enfreignait l'interdiction de prendre la parole en public.

Un avocat grec, mandaté par Amnesty International, a pu assister au procès de l'historien croate.

PAUL YANKOVITCH.

---

# PROCHE-ORIENT

### LE CONFLIT IRANO-IRAKIEN

## Téhéran maintient son refus de négocier avant le retrait total des forces de Bagdag

A la suite de l'audience qu'il a accordée, vendredi 20 février, à M. Olof Palme, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, le président Bani Sadr a déclaré, selon Radio-Téhéran, qu'une *« négociation n'aurait aucun sens tant que les forces irakiennes occuperaient la plus petite parcelle du territoire iranien »*. Un collaborateur de l'ancien premier ministre suédois a *néanmoins déclaré que celui-ci* devait rencontrer de nouveau, ce samedi, le président iranien.

De son côté, M. Waldheim, qui séjourne en Autriche à titre privé, a affirmé que l'Iran et l'Irak avaient donné leur accord de principe au départ de soixante-douze navires étrangers bloqués dans le Chatt-el-Arab depuis le début du conflit.

Selon la télévision iranienne, plusieurs personnes ont été blessées mercredi à Bandar-Abbas, port iranien situé sur le détroit d'Ormuz, lors de bagarres entre *« groupuscules liés à l'Est et à l'Ouest »*. Au même moment, le lycée Kharazmi de Téhéran a été fermé à la suite d'incidents entre groupes politiques rivaux qui ont fait onze blessés, a rapporté samedi le journal *Mizan*.

Jeudi, le quotidien *Azadegan* (proche des religieux radicaux) s'en était violemment pris aux « libéraux » (terme désignant les conservateurs) qui se seraient *« regroupés »* autour du président Bani Sadr, demandant qu'ils soient « repoussés avec détermination » (nos dernières éditions du 21 février). L'ayatollah Moussavi Ardebeli, procureur général de l'Iran, a déclaré pour sa part, au cours de la prière du vendredi, que l'Iran irait à la « catastrophe » si les divergences entre factions politiques n'étaient pas aplanies. Il a notamment reproché à certains journaux, qu'il n'a pas nommés, de *« dresser les gens les uns contre les autres »*. — *(A.F.P., A.P.)*

---

**Le Monde**

*publiera dans son prochain numéro*

- SCIENCES : Le C.N.R.S., archipel de la recherche, le début d'une enquête de Xavier Weeger.
- IDÉES : Catholique et juif ?
- ASIE : Les chrétiens du Japon attendent le pape, par Philippe Pons.
- « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE » : Le F.M.I. et le tiers-monde.

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### Un ultra-conservateur est nommé à la défense des droits de l'homme

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan ne conçoit pas la défense des droits de l'homme de la même manière que son prédécesseur. On en a eu une confirmation éclatante, vendredi 20 janvier, avec la nomination de M. Ernest W. Lefever, un conservateur notoire, au poste d'assistant du secrétaire d'Etat pour les droits de l'homme et les affaires humanitaires.

Quoique pressentie, cette décision scandalise les milieux libéraux et embarrasse des responsables républicains. Le général Haig lui-même, dit-on, ne s'y serait résigné qu'à contre-cœur. Mais la Maison Blanche voulait offrir une compensation aux extrémistes, écartés du département d'Etat alors qu'ils avaient joué un rôle actif pendant la campagne présidentielle.

Agé de soixante et un ans, M. Lefever dirige un centre d'études politiques et éthiques à l'université Georgetown de Washington. C'était l'un des censeurs les plus sévères de M. Carter, même s'il se présentait le 13 février, dans une interview au *New York Times* comme « un modéré » et un « *grand avocat des droits de l'homme* ». En fait, ses préoccupations sont très différentes de celles de l'ancien président, pour ne pas dire diamétralement opposées.

« *En termes de droits politiques, de liberté morale et de vitalité culturelle, il y a une profonde différence entre les régimes autoritaires et les régimes totalitaires,* écrivait en 1978 M. Lefever dans Policy Review. *Les premiers, au moins, permettent une certaine diversité (politique, culturelle, économique et religieuse), ils n'empêchent pas toute opposition de s'exprimer et sont capables d'évoluer vers la démocratie, comme en Grèce, en Espagne et au Portugal.* »

Contrairement à ce qu'on pourrait en conclure, le nouveau responsable du département d'Etat ne propose pas un simple changement de cible. Il ne dit pas que son pays doit se désintéresser des régimes autoritaires pro-occidentaux pour concentrer ses efforts sur la violation des droits de l'homme dans les régimes communistes. M. Lefever est un partisan résolu de la non-intervention, à l'Est comme à l'Ouest. « *Notre politique à l'égard de l'U.R.S.S.,* écrivait-il en 1978, *devrait être déterminée par nos intérêts économiques et notre sécurité. Elle n'a pas à être influencée, encore moins déterminée, par l'extension des violations des droits de l'homme en Union soviétique.* »

Washington n'a pas, selon M. Lefever, à s'immiscer dans les affaires intérieures de pays amis « *par une prédication publique d'une utilité limitée* ». Il vaut mieux utiliser les voies discrètes de la diplomatie. Et encore... « *Il ne devrait être nécessaire à aucun Etat ami de passer un examen des droits de l'homme pour que nous établissions des relations commerciales normales avec lui, pour que nous lui vendions des armes, pour que nous lui fournissions une assistance économique ou militaire* », déclarait en juillet 1979 le futur collaborateur du général Haig devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants.

On ne comprend pas très bien dans ces conditions pourquoi M. Lefever recevra un salaire. Son patron, le général Haig, a d'ailleurs annoncé que Washington ne s'occuperait désormais des droits de l'homme qu'à travers le terrorisme qui en est l' « *ultime abus* ». Or, il existe au département d'Etat un « bureau de lutte contre le terrorisme » que dirige un ambassadeur dûment mandaté. Tout se passe comme si l'on n'avait pas osé demander au Congrès la suppression du poste d'assistant aux droits de l'homme créé par M. Carter. Selon l'hebdomadaire de gauche *The Nation*, le nouveau titulaire aurait pu avoir été choisi par « *un comité comprenant le président Chon de Corée du Sud, le premier ministre Botha d'Afrique du Sud et le président Pinochet du Chili* ».

M. Lefever risque de rencontrer une forte opposition à la commission des affaires étrangères du Sénat. Outre ses idées, certains lui reprocheront des liens avec la société suisse Nestlé, qui avait financé son centre d'études et dont il prit la défense dans un récent article du *Wall Street Journal* à propos des utilisations controversées de lait pour nourrissons dans le tiers-monde. R. S.

## Nicaragua

### LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME EST ARRÊTÉ

Managua (*A.F.P.*). — M. José Esteban Gonzalez, président de la commission permanente des droits de l'homme (C.P.D.H.) du Nicaragua, a été arrêté, le vendredi 20 février, a annoncé, à Managua, le ministre de la justice, M. Ernesto Castillo. On estime, dans les milieux judiciaires, à Managua, que M. Gonzalez, qui est aussi un dirigeant du parti social-chrétien (opposition), pourrait être jugé en vertu d'un décret sanctionnant les personnes qui « *portent atteinte aux intérêts populaires* ». M. Gonzalez avait été qualifié de « *calomniateur* » et d' « *apatride* » par la presse nicaraguayenne après avoir publié des chiffres considérés comme exagérés sur le nombre d'anciens somozistes détenus au Nicaragua. Au cours d'un récent voyage en Europe il avait remis au pape un document affirmant que des disparitions de personnes avaient lieu au Nicaragua, et que ces prisonniers y subissaient des tortures. Ces informations ont été démenties par le gouvernement, qui a réaffirmé son strict respect des droits de l'homme.

D'autre part, le gouvernement a annoncé vendredi la dissolution des tribunaux spéciaux chargés de juger les anciens collaborateurs et membres de l'armée somoziste.

En quatorze mois d'activité, les neuf tribunaux spéciaux ont condamné 4 331 accusés à des peines de prison, et ont ordonné la libération de 979 personnes pour insuffisance de preuves. Ils ont également prononcé 563 remises de peine et 219 acquittements. Les prisonniers qui n'avaient pas été jugés par les tribunaux spéciaux à leur date de dissolution le seront désormais par des juges civils. Enfin, le ministère public spécial qui formulait les accusations a également été supprimé.

### LES COMBATS REPRENNENT A LA FRONTIÈRE DU PÉROU ET DE L'ÉQUATEUR

Quito (*A.F.P., Reuter*). — Les combats ont repris le vendredi 20 février à la frontière entre l'Equateur et le Pérou, mettant fin à la trêve acceptée par les deux pays, le 2 février, après cinq jours d'affrontements dans la cordillère du Condor. Le ministre équatorien de l'intérieur, M. Carlos Feraud, a accusé l'armée péruvienne d'avoir lâché une centaine de parachutistes sur le poste frontalier de Machinaza. Lima a reconnu la perte d'un hélicoptère, dont le co-pilote a été tué et le pilote blessé.

Selon M. Feraud, quatre hélicoptères péruviens ont attaqué le poste de Machinaza et de Mayaycu mais ne seraient pas parvenus à déloger les troupes équatoriennes. Il a qualifié la situation de « sérieuse » et a reconnu l'échec de la trêve supervisée par des observateurs militaires des Etats-Unis, de l'Argentine, du Brésil et du Chili. Ces quatre pays sont garants du protocole de Rio qui avait fixé, en 1942, le tracé de la frontière entre l'Equateur et le Pérou. Quito avait dénoncé cet accord en 1960. Les représentants des pays garants se sont réunis vendredi à Brasilia pour étudier les nouveaux développements de la crise.

A la suite des combats qui avaient opposé l'Equateur et le Pérou du 26 janvier au 2 février, l'armée péruvienne avait conquis trois positions équatoriennes. De source militaire à Lima, on indique que l'opération de vendredi vise à nettoyer le territoire péruvien des derniers soldats équatoriens.

## LA NOUVELLE DIPLOMATIE AMÉRICAINE

(*Suite de la première page.*)

Washington continue, d'autre part, de braquer le projecteur sur le Salvador. Selon le général Haig, secrétaire d'Etat, « *la situation a évolué de telle manière qu'elle doit être un sujet de nouvelle inquiétude pour les Etats-Unis* », a-t-il dit. Au Congrès, tout le monde, ou presque, en convient. L'opposition démocrate a fait savoir à M. Reagan qu'elle appuierait une augmentation de l'aide économique et militaire à ce petit pays d'Amérique centrale, théâtre d'affrontements sanglants.

Le climat qui règne à Washington est illustré par des remarques très significatives d'un influent sénateur républicain, M. Charles Percy, président de la commission des affaires étrangères. Ce parlementaire ne se fait aucune illusion sur la junte salvadorienne, qui « *est aussi impopulaire que le gouvernement de Saigon* » au temps de la guerre du Vietnam. Mais, selon M. Percy, les Etats-Unis doivent la soutenir, sinon le « cancer » (communiste) s'étendra à d'autres pays de la région.

Le département d'Etat vient de remettre aux ambassades des pays alliés un véritable réquisitoire contre l'Union soviétique et plusieurs gouvernements accusés de soutenir les mouvements d'extrême gauche au Salvador. Ces textes contiennent une chronologie détaillée des activités de la guérilla depuis le 16 décembre 1979, avec les noms des personnes rencontrées par divers émissaires à Moscou, La Havane, Hanoï, Managua...

Le gouvernement américain dénonce « *une action coordonnée de divers pays communistes et radicaux pour imposer une solution militaire à une petite nation du tiers-monde* », selon un schéma « *déjà vu en Angola et en Ethiopie* ». Même si des pays non communistes y participent, il ne fait aucun doute pour le département d'Etat que « *la direction politique, l'organisation et l'armement de l'insurrection salvadorienne sont coordonnés et lourdement influencés par Cuba, avec l'appui actif de l'Union soviétique, de l'Allemagne de l'Est, du Vietnam et d'autres Etats communistes* ». On assisterait ainsi à « *une transformation progressive de l'insurrection salvadorienne en un cas classique d'agression armée indirecte de la puissance communiste à travers Cuba* ».

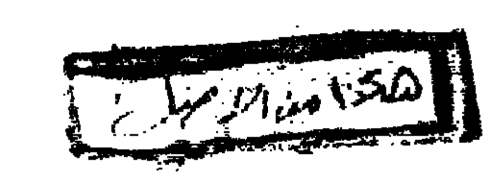
Attendu à Washington le 23 février, M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, sera amené, pense-t-on, à partager publiquement l'inquiétude des Américains à propos du Salvador. On pèsera chacun de ses mots, le Salvador étant considéré ici comme un test de l'attitude future des alliés.

ROBERT SOLÉ.







# ASIE

*S'adressant aux ouvriers philippins les plus opprimés*

## Jean-Paul II condamne la lutte des classes incapable de « créer la justice » et fondée sur « le mépris de l'homme »

**Jean-Paul II devait visiter samedi 21 février un camp de réfugiés vietnamiens, cambodgiens et laotiens, rencontrer des lépreux, lancer un message radiodiffusé aux peuples d'Asie et enfin s'entretenir avec des chrétiens non catholiques.**

**Dimanche, après une halte à Baguio où il devait célébrer la messe, Jean-Paul II devait quitter les Philippines pour l'île de Guam. Cette étape ne manque pas d'intriguer. Elle allonge nettement la route vers le Japon sans présenter par elle-même, semble-t-il, un intérêt très particulier.**

**On a avancé l'hypothèse suivante : ce crochet aurait pour avantage d'éviter au pape d'avoir à adresser un message au gouvernement de Taiwan dont l'avion aurait survolé le territoire s'il avait emprunté la voie la plus directe. Faut-il y voir un geste à l'attention de la Chine populaire ?**

De notre envoyé spécial

Manille. — Pendant son voyage — qui s'achève — aux Philippines, Jean-Paul II a mis toute son habileté à éviter les écueils qui l'attendaient à droite et à gauche. Mais le régime du président Marcos a réussi par son assiduité souriante à tirer un profit maximum du prestige pontifical. Les mesures de sécurité étaient tellement draconiennes que l'opposition n'a guère pu faire entendre sa voix. Mais par son insistance, le pouvoir a parfois obtenu un résultat opposé à celui recherché. C'est ainsi qu'à Cebu, lors de la rencontre avec les jeunes, les forces de police casquées et armées étaient si nombreuses et si zélées dans leurs contrôles et leurs fouilles, que seulement deux mille des sept mille jeunes gens ont pu entrer dans les jardins du cardinal Rosalès. Le pape, qui observait la scène avec un mécontentement évident, a quitté le balcon de l'archevêché après un quart d'heure en se bornant à cette sèche déclaration : « *Ce soir, j'ai beaucoup regardé, j'ai beaucoup entendu et... j'ai beaucoup compris.* »

Le discours du pape dans la ville sucrière de Bacolod a marqué l'étape sociale du voyage. Les travailleurs des plantations à sucre sont parmi les plus opprimés du pays (*le Monde* du 20 février). 58 % d'entre eux ne touchent pas le salaire minimum établi en 1972, 80 % ne bénéficient pas des avantages de la Sécurité sociale et 89 % ne profitent d'aucun des avantages prévus dans le « Sugar Act » de 1952.

Jean-Paul II a déclaré : « *L'injustice règne quand des nations accumulent des richesses et vivent dans l'abondance, alors que d'autres ne peuvent offrir à la majorité du peuple les biens de première nécessité. L'injustice règne quand, dans la même société, des groupes conservent la plupart des richesses et du pouvoir, alors que de larges couches de la population ne peuvent fournir, à leurs familles, des conditions de vie décente, même au prix de longues heures de pénible travail en usine. Consciente de telles situations, l'Eglise n'hésitera pas à soutenir la cause des pauvres et à devenir la voix de ceux qui ne sont pas entendus quand ils parlent, non pour réclamer la charité mais pour demander la justice.* »

Puis le pape a rappelé l'enseignement de l'encyclique *Populorum Progressio* sur la subordination du droit de propriété et de commerce au droit de tous et fait allusion à l'encyclique *Rerum Novarum* sur le droit des travailleurs « *à s'organiser en associations libres pour défendre leurs intérêts* ». Or, les grèves sont interdites aux Philippines. Ici, le pape n'a pas pu s'empêcher de penser à la situation dans son pays natal. « *De telles associations,* a-t-il poursuivi, *doivent être protégées par des lois appropriées qui, plutôt que de restreindre leurs activités, doivent garantir la libre poursuite du bien-être social de tous leurs membres et des travailleurs en général. En travaillant ensemble à ces objectifs, l'espoir d'un avenir meilleur sera entretenu et on trouvera les moyens de partager les fruits du progrès. Les organisations gouvernementales ne deviendront pas un instrument d'oppression. Les associations libres de travailleurs basant leurs actions sur la dignité de l'homme inspireront confiance comme partenaires.* »

Le pape a condamné implicitement toute solution de type marxiste. « *La violence,* dit-il, *ne peut jamais être un moyen de résoudre les conflits sociaux, et la lutte des classes, qui oppose un groupe à un autre, ne peut créer la justice puisque ses prémices sont la destruction et le mépris de l'homme.* »

Les prises de position du pape, aux Philippines, s'inscrivent dans la politique qu'il a adoptée dans chacun de ses voyages. Il cherche à consolider l'Eglise locale, l'affermissant sur le plan doctrinal et moral pour la rendre forte et autonome face à l'Etat.

ALAIN WOODROW.

### M. GREMETZ : des positions conservatrices et rétrogrades.

*L'Humanité* du 21 février reproduit le texte d'une déclaration de M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., en réaction contre le comportement du pape aux Philippines. Après avoir rappelé le « *remarquable* » discours de Jean-Paul II à l'ONU, l'auteur croit pouvoir affirmer que « *nombre de catholiques en France et dans le monde sont déçus et inquiets devant certaines positions conservatrices et rétrogrades* ».

« *Comment ne pas comprendre,* ajoute-t-il, *les réactions indignées de nombre de catholiques de voir décerner par le pape un brevet de légalité au gouvernement du dictateur Marcos, qui maintient sa domination par la dictature, la terreur, la répression ! Une dictature qui piétine, chaque jour, les droits élémentaires des hommes, leur dignité, leur liberté. Il est profondément choquant qu'il n'ait rien trouvé d'autre à dire à ces milliers de pauvres, surexploités, misérables, subissant cette violence des puissants, des nantis, de ces dictateurs, que de se garder « des tentatives des idéologies des valeurs matérielles ou des idéaux temporels.* »

### GUAM, ILE COLONISÉE DEPUIS QUATRE SIÈCLES

Première terre de l'Extrême-Orient touchée par Magellan pendant son tour du monde en 1521, base de départ des bombardiers géants américains B-52 qui semèrent la mort en Indochine pendant des années, Guam est depuis quatre-vingt-trois ans possession des Etats-Unis. Avec ses cent mille habitants, catholiques à 90 %, c'est, sur 549 kilomètres carrés, l'île la plus importante de la Micronésie, et qui a vocation de trait d'union entre l'Asie et l'Amérique. Déjà, en 1668, les Espagnols en avaient fait une escale obligée pour les galions qui reliaient le Mexique aux Philippines.

De trois cent trente-trois ans de présence espagnole, les habitants de Guam ont hérité d'un vernis hispanique, mais surtout du catholicisme, importé par des missionnaires — jésuites — à la main ferme. Arrivés en 1668 avec, à leur tête, Diego Luis de Sanvitores, et sous la protection d'une garnison, ils convertirent en un an treize mille Chamorros, habitants de l'île. L'année suivante, ces mêmes Chamorros se soulevaient contre la présence étrangère. Après vingt-cinq ans de guerre, leur nombre était passé de quarante mille à cinq mille.

Assoupie pendant plus de deux cents ans sous le drapeau de Sa Majesté Très Catholique, Guam se réveilla en 1898, lors de la guerre hispano-américaine, et passa sous la bannière étoilée. Avant-poste américain, l'île fut occupée en décembre 1941 par les Japonais, puis reprise en 1944. Elle est devenue l'une des importantes bases stratégiques des Etats-Unis ; les forces armées possèdent actuellement le tiers du territoire.

Base militaire, escale, Guam n'a guère connu de développement économique sérieux depuis la guerre. Elle exporte très peu et doit importer de quoi se nourrir : 1 % de la population travaille dans l'agriculture et la pêche, contre 81 % dans l'administration et les services. L'industrie est encore à l'état embryonnaire. Les habitants, bien que vivant sur un territoire appartenant aux Etats-Unis, n'ont pas le droit de vote lors de l'élection présidentielle. Ils disposent toutefois d'une certaine autonomie interne, mais sous l'œil vigilant d'une administration désireuse de protéger ses intérêts stratégiques.

Pourtant, la situation commence à évoluer à Guam, comme dans les îles voisines des territoires sous tutelle américaine qiu se préparent à l'indépendance. Le nouveau gouverneur, M. Paul Calvo, républicain, souhaite développer le territoire et profiter d'une législation qui permet l'entrée aux Etats-Unis sans droits de douane des produits fabriqués à Guam pour attirer des investisseurs asiatiques (japonais, philippins, firmes de Hongkong) désireux de pénétrer le marché américain. D'autre part, Guam pourrait aussi devenir un centre régional pour les sociétés américaines voulant traiter des affaires en Extrême-Orient.

Possession américaine, mais de plus en plus incluse dans la sphère d'influence économique du Japon, l'île ne semble guère avoir de chance pour le moment de voler de ses propres ailes. Mais en a-t-elle encore le désir, après plus de quatre siècles de colonisation et de déculturation ?

PATRICE DE BEER.

## Afghanistan

*EN VISITE A MOSCOU*

### M. Babrak Karmal rejette le plan de règlement politique proposé par M. Giscard d'Estaing

**Le règlement politique de la crise afghane a été au centre des entretiens qui ont eu lieu, jeudi 19 et vendredi 20 février, au Quai d'Orsay entre le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Bruno de Leusse, et son homologue indien, M. Ram Sathe. M. de Leusse a expliqué à son interlocuteur le récent plan de M. Giscard d'Estaing, auquel il a proposé à l'Inde de s'associer. New-Delhi n'a toujours pas pris position sur l'initiative française. Celle-ci vient d'être repoussée par l'un des dirigeants de la résistance islamique afghane, M. Gulbuddin Ekmatyar, chef du Hezbi Islami, qui l'a qualifiée de « dépourvue de sens », ainsi que par M. Babrak Karmal, en visite à Moscou.**

De notre correspondant

Moscou. — Au cours d'une conférence de presse, M. Babrak Karmal a indirectement rejeté, vendredi 20 février, la proposition de M. Giscard d'Estaing de réunir une conférence internationale sur l'Afghanistan sans le gouvernement de Kaboul. Le président afghan se trouve à Moscou pour assister au 26e congrès du P.C. soviétique.

« *Le monde de la démocratie bourgeoise peut se permettre d'introduire n'importe quelle initiative, mais tout dépend de ce qui est proposé,* a-t-il dit en réponse à une question. *M. Giscard est un homme réaliste dont les aspirations et les intentions sont sans doute bonnes. J'espère qu'il ne veut pas accroître nos difficultés. Nous avons déjà déclaré et nous déclarons de nouveau que nous sommes opposés à toute tentative d'internationaliser le problème afghan, contraire aux intérêts du peuple afghan.* »

Formellement, la proposition française ne s'adresse pas au gouvernement de Kaboul, qui ne devrait pas participer à la conférence envisagée par M. Giscard d'Estaing. Aussi, les déclarations de M. Babrak Karmal ne peuvent-elles préjuger de la réponse soviétique que M. Brejnev a fait remettre le 3 février au chef de l'Etat français.

Cependant, elles semblent indiquer que la position de Moscou n'a pas changé et que l'U.R.S.S. s'en tient toujours à la proposition de pourparlers bilatéraux entre l'Afghanistan et le Pakistan, d'une part, l'Afghanistan et l'Iran, d'autre part. On en saura sans doute plus sur l'attitude soviétique après le discours que M. Brejnev prononcera lundi devant les cinq mille délégués au congrès du P.C. M. Karmal a, en tout cas, exprimé la certitude que « *tôt ou tard, les milieux qui, en Iran et au Pakistan, jouent le rôle d'instruments de l'impérialisme, quitteront la scène et que l'esprit d'amitié entre les peuples frères d'Afghanistan, du Pakistan et d'Iran dominera dans nos rapports* ».

Pour le reste, le président afghan a répété que les troupes soviétiques quitteraient son pays dès que l'ingérence dans ses affaires intérieures aura cessé et que les garanties voulues auront été données à Kaboul. Dans sa justification de l'intervention soviétique en Afghanistan, M. Karmal a ajouté un nouvel élément : évoquant un plan de partage de l'Afghanistan entre Washington, Pékin et Islamabad, il a déclaré que l'U.R.S.S. avait accepté en décembre 1979 d'accorder une « *aide fraternelle* » au gouvernement de Kaboul pour conjurer une menace de guerre régionale. — D. V

Le Monde

# politique

## LES SUITES DE L'AFFAIRE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

## M. Marchais accuse ses adversaires de considérer ses électeurs comme « bornés, incultes, racistes, alcooliques, brutaux »

**M. Georges Marchais a apporté son soutien, vendredi 20 février, au maire communiste de Montigny-lès-Cormeilles, M. Robert Hue, qui a lancé une campagne anti-drogue dans sa commune. Devant plusieurs milliers de personnes rassemblées sous un chapiteau à Montigny, le candidat du P.C.F. à l'élection présidentielle a félicité M. Hue d'avoir « honoré son mandat et sa qualité d'homme communiste » et de s'être situé, ainsi, dans la lignée des élus communistes qui « sont des élus propres, dévoués, courageux ».**

**A aucun moment le secrétaire général du P.C.F. n'a fait allusion aux éléments nouveaux de l'enquête intervenus le jeudi 19 février.**

**M. Choukri Ben Achour, le fils de Mme Ben Achour, n'a pas répondu à la convocation du juge d'instruction. M. Ben Achour, qui s'était fait passer au moment de son arrestation en flagrant délit de vol, mercredi 18 février, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), pour son frère Moussa, a été inculpé d'« usurpation d'identité ». Il est également soupçonné d'avoir participé à un trafic de stupéfiants découvert en décembre 1980. M. Ben Achour est actuellement recherché.**

M. Georges Marchais a répondu aux détracteurs du P.C.F. qui l'accusent d'avoir favorisé la délation dans l'affaire de Montigny-lès-Cormeilles. « *Délation ? Mais enfin, amis et camarades, vous qui avez des enfants, des adolescents, je vous pose la question : si vous vous aperceviez que votre fils, votre fille a succombé à ce fléau ; si vous le voyiez, de jour en jour, se perdre un peu plus lui-même ; si vous saviez où et auprès de qui il se procurait le poison ; vous ne feriez rien ? Vous resteriez les mains dans les poches, sans rien tenter ? Bien sûr que non. Vous saisiriez la police, la justice. Et s'il ne se passait rien ? Si tout continuait comme avant ; que votre enfant continue à sombrer et le trafiquant à prospérer ? Vous chercheriez de l'aide. Et si vous saviez que le maire de votre commune est un homme intègre, humain, attentif aux problèmes des gens, c'est lui que vous iriez voir.*

*» Voilà ce qui s'est passé. Alors, que devait faire ce maire ? S'en laver les mains ? Dire à la mère qu'il avait en face de lui : « Tout ça est triste, mais ce n'est » pas de mon ressort. Débrouil» lez-vous ! ». Je le dis tranquillement : s'il avait agi ainsi, ce maire aurait sali, et son mandat et sa qualité d'homme communiste. Eh ! bien, notre camarade Robert Hue (maire de Montigny-lès-Cormeilles) a honoré l'un et l'autre. Il a agi comme le font toujours les élus communistes, dont chacun sait qu'ils ne parlent pas à la légère, qu'ils ne sont jamais mêlés aux compromissions et aux scandales, qu'ils sont des élus propres, dévoués, courageux.* »

M. Marchais affirme que les problèmes de la drogue et de l'immigration, « *que l'on a voulu relier artificiellement* », n'ont « *évidemment rien à voir* » entre eux. « *Ce n'est pas parce que la femme qui a demandé l'aide du maire de Montigny est de nationalité algérienne que Robert Hue est intervenu : c'est parce qu'il s'agissait d'une mère en détresse. Et celui qui a été mis en cause ne l'a pas été parce qu'il est de nationalité marocaine, mais en liaison avec le drame.* »

Le secrétaire général du P.C.F., considère comme « *fraternelle et responsable* » la position de son parti vis-à-vis des immigrés. «*Ces derniers, a-t-il dit, comprennent, avec raison, que si, par malheur, certains d'entre eux se laissent entraîner dans la voie de l'anti-communisme, ce serait un pas dans la voie de la division de la classe ouvrière, de l'isolement des travailleurs immigrés* ».

M. Marchais relève, ensuite, les critiques qui sont adressées au P.C.F., depuis plusieurs semaines, par ses adversaires. « *Nous luttons pour que les travailleurs s'inscrivent eux aussi sur les listes électorales ? Ce serait, à les entendre, parce que nous voulons les voix des plus « ignorants ». Nous posons les problèmes de l'immigration ? Ce serait pour utiliser et favoriser le racisme. Nous chercherions à flatter les « plus bas instincts ». Nous menons la lutte contre la drogue ? Ce serait parce que nous ne voulons pas combattre l'alcoolisme apprécié et répandu dans notre clientèle (...). Bornés, incultes, racistes, alcooliques, brutaux, voilà, d'après nos détracteurs qui vont de la droite au parti socialiste, comment seraient les ouvriers et les ouvrières* ».

La lutte anti-drogue engagée par le maire de Montigny-lès-Cormeilles « *a servi de prétexte, dit-il, à un extraordinaire et écœurant tapage orchestré par tous les grands moyens d'information au service du pouvoir giscardien, des patrons et des affairistes. Cette violente attaque est jugée sévèrement par tous les hommes et toutes les femmes de ce pays qui ont tout simplement le souci de l'honnêteté et de la propreté* ».

Après avoir affirmé, d'autre part, que « *Chirac se prend pour Reagan* » et qu'il « *ne lui manque plus qu'un chapeau de cow-boy* », M. Marchais ajoute :

« *Et c'est cet ultra du patronat qui se trouve* « des points communs » *avec le parti socialiste et qui envisage le plus tranquillement du monde de gouverner avec lui, pourvu que François Mitterrand renonce à gouverner avec des ministres communistes ! Nous sommes bien forcés de constater que, loin de relever de la « politique-fiction » (1) un tel espoir de la droite réactionnaire trouve bien des aliments dans l'attitude actuelle du parti socialiste.* »

(1) Le mardi 17 février à TF 1, lors de l'émission « le Grand Débat », M. Jacques Chirac a déclaré :

« *Si d'aventure, les socialistes tiraient la conclusion du comportement des communistes, et disaient clairement qu'entre eux c'est terminé, alors, il est certain qu'il faudrait, d'une façon ou d'une autre et, notamment, pour maîtriser les difficultés que connaît aujourd'hui notre pays, discuter avec eux et les associer à l'effort général de redressement. Et si nous avons des divergences sur le plan économique, qui ne sont pas minimes, en particulier notre hostilité à toute nationalisation, il y a aussi un certain nombre d'éléments pour lesquels nous pourrions parfaitement trouver des points communs. Mais, je vous le répète, c'est de la politique-fiction...* »

## En attendant Georges

Premier slogan sous le chapiteau : « *Les personnes âgées : de vraies retraites pour le changement.* »

En attendant Georges Marchais, ils sont là, cinq, six, emmitouflés, à papoter, en manteau et en casquette. La sono leur casse les oreilles : *l'Espoir au présent, « la seule façon de connaître la politique de Georges Marchais ». « Dans cette histoire de drogue*, dit le premier militant, soixante-dix-neuf ans, inscrit au parti depuis 1930, *il y a du pour et du contre. C'est évident qu'il y a eu du trafic.* » Lui, il a été résistant. « *La délation c'est tout ce qu'il y a de plus honteux, mais — le parti c'est comme une famille — il y a des moments où on est obligé de s'en servir.* » L'autre, adhérent depuis 1948, reconnaît qu'« *on est tout de même un peu dans le flou* ». « *Les responsables ce sont les gros bonnets. Mais, vous verrez, Robert Hue, le maire, n'a pas lâché toutes ses billes...* »

Le chapiteau se remplit. Jeunes « embadgés » : « *Non à la drogue, mille fois non* », ou coiffés de bonnet phrygien, sébile en main. Membres du service d'ordre, gros, sympas, décidés. Vieux couples qui guignent à petits pas les rares chaises dépliées inoccupées. Les haut-parleurs conseillent à tue-tête : « *Relevez le défi des milliardaires. Versez généreusement à la souscription !* » A peine si on entend remuer les souvenirs. « *Le parti, j'ai toujours été d'accord avec, mais ce coup-ci je ne voterai pas Mitterrand au second tour, même si c'est la consigne.* » A treize ans, il travaillait. « *Mon patron ne m'a jamais fait de cadeau.* » « *Maintenant, il n'y a plus que des seigneurs, mais le capital n'est pas mort. Ce sont ses derniers soubresauts.* »

Son ami, un peu moins âgé, évoque de vieilles réunions de cellule. « *Quand on disait que le capitalisme serait sur le point de crever, ce serait comme un chien blessé, eh bien ! la drogue c'est le signe de la pourriture du régime* ». Ils se sentent un peu isolés. « *C'est vrai, mais c'est la preuve qu'on a raison. Lénine ou un autre, je ne sais plus, disait :* « Le jour où le » capitalisme vous félicitera » c'est que vous aurez fait une » connerie. » Ils sont vieux. Ils ont le regard tendre. « *Souris,* dit la militante, *on est en train de te prendre à la télé.* »

La foule s'ébroue. Décibels et applaudissements. On sent que Georges Marchais arrive. Mme Ben Achour, communiste, qui a démasqué les « trafiquants » de drogue, fait une entrée discrète mais remarquée. Une musique très « planante » transporte le candidat à la présidence de la République vers la tribune. M. Robert Hue aussi, qui le serre de près.

« *Si nous connaissons Robert Hue ?,* disent à deux voix un couple de Montigny. *Vous pensez ! Il vient même chez nous en Sologne* ». On monte sur les chaises pour voir. On s'écrase. « *Non, ce chapeau n'est pas à moi* ». Puis, fier, le mari lance : « *Nous ne portons pas de chapeau, nous* ».

Georges parle. « *Notez,* dit la petite dame en toque de laine : « *Ecœurant tapage anticommuniste, il a dit.* » « *Notez* : « *La clé du changement : un parti communiste plus fort.* » Et aussi il a rajouté : « *A ceux qui recourent contre les communistes à l'injure de la délation, je réponds que nous ne sommes pas impressionnés.* »

A la sortie, ils sont trois de Taverny, embarrassés de n'avoir pas vendu leurs numéros d'*Avant-Garde*. En jeans et en santiags. « *C'est sûr que la dénonciation je l'ai en travers* », dit le premier, un lycéen. L'autre, un chômeur, pense qu'il ne faut « *ni boire, ni fumer, ni se droguer, ni rien.* » « *La bagnole, c'est tout de même plus dangereux que le haschish.* » « *Ouais, mais avec la drogue t'as pas de ceinture de sécurité.* » « *Ta ceinture, c'est ta conscience. Achetez* Avant-Garde. »

CHRISTIAN COLOMBANI.

ÇA VA LES PETITS ENFANTS ?
NOOONNN !
ALORS VOTEZ POUR MOI !
OUiiiiiiiiii !
MARCHAIS

Dessin de PLANTU.

Le Monde

# société

UN COLLOQUE INTERNATIONAL A PARIS

## Ces pères qui « paternent »

**Il existe de nouveaux pères. Telle est l'idée — avec ses ambiguïtés inévitables — qui s'est affirmée tout au long du colloque international sur « les pères d'aujourd'hui » organisé par le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, à Paris, du 17 au 19 février (1).**

Oui, les *nouveaux* pères (2), si peu nombreux soient-ils, sont arrivés. Ils sont le contre-coup de la formidable poussée des *mouvements féministes apparus* depuis une vingtaine d'années dans les sociétés occidentales. Ils sont, selon le point de vue que l'on adopte, *un écho attendri* ou une réplique sèche à la femme décideuse de la *procréation, par le biais de la* contraception et des lois sur l'avortement, la femme « qui a *dynamité leur pseudo-virilité* », pour reprendre l'expression du professeur Willy Pasini, psychiatre-psychanalyste (Genève).

Le phénomène ne touche actuellement qu'une « *petite fraction de jeunes couples d'un milieu socio-culturel relativement élevé* » Mme Monique Pelletier, ministre *délégué* à la famille et à la condition féminine, a tenu à le souligner. Les pères qui donnent le biberon à leur bébé et changent ses couches avec *plaisir ne sont pas encore* légion. Mais ce comportement pourrait bien prendre de l'ampleur d'autant, comme l'a justement fait remarquer Mme Evelyne Sullerot, sociologue (Paris), que « *l'enfant va devenir rare et donc prendre de plus en plus de valeur pour les parents* ».

Il apparaît que les *nouveaux* pères réagissent à deux ensembles de faits. Le premier — déjà évoqué — correspond au féminisme qui s'est inscrit en France dans des lois comme celle de 1970 supprimant la « *puissance paternelle* » *sur* les enfants au profit d'une « *autorité parentale* ». Le deuxième ensemble se cristallise autour de l'éducation même des *enfants*, qui « *redevient collective par le biais du service public* » (crèche, école *maternelle dès deux ans*), *selon* Mme Sullerot. Face à cette situation, certains pères éprouvent le désir d'occuper le terrain délaissé.

Pendre la *mesure* de cette « nouvelle donne » parentale n'est pas aisé. Aucune enquête ni sondage n'a été réalisé sur ce *sujet*. Les *pédiatres* enregistrent simplement le fait au cours de leurs consultations et les *observateurs* dans les jardins publics. Le docteur Spock, auteur du best-seller *Comment soigner et éduquer son enfant*, *parlait* très peu du père *dans* son édition datée de 1974, a noté M. James Levine, éducateur (New-York). Le célèbre docteur, depuis, a révisé dans le « bon sens » les versets de ce qui est devenu une « *bible des bébés* ». Et comme il est *dit* que les Etats-Unis devancent toujours l'Europe, M. Levine a indiqué que la moitié des cinquante Etats d'Amérique permettent déjà à des pères célibataires d'adopter des enfants.

### Partage

Du coup, non seulement la figure de la mère s'éclipse avec la bénédiction du législateur, mais celle aussi du « père biologique ». Et l'on retrouve le « *père paternant* » à son état pur : père social, père psychologique... L'histoire est presque trop belle, l'incarnation de ce désir de « paternité » aussi On en viendrait à oublier ces pères qui ne sont ni nouveaux ni anciens, mais de toujours et d'aujourd'hui, ces pères fugueurs, démissionnaires, rejetants, a-t-on dit. Ils sont l'envers majoritaire de ces « nounous » masculines. Ils éprouvent un plaisir relatif, sinon nul, à donner à manger à leur enfant et à le bercer dans ses pleurs Ils ne veulent pas laisser affleurer un flot féminin en eux.

Des représentants d'associations *masculines* présents, durant le colloque, ont voulu faire oublier ces mauvais pères. Pères divorcés en mal de leurs enfants, pères tout simplement, ils entendent assumer une co-responsabilité avec les mères. A celles et ceux qui les soupçonnent de vouloir récupérer un pouvoir sur la *femme* au travers de l'enfant, ils répondent : partage et paternité.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Les actes du colloque « Les pères d'aujourd'hui : Evolution des attitudes et des rôles masculins dans les pays de la Communauté européenne » doivent faire l'objet d'une publication. Conseil supérieur de l'information sexuelle : 42, rue Saint-Charles, 75015 Paris.

(2) *Le Monde Dimanche* du 14 septembre 1980 a publié une enquête intitulée : « Malaise chez les nouveaux hommes »

● *Vie associative. M. Rudloff à l'Elysée.* — M. Marcel Rudloff, sénateur du Bas-Rhin (U.C.D.P.), chargé d'une mission parlementaire sur la vie associative, a été reçu, jeudi 19 février, par M. Giscard d'Estaing.

Le président de la République, indique-t-on à l'Elysée, a souhaité que la mission de M. Rudloff porte sur tous les aspects de la vie des associations et des fondations, notamment leur statut, leur financement et leurs rapports avec l'Etat et les collectivités locales.

## *DÉFENSE*

### La maquette du premier missile aéroporté nucléaire français est présentée à M. Galley

Sur la base de Luxeuil (Haute-Saône), qui abrite trente avions Mirage-III-E, capables de larguer une bombe atomique tactique de 15 à 20 kilotonnes, et huit bombardiers stratégiques Mirage-IV, armés d'une bombe nucléaire de 70 kilotonnes, M. Robert Galley, ministre de la défense, s'est fait présenter, vendredi 20 février, une série de nouveaux équipements de l'armée de l'air française, parmi lesquels le missile air-sol à moyenne portée (A.S.M.P.) qui doit entrer en service à la fin de 1985.

Deux types d'armements, en service depuis quelques mois, ont d'abord été présentés à M Galley : la bombe lance-grenades Belouga, qui emporte cent cinquante et une grenades de 66 millimètres, anti-chars ou anti-personnel, et la bombe anti-pistes BAP-100, de 100 millimètres, qui pénètre dans le béton d'une piste pour en fractionner le revêtement et en déstabiliser le soubassement. Ces armes peuvent être embarquées par un avion d'attaque Jaguar et être larguées à basse altitude et à grande vitesse après un vol de 600 kilomètres — sans ravitaillement — de l'appareil.

Le ministre de la défense s'est fait donner, à cette occasion, des précisions sur la nouvelle roquette de l'armée de l'air française, une roquette de 100 millimètres équipée d'une tête de démolition (perforant 3' centimètres de béton) ou d'une tête anti-chars (perçant jusqu'à 60 centimètres de blindage d'acier).

Pour la première fois, enfin, M. Galley a pu observer la maquette grandeur nature du premier missile aéroporté nucléaire français, l'A.S.M.P., qui sera monté sur le bombardier Mirage-IV, la version de pénétration à basse altitude du Mirage-2000 et l'avion Super-Etendard de la marine.

Missile de moins d'une tonne et de plus de 5 mètres de long, l'A.S.M.P sera propulsé par un statoréacteur à kérosène, qui lui imprimera des vitesses égales à trois fois celle du son durant le vol de croisière à différentes altitudes. La centrale à inertie de bord contrôlera le guidage et la précision de l'impact. La tête nucléaire, de l'ordre de 100 à 150 kilotonnes, atteindra des cibles à 100 kilomètres de distance, si l'avion lanceur tire à basse altitude, ou à 300 kilomètres si le tir a lieu en altitude.

L'A.S.M.P. sera destiné à l'attaque de cibles dites du deuxième échelon, en profondeur du champ de bataille : P.C protégés, bases aériennes, dépôts de munitions, nœuds de communications, concentrations en réserve de l'adversaire.

Selon la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le coût du système d'armes A.S.M.P., pour une centaine de missiles, est évalué à 4 milliards de francs (charges nucléaires comprises). Depuis 1977 et jusqu'en 1980, les dépenses déjà engagées en faveur de ce missile s'élèvent à 710 millions de francs (en crédits de paiement).

## *JUSTICE*

AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

### Yves Maupetit et Jeanine Terriel se rejettent la responsabilité d'un des deux assassinats de Sucy-en-Brie

**Trois meurtres horribles. Trois exécutions pratiquement à bout portant par deux « paumés » alcooliques et asociaux, pour de l'argent. Des assassinats lâches et stupides. Tels sont les principaux crimes reprochés à Yves Maupetit et à Jeannine Terriel, jugés depuis le 18 février par la cour d'assises du Val-de-Marne (« le Monde » des 19, 20 et 21 février). De l'argent, Yves Maupetit en avait un peu, fruit de ses cambriolages, mais il en voulait plus pour fuir à l'étranger après son évasion.**

**C'est ainsi qu'il a entrepris cet itinéraire sanglant en compagnie de son amie. Une association qui, par un entraînement réciproque et une émulation tragique, provoquera trois drames abominables.**

Pendant deux jours, le président, M. Pierre Servat, les a examinés en détail, utilisant pour la première fois dans les annales judiciaires un système vidéo installé dans le moderne palais de justice de Créteil. La cour, le public, la presse, ont pu voir sur huit écrans de télévision, disposés dans la salle ou devant les jurés, les photos quelquefois en couleurs des lieux, des victimes, des reconstitutions. Une justice *new-look*, en technicolor, avec gros plans sur les visages mutilés et les corps ensanglantés, pénibles moments qui soulèvent des murmures d'indignation dans l'assistance et font baisser la tête aux accusés devant ce réalisme brutal. Complément nécessaire à une bonne justice ou voyeurisme rétrograde : le débat est ouvert.

Toutes les personnes présentes dans cette cour d'assises *modern style*, où des hôtesses en tailleur vert placent le public comme au théâtre, ont ainsi pu voir le dos grêlé de plombs d'André Boulmier, ce retraité agricole de Treigny (Yonne), tué comme un lapin devant sa porte pour 200 F. Yves Maupetit savait qu'André Boulmier mettait son argent dans une boîte de fer, mais il ne la trouvera pas. A l'audience, il a continué à nier, prétextant qu'il était allé faire des courses au village d'à côté et qu'à son retour André Boulmier était mort, tué par Jeannine Terriel.

Cette dernière, au contraire, l'accuse : « *Je lui ai dit* : « Laisse-le, » tu es allé à la chasse avec lui, » je retravaillerai au bois de Vincennes si tu veux. » *Mais il m'a donné des coups de poing, des coups de crosse* » *Que voulez-vous*, lance-t-elle au président, *mon intelligence n'était pas assez forte pour que je puisse me mettre entre les deux.* »

Même si Jeannine Terriel, pitoyable pocharde, a souvent tendance à en rajouter, la version donnée par Yves Maupetit souffre de nombreuses invraisemblances et ne résiste pas à un examen sérieux. La mère de celui qui fut recherché par toutes les polices de France a beau dire à la barre : « *Il est incapable de faire du mal à quelqu'un, j'en suis certaine* », personne ne semble le croire.

En revanche, le doute subsiste encore en ce qui concerne le meurtre de Michelle Theureau, froidement exécutée d'une décharge de plombs entre les deux yeux à 700 mètres de chez elle, à l'extrémité d'un chemin de terre, à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) Un crime pour rien, par bêtise, presque gratuit La couple l'avait emmenée près du ruisseau du Morbras. Elle avait à peine eu le temps de s'habiller d'un pantalon qu'elle mit à l'envers et d'une parka qu'elle endossa sur ses épaules nues Complètement terrorisée, elle venait d'assister avec ses deux fils au meurtre de son mari. « *Elle a montré beaucoup de courage* », dira d'elle Yves Maupetit. Le coup de feu fut tiré à 70 millimètres. Elle tomba à la renverse avec un grand soupir.

Yves Maupetit affirme à l'audience que son intention était de l'abandonner, nue, afin de gagner du temps pour fuir. Dans la voiture, il l'a d'abord fait se déshabiller, puis se rhabiller parce qu'elle avait froid, avant de la faire sortir. Dans sa précipitation, elle oubliera l'un de ses sabots Maupetit précise qu'il l'a cherché et que, au moment où il allait le lui tendre Jeannine Terriel a tiré, en disant : « *Tiens, voilà ton sabot !* »

La version de son amie est totalement opposée. Jeannine Terriel prétend que, dans le pavillon, elle a demandé à Michelle Theureau de s'échapper pendant qu'Yves Maupetit sciait la crosse et le canon de la carabine. « *Mais elle n'a pas bougé Elle était figée, blanche comme une morte Dans le chemin, il nous a fait descendre. Il roulait tout doucement Il m'a fait signe de reculer et il a tiré. Quand je suis remontée dans la voiture, il m'a dit* : « Pourquoi tu me regardes » comme ça ? » « Parce que tu as de beaux yeux », *je lui ai répondu. Si j'avais su quelque chose, je lui aurais ouvert le ventre.* »

Que croire ? Aucun élément, aucun indice ne permettent sérieusement de retenir une thèse plutôt qu'une autre. La vérité sort-elle de la bouche de Jeannine Terriel, quand elle rapporte : « *Il m'a dit* : « Tu te » rends compte, on ne pouvait tout » de même pas laisser traîner un » témoin ? » Yves Maupetit est-il sincère, quand il indique : « *Elle m'a déclaré* : « Toi tu t'en fous. Tu » aurais préféré qu'elle parle, ce » n'est pas toi qui l'a tuée ? »

« *La vérité est entre vous deux* », a conclu le président. En revanche, il est établi que le lendemain des faits, quand Jeannine Terriel a été emmenée sur les lieux par les policiers, dans une crise de nerfs elle s'est effondrée, en disant : « *Pourquoi il l'a tuée ?* »

Pas un instant Yves Maupetit ne se départira de cette attitude distante, hautaine, ne répondant que contraint et forcé aux questions du président, ne se défendant même pas des accusations portées par sa co-accusée, semblant étranger à ce procès Au contraire, Jeannine Terriel, maladroite, larmoyante, se justifie, explique, cherche à comprendre les questions posées Elle s'emporte, improvise les dialogues passés, et reconnaît qu'elle a tué Yves Theureau, retrouvé assis dans son fauteuil, les jambes sur la table basse la tête écrasée d'une cartouche tirée à 50 centimètres. Il avait juste eu le temps de dire : « *Vous rigolez, c'est une plaisanterie !* »

Entre les accusés, pas une parole, pas un geste : l'indifférence. « *Oui*, dira simplement Jeannine Terriel, *je sais que j'ai commis une chose irréparable.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

## *ÉDUCATION*

● *La FEN reçue par M. Beullac.* — Une délégation de la Fédération de l'éducation nationale a été reçue par M. Christian Beullac ministre de l'éducation. L'entretien a porté essentiellement sur la formation professionnelle des jeunes. Réclamant pour l'enseignement technique public un effort prioritaire de développement, la FEN a demandé, en particulier, que les « séquences éducatives » des élèves et les stages des professeurs en entreprises soient étendus « *sous réserve de leur nécessaire amélioration* », que les cours soient généralisées pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) et leur taux porté à 15 % du SMIC, et que de nouvelles sections et de nouveaux LEP soient créés.

## CORRESPONDANCE

### La scientologie est une « nouvelle discipline religieuse »

*Invoquant le droit de réponse, M. Georges Andreu, ancien président de l'Eglise de scientologie, nous a adressé, à propos d'un article paru dans* le Monde *daté 3-4 mars 1980, faisant état de sa relaxe par la cour d'appel de Paris, la lettre suivante :*

Pour fidèle qu'il soit, le compte rendu de l'arrêt de la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris ayant relaxé M. Andreu, ancien président de l'Eglise de scientologie, appelle les précisions suivantes sur certains motifs de cette décision désormais définitive, la partie civile s'étant désistée de son pourvoi en cassation.

En effet, alors que la scientologie s'affirme comme étant « *une philosophie religieuse appliquée* », ses cours et réunions avaient été qualifiés par le tribunal de « mise en scène » et par l'accusation « d'imposture » Sur cette question majeure du débat, la cour, après avoir « constaté » l'existence d'une communauté « *dont les membres sont unis par un système de croyance et de pratiques relatives à des choses sacrées* », a jugé que « *le fait scientologique semble correspondre à une activité qui s'applique à la définition habituellement donnée à la religion* ».

Dès lors, si la bonne foi de M. Andreu a été reconnue, c'est notamment au bénéfice de sa foi, la cour ayant pu observer sa « ferveur spirituelle » dans la scientologie, « *cette nouvelle discipline religieuse* », selon l'exacte désignation adoptée par la cour dans son arrêt de relaxe.

## *MÉDECINE*

CHEZ LES FUMEURS

### La mise en évidence de l'augmentation des globules blancs permettrait de mieux prévoir l'infarctus du myocarde

**Sera-t-il bientôt possible, à partir d'une simple prise de sang, de chiffrer avec précision chez un fumeur la probabilité d'un accident cardio-vasculaire ? Il est sans doute encore trop tôt pour répondre par l'affirmative. Pourtant, les résultats d'une importante enquête épidémiologique menée par une équipe française, publiés dans le dernier numéro du « New England Journal of Medecine » (1) apportent de nouveaux et intéressants éléments de réponse.**

**Menée pendant huit ans auprès de sept mille deux cents personnes dans la région parisienne, cette enquête permet en effet d'établir une corrélation entre le nombre des globules blancs présents dans le sang et le risque d'un accident cardiaque aigu (infarctus du myocarde ou angine de poitrine). Elle souligne aussi l'importance du rôle joué par les facteurs individuels et les habitudes personnelles du fumeur.**

Diverses études menées depuis de longues années ont permis de définir très précisément de quelles affections l'usage du tabac pouvait être responsable. Ainsi, par exemple, le lien entre cigarette et cancer du poumon n'est plus aujourd'hui à établir. On sait aussi que le fumeur présente, après plusieurs années de pratique, des lésions cardio-vasculaires plus significatives que le non-fumeur.

Sans que l'on puisse chiffrer avec précision la nocivité de son action, tous les spécialistes ont classé le tabac parmi les différents « facteurs de risque » (2) qui majorent la fréquence d'une pathologie cardio-vasculaire et compromettent considérablement les chances de guérison ultérieure. Il y a peu de temps, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) recensait les nombreuses études épidémiologiques qui, depuis plus de vingt ans, établissent que les fumeurs de cigarettes présentent un taux de mortalité par infarctus du myocarde beaucoup plus élevé que celui des non-fumeurs.

D'une manière générale, ces enquêtes concluaient à un accroissement du risque en fonction du nombre de cigarettes consommées En l'absence de tout autre facteur de risque, l'une des plus importantes études américaines menées à ce jour concluait, en 1965, que le taux de mortalité des hommes fumant plus de vingt cigarettes par jour était de deux à trois fois supérieur à celui des non-fumeurs. Pour expliquer la diversité des pathologies secondaires à l'action du tabac, ont est amené à imaginer qu'il agit à plusieurs niveaux et perturbe de accidents aigus dus à une mau- normal du corps humain.

Pour ce qui concerne les conséquences des lésions cardio-vasculaires, on peut schématiquement les classer en deux groupes : les accidents aigus dus à une mauvaise irrigation sanguine du muscle cardiaque (angine de poitrine et infarctus du myocarde) et les multiples pathologies dues à l'accumulation de plaques d'athérome (athérosclérose) le long de la paroi interne des artères, ce qui réduit leur calibre et diminue la quantité de sang apporté aux différents tissus.

Pour expliquer dans le détail l'origine des mécanismes physiopathologiques, plusieurs hypothèses ont été avancées : action favorisante du monoxyde de carbone dans la formation d'athéromes sur les artères coronaires ou de la nicotine sur les possibilités d'agrégation des plaquettes sanguines. La nicotine aurait aussi une action sur le taux sanguin de certaines hormones — les catecholamines — et le monoxyde de carbone diminuerait les possibilités sanguines de transport d'oxygène.

On restait encore dans l'incertitude pour établir une relation proportionnelle entre le risque d'un accident cardio-vasculaire et le nombre de cigarettes consommées quotidiennement. De même, le fait d'inhaler ou non la fumée, la nature du tabac utilisé, la présence ou non d'un filtre constituaient autant de facteurs dont on ne pouvait apprécier expérimentalement l'importance.

### Un meilleur élément de pronostic

C'est l'un des intérêts de l'enquête épidémiologique menée par l'équipe de l'INSERM que d'apporter, sur ce point, d'intéressants éléments de discussion. Cette enquête confirme, d'autre part, une donnée qui n'avait été que fort peu étudiée jusqu'ici : l'augmentation chez les fumeurs du nombre des globules blancs présents dans le sang Ce phénomène avait été mis en évidence par une équipe française, il y a une dizaine d'années, et exploité en 1974 par une équipe américaine. Le groupe de l'INSERM suivait depuis une dizaine d'années sept mille deux cents hommes travaillant dans une grande administration parisienne. Leur âge était initialement compris entre quarante-trois et cinquante-trois ans. L'une des conclusions de cette enquête : en plus des facteurs de risque déjà connus, le taux des globules blancs semble être un élément important pour pronostiquer un accident cardio-vasculaire aigu dans les années qui suivent.

Ainsi, les sujets fumeurs qui ont plus de neuf mille globules blancs par millimètre cube de sang ont un risque quatre fois plus grand de faire un infarctus dans les cinq ans que ceux dont le nombre est inférieur à sept mille, sans qu'il y ait de lien entre cette élévation et le nombre de cigarettes consommées. L'enquête a aussi mis en évidence le rôle important et particulièrement nocif que joue l'inhalation de la fumée de cigarette.

Pour Mme Julia Zalokar, « *le taux de globules blancs pourrait ainsi constituer un élément fort utile dans la détermination du risque cardio-vasculaire encouru par le fumeur* ». Cette élévation pourrait être, selon elle, le reflet de la concentration en substances toxiques qu'entraîne l'inhalation de la fumée de cigarette. « *Le décompte des globules blancs est donc très vraisemblablement plus utile*, explique-t-elle, *pour juger de l'effet nocif du tabac que le nombre de cigarettes quotidiennes* ». Il semble, en outre, que le taux de globules blancs diminue rapidement après l'arrêt de l'usage du tabac.

Ces conclusions devraient permettre de tirer un enseignement supplémentaire des examens de numérations sanguines fréquemment demandées par les médecins et pratiquées presque systématiquement dans les centres hospitaliers. Elles ne doivent cependant pas faire oublier que les accidents cardio-vasculaires ne sont qu'un des chapitres de la pathologie due au tabac qui comprend notamment diverses affections pulmonaires — dont les lésions cancéreuses — pour lesquelles la probabilité d'apparition ne régresse pas après l'arrêt de la cigarette.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le travail est publié par Mme Julia Zalokar et le docteur Jacques Richard Il a été effectué dans le cadre du Groupe de recherche sur l'épidémiologie de l'athérosclérose (GREA), qui associe divers organismes, dont l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (M. Joseph Lellouch) et la direction de l'action sanitaire et sociale de la préfecture de Paris.

(2) Notamment hypertension artérielle, perturbation du taux sanguin des graisses, diabète, obésité.

● *La consommation de tabac.* — Dans une note publiée mercredi 18 février, le ministère de la santé et de la sécurité sociale estime que, depuis 1976, deux millions de Français ont cessé de fumer Le chiffre total des ventes de tabac en France, pour 1980, a baissé de 0,2 % par rapport à 1979 La consommation du tabac, qui, après une période de croissance régulière, avait atteint 2 352 grammes par Français âgé de plus de quinze ans en 1975, a été progressivement ramenée à 2 285 grammes par an.

Le Monde

# culture

## CINÉMA

# Mésaventures de Francis Coppola

*(Suite de la première page.)*

La sortie du film avait d'ailleurs été retardée d'un an, essentiellement parce qu'il ne parvenait pas à maîtriser le montage, « *ce monstre à trois têtes* », selon ses propres termes. On sait, aujourd'hui, qu'il lui reste seulement à rembourser une ultime dette de 5 millions de dollars à United Artists et que, étant propriétaire du négatif, il aurait vendu le droit de passage du film à la télévision américaine pour une somme fort élevée.

Le voilà à peine tiré d'affaire avec *Apocalypse now* que de nouvelles difficultés l'assaillent, peut-être encore plus dangereuses. Car elles résultent non pas d'un seul film, mais d'une situation complexe qui remonte à environ un an, lorsqu'il a accepté de tourner pour M.G.M. une œuvre de commande, *One from the heart*, « love story » en forme de comédie musicale se déroulant à Las Vegas. Il pensait que ce « petit film » lui permettrait, en fait, d'alimenter parallèlement des projets plus personnels.

Francis Coppola a en effet acquis depuis peu les anciens Hollywood general studios, construits en 1919 au cœur d'Hollywood, comprenant notamment neuf plateaux de tournage. Il les a modernisés et rebaptisés Zoetrope studios, il commençait à rassembler autour de lui techniciens et artistes sous contrats de longue durée, comme au bon vieux temps d'Hollywood. Ainsi, a-t-il constitué en particulier une troupe de jeunes comédiens, dont Nastasia Kinski et Frederic Forrest — merveilleux acteur que l'on a vu dans *Apocalypse now* et dans *the Rose*, comme protagoniste du Bette Midler. A l'inverse, il a aussi engagé à demeure des vétérans, comme le metteur en scène anglais Michael Powell, âgé de soixante-quinze ans, ainsi que Gene Kelly pour diriger le département comédie musicale et assurer la chorégraphie de *One from the heart*.

En fondant ce studio, il rêve de produire des films dont il soit propriétaire — comme *Apocalypse now*, — d'utiliser les procédés vidéos les plus sophistiqués permettant de planifier les films image par image avant même d'en avoir commencé le tournage. Décidant de mettre son rêve en pratique avec *One from the heart*, il en rachète les droits à M.G.M. et le finance de façon analogue à celle d'*Apocalypse now*, obtenant de la Chase Manhattan Bank un prêt de 8 millions de dollars, complété par des avances de distributeurs étrangers s'élevant à 7 millions de dollars. Il répète alors pendant cinq mois, avec Frederic Forrest et Nastasia Kinski dans les principaux rôles, employant ses fameuses techniques électroniques qui doivent lui permettre de faire un film « *sans une seule coupure, fluide, comme une aquarelle* ».

Pour qu'on puisse juger du résultat de ces techniques qu'il estime « révolutionnaires », encore faudrait-il qu'il termine le film. Or, début février, des investisseurs étrangers ayant déclaré forfait au dernier moment, il s'est trouvé devant un « trou » de 8 millions de dollars. Cette différence, entre le budget initial de 15 millions et l'actuel de 23 millions, étant essentiellement due au fait que, délaissant le décor naturel, il a fait reconstruire à Zoetrope, par son décorateur attitré Dean Tavoularis, un Las Vegas grandeur nature pour quelque 5 millions de dollars.

### Le drame de « Hammett »

Dans ces circonstances mouvementées où il a dû, notamment se défaire d'un certain nombre d'employés, Coppola a jugé bon, afin de se concilier les médias, d'organiser, le 4 février dernier, une conférence de presse réunissant près de deux cents journalistes sur le plateau de sa comédie musicale. Il leur a ouvert son cœur, et, soulignant le fait que les techniques cinématographiques n'ont guère progressé depuis cinquante ans, il a longuement exposé ses espoirs dans les merveilles du cinéma électronique, « *auprès duquel la révolution industrielle n'était que l'enfance de l'art* ». Puis, écartant impatiemment toute question directe relative à ses difficultés financières, Coppola, coiffé d'un haut panama blanc tranchant sur une chemise rose, et entouré de sa femme et de ses trois enfants, a dégusté, en compagnie des journalistes, des fraises enrobées de chocolat.

Mais le lendemain de cette opération de séduction, il n'a pu assurer la paie hebdomadaire de ses employés, qui s'élevait à 600 000 dollars. Cependant, lors d'une scène digne, selon les témoins, d'un film de Frank Capra, les cinq cents employés du studio ont voté à l'unanimité de continuer à travailler pour rien, jusqu'à ce que la situation se redresse, tandis que les syndicats, moins généreux, ne lui accordaient que quelques jours de délai. Paramount, pour qui il a réalisé *le Parrain*, il y a une dizaine d'années, est alors venu *in extremis* à son secours en lui offrant 1 million de dollars sous forme de prêt et d'investir dans un de ses projets intitulé *Interface*, dont le tournage devrait démarrer bientôt. Ainsi, le salaire des employés syndiqués travaillant sur la comédie musicale a-t-il pu être à nouveau assuré, mais pour combien de temps ? Parallèlement, d'autres licenciements ont affecté le personnel permanent de Zoetrope, tandis que ceux qui restent ont accepté une réduction de salaire de 50 %.

Ce qui rend pessimiste dans toute cette histoire, c'est qu'en réalité les ennuis de Coppola ont commencé à l'automne dernier, avec l'échec du premier projet entrepris par Zoetrope studios, *Hammett*. Le script retrace un épisode fictif de la vie du célèbre détective auteur de romans policiers, Dashiel Hammett, interprété par Frederic Forrest, dans le San-Francisco des années 20, reconstitué en studio. Mais, *ni* les trois écrivains engagés successivement, qui ont produit jusqu'à une vingtaine de variantes du scénario, *ni le cinéaste allemand Wim Wenders*, ne sont parvenus à satisfaire les exigences à la fois impérieuses et vagues de Coppola. Pour le moment, il a renoncé à terminer le film et on dit maintenant qu'il *envisagerait de réaliser une version* entièrement nouvelle, car on murmure qu'il n'y aurait guère plus de vingt minutes de pellicule utilisables.

Quoi qu'il en soit, il doit continuer à payer des taux d'intérêts élevés sur une bonne partie du budget (soit 4 millions de dollars sur un budget total de 9 millions). Quand on pense que ce projet absorbe, en fait, son temps et son argent depuis pratiquement cinq ans, on comprend *mieux que les banquiers et les* investisseurs étrangers, qui, au départ, lui avaient fait confiance pour *Hammett*, se dérobent aujourd'hui. On comprend également le scepticisme généralisé des milieux de l'industrie hollywoodienne, traumatisés par le récent échec de Michael Cimino, dont le dernier film, *Havens's gate*, produit par United Artists, après avoir atteint la somme affolante de 36 millions de dollars, a dû être retiré de l'affiche au bout de quelques jours et dont la sortie n'a pas encore été reprogrammée.

Il est certain, cependant, que Coppola se battra jusqu'au bout non seulement pour ses films, mais pour son studio (acheté 7 millions de dollars), puisqu'il a déjà refusé une première proposition de rachat de 18 millions de dollars de la part de Tandem Productions, important groupe télévisé.

LISE BLOCH-MORHANGE.

■ Le Studio 43 (« salle du cinéma français ») continue sa programmation de « *chefs-d'œuvre et nanars* », cycle commencé au mois de janvier dans trois salles et organisé autour des acteurs (« le Monde » daté 11-12 janvier). L'hommage à Jean Gabin s'interrompra le 22 février, le temps d'une présentation de Joseph Mankiewicz par Yves Boisset. Le 25 février commencera une série de films avec Michel Simon (jusqu'au 2 mars). Puis ce sera le tour de Michèle Morgan et de Viviane Romance (du 4 au 9 mars).

★ Studio 43, 43, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris.

### « Changement de saisons » de Richard Lang

Un peu bavarde, un peu statique, cette comédie américaine tourne en dérision la liberté sexuelle telle que l'entendent les petits bourgeois américains. Un professeur d'université (Anthony Hopkins) trompe sa femme (Shirley McLaine) avec une de ses élèves (Bo Derek). Crise de la quarantaine dépassée : l'homme s'arroge le droit de consommer les minettes, mais ne supporte pas que son épouse blessée — à laquelle il n'a jamais rien eu à reprocher — s'offre par hasard une aventure avec un jeune ouvrier (Michael Brandon). Ils s'en vont pourtant tous ensemble en vacances dans un chalet de montagne.

« Changement de saisons » est un film féministe parce que Shirley McLaine, jouant à la fois — elle est merveilleuse — de sa fantaisie et de sa sensibilité, arrache les masques de la « morale » phallocrate, de l'hypocrisie masculine et refuse d'être un objet. Bo Derek, sans sa coiffure aux cheveux tressés *de « Elle », a toujours du charme*, mais elle ne tient pas le coup en face de cette actrice dont chaque geste, chaque sourire, chaque expression fugitive, donne comme naturellement toutes les nuances psychologiques d'une femme au bord de la maturité découvrant, soudain, qu'elle peut être libre. — J. S.

* Voir les films nouveaux.

### « Le Roi des cons » de Claude Confortes

Après Lauzier, voilà Wolinski (« Charlie-Hebdo », « l'Humanité ») mis à contribution (il avait écrit une pièce portant le même titre) pour une comédie inspirée de ses dessins et de ses personnages. A part une courte scène entre Jean-Marc Thibault et Maurice Baquet, échangeant des propos de « français moyens » bornés en lichant du vin blanc, on ne les reconnaît pas. La satire acerbe s'est envolée, la caricature s'est perdue dans une représentation réaliste de gags mornes, mis bout à bout, au petit bonheur la chance.

Francis Perrin — on s'en est déjà aperçu ces temps-ci avec les six épisodes du « Mythomane » à la télévision — est un acteur trop limité dans ses moyens comiques pour tenir la vedette. Héros omniprésent du « Roi des cons », il joue en se servant de ses partenaires comme de « faire-valoir ». C'est vite lassant. Avec son sourire en coin, ses allures ondulantes, son esprit *naturel de dérision*. Bernadette Lafont, elle, serait une vraie « bonne femme » de Wolinski si on lui avait donné un rôle plus important. — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

### « Le Chinois » de Robert Clouse

Présenté comme un nouveau Bruce Lee, Jackie Chan (vingt-trois ans, star asiatique), joue les redresseurs de torts dans ce film américain vaguement rétro (Chicago et l'Amérique des années 30). Il oppose aux méthodes expéditives de gangsters à ne pas prendre au sérieux, sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Le scénario est du genre débile mais les bagarres sont filmées comme des ballets. Jackie Chan gagne à tous les coups. Ses adversaires sont des brutes moches, des caricatures. Lui est très sympathique, a de l'humour au point de faire un clin d'œil au public, une sorte d'élégance et de grâce aérienne. On l'imagine assez *bien dans une* comédie musicale où il serait le Fred Astaire du Kung-Fu. — J. S.

* Voir les films nouveaux.

## MUSIQUE

### AU GRAND THÉATRE DE NANCY

# Ravel et Bartok côte à côte

*Voilà bientôt quinze ans depuis que Jean-Claude Riber est venu redonner un souffle nouveau à la vie lyrique nancéienne, qu'on prête au directeur du Grand Théâtre (actuellement Jean-Albert Cartier), une faculté bien particulière : celle de faire se retourner les compositeurs dans leur tombe. Du moins est-ce là ce qui se dit dans le cercle des amateurs d'opéra avant chaque nouvelle production, fût-elle beaucoup moins aventureuse que les précédentes. Mais force est de constater après coup que les augustes restes n'ont pas bougé et que le directeur, n'ayant pas été visité la nuit par un spectre, est toujours à la place qu'il occupait la veille de la première.*

*Insensibles à ces phénomènes d'hallucination collective et quoique leur résidence soit à deux pas du théâtre, les poissons municipaux de l'Aquarium tropical (l'un des plus complets de France et inattendu dans une région qu'on soupçonne d'être froide), continuent à tourner silencieusement dans l'eau de leurs bassins ; forts de soixante mille visiteurs par an, ils rivalisent presque avec Douaumont et « battent » la maison natale de Jeanne d'Arc, pour citer les lieux les plus fréquentés de la Lorraine.*

*Il n'existe aucun rapport nécessaire, dira-t-on, entre l'aquarium du Musée de zoologie et les mises en scène de Lavelli, entre les mérous, les poissons-clowns, les murènes tachetées et* l'Heure espagnole *de Ravel, ou* le Château de Barbe-Bleue *de Bartok. Qui sait ? Le silence n'est-il pas le complément idéal de la musique ?*

*Toujours est-il que le scandale annoncé ne s'est pas produit, la volonté des auteurs a été respectée, de façon inattendue peut-être — car a-t-on jamais vu des horloges habillées de blanc comme des fantômes et qui se déplacent impunément sur scène, ou des portes qui s'ouvrent toutes seules ? — mais assez conforme à l'esprit des deux ouvrages dont l'un est une fable qui joue à prendre les clichés au pied de la lettre et, pour commencer, le « tempérament » supposé des belles Espagnoles, et l'autre un conte dont les personnages, Barbe-Bleue (l'homme) et Judith (la femme) sont des symboles, expression d'un conflit irréductible, plus que des êtres de chair et de sang. Outre que ces deux opéras en un acte ont été composés à quatre ans d'intervalle, en 1907 et en 1911, il existe entre Bartok et Ravel des rapports de langage ou de technique qui donnent à la soirée un équilibre plus satisfaisant que la juxtaposition d'*Erwartung *et du* Château de Barbe-Bleue *tentée la saison dernière à la salle Favart.*

*Il y a peu à dire sur la production de* l'Heure espagnole *: elle vient de la Scala de Milan où elle accompagnait* l'Enfant et les sortilèges *(le Monde du 15 janvier 1976) et on a pu voir, dans les revues spécialisées, ces théories d'horloges drapées de blanc, docilement alignées du sol au plafond, dont les évolutions silencieuses et empreintes d'une sorte de tendresse pour les pantins qui s'agitent au milieu d'elles, forment un contrepoint sensible à la sécheresse ironique du livret de Franc-Nohain ou à l'écriture incisive de Ravel. On peut seulement se demander si une telle abondance de tissus sur la scène ne nuit pas à la couleur vocale des chanteurs, mais cela n'excuse pas une diction défectueuse dans l'ensemble, car le mot à mot, avec ses vers de mirliton, est ici beaucoup plus savoureux que l'action, qui pourrait être celle d'une pièce de boulevard. Cela n'ôte rien aux qualités vocales et musicales d'Alexandra Papadjiakou (Conception), Léonard Pezzino (Gonsalve), René Massis (le muletier), Alvaro Malta (Don Inigo Gomez) ou Bernard Dickerson (Torquemada).*

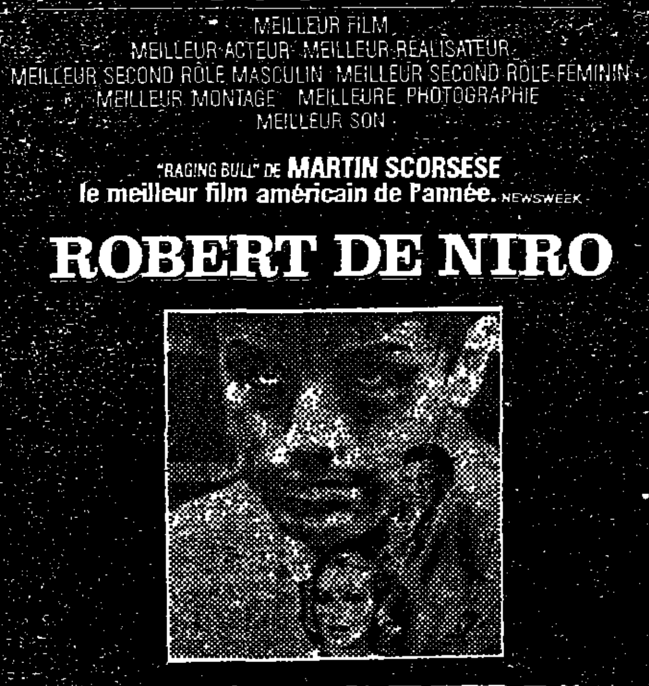
*Le problème de l'intelligibilité du livret se posait d'une autre manière avec* le Château de Barbe-Bleue, *présenté ici, le fait n'est pas courant, en hongrois. Gagne-t-on, en respectant l'exactitude de la prosodie musicale recherchée par le compositeur, ce qu'on perd dans la compréhension des dialogues qui forment, beaucoup plus que l'ouverture symbolique des sept portes, le véritable nœud dramatique de l'œuvre ? Ce n'est pas certain et il faut reconnaître à Lavelli le mérite d'avoir explicité au maximum, par le changement progressif de l'attitude des deux protagonistes, l'évolution du drame : au début Barbe-Bleue est brutal, dominateur, Judith aimante et soumise, puis les rôles vont s'inverser à partir de la scène du baiser, unique instant d'échange et de compréhension. Le décor de Max Bignens est également suggestif sans réalisme inutile. Ce n'est peut-être pas là une production inoubliable mais on aimerait, même chez Lavelli, en voir plus souvent de semblables. Seul l'épisode du prologue parlé, confié à une femme supposée nue sous un voile, reste peu convaincant.*

*Ferenc Begany (Barbe-Bleue) possède une voix de baryton puissante et chaleureuse, tandis que Nadine Denize retrouve avec Judith un emploi qui convient mieux à son type de voix et d'émission. L'orchestre, enfin, sous la direction de son chef Jérôme Kaltenbach, a fait preuve d'un bout à l'autre de la soirée d'une attention soutenue, tant et si bien que l'exécution pourrait sembler parfois plus précautionneuse qu'habitée dramatiquement ; mais il est si facile de jouer avec le flou ou les effets de force, qu'il faut apprécier le souci d'éviter l'un et l'autre.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 22 et 24 février.






## CHARTES CULTURELLES

### UN NOUVEAU CONTRAT AVEC L'ALSACE

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a signé, vendredi 20 février, à Strasbourg, la deuxième charte culturelle conclue entre l'Etat et l'Alsace. L'Alsace est une des quatre régions liées à l'Etat par une charte culturelle (1) (les autres chartes concernant des villes ou des départements) et la première à renouveler l'opération.

La précédente charte, signée en juin 1976, par M. Michel Guy, était marquée, souligne le ministère, « *par le souci de protéger le patrimoine existant et de mettre en place les cadres favorisant l'épanouissement de la culture régionale* ». Conclue pour trois ans, la nouvelle charte « *confirme ces priorités d'une part et entreprend un certain nombre d'actions nouvelles d'autre part* ».

Parmi celles-ci, on note la construction d'un centre régional pour la jeunesse à Strasbourg, la création d'un atelier régional de restauration et d'un laboratoire mis à la disposition des compositeurs de musique, la création d'un bureau des manuscrits, la mise en place dans chacun des deux départements d'une équipe d'aide et de contrôle pédagogique. L'Etat contribuera pour 7 millions de francs au renforcement du réseau culturel, et pour 5 millions au soutien des activités de création et de diffusion. Au total, outre les dotations habituelles aux grandes institutions (Opéra du Rhin, Théâtre national de Strasbourg, monuments historiques, etc.), les subventions de l'Etat atteindront près de 23 millions de francs dans le seul cadre de la charte.

(1) Les trois autres régions sont la Bretagne, la Franche-Comté et la Picardie (*le Monde* daté 15-16 février).

## EXPOSITION

# Archéologie chinoise au Printemps

Les magasins du Printemps viennent d'obtenir du gouvernement chinois le prêt de sept statues : cinq guerriers et deux chevaux *faisant partie d'un fabuleux trésor archéologique découvert il y a six* ans dans la province de Shaanxi. Le choix d'un grand magasin pour cette exposition a été souhaité par l'organisation chinoise, Chinese Art Treasures, responsable de la diffusion à l'étranger des trésors archéologiques chinois.

Après Paris, ces pièces superbes iront à Londres, au Selfridges, puis à Bruxelles, en Hollande et, vraisemblablement, en Espagne et en Allemagne. Leur présentation est liée à une vente d'objets anciens : vases, laques, paravents, fauteuils, etc. et de copies contrôlées par les services archéologiques chinois.

*Les spectaculaires guerriers en terre cuite grandeur nature de la Chine des Qin — courte dynastie (220-210 av. J.-C.) juste avant les Tang — qui circulent déjà de par le monde avec un légitime succès proviennent du plus grand gisement archéologique découvert de notre temps.*

*Ces magnifiques sculptures dont quelques exemplaires sont exposés à Paris ont été découvertes en mai 1974 autour du tombeau, surmonté d'un monticule pyramidal, de l'empereur Qin Shi Huang Di près de Lintong dans la province du Shaanxi. Leur ensemble constitue une trouvaille dont la masse (7 000 guerriers rangés dans des couloirs orientés autour du mausolée central) surprend autant que sa haute qualité.*

*Les travaux de mise au jour d'une telle richesse sont prévus pour des années par la Chine populaire. Ils ont déjà permis le dégagement et la restauration de cinq cents exemplaires. Des pièces analogues aux guerriers et chevaux présentés à Paris ont déjà figuré à la retentissante exposition du Metropolitan Museum de New-York et entrent dans l'importante présentation « Kunstshätze aus China 5000 avant J.-C.-900 après J.-C. » qui parcourt en ce moment l'Europe après un séjour à Zurich d'octobre à janvier dernier avec des arrêts prévus à Berlin, Hildesheim et Cologne cette année.*

*La vaste ensemble funéraire de Lintong, auquel auraient travaillé du vivant de l'empereur sept cent mille ouvriers, fait rêver. C'est l'échelle de la muraille de Chine, alors en fin de construction. C'est aussi la tradition princière d'entraîner dans l'Au-delà les biens les plus précieux. Ici toute une armée : hommes, officiers, archers, cavaliers, chevaux, etc.*

*La monumentalité du ces est surtout frappante par le déploiement dans l'espace qu'il faut imaginer autour de cette tombe et, en présence des œuvres, par la dignité calme et souriante du volume, du reste associé à la précision du détail (costumes, harnachements) d'une surprenante expression individuelle (pour des pièces malgré tout répétitives) et surtout à la beauté du modèle.*

*On pense aux Mayas qui ont aussi su humaniser, grâce aux représentations de l'art, les rites cruels qui ensevelissaient des vivants.*

P.-M. GRAND.

★ Magasins du Printemps-Haussmann (4e étage). Jusqu'au 28 mars.

## NOTES

### Rock

#### U 2 au Palace

On a remarqué U 2 il y a peu de temps en première partie des Talking Heads à Paris : inconnus du public, les musiciens avaient pourtant réussi à gagner ses faveurs et c'est là une marque de talent tant il est difficile en France d'« ouvrir » pour un groupe vedette. Né en Irlande, U 2 — Bono (chant), Adam Clayton (basse), The Edge (guitare), Larry (batterie) — a enregistré un premier album, dont *la très belle pochette* (le portrait d'un enfant) illustre de façon curieuse la densité de la musique. U 2 appartient à cette catégorie de groupes qui échappent aux étiquettes et dont la création fonctionne comme une succession d'émotions posées bout à bout.

Il existe une poésie à la fois sombre et sereine dans les compositions, un romantisme électrique qui s'échappe des mélodies stylées et qui répond à l'agressivité des interventions. Les guitares dessinent des arabesques audacieuses, évoluent dans des sonorités *incisives et pointues*, tandis que les voix nuancées suivent, avec une espèce de fatalité dans le ton, les climats profonds et mouvants de ce rock qui rappelle, parfois, celui de Television, avec ses espaces éclatés et ses échos de cristal clinquants.

ALAIN WAIS.

★ Au Palace, le samedi 21 février, à 19 heures. Discographie chez Phonogram.

# SPECTACLES

# théâtres

## NOUVEAUX SPECTACLES

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE : Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), dim., 17 h.
PETITION - HUIS CLOS : Mathurins (265-90-00), sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30.
LES ENNEMIS : Chelles, Centre culturel (431-20-36), sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.
EDOUARD II : Théâtre de Gennevilliers (793-26-30), sam., 20 h. ; dim. 17 h.
LE DEUIL SIED A ELECTRE : Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), sam., 20 h. 30.
PARCOURS : Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.
WOYZECK : Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), sam., 21 h.

### *Les salles subventionnées et municipales*

Opéra (742-57-50) : le Bal masqué (sam., 19 h. 30) ; Concert de musique de chambre (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : les Plaisirs de l'île enchantée (sam., 20 h. ; dim., 14 h. et 20 h.).
Chaillot (727-81-15) : le Fleuve rouge (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). Salle Gémier : le Jeune Homme (sam., 20 h. 30).
Odéon (325-70-32) : Caligula (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Détruire l'image (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit T. E. P (797-96-06) : Compagnie Hubert Jappelle (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-12-33), cinéma, Guy Fihman : cinéglyphes (sam. et dim., 19 h.); débat : Le projet artistique face à l'ordinateur (sam., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Petit Déjeuner chez Desdémone (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Isabel et Angel Parra et Patricio Castillo (sam., 18 h. 30) ; le Bonheur des dames (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre musical de Paris (261-19-83) : Louise; Orchestre Colonne (Bach, Brahms, Franck) (dim., 18 h.).

### *Les autres salles*

Aire Libre (322-70-78) : la Bande dessinée (sam., 20 h. 45) ; Falligan's Visions (sam., 21 h. 45).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Athénée (742-67-27) : Cher menteur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h 30).
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74) : Hernani (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel suédois (271-82-20) : Mademoiselle Julie (sam. et dim., 20 h. 30).
Centre Mandapa (589-01-60) : l'Aube lunaire (sam., 20 h. 45).
Chez Georges (326-79-15) : la Voiture (sam., 20 h.).
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre : le Personnage combattant (sam., 20 h. 30, dernière). — Galerie : les Tables tournantes (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : les Fiancées de K ou l'Eternel Masculin (sam., 21 h.).
Comedie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-27-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Comédie italienne (321-22-22) : les Malheurs de Pantalon (sam., 21 h.; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Comédie de Paris (281-00-11) : les Fol's (sam., 20 h. 30).
Daunou (261-69-14) : Et ta sœur ! (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : Deburau (sam., 21 h ; dim., 15 h. 30).
Espace Marais (271-10-19) : Woody Folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Essaïon (278-46-42), I : la Vie en douce (sam., 21 h.) ; II : la Faille (sam., 20 h. 30) ; Est-ce que les fous jouent-ils (sam., 21 h. 30).
Fondation Deutsch de La Meurthe (236-54-39) : Morte à Yonville (sam., 18 h. 30) ; Brandon, Fourbon et Cie (sam., 21 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Sol (sam., 20 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Dimitri clown (sam., 20 h.) ; Elle voit des nains partout (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 15).
Grand Hall Montorgueil (331-55-31) : Diaboliquement vôtre (sam., 20 h.) ; les Clowns du Prato (sam., 21 h. 30 ; dim., 17 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
Le Lierre (589-59-84) : Œdipe roi (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre Rouge : Jacques a dit (sam., 18 h. 30) ; Jeux et Patras (sam., 20 h. 30); Pardon M. Prévert (sam., 22 h. 15). — Théâtre Noir : Compartiment non fumeurs (sam., 18 h. 30) ; Molly Bloom (sam., 20 h. 30) ; l'Inconciliabule (sam., 22 h. 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Siegfried (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.) ; F. Chopin (sam., 18 h.).
Marigny (256-04-41), Salle Gabriel (255-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Moderne (874-10-75) : le Rêveur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90), I : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h.) ; l'Evangile selon saint Marc (dim., 17 h. 30). — II : la Guerre des petites étoiles (sam., 22 h.).
Nouveautés (770-72-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim 15 h et 18 h 30).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : le Butin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30)
Potinière (261-44-16) : Elephant Man (sam., 20 h. 30, dernière).
La Roquette (805-78-51) : Charcuterie fine (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30)
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio Fortune : Roule pas ta caisse, tu perds tes planches (sam., 20 h. 30).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : l'Ecume des jours (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre-Atelier (277-31-85) : l'Evangile selon Barabas (sam., 20 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Y'en a marre (sam., 20 h. 30) ; Camisoles Blues (sam., 21 h. 45).
Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Sous le dernier pin (sam., 20 h. 30); Peau d'âme (sam., 22 h.)
Théâtre de la Mer (589-70-22) : Ode maritime (sam., 20 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Gouverneurs de la rosée (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : le Prince travesti (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : Rosmerholm (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Sagor (797-03-39) : le Malade imaginaire (sam. 20 h. 45)
Théâtre Saint-Georges (878-74-37) : la Culotte d'une jeune femme pauvre (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. 18 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre 13 (627-36-20) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Fils de personne (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (296-29-35) : Jamais deux sans moi (sam., 20 h. 30) ; Des phantasmes dans le caviar (21 h. 30) ; la Revanche de Nana sam., 22 h. 30).
Au lapin agile (606-85-87) : La bohème qui chante (sam. et dim., 21 h.).
Blancs-Manteaux (887-16-70), I : Areuh = MC 2 (sam. et dim., 20 h. 15) ; A. Valardy (sam. et dim., 21 h. 30). — II : Tribulations sexuelles à Chicago (sam. et dim., 20 h. 15) ; Poulet frites (sam. et dim., 21 h. 30) ; Refrains (sam. et dim., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; Sueur, cravate et tricot de peau (sam., 21 h. 30). — II : la Chambre infernale (sam., 23 h.).
Café de la Gare (278-52-51) : Cracheurs de phrases (sam., 19 h. 15) ; le Grand Vide sanitaire (sam., 20 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : le Grand Ecart (sam., 20 h. 30) ; M. Fanon (sam., 22 h.).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : P. Lai (sam., 20 h. 15) ; Ivres pour vivre (sam., 21 h. 15) ; la Grande Shirley (sam., 22 h. 15).
Croq'Diamants (272-20-06) : A propos... et Popof ? (sam., 20 h. 30) ; Diable, une femme ! (sam., 22 h.).
Débarcadère (607-79-39) : A. Cuniot (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : M. Reverdy (sam., 20 h. 30) ; A. Delille (sam., 22 h.).
Fanal : La chasse est ouverte (sam., 20 h.); le Président (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; le Concerto déconcertant (sam., 22 h. 15) ; II : Des bigoudis à l'intérieur de la tête (sam. et dim., 19 h. 45) ; Cœur à deux (sam. et dim., 21 h.) ; Suzanne ouvre-moi (sam. et dim., 22 h. 15).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; J.-M. Cornille (sam., 21 h 30) ; B. Garcin (sam., 22 h. 45).
Sélénite (354-53-14) : Racontez-moi votre enfance (sam. et dim., 20 h. 15) : Generation Hollywood (sam. et dim., 21 h. 30).
Le Splendid (887-33-82) : le Troisième Jumeau (sam. et dim., 22 h.).
La Tanière (337-74-39), I : Jo Schmelzer et N. Peylet. — II : Clotilde et G. Quittot (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Un polichinelle dans le tiroir (sam., 20 h 30) ; Ma vie est un navet (sam., 21 h. 30) ; Pascal Chevalier (sam. 23 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Madame le Président (sam., 20 h. 30) ; Bonjour les monstres (sam., 21 h 30); l'Amour en visite (sam 22 h 30).
Vieille Grille (707-60-93) : D. Mac Avoy (sam., 21 h.).

### *Les chansonniers*

Caveau de la République (278-44-45) : Sept Ans de bail... bye bye (sam. et dim., 21 h.).
Deux Anes (606-10-26) : Quand les ânes voteront (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

### *Le music-hall*

Aire libre (322-70-78) : J.-L. Debattice (sam., 23 h ).
Bobino (322-74-84) : G. Bedos (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
C. I. S. P. (343-19-01) : Gilles Matton (sam., 20 h. 45).
Espace Gaîté (325-95-94) : Pierre Eliane (sam., 20 h. 15; dim., 17 h.). Riou, Pouchain (sam. 22 h. ; dim., 20 h. 15).
Gymnase (246-79-79) : Coluche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Olympia (742-25-49) : Claude Nougaro (sam. et dim., 21 h.) ; Chants et danses de Géorgie (dim., 14 h. 30).
Palais des Congrès (758-21-34) : Serge Lama (sam. 21 h ; dim., 17 h.) ; C. Goya (dim., 10 h. 30).
Palais des Glaces (607-49-93) : Anne Sylvestre (sam., 20 h. 30).
Petite Roquette (805-78-51) : Marianne Sergent (sam., 20 h. 30).
Studio Bertrand (783-64-66) : Gotan (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).

Du 23-2 au 1-3 : 1er FESTIVAL
« LA BANLIEUE AU CINÉMA »
LUNDI 23 :
● 19 h ACCATONE, de P.-P. Pasolini (pr. par M.-A. Macchiocchi).
● 21 h LES BAS-FONDS, de J. Renoir.
Au STUDIO BERTHELOT, 6, rue Marcelin-Berthelot (Mo Croix-de-Chavaux) Montreuil
18 films : 70 F ; 1 film : 13 F ; 2 films : 17 F ; Adh. Chômeurs, Etud. Retraités : 10,50 F et 15 F. Rens. 287-08-68. Organisé par la Maison Populaire de Montreuil, le Centre d'Action Culturelle, « Positif », revue de cinéma.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

## *Samedi 21 - Dimanche 22 février*

Théâtre La Bruyère (874-76-99) : Popeck (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45).

### *Les comédies musicales*

Renaissance (208-18-50) : la Route fleurie (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Mogador (874-33-74) : Magic Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Porte Saint-Martin (607-37-53) : Rose Marie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

### *La danse*

American Center (633-51-26) : Solaris (sam., 21 h.).
Centre culturel du Marais (272-73-52) : Angel Coro (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
La Défense, Quatre Temps (325-48-18) : Raft (sam., 21 h.) ; Missing in Action (dim., 21 h.).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Vittorio Biagi (Tedeschi, Mozart) (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

### *Les concerts*

Radio-France, Studio 106 : Chœur d'enfants de Paris, dir. R. de Magnee (Villa-Lobos, Debussy, Milhaud...) (sam., 18 h. 30). — Grand Auditorium : A. Moglia, Y. Boico, J. Dupouy... (Mozart, Brahms) (dim., 10 h. 55).
Salle Cortot : K. Fujii (Bach, Beethoven, Chopin...) (sam., 20 h. 30); M. Virlogeux-Henriet, G. Zanlonghi (Beethoven, Brahms, Prokofiev) (dim., 17 h.).
Cité internationale, Maison de la Suède : Trio Desiogeres (Tisné, Carles, Caynes) (sam., 21 h.).
Lucernaire : Antonio Manso (sam., 19 h. 30) ; C. Gautier, D. Levaillant (à partir de Liszt) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Nicolas-des-Champs : Deller Consort; Chœurs de la Pléiade Ashford Choral Society (Purcell) (sam. 21 h.).
Heure Musicale de Montmartre : J.-C. Ribera, L. Wright (d'Herveloix, Schumann, Beethoven, Kabalewski) (sam., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : Ensemble instrumental Résonances, dir. B. Giraud (Haendel, Bach, Haydn) (sam., 21 h.).
Crypte Sainte-Agnès : F. Garal (chansons françaises de tradition orale) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Séverin : T. D. Schlee (Buxtehude, Kaminski, Boyvin...) (sam., 21 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos; sol., M. Hasson (Bizet, Saint-Saëns, Ravel, Dvorak, Sarasate, Brahms) (dim., 17 h. 45) ; E. Obrastsova, V. Ciaciava (mélodies russes) (dim., 20 h. 30).
Salle Pleyel : Orchestre Lamoureux, dir. G. Hurst (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : A.-C. Gruel, E. Estringant (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedois, C. Wells (musique italienne et anglaise du dix-septième siècle) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : E. Forss (Sibelius, Sallinen, Kokkonen) (dim., 17 h. 45).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la chambre du roy, dir. B. Verlet (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise des Billettes : Ensemble 12 (Telemann, Tartini...) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Y. Couesfe, J. Costa (Stanley, Bach...) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Jean : M. Gonzales, D. et L. Comtois (Baur, Duvernoy...) (dim., 21 h.).

### *Jazz, pop, rock, folk*

Brasserie Bofinger (272-87-82) : René Urtreger Trio (sam., 22 h.).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Dany Doriz Professionnal Jazz Swingtet (sam. et dim., 21 h. 30).
Cardinal Paf (272-62-05) : E. Le Lann (sam. et dim., 21 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Art Taylor, S. Grey, A. Cullaz, A. Jean-Marie (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Intercommunal Free Dance Music (sam., 21 h.) ; Toure Kunda (dim., 18 h.).
Espace Marais (271-10-19) : Ly, Blues Rural (dim., 18 h. 30).
F. I. A. P (589-89-15) : Itaru Oki Quartet (sam., 20 h.).
Gibus (700-78-88) : Red Rage (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Chantier (sam., 22 h.).
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24) : J. Bolcato, L. Sclavis (sam., 20 h. 30) ; Azuquita Unit Orchestra (sam., 23 h.).
Palace (246-10-87) : U 2 + (sam., 19 h. 30).
Petit Journal (326-28-59) : Tin Tan Stompers (sam., 21 h. 30).
Petit Opportun (236-01-36) : Trio Arvanitas (sam. et dim., 23 h.).
Pied Bleu (285-32-16) : Bruce Grant (sam., 21 h.).
Slow Club (233-84-30) : les Strapontins (sam., 21 h. 30).
Tremplin de Paris (281-56-79) : Les babouches font du rock mou (sam., 20 h. 30).
La Vieille Grille (707-60-93) : Shamrock (dim., 17 h.).

### *Dans la région parisienne*

Antony, Théâtre F.-Gémier (666-02-74) : le Bal (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Argenteuil, Salle des fêtes : Fest Noz (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la commune (833-16-16) : Histoires de la forêt viennoise (sam., 20 h. 15 ; dim., 17 h.).
Boulogne, T.B.B. (603-60-44) : Lorna et Ted (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cachan, C.C.C. (665-66-12) : l'Annonce faite à Paris (sam., 20 h. 45).
Cergy-Pontoise, C.C. André-Malraux (032-79-00) : Ben Zimet (sam., 21 h. 30).
Champigny, le Soleil dans la tête : (706-05-28) : Malambo Latino (sam., 22 h. 30).
Châtillon, Salle J.-Kahn : Ensemble 2 e 2 m, dir. P. Mefano (sam., 21 h.).
Clamart, C.C. J.-Arp (645-11-87) : R. Masson et les touristes (sam., 20 h. 30).
Clichy, Théâtre Rutebeuf (737-59-50) : Bon Week-end M. Bennet (dim., 15 h.).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : F. Cype, H. Mouzalas (Bach, Enesco...) (sam., 21 h.).
La Courneuve, C.C. J.-Houdremont (838-92-60) : Alex Metayer (sam., 20 h. 45).
Créteil, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50) : la Dame aux camélias (sam., 20 h. 30). — Petite salle : A. Tome (sam., 20 h. 30) ; Deller Consort, chœurs de la Pléiade, dir. M. Deller (Purcell) (dim., 15 h. 30).
Elancourt, APASC (062-82-81) : le Meddah, le Sultan et les Ombres (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Ermont, Théâtre Pierre-Fresnay (959-09-48) : Ballets Russillo (dim., 15 h.).
Evry, Studio : Andromaque (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Ivry, Studio (672-28-06) : Armance (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Marly-le-Roi, Auditorium (958-75-34) : Ensemble vocal J.-P. Gipon. — M.J.C. (958-74-87) : Crime banal pour motif de peu d'intérêt (sam., 21 h.) ; Chants et danses folkloriques khmers (dim., 15 h. 30).
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) : F. Al Aiedy (sam., 21 h.).
Meudon, C.C.M. (626-11-43) : C. Sauvolle (sam., 21 h.).
Montrouge, Discothèque (656-52-52) : Octuor G. Onslow (Schubert) (sam., 20 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : Trilogie du revoir (sam., 20 h. 15). — II : Les lumières sont trop fortes (sam., 21 h.). III : Reinhild Hoffmann (sam., 20 h. 30).
Noisy-le-Grand, Salle G.-Philipe : Rashomon (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos (906-72-72) : l'Asile (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) : la Tempête (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Un Dibouk pour deux personnes (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h.) ; J. Léandre (sam., 23 h.).
Sannois, Centre Cyrano-de-Bergerac (981-81-56) : Los Calchakis (sam., 21 h.).
Sceaux, Les Gémeaux (660-05-64) : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France (sam., 20 h. 45).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Bernard Haller (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : Du ronron sur les blinis (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Animation-débat « LE MARAIS », 20, rue du Temple (4e). Samedi 21 février après séance 20 h., débat 21 h. 45 : Martine BOUJU (G.R.A.P.E.) : « Vous avez dit pauvre d'esprit ? » - Lundi 23 février, après séance 18 h., débat 19 h. 45, par Ph. Saint-Martin, conseiller technique du G.I.H.P. : « Pouvoir choisir son mode de vie », après séance 20 h., débat 21 h. 45, par Dr Vaynberg, président de l'Inst. de sexologie : « Handicap sexuel, connais pas ! » - Mardi 24 février, après séance 18 h., débat 19 h. 45 par Collectif Handicapés Debout : « Vivre sa différence » Après séance 20 h., débat 21 h. 45, par Juliette Schmitt, Handicapée, analyste : « Représentation sociale de la sexualité des handicapés ».

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

### *La cinémathèque*

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : Flèvre, de L. Delluc ; 17 h. : Un mauvais garçon, de J. Boyer ; 19 h., Hommage à M. Powell et E. Pressburger : les Chaussons rouges ; 21 h. 15 : Maîtresse, de Barbet-Schroeder ; dim., 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : la Bête traquée, de R. Le Somptier ; 17 h., 19 h. et 21 h., Hommage à M. Powell et E. Pressburger), 17 h. : la Renarde ; 19 h. : la Bataille du rio de la Plata ; 21 h. 15 : Return of the edge of the world).
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : Liberté surveillée, de V. Voltchek ; 17 h., Hommage à M. Powell : Bluebeard's Castle ; The Boy who turned yellow ; 19 h., Les réalismes entre les deux guerres : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 21 h., Cinéma britannique : Enquête à Venise, de R. Thomas ; dim., 15 h. : J'avais sept filles, de J. Boyer ; 17 h., Cinéma britannique : Des pas dans le brouillard ; 19 h., Les réalismes entre les deux guerres : l'Inondation, de L. Delluc ; 21 h., Cinéma britannique : le Monstre, de V. Guest.

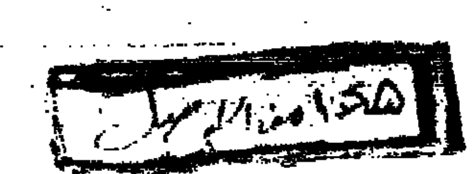
### *Les exclusivités*

L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f : Caméo 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) : Paris, 8e (359-53-99) ; U G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
BRUBAKER (A., v.o.) (*) Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-32-37)
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr ) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)
C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.
LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) : Paramount-City 8e (562-45-76) ; v.f.: Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-89-90)
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.): Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.): Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
COURT CIRCUITS (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) Quintette, 5e (354-35-40), Parnassien, 14e (329-83-11). Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Berlitz, 2e (742-60-33) Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (322-72-80), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point Show 8e (225-67-29).
FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) Broadway, 16e (527-41-16) Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) Cluny-Palace, 5e (354-07-76)
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47). France-Elysées, 8e (723-71-11), Richelieu, 2e (233-56-70) Athéna, 12e (343-07-48), mat. Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.
G..IME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26). Pagode, 7e (705-12-15). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
L'HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné 1er (297-53-74) (sf mar soir).
HISTOIRE DE LA NUIT (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), h sp.
HURLEMENTS (**) (A., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Tourelles, 20e (364-51-98)
L..PECTEUR LA BAVURE (Fr.): Berlitz, 2e (742-60-33). Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) Français, 9e (770-33-88) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-63) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Mazéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE LYCEE DES CANCRES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10)
MASOCH (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
NUMEROS ZERO (Fr.) : Forum Ciné, 1er (297-53-74) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
OUBLIER VENISE (It., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
LA PROVINCIALE (Fr.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
PSY (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G C Odéon, 5e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-51-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) . Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

## LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR HANDICAPE, film suisse de Marlies Graf Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
CHANGEMENT DE SAISONS, film américain de Richard Lang. V.o. : Quintette, 5e (354-35-40), Rotonde 6e (633-08-22), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHINOIS, film américain de Robert Clouse. V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62), v.o./v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f : Rex, 2e (236-83-93) Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43) UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES FOLLES NUITS D'IBIZA, film allemand de Siggi Gotz (**). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
HOUSTON TEXAS, film français de François Reichenbach V.o.: Forum-Halles, 1er (297-53-74). Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26). Monte-Carlo, 8e (225-09-93) Montparnasse Pathé 14e (322-19-23) V.f. : Français, 9e (770-33-88). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
EUGENIO, film italien de Luigi Comencini V.o Quartier Latin, 5e (326-84-65). Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE ROI DES CONS, film français de Claude Confortès Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70). Berlitz, 2e (742-60-33) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
RUDE BOY, film anglais de Jack Hazan et David Mingay avec le groupe Clash. V.o. Forum-Ciné, 1er (297-53-74) Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysée Point Show, 8e (225-67-29), Parnassien, 14e (329-83-11), Paramount-Marivaux, 2e
LE SALON DE MUSIQUE, film indien de Satyajit Ray. V.o. 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)





# RADIO-TÉLÉVISION

REACTION EN CHAINE (Austr., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52.
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) . 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Calypso, 17e (380-30-11).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
VACANCES ROYALES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99)
VENDREDI 13 (A.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) o; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) : Secrétan, 19e (206-71-33)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

## *Les festivals*

EN SOUVENIR DE JEAN DOMARCHI (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Sylvia Scarlett (sam.) ; Femmes (dim.).
CINEASTES DE SERIE B (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : la Maison de bambou (sam.) ; The big red one (dim.).
SEMAINE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) : l'Equipage (sam) ; la Chasse sauvage du roi Stakh (dim.).
RITA HAYWORTH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : O toi ma charmante (sam.) : Cover Girl (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Stardust Memories (sam.).
LUXEMBOURG 6e (633-97-77) en alternance : American Graffiti ; Abattoir V ; le Conformiste ; Fellini-Roma ; Jeremiah Johnson ; Harold et Maude ; Bobby Deerfield Que le spectacle commence ; Breaking Glass
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) en alternance le Voleur de Bagdad ; Peau d'âne ; Dersou Ouzala ; Family Life ; l'Ile nue ; Nos plus belles années ; les Chevaux de feu ; Casanova de Fellini ; Mac-Beth ; Extérieur nuit ; Tommy
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 18 h. 10 : Tendres Cousines ; 20 h. : Un tramway nommé Désir; 22 h. 10 . Marathon Man. — II. 20 h 10 (+ sam. 0 h 10) : le Dernier Nabab ; 22 h. 10 . Jeremiah Johnson.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 18 h 50 . Flesh Gordon ; 20 h. 30 Taxi Driver ; 22 h. 30 : The Rocky Horror Picture Show.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40). J. Gabin : la Nuit est mon royaume ; Victor ; l'Air de Paris (sam.).
CENT FILMS D'AMERIQUE, DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz (sam.) : l'Ennemi principal (dim.)
WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Willy Penny le Solitaire (sam.) : Missouri Breaks (dim.)
CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.) : 18 h . Mort à Venise ; 20 h. 30 : Voyage au centre de la Terre ; S., 23 h. 45 Taxi Driver.
SOIREES B. BARDOT, Escurial, 13e (707-28-04) la Bride sur le cou ; Et Dieu créa la femme (sam.)
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) Un jour au cirque (sam.) ; la Soupe au canard (dim.).
W.C. FIELDS (v.o.), Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : les Joies de la famille (sam.) ; Mon petit poussin (dim.).
RIVOLI - CINEMA, 4e (272-63-32). 18 h. : la Tendresse des loups ; 20 h. : la Nuit des forains ; 22 h. : Un chien andalou ; Freaks.
D'APRES MARGUERITE DURAS, Escurial, 13e (707-28-04), 10 h 30 : le Marin de Gibraltar (sam. et dim.).
LA NUIT DES STARS (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) . King Créole, cherchez l'idole ; D'où viens-tu Johnny ? (sam.).

## *Les séances spéciales*

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : (**) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-12), 24 h.

## Samedi 21 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
Actualités magazine
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Spécial festival de Monte-Carlo.



21 h 35 Série : Dallas.
Réal. R. Day. L'opération.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Prix : un défi trop facile.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Héritiers.
Sylvaine, de R. Coulonges : réal. R. Pigaut ; avec H. Surgère, G. Marchal, C. Dajoux.
*Une histoire à double évolution, l'une policière, l'autre psychologique. Un accident de voiture, qui est peut-être un meurtre, mène à une enquête qui fait découvrir des héritages... affectifs.*
22 h 5 Jeux : Interneige
23 h Document : Les carnets de l'aventure.
Les parois du Nouveau Monde.
*Nicole Vitel, lauréate de la première bourse de l'aventure Antenne 2, a suivi avec sa caméra deux grimpeurs lyonnais et stéphanois à la conquête de quelques-unes des plus célèbres falaises de l'ouest des Etats-Unis*
23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : F Jammes
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham-le-Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires extraordinaires : le Scarabée d'or.
Réal M Bonet D'après E. Poe.
*Dans une île des Caraïbes, quatre hommes à la recherche d'un trésor*
21 h 30 Documentaire : Indiens des Andes.
Une émission de P. Gérin.
*Enquête sur les sociétés rurales des hauts plateaux du Pérou.*
22 h 15 Journal.
22 h 25 Champ contre champ : Les rapports parents-enfants.

### FRANCE-CULTURE

19 h 35, Jazz à l'ancienne.
20 h, « Le Rivage des Syrtes », de J. Gracq, adapté par A. Almuro Avec D Manuel, J.-P Leroux, J. Monod, Y Régnier.
21 h 55, Ad lib, avec M de Breteuil.
22 h 5, *La fugue du samedi.*

### FRANCE-MUSIQUE

18 h, Comment l'entendez-vous ? : Stravinski, par Rolf Liebermann
20 h 10 Soirée lyrique (échanges internationaux) : « *Feuersnot* », de Richard Strauss, par le Toelzer Knabenchor dir G Schmidt-Gaden, le Rias-Kammerchor, dir U Gronostay et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir E Leinsdorf, avec H Krebs, H Berger-Tuna, G Janowitz, B Scherler (Berlin 15 mai 1978)
23 h, Ouvert la nuit : Genese (Werner, Fumet, Kurtag, Mittermayr, Mozart) 0 h 5. Le dernier concert œuvres de Varèse, Cardoso, Trojahn, par les Chœurs (dir H.-P Rauscher) et l'Orchestre de la Radio bavaroise (dir J.-P. Izquierdo).

## Dimanche 22 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée au centre œcuménique des Sept-Mares, à Elancourt ; prédication Père Hervé Duroselle.
12 h TF 1 - TF 1.
12 h 30 Concours de la chanson française pour l'Eurovision 81.
13 h Journal.
13 h 20 *C'est pas sérieux.*
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous. Spécial Marlène Jobert.
15 h 30 Tiercé à Auteuil.
15 h 40 Série : les Buddenbrook.
16 h 30 Concours de la chanson française 81.
Résultats
16 h 35 Sports première.
Handball . championnat du monde ; Athlétisme : championnat d'Europe
17 h 50 Téléfilm : « la Grimpe ».
Réal. R. Bernard d'après R. Spade Avec G. Chevalier, G. Desmouceaux, J. Lemouel...
*L'univers de la montagne décrit à travers la fascination qu'exerce Claudius, surnommé l'Araignée, dans un petit village du Grand-Bornand.*
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Confidences pour confidences ».
Film français de P Thomas (1978), avec A. Caudry, C Jacquinot, S Servier D Ceccaldi, L. Lignières, M Galabru
*Entre 1957 et 1967, la vie de trois sœurs dans une famille de petits bourgeois*
*Une chronique tantôt drôle, tantôt émouvante, marquée par la mélancolie de l'enfance perdue.*
22 h 25 Jazz à Antibes.
Art Blakey et ses musiciens.
23 h 25 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J Martin : 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 *Dimanche Martin (suite).*
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Drôles de dames ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, *Les voyageurs de l'histoire* ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Une fille seule.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Docteur Jekyll et M. Hyde ».
D'après le roman de R. L. Stevenson ; réal. C. Jarrott avec J Palance, D Elliott.
21 h 50 Document : la Passion de Théophile.
Proposé par P Renucci ; réal. Y Kovacs ; avec A. Le Berre, P Julien, A Faure...
*Une évocation de la vie de Théophile Laennec.*
22 h 45 Série : Bande à part.
De B Lefèvre et M Gosset ; réal. M. Fresnel.
*Le peintre Galière parle de la nature, des gens, de la vie, de la peinture*
23 h 15 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I destinées aux travailleurs immigrés . Mosaïque.
Images du Maroc ; Emission « Spéciale Toulouse » ; Variétés : Fernando Marquet : Le groupe de l'Amitié ; Josiana
15 h 50 Aspects du court métrage français.
« Une cigarette de trop », de S Loyal.
16 h *Ecouter le pays chanter.*
Ardèche, quand les touristes sont partis...
Avec F. Solleville, Y. Paganelli, G. Phalipou et A. Griffon.
17 h Prélude à l'après midi.
« Sonate pour flûte et clavecin », de J.-S Bach. « Sonate en si mineur », de Scarlatti ; « 6e suite pour violoncelle », de J.-S Bach
17 h 40 Théâtre de toujours : la Mégère apprivoisée.
De W Shakespeare.
19 h 40 *Spécial DOM-TOM.*
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Documentaire : Histoire de la médecine (les malades passent à l'acte).
Série de J.-P Aron et M Ferro, réal. C. de Givray
21 h 25 Journal.
21 h 40 Documentaire : Vive l'histoire (la mémoire des pierres).
Une émission de J.-C Bringuier et R. Stéphane Réal D Nuspliezès
*A l'occasion du récent tremblement de terre en Italie du Sud, un recensement des méthodes scientifiques qui permettent les repérages dans le temps et dans l'espace*
22 h 35 *Cinéma de minuit* (cycle G. Sanders) : « A scandal in Paris ».
Film américain de D. Sirk (1946), avec G. Sanders, S. Hasso, C Landis, A. Tamiroff, G Lockhart, J.-A Marlowe (v.o. sous-titrée N.).
*La vie de François Vidocq, malandrin né en prison, de père inconnu, qui choisit son nom dans un cimetière et devint chef de la police*
*Inédit en France, ce film de Douglas Sirk est extrêmement curieux autant par sa mise en scène que par l'interprétation de Georges Sanders.*

### FRANCE-CULTURE

9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste
10 h. Messe en l'église Saint-Laurent à Paris
11 h, Regards sur la musique : « The Rake's Progress », de Stravinski
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares, de Hartmann.
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Les Hauts de *Hurlevent*
16 h 5, Lyriscope : « David et Jonathan », de J Charpentier, à l'Opéra de Lyon
17 h 30, Rencontre avec... R Ikor.
18 h 30, Ma non tropo
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie brésilienne.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Cervantes, Copland, Mozart.

### FRANCE-MUSIQUE

11 h, Concert (en direct du grand auditorium) ; « Quintette à cordes » (Mendelssohn) ; « Quintette à cordes (Brahms), avec A. Moglia et Y Boico, violons, J Dupouy et A.-B. Abreu-Chaves, altos, E Peclard, violoncelle, solistes de l'Orchestre de Paris.
12 h 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (G. Gershwin)
13 h 30, Jeunes solistes : Paul Apelian, clarinette, et Pierre Banhalem piano, interprètent Brahms et Martinu
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Charpentier, Fauré, Rabaud)
16 h 15, La Tribune des critiques de disques : « Premier concerto pour piano en do majeur opus 15 » de Beethoven.
19 h, Concert de jazz : Le trio de Gianluigi Troves à l'Espace Cardin
20 h 5, Concert « Musique pour tous » (Salle Pleyel 11-12-1980) « Coriolan », ouverture « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de Beethoven . « Prélude à l'après-midi d'un faune » et « La mer », de Debussy, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir G Amy avec Konstanty Kulka, violon 22 h Une semaine de musique vivante
23 h, Ouvert la nuit : Saturnales (Rodrigo, Vivaldi, Riccio, de Falla, Villa-Lobos, Honegger, Tailleferre, Ginastera)



— VU —

## Le grand jeu

*Musique, masques, miroirs. Il y a des miroirs partout dans le film que Gérard Guillaume a tourné sur le carnaval de Limoux, dans les cafés, dans les hôtels, dans les chambres Miroirs réfléchissants ou déformants ? Derrière les danses hiératiques, les gestes mécaniques et chargés, n'y a-t-il pas d'abord la grande peur du réalisateur ?*

*Il y a décidément beaucoup à dire sur cette — très belle — émission, diffusée vendredi soir sur TF 1, que Gérard Guillaume a réalisée pour l'INA, avec Daniel Leconte et Dominique Wahiche Le « documentaire de création » avait bouleversé le documentaire classique en introduisant la subjectivité du réalisateur Ici, on aborde quelque chose d'entièrement nouveau, ni reportage dramatisé ni réellement fiction, c'est l'un et l'autre intimement mêlé Ce que Gérard Guillaume appelle un « jeu collectif d'expression dramatique » (le Monde du 15 février) est une méthode subtile, complexe, dont il convient bien de regarder les règles et les facettes.*

*Car il y a plusieurs façons d'aborder Carnaval. Ce jeu, qui a une méthode, concerne le réalisateur (et son équipe), les habitants de Limoux (à la fois acteurs et auteurs), les téléspectateurs (qui ne voient que le résultat).*

*La méthode ? Au lieu de venir simplement avec une caméra, de filmer le rituel et de l'enrichir (en gros) avec des interviews, Gérard Guillaume, qui a la passion des relations humaines autant que celle du langage télévisuel, a proposé aux habitants de Limoux de s'emparer par jeu du thème, de se mettre en scène à travers cet événement réel (le carnaval) en inventant un certain nombre de situations fictives (choisies par eux-mêmes et par le réalisateur). En introduisant deux éléments extérieurs (pas tout à fait fictifs) dans le carnaval, le sociologue et le journaliste qui sont un peu eux-mêmes, un peu ce qu'a voulu en faire la population, il crée un événement (fictif), il révèle des comportements (objectifs ?).*

*Il n'y a pas d'acteur et pourtant tout le monde joue un peu (pas une scène de ce film ne relève du reportage à cru), tout le monde est auteur, tout le monde manipule tout le monde, c'est un grand jeu subjectif dont tout le monde connaît les règles.*

*Tout le monde ? Non, pas le téléspectateur Non seulement il ne sait pas les règles du jeu, mais il ne sait pas qu'il y a un jeu. Que voit le téléspectateur ? Une œuvre de fiction qui par moments a bien l'air d'être du reportage Il sent peut-être parfois que les choses ne sont pas claires, qu'il se trouve entre deux sensations Comment doit-il prendre la scène où les « zippies » sont chassés par la bande des Arcadiens, celle, plus impressionnante, où le journaliste passe devant un tribunal populaire et celle, plus dure encore, où le sociologue est victime d'une agression sous les arcades ? Ces scènes sont-elles de vraies scènes ? La première, oui, la seconde, oui et non (elle se fonde sur une réalité historique, mais la transforme en une action symbolique) ; la troisième, non. On ne s'étendra pas plus.*

*Cela fait partie du jeu ? Peut-être... Cela n'aurait d'ailleurs pas d'importance si un certain nombre d'idées n'étaient induites à partir de ce film (des critiques dures) et si la subjectivité pouvait être lue comme telle — ce qui n'est pas le cas Carnaval n'est pas un film malhonnête, loin de là, c'est un film engagé, très marqué par les goûts, la vision, le regard de Gérard Guillaume, fortement influencé, contrôlé, par les habitants de Limoux. On pénètre par le cœur et l'esprit à l'intérieur d'un rituel, c'est un film où l'inconscient travaille terriblement. Carnaval entretient avec le réel des relations complexes, conflictuelles (au bord une ou deux fois de la mystification), on est loin du folklore, on est très près d'une œuvre mais on ne sait plus très bien où on en est*

CATHERINE HUMBLOT.

Après l'intervention du débat télévisé sur les jeunes

## MM. Vivien (R.P.R.) et Séguy (C.G.T.) écrivent à la direction d'Antenne 2

Après l'interruption du débat organisé le 16 février par Antenne 2 et Europe 1 sur le thème « Vingt ans pour quoi faire ? », M. Robert-André Vivien, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale et membre du conseil d'administration d'Antenne 2, a adressé à M. Maurice Ulrich, président-directeur général de la société, une lettre par laquelle il lui demande de « *déposer sans tarder les plaintes qui s'imposent* » contre M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., en application de l'article 184 du code pénal, punissant quiconque se sera introduit par « *manœuvres, menaces, voies de fait ou contraintes* » dans « *un lieu affecté à un service public de caractère administratif, scientifique ou culturel* » ou « *s'y sera maintenu irrégulièrement et volontairement après avoir été informé par l'autorité responsable ou son représentant du caractère irrégulier de sa présence* ».

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a annoncé jeudi, au cours d'un meeting aux ateliers de la R.A.T.P., rue Championnet, qu'il avait proposé à la direction d'Antenne 2 de reprendre l'émission sur les jeunes avec la C.G.T et les « *organisations et organismes ayant à traiter des questions de jeunesse* ». « *Après la poussée de fièvre et d'hystérie anti-cégétiste et anticommuniste,* a-t-il déclaré, *la vérité fait son chemin et accable les véritables responsables de la suppression de cette émission : les réalisateurs, qui ont prétendu en exclure la C.G.T. en donnant le monopole de l'expression syndicale à une organisation minoritaire, la C.F.D.T., qui fait de plus en plus figure de syndicat officiel ; le représentant du C.N.P.F., le P.-D.G. de l'Oréal, qui n'attendait qu'une occasion de s'évader du banc des accusés ; la représentante du gouvernement, qui a quelques raisons de redouter l'accusation de culpabilité par rapport au chômage et à la drogue.* »

# SPORTS

## LA PERNOD 250 PARTICIPERA AU GRAND PRIX D'ALLEMAGNE

Le 3 mai prochain, Thierry Espié prendra le départ du Grand Prix motocycliste d'Allemagne, sur la piste d'Hockenheim, au guidon d'une machine de conception et de fabrication françaises La nouvelle moto française, baptisée *Pernod 250*, du nom de la société qui en assure le financement total, devrait très prochainement commencer ses essais sur le circuit Paul-Ricard, au Castellet (Var)

Conçue et mise au point par M. Jean Bidalot, la Pernod 250 est mue par *un bicylindre deux* temps de 250 cm3 placé face à la route, dit « carré », à cylindres et culasses indépendants en alliage d'aluminium, incliné de 35 degrés vers l'avant. Le moteur est doté d'un refroidissement liquide par pompe à eau à entraînement mécanique. L'alésage et la course cotent l'un comme l'autre 54 millimètres. Deux carburateurs Dell'orto de 34 millimètres alimentent le moteur par l'intermédiaire de disques distributeurs rotatifs placés sur les faces extérieures du vilebrequin et entraînés par ce dernier, qui commandent alternativement l'ouverture et la *fermeture du canal* d'admission.

FOOTBALL. — *Six rencontres des seizièmes de finale de la Coupe de France, dont le tirage a été effectué, vendredi 20 février à Paris, opposeront des clubs de première division : Angers-Bordeaux, Nantes - Paris-Saint-Germain, Tours-Lens, Bastia-Auxerre, Nîmes - Nancy et Sochaux-Monaco. Saint-Etienne rencontrera une équipe de quatrième division, Valence. Les matches « aller » auront lieu le 7 mars et les matches « retour » le 11 mars.*

SKI ALPIN — *Membre du deuxième groupe des slalomeurs de l'équipe nationale, Patrick Lamotte est devenu, le 20 février à La Mongie, champion de France de slalom géant. Agé de vingt-trois ans, le douanier de Courchevel a précédé de 1 sec. 14 Didier Bouvet, et de 1 sec. 79 Patrick Blanc.*

TENNIS — *En quarts de finale du tournoi de Palm-Springs, en Californie, Jimmy Connors (E.-U.) a battu Pat Dupre (E.-U.), 6-1, 6-1 ; Ivan Lendl (Tchécosl.) a battu Roscoe Tanner (E.-U.), 7-6, 6-1 ; Harold Solomon (E.-U.) a battu Brian Gottfried (E.-U.), 3-6, 6-4, 7-6, et Eliot Teltscher (E.-U.) a battu Tomas Smid (Tchécosl.), 7-6, 7-6.*

# SCIENCES

## ESSAI RÉUSSI POUR LA NAVETTE SPATIALE AMÉRICAINE

### Le premier vol devrait avoir lieu le 7 avril

**Si les Américains nourrissaient encore quelques doutes sur les capacités de leurs ingénieurs aéronautiques, le bref essai des moteurs de la navette au centre spatial de Cap-Kennedy (Floride) les aura balayés. Au terme d'une opération bien réglée, même si les trois coups ont été frappés avec quelque retard, les moteurs principaux de la navette spatiale Columbia ont passé, vendredi 20 février, avec succès le test de mise à feu auquel ils devaient être soumis pour assurer la poursuite du programme.**

Pendant une vingtaine de secondes, alors que la navette, vide de tout équipage, était fermement retenue sur son pas de tir par d'énormes mâchoires d'acier, les tuyères des trois moteurs ont craché des torrents de flammes orange pâle dus à la combustion de l'hydrogène et de l'oxygène liquides qui les alimentent. Au cours de ce test, ils ont développé une poussée de 450 tonnes, bien insuffisante pour arracher, *dans le cas d'un lancement* réel, l'ensemble de la navette à la pesanteur terrestre. Pour cette raison, Columbia est flanquée de deux grosses fusées d'appoint à poudre, rendues inertes pour ce tir, fournissant la poussée supplémentaire nécessaire à un envol vers l'espace.

Ainsi, après bien des pannes, bien des problèmes techniques (mise au point des moteurs et décollement de la protection thermique de la navette) et bien des retards (le premier vol de la navette était prévu pour le mois de mars 1979), les responsables de la NASA renouent-ils avec la réussite qui leur permettra de reprendre les missions de conquête spatiale par astronautes interposés. Un domaine dont ils étaient singulièrement absents depuis 1975, année des derniers vols humains américains, et qui a été occupé depuis lors avec le succès que l'on sait par l'Union soviétique : les lancements de capsules habitées Soyouz, de vaisseaux de transport automatiques Progress et les missions de longue et de courte durée dans l'espace ne se comptent plus, et, par deux fois déjà, deux équipages de cosmonautes soviétiques ont passé plus de six mois à bord de la station orbitale Saliout-6.

Dans ces conditions, la pilule était amère pour l'astronautique américaine, confrontée, outre les problèmes techniques auxquels elle avait à faire face, à des perspectives budgétaires particulièrement sombres. Le programme de la navette, lancée en 1972, n'a-t-il pas dépassé de 26 % l'enveloppe financière qui lui avait été consentie pour atteindre les 9,6 milliards de dollars.

### Une nouvelle ère

Avec ce test réussi, la confiance est revenue, et les responsables de la mission espèrent que le *premier tir réel de la navette*, aux commandes de laquelle seront les astronautes John Young et Robert Crippen, aura lieu le 7 avril prochain (1). Ainsi recommencera, comme à la meilleure époque de la conquête spatiale, un formidable ballet entre les Soviétiques, avec leur matériel conventionnel de fusées et de capsules, et les Américains, avec leur navette récupérable et réutilisable, qui décolle comme une fusée et atterrit comme un avion.

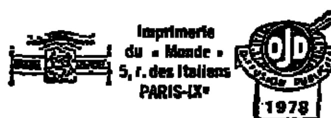
Compétition donc, mais avec une nuance cependant : les retombées politiques de ces programes semblent passer désormais au second plan, au profit d'un espace plus utile tourné vers les applications commerciales, scientifiques et, bien sûr, militaires.

Le 7 avril prochain marquera donc pour les Américains le départ d'une nouvelle ère dans la conquête spatiale. Mais cela suppose que soient résolus à temps les problèmes de décollement de certains panneaux d'isolation thermique de l'énorme réservoir d'hydrogène et d'oxygène liquides qui alimente les moteurs de la navette, et que les employés de la firme Boeing travaillant sur ce programme mettent un terme à la grève qu'ils ont déclenchée immédiatement après la mise à feu de vendredi.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Ils effectueront à bord de Columbia trente-six tours de la Terre.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



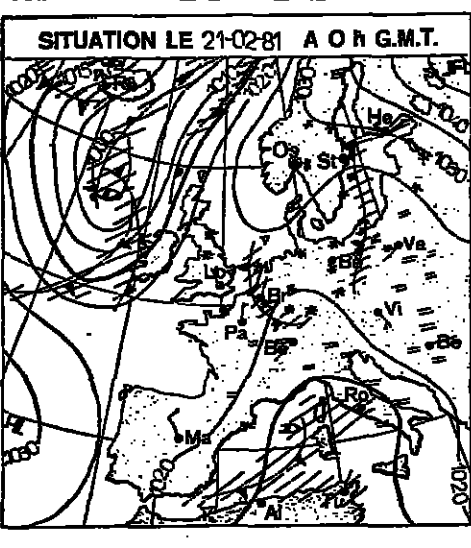



Commission paritaire n° 57 437.

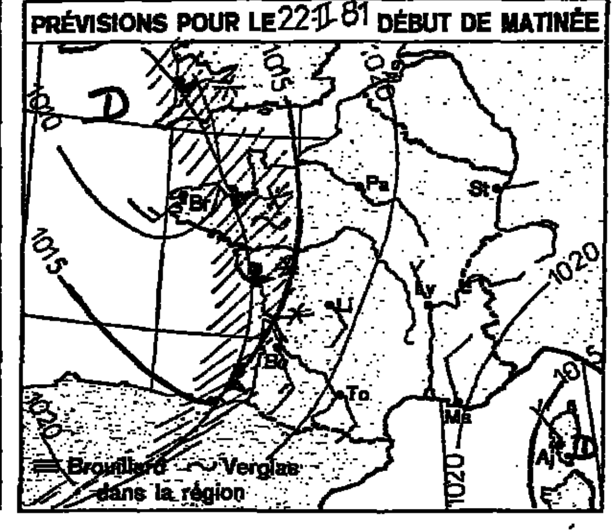
# INFORMATIONS « SERVICE »

## MÉTÉOROLOGIE

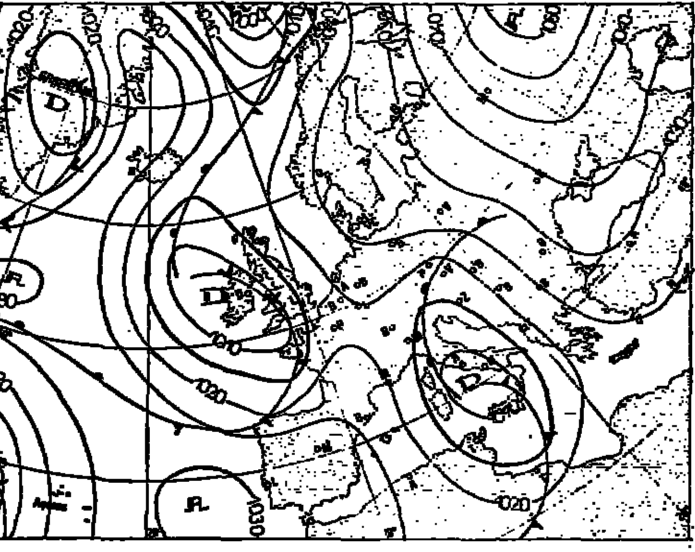
SITUATION LE 21-02-81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-II-81 DÉBUT DE MATINÉE




PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



**Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 février à 0 heure et le dimanche 22 février à 24 heures :**

Une perturbation et la dépression qui lui est associée circuleront de l'Irlande à la Méditerranée occidentale à travers la moitié ouest de la France.

Dimanche 22 février, des chutes de neige parfois suivies de quelques pluies sur les côtes concerneront en début de journée les régions s'étendant de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées. Sur nos régions méridionales, ces précipitations se décaleront vers le sud des Alpes, à travers le Bas-Languedoc et le sud du Massif Central, tandis qu'un flux de secteur ouest plus doux s'établira temporairement sur le Bassin aquitain et les Pyrénées. Sur nos régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, les chutes de neige pourront s'étendre temporairement jusqu'à la région parisienne, mais elles seront ensuite rejetées vers les côtes de l'Atlantique, tandis que les vents s'orienteront à nouveau au secteur est. Des précipitations abondantes (neige ou pluie accompagnée de verglas) sont surtout à craindre sur la Basse-Normandie, la Bretagne, la Touraine, le Poitou, la Manche et le Limousin. Les régions s'étendant de la Flandre à l'Alsace et aux Alpes du Nord demeureront sous l'influence d'un temps froid, nuageux avec éclaircies.

Le samedi 21 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021 millibars, soit 765,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 février ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 10 et 1 degré ; Biarritz, 4 et 1 ; Bordeaux, 3 et —1 ; Bourges, 2 et —2 ; Brest, 5 et 2 ; Caen, 3 et 0 ; Cherbourg, 3 et 2 ; Clermont-Ferrand, 0 et —3 ; Dijon, 2 et —2 ; Grenoble, 4 et —1 ; Lille, 2 et —5 ; Lyon, 1 et —3 ; Marseille, 4 et —1 ; Nancy, 1 et —4 ; Nantes, 5 et 0 ; Nice, 10 et 5 ; Paris-Le Bourget, 3 et —2 ; Pau, 1 et —1 ; Perpignan, 3 et 1 ; Rennes, 5 et 0 ; Strasbourg, 1 et —3 ; Tours, 4 et 0 ; Toulouse, 2 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 4 degrés ; Amsterdam, 0 et —6 ; Athènes, 14 et 8 ; Berlin, —1 et —8 ; Bonn, 0 et —5 ; Bruxelles, 0 et —4 ; Le Caire, 20 et 8 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, —2 et —3 ; Genève, 1 et —2 ; Jérusalem, 16 et 4 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 4 et —3 ; Madrid, 7 et —1 ; Moscou, —4 et —11 ; Nairobi, 22 et 10 ; New-York, 13 et 6 ; Palma-de-Majorque, 8 et 0 ; Rome, 10 et 3 ; Stockholm, —5 et —9.

*(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)*

## VENTES

### LE RETOUR DES ANNÉES 30

Un très beau bureau de Charlotte Perriand — une dalle de verre dépolie sur des tubes de chrome — sera mis en vente, le 23 février, salle 1, à l'hôtel des ventes de Drouot à Paris. Collaboratrice de Le Corbusier, Charlotte Perriand est une « jeune dame » de plus de soixante-dix ans dont certains des meubles dépouillés ont été réédités par la firme italienne Cassina. Peu connue du public, elle reste *cependant pour les professionnels* l'un des grands pionniers de l'art moderne.

Le 18 mars, à l'hôtel George-V, seront proposées des décorations murales de José-Maria Sert (1876-1945), grand décorateur espagnol, qui a beaucoup travaillé à Paris, Londres et New-York pour des clients raffinés. Sert, illustrateur de Claudel, époux de Misia, « amie des peintres et des artistes », a décoré la cathédrale de Vich en Espagne et les plus beaux salons du Waldorf Astoria à New-York. L'ensemble de dix tableaux mis en vente raconte l'histoire de la reine de bal à Paris. Au cours de la même vente de très beaux meubles de Leleu (1883-1961) et des tabourets en fer forgé du maître ferronnier Raymond Subes (1893 - 1970) seront aussi dispersés.

## BREF

### AUTOMOBILE

**LE SALON DES VOITURES SANS PERMIS.** — Du 23 février au *7 mars à Vélizy-2, rond-point du* Petit-Clamart dans les Yvelines, est organisé le premier salon de la voiture que l'on peut conduire sans permis. Une trentaine de voitures sans permis, toutes classées « cyclomoteur », seront exposées.

### VIVRE A PARIS

**LE RETOUR (PROVISOIRE) DE LA PLATE-FORME.** — Voici dix ans, les derniers autobus à plate-forme construits dans les années 30, et encore en service sur la ligne 21, disparaissaient. Toutefois, certains *ont été conservés. C'est ainsi que*, à l'occasion de cet anniversaire, le Musée des transports (AMTUIR) et la R.A.T.P. vont pouvoir mettre en service six anciens autobus sur la *ligne 21 Gare Saint-Lazare - Porte* de Gentilly, le dimanche 22 février, entre 14 h. 30 et 18 h. 30. Les voyageurs seront accueillis par des receveurs... avec l'uniforme des années 50.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2871

HORIZONTALEMENT

I. S'il est juteux chez nous, il est plutôt sec chez nos voisins de l'Est ; Qui ne doivent rien à l'imagination. — II. A cours en Suède ; Il n'interdit pas ce qu'il défend, au contraire. — III. On y voit apparaître le merle blanc ; On la plante généralement à la belle saison. — IV. Julienne pour César ; Sorte de scie prétendue musicale. — V. Il a doré ses adorateurs ; S'il est en retard, c'est peut-être parce qu'il est arrivé trop tôt ; Il est toujours emporté par la dernière vague. — VI. Plus petit mais plus savant que son frère majeur ; Facteur de joie pour un acteur ou source d'ennui pour un facteur. — VII. Vivant ornement de bassin ; Dans leur école, on a beaucoup prêché l'inertie. — VIII. Citoyen soviétique plus par annexion que par élection ; Majeur dans l'Ancien Monde et Supérieur dans le Nouveau. — IX. Ont connu des marteaux dans les cabanons d'autrefois ; Il a plu quand il n'a *pas plu* ; *Limon fertile*. — X. Parangon de l'amitié durable ; Prouve aussi bien l'abondance de la chère que sa médiocrité. — XI. Fut, au cours de la guerre de Troie, un excellent agent de transmission ; Vêtement de moine ou masque d'individu peu catholique. — XII. Apportent leur contribution à la formation des grands courants ; N'arrête pas de courir ; Port de la R.F.A. — XIII. La guigne pour un dégustateur de cerises ; Expression d'une volonté qui risque de ne pas prévaloir ; Devant et derrière le juge d'instruction. — XIV. Il a fait tuer la poule à ceux qui adoraient son veau ; Effet de face qui se fait parfois dans le dos ; Qui risque plus de froisser que de se friper. — XV. Matière en fusion crachée par un haut fourneau ; Descendant direct d'un monteur de bateau ; Vérifier les bosses et aussi les trous.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | ■ | | | | | |
| II | | | | ■ | | | | | | | | | | | ■ |
| III | | | | | | | | ■ | | | | | | ■ | |
| IV | | | | ■ | | ■ | ■ | | | | | | | | |
| V | | | ■ | | | | | | | | ■ | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | ■ | | | |
| VII | | | | ■ | | ■ | | | | | | | | ■ | |
| VIII | | | | | | | ■ | | ■ | | | | ■ | | ■ |
| IX | | ■ | | | | ■ | | | | ■ | | | | | |
| X | | | | | | ■ | | | | | | | | ■ | |
| XI | | | | | | | | ■ | | | | | | | |
| XII | ■ | | | | ■ | | | | | ■ | | | | | |
| XIII | | | | ■ | | | ■ | | | | | | | | ■ |
| XIV | | | ■ | | | | | | | | ■ | | ■ | | |
| XV | | | | | ■ | | | | ■ | | | | | | |

VERTICALEMENT

1. Les pompes y sont fonction de l'importance du feu ; Dans les deux cas, il met le rossignol à l'ouvrage. — 2. « Précieuse » que les femmes ne trouvent pas ridicule ; Ville d'Andalousie. — 3. Manque à gagner pour un affréteur ; Employé au recouvrement de certains fonds. — 4. Sorte de tortue arboricole ; Un présent préférable à deux futurs ; Celui qui la troublait en même temps que son mari pouvait se vanter d'avoir remué Ciel et Terre. — 5. On y siège à huis clos ; En entier. — 6. Nuit à la bonne ordonnance du chef ; Son courant est de faible intensité ; Sollicitais un sourire de dame Fortune. — 7. Expression d'ironie sceptique ; A celle du Levant, l'attraction solaire s'y exerce sur la... lune ; Roula avec un défaut dans la direction ; Personnel. — 8. Un mortel y voit là sa fin ; Celui qui s'y débat comme dans un rêve risque d'attraper des bosses ; Auteur des enfants du Paradis. — 9. Celui qui a la guigne y expose ses radis pour des prunes ; Faisan de haut vol. — 10. Il fait régner l'ordre au *sein de la division* ; Possessif ; Tête-à-tête donnant lieu à plusieurs services. — 11. Endroit où l'on rentre toujours avant de frapper ; Montres à leurres. — 12. Comptas sur une boiteuse pour remettre les choses d'aplomb ; Bénéfices de l'art ménager, de plus en plus problématiques pour une ménagère. — 13. Partis ailleurs ; Elle est le témoin de nombreux pas de clercs. — 14. Article ; Ceux qu'il a menés en bateau étaient vraiment bêtes ; D'aspect différent selon les carpes. Jourdan Coupe-Tête aurait pu y trouver un travail à sa mesure. — 15. Bipède au comportement bizarre ou quadrupède au pelage non moins bizarre ; Possessif ; Cité de la nuit des temps.

**Solution du problème n° 2870**

*Horizontalement*

I. Fossoyeur. — II. Rut ; Règle. — III. Ires ; Nase. — IV. Gales ; Ut. — V. Ile ; Taxer. — VI. Seau ; Ré. — VII. If ; Léda. — VIII. Gala ; Té. — IX. Eton ; Ce. — X. Ru ; Neveu. — XI. Mitre ; Eus.

*Verticalement*

1. Frigidité. — 2. Oural ; Tri. — 3. Stèles ; Goût. — 4. Se ; Elan. — 5. Or ; Staël ; Né. — 6. Yen ; Audace. — 7. Egaux ; Eve. — 8. Ulster ; Eu. — 9. Rée ; Revenus.

*GUY BROUTY.*

## DOCUMENTATION

### Au sommaire des revues

● **Pologne**

— *Le nouveau numéro « polonais » d'Esprit* s'ouvre avec le texte d'un discours prononcé, en 1973, par le directeur de la radio-télévision, récemment révoqué pour « corruption notoire ». Une seule citation : « *En prenant* (mes) *fonctions, j'ai annoncé, d'une manière très résolue, que je suspendais la critique à la radio et à la télévision.* » (Janvier, *254 pages illustrées*, 35 F. 19, rue Jacob 75006 Paris.)

— Dans *Commentaire*, un jeune historien, Murcin Krol, maître de recherche à l'Académie des sciences de Pologne, aujourd'hui privé d'emploi, décrit une révolution « imprévisible » et, en tout cas, imprévue des intellectuels : « *Leurs enquêtes étaient « correctes », ce sont les événements qui ne l'ont pas été.* » Il croit pourtant que l'avenir dépend d'eux et de « *leur aptitude à devenir les pères bien tardifs de la révolution et de la démocratie* ». (Hiver 1980-1981, 38 F, Julliard.)

— *Le Débat* est lui aussi largement consacré à l'Est. Pologne, bien entendu (P. Gremion), mais aussi Prague 1968 : les malentendus, à Paris et à Moscou, le face-à-face Dubcek-Brejnev, non seulement dramatique, *mais* révélateur d'une totale incommunicabilité (Z. Milnar). *(Février, 32 F, Gallimard.)*

— La périodicité souple de *Politique aujourd'hui* lui permet une réflexion sur « l'été polonais en hiver », qui est un bon film des événements et des situations depuis le 4 décembre : la prise de vue et la documentation sont de Pierre Li. (N° daté novembre-décembre, 25 F. 14, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)

● **Politique-Histoire-Société**

— *Pouvoirs* réédite son numéro de 1978 qui marquait le vingtième anniversaire de « La Ve *République* » (*c'est le titre*). Ce qui prouve le légitime succès de ce numéro. Et aussi que la Ve République se trouve à un tournant. Pour ouverture à une suite d'études « techniques » et de débats, Michel Jobert donne un texte qui est, comme toujours, d'un écrivain ; et d'un témoin privilégié, en la personne de l'ancien directeur du cabinet *à Matignon, puis secrétaire général* de l'Elysée, qui traite ici du « partage du pouvoir exécutif ». Il fut ainsi à la croisée de ce « *partage* » — *fort inégal* — entre le pouvoir du président et le « pouvoir » de son premier ministre — d'autant plus significatif en la circonstance qu'il s'agissait successivement du même homme : Georges Pompidou (PUF, réédition 1981, 40 F.)

— L'Histoire se plaît au sang. Et *l'Histoire* la reflète. Nous avons longuement commenté le *sanglant tableau des horreurs* gauloises exposé dans le numéro de janvier (voir *le Monde* du 10 janvier, p. 2). Celui de ce mois s'ouvre par une étude de « l'art de l'éventrement » ou harakiri, très suggestivement illustrée. — Actualité : la « Première présidentielle », par M. Agulhon, c'est-à-dire la première élection au suffrage universel, datée non *de 1965, mais de 1848. Un quarantenaire* : Vichy 40. — Avec ou sans rapport, *l'Histoire* soulève une question grave : pourquoi l'« *holocauste* » que l'Occident connaissait dès 1942 a-t-il été éludé, voire étouffé ? — Enfin, à l'autre bout de l'histoire, bien avant nous : le Déluge. J. Bofféra en présente une image renouvelée. (Février, 15 F. *57, rue de Seine, Paris-6e*.)

— *La Pensée* consacre un numéro au nucléaire : étude dénuée d'esprit politique et de passion, mais où la réflexion scientifique et technique la plus autorisée ne se sépare pas des aspects politique, social, culturel, écologique, lesquels ne sauraient être éludés sans vider la question de son contenu. *(N° 216, 32 F. 64, bd Auguste-*Blanqui, Paris-13e.)

— *Nouvelles Campagnes* s'est fondée il y a deux ans avec un objectif qu'éclaire son sous-titre : « Luttes de classes à la campagne. » La revue n'en garde pas moins, ou d'autant plus, les pieds sur terre et traite les problèmes concrets. En témoigne son dernier numéro consacré tout entier à « l'affaire du veau ». Analyse d'un fait sociologique nouveau : le boycottage massif. Exposé des méthodes d'élevage et de commercialisation ; *responsabilités diverses ; mise en* cause du secteur agro-alimentaire de l'industrie laitière, et, plus généralement, de certaines structures capitalistes de l'agriculture. (4e trimestre, 18 F, B.P. 31036, Toulouse Cedex.)

YVES FLORENNE.

## PARIS EN VISITES

LUNDI 23 FEVRIER

« Exposition Pissarro », 12 h. 30, Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg.

« Exposition Gainsborough », 15 h., Grand Palais, Mme Meyniel.

« Missions étrangères », 15 h., métro Bac, Mme Oswald.

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 45, rue Lobeau (Approche de l'art).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le jardin du Luxembourg », 15 h., 50, rue de Vaugirard (Mme Fleuriot).

« L'Hôtel Lauzun », 15 h. 45, 17, quai d'Anjou (Mme Hager).

« Vitraux et peintures du dix-huitième siècle », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 h., entrée principale (P.-Y. Jaslet).

« Les prémices du style Henri IV », *15 h., 107, rue de Rivoli.*

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Le Palais-Bourbon », 14 h. 45, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« La place des Vosges », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 222 F | 371 F | 521 F | 670 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 287 F | 701 F | 1 016 F | 1 330 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 254 F | 436 F | 618 F | 800 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | | | |
| 324 F | 576 F | 828 F | 1 080 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## CONFÉRENCES

LUNDI 23 FEVRIER

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « En Angleterre, la Restauration de Charles-II à la reine Anne ».

15 h. : « Bijoux de Mésopotamie et d'Egypte », 15 h., 62, rue Madame (Arcus).

15 h., salle Albert-le-Grand, 228, Faubourg - Saint - Honoré, M. A. Amar : « La vie morale » (selon saint Thomas d'Aquin) (Amitié judéo-chrétienne de France).

18 h. 30, Centre Pompidou, salle d'actualité, Mme H. Lee : « Le Reggae ».

*18 h. 30, Centre culturel coréen*, 2, avenue d'Iéna, M. Li Ogg : « Trésors culturels religieux ».

17 h., Institut supérieur de gestion, 8, rue de Lota, MM. F. Missen, P. Baldeck, F. Grousset-Going : « L'Afghanistan trois ans après » (I.S.G. tiers-monde).

19 h. 30, 34, rue Saint-Jacques, Mme L. Winckler : « La philosophie ou les clefs de l'action » (Nouvelle Acropole).

19 h. 30, faculté de droit, 92, rue d'Assas, M. J. d'Ares : « Le message initiatique de Léonard de Vinci » (Atlantis).

20 h., 26, rue Bergère, M. J. Haab : « L'alphabet des Dieux » (L'Homme et la connaissance).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 21 février 1981 :

DES DECRETS

● Modifiant certaines dispositions du décret du 15 décembre 1965 modifié relatif à l'organisation des transports pour la défense ;

● *Modifiant le décret* du 10 février 1975 portant organisation de l'Ecole nationale des ponts et chaussées ;

● Portant interdiction de la publicité relative aux produits énergétiques ainsi qu'aux produits pétroliers à usage non énergétique et aux produits dérivés ou substituables et à leurs conditions d'utilisation ;

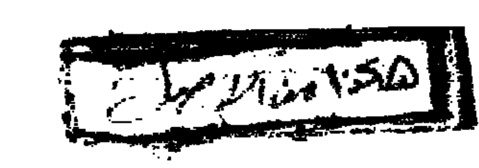
● Relatif à la mention des consommations énergétiques des appareils, matériels ou équipements consommant de l'énergie.

UN ARRETE

● *Relatif à l'indemnité exceptionnelle* au titre du maintien du revenu des exploitants agricoles.

UNE LISTE

● Des experts agricoles et fonciers et des experts forestiers.



Le Monde

# économie

## AFFAIRES

### La restructuration de l'industrie chimique italienne

## Une aide de 3 000 milliards de lires sur cinq ans

**L'Etat italien s'est décidé à venir au secours de l'industrie chimique de la péninsule et, pour lui éviter de faire faillite, a mis au point un plan provisoire de sauvetage visant à lui accorder une aide, étalée sur cinq ans, de 3 000 milliards de lires, soit l'équivalent de 15 milliards de francs. Sur cette somme, la moitié environ sera consacrée à la modernisation des installations existantes, l'autre étant destinée à financer la construction d'unités nouvelles. Le gouvernement se propose, en outre, de verser à son industrie chimique 600 milliards de lires par an (3 milliards de francs), sans limitation dans le temps, pour soutenir sa recherche et promouvoir le développement des secteurs de pointe à haute technologie porteurs d'avenir.**

Le concours financier de l'Etat prendra une *double* forme. Il s'effectuera pour partie par consolidation de la dette contractée par les entreprises du secteur privé (essentiellement la Montedison qui, à elle seule, cumule 40 milliards de francs de dettes), pour l'autre par injection de capitaux frais pour reconstituer le *capital des entreprises du secteur* public (Liquichimica, ANIC, SIR, présentement en état de liquidation) dont le groupe pétrolier d'État ENI a désormais la charge.

*Le gouvernement envisage* également de redistribuer les cartes de l'industrie chimique du pays. Il entend confier, un peu suivant la méthode française, toute la chimie lourde à l'ENI, et toute la chimie fine à haute valeur ajoutée à la Montedison. Le groupe de Milan va donc devoir s'entendre avec l'ENI pour procéder à des échanges d'actifs.

Ce plan est assorti d'une condition draconienne : l'industrie chimique italienne devra, en 1981, réduire *ses effectifs de quatorze* mille personnes, soit 5 % du total environ. Cela se fera non pas au moyen de licenciements, comme les syndicats le redoutaient, mais par mise à la retraite anticipée, le personnel excédentaire étant pris en charge par l'Etat lui-même, qui assurera à hauteur de 80 % le versement des salaires.

Si les mesures envisagées sont définitivement adoptées par les Chambres, M. de Michelis, ministre chargé de gérer les participations *industrielles* de l'Etat, prévoit, d'ici trois ans, la création de vingt mille emplois nouveaux. En attendant, les *entreprises* concernées, et les syndicats, ont finalement décidé, après bien des hésitations, de se plier aux desiderata du gouvernement. Un accord a été signé sur ces bases dans la nuit du 19 au 20 *février*. Suivant les modalités sociales de ce plan, le groupe Montedison va, pour sa part, se séparer dans les quinze jours à venir de six mille *personnes environ*, mille deux cents devant quitter le siège social de Milan et quatre mille huit cents environ ses différentes usines.

*Fin mars, la décision sera sans* doute prise de réduire encore de deux mille personnes les effectifs du groupe, ce qui portera au total à huit mille trois cents suppressions d'emplois à l'intérieur du groupe et non pas à treize mille, comme les syndicats l'avaient redouté.

ANDRÉ DESSOT.

● *Les industries françaises des appareils d'équipement ménager* (GIFAM) se sont engagées à atteindre *un montant de 5 milliards* de francs (3,8 milliards en 1980) à l'exportation, dans trois ans. Cela implique une croissance annuelle, de 10 % au moins, des ventes à l'étranger. Un programme spécifiant ces divers objectifs a été signé vendredi 20 février entre la profession (regroupée au sein du GIFAM) et M. Michel Cointat, ministre du commerce extérieur.

Ce plan prévoit également le renforcement de la coopération *entre les industriels, le centre* français du commerce extérieur, la direction des relations économiques extérieures et les postes d'expansion économique à l'étranger. Des actions d'information et de promotion de l'industrie seront menées, ainsi qu'une aide à la mise en conformité des produits aux exigences techniques de chaque pays. Le secteur des appareils d'équipements ménagers a enregistré un déficit commercial de 900 millions de francs.

### Pour lutter contre la concurrence des marques japonaises

## Les deux géants suisses de l'horlogerie l'ASUAG et la S.S.I.H., envisageraient de fusionner

Le groupe suisse Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie AG (ASUAG), numéro trois mondial de l'industrie horlogère, et son concurrent national, la Société générale de l'horlogerie suisse S.A. (S.S.I.H.), qui se classe au cinquième rang international, ont décidé d'engager immédiatement des négociations en vue d'étudier « *toutes les possibilités d'une collaboration utile future* », l'indépendance de leurs marques respectives constituant l'unique condition posée pour parvenir à un accord.

Le communiqué publié à ce sujet par les deux firmes a pour but de couper court à toutes les rumeurs que de telles négociations ne manqueraient pas de *faire courir. Ce communiqué* est laconique, précisant seulement que « *les études porteront sur tous les aspects des différents domaines d'activité des deux groupes* ».

Divers montages industriels peuvent dès lors être imaginés, depuis la simple coopération jus*qu'à la fusion. C'est, semble-t-il,* vers cette dernière solution que l'ASUAG et la S.S.I.H. s'orienteraient, après être passés, dans une première phase, par un système de participations croisées ou tout bonnement par une souscription de la première société à l'augmentation de capital de la seconde.

Ni l'une ni l'autre n'ont vraiment le choix des moyens contre la concurrence que leur livrent les grande firmes d'Extrême-Orient, surtout les Japonais Seiko, Citizen, Ricoh et Orient. Avec leurs puissantes filiales implantées à Hongkong, ces firmes investissent *sur le marché mondial* de l'horlogerie qu'elles contrôlent à plus de 30 % à elles seules.

Le géant ASUAG a, sur le plan *financier*, les reins encore *solides*, mais il éprouve de grosses difficultés à trouver sa place dans l'électronique horlogère, faute de pouvoir écouler sa production et, avec les incessants bouleversements introduits dans une technologie galopante, son usine ultramoderne de Marin lui coûte une véritable fortune, au point que certains travaux sont sous-traités en Extrême-Orient.

La S.S.I.H. a essuyé récemment de très sérieux revers (*le Monde* du 18 décembre 1980). L'assainissement de ce groupe, avec l'aide d'un consortium bancaire regroupant les plus gros établissements financiers helvétiques, est en cours. Mais il ne suffit pas d'injecter de l'argent dans une affaire pour la rentabiliser. Des économies d'échelle et une rationalisation des productions sont indispensables. Seul un rassemblement des deux groupes peut vraiment donner les résultats escomptés, avec bien sûr la préservation des marques (Longines, Eterna, Certina, Rotary, etc. pour l'ASUAG ; Omega, Tissot, notamment, pour la S.S.I.H.), indispensable au prestige des deux firmes.

Réunies, l'ASUAG et la S.S.I.H. réaliseraient ensemble 3 milliards de francs suisses (7,7 milliards de francs) de chiffre d'affaires, ce qui les mettrait presque sur un pied d'égalité avec Seiko (8 milliards de francs), numéro un mondial incontesté.

Leur mariage pourrait être facilité par les liens qui les unissent déjà dans le chronométrage sportif (Swiss timing) et la fabrication de robots industriels à travers la filiale commune Microbo. Qui plus est, ASUAG est déjà fournisseur de la S.S.I.H. en composants électroniques. — A.D.

● *Les juges du tribunal de commerce de Saint-Etienne* protestent contre les pressions qu'ils subissent dans l'affaire Manufrance. Ils ont déclaré en séance officielle que, « *depuis de nombreux mois, les juges sont l'objet, tout comme leur président, d'agressions verbales, d'accusations calomnieuses et diffamatoires, de menaces et de manœuvres d'intimidation dirigées contre leur personne ou leur entreprise* ». « *De véritables commandos, que ne désapprouve pas la C.G.T., essaient de peser, par la force, sur le choix de leurs décisions* », ont-ils ajouté.

## AUTOMOBILE

## Le secrétaire d'État américain aux transports est favorable à une limitation des importations japonaises, à certaines conditions

M. Drew Lewis, secrétaire américain aux transports, a déclaré vendredi 20 février à Detroit qu'il était prêt, si cela se révélait nécessaire et raisonnable, à recommander au président Reagan certaines formes de restrictions aux importations de voitures japonaises, dans le cadre d'un plan de sauvetage global de l'industrie automobile *américaine*, mais à la condition que les principaux bénéficiaires de ces mesures — *les entreprises* et les *syndicats* de l'automobile — acceptent certaines concessions.

Ces concessions pourraient, selon M. Lewis, prendre la forme, pour les *syndicats*, de modération sur les salaires, et, pour les industriels, d'efforts pour contenir les prix et concentrer les investisse*ments sur les* Etats-Unis, *plutôt* qu'à l'étranger. Rappelons que M. Lewis doit remettre d'ici deux mois au président Reagan un plan de sauvetage de l'industrie automobile.

La situation outre-Atlantique reste en effet très inquiétante : après General Motors, qui a an*noncé une perte de 763 millions* de dollars (1), pour la première fois depuis 1921, et Ford qui a fait état d'un déficit de 1,5 milliard de dollars, le plus important jamais enregistré dans l'industrie automobile, American Motors a, à son tour, publié des résultats désastreux pour 1980 : ses pertes atteignent 197,5 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de dollars. L'an passé A.M.C., dont Renault détient 46,4 % du capital, avait réalisé un bénéfice de 70,6 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 3,2 milliards. Compte tenu des pertes attendues de Chrysler (1,8 milliard de dollars), l'industrie automobile américaine devrait avoir perdu en 1980 au total plus de 4 milliards de dollars.

En Europe, les tensions protectionnistes deviennent également plus fortes à mesure que la pression japonaise s'accroît. Ainsi, le ministre belge des affaires étrangères, M. Willy Claes, a déclaré, vendredi 20 février, que la Belgique limitera l'importation des automobiles japonaises, même si les Pays-Bas refusent d'appliquer un système de quotas. De retour d'un séjour aux Etats-Unis et en Europe, M. Amaya, secrétaire d'Etat au ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) japonais, a déclaré, le même jour, que le Japon allait devoir prendre immédiatement des mesures pour améliorer ses relations avec les Etats-Unis et la C.E.E. en matière de vente d'automobiles, le différend ayant atteint « un stade critique ». — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

(1) 1 dollar vaut environ 5 francs.

● *Précision* : Dans l'article consacré aux propositions du parti socialiste pour l'industrie automobile, publié dans *le Monde* du 21 février sous le titre « Les failles du système », nous avons écrit que « *l'Etat, actionnaire minoritaire* [de Peugeot] se trouverait *confronté à un bloc contrôlant près de 67 % des actions* ». Précisons que si la prise de participation de l'Etat était réalisée par augmentation de capital, la part de ce capital détenue par le « bloc » de la famille Peugeot et de ses amis diminuerait. Elle resterait néanmoins suffisante pour permettre à ce « bloc » de conserver le contrôle de l'entreprise, ne laissant à l'Etat, possesseur d'une simple « minorité de blocage », que des pouvoirs fort limités.

● *Machinisme agricole. Les pertes d'International Harvester.* — Le groupe I.H., l'une des trois grandes multinationales du machinisme agricole, a annoncé une perte pour le premier trimestre de l'exercice en cours (terminé le 31 janvier) de 96,3 millions de dollars. Celle-ci fait suite à une perte également pour l'année fiscale 1980 de 397,3 millions de dollars. Dans l'impossibilité de trouver de l'argent frais pour faire face à son endettement, la direction d'International Harvester envisage de vendre, selon le *Financial Times*, sa division internationale de turbines solaires, la seule division qui a réalisé des profits l'an passé.

## SOCIAL

### SELON M. MAIRE

## Les effectifs de la C.G.T. ne sont supérieurs que de moitié à ceux de la C.F.D.T.

Condamnant une nouvelle fois le comportement de la C.G.T. lors de l'émission sur les jeunes préparée par Antenne 2, M. Maire, *secrétaire général de* la C.F.D.T., a réfuté les déclarations de M. Séguy sur la prépondérance syndicale cégétiste. Entre la C.F.D.T. et la C.G.T., a-t-il dit, le rapport des effectifs est maintenant de 1 à 1,5.

La C.F.D.T. déclarant environ 1 million d'adhérents et 800 000 cotisants réguliers, la C.G.T. *compterait* donc entre 1 200 000 et 1 500 000 syndiqués.

*Les* élections professionnelles qui viennent d'avoir lieu à la S.N.C.F. et chez Peugeot font apparaître le recul de la C.G.T. Ce qui s'ajoute à d'autres signes *d'affaiblissement* de *cette* dernière.

### S.N.C.F. : recul de la centrale de M. Séguy

Chez les cheminots, les résultats à peu près définitifs de l'élection des délégués « indiciels », le 12 février, portent sur 257 468 inscrits et 218 595 suffrages exprimés.

Voici les résultats *sur* l'ensemble des collèges par rapport à 1978 :

C.G.T. : 52,99 % des voix (— 3,65 % dans le premier collège, — 2 % dans le deuxième, — 0,63 % dans *le troisième*) ; C.F.D.T. : 25,36 % (respectivement + 3,30 %, + 3,43 %, + 2,95 %) ; F.M.C., autonome : 8,09 % (— 1,27 % dans le deuxième collège, — 0,27 % dans le troisième) ; F.O. : 6,09 % (— 0,40 % dans le premier collège, — 0,26 % dans le second, — 0,35 % dans le troisième) ; C.F.T.C. : 4,26 % (+ 0,24 %, — 0,05 %, — 1,30 %) ; F.G.A.A.C., autonome : 2,57 % (+ 0,45 % dans le premier collège) ; C.G.C. : 0,45 % (— 0,31 %) dans le deuxième collège, — 2,10 % dans le troisième).

De 1965 à 1975, la représentati*vité de la C.F.D.T. est passée de* 19,74 % à 20,39 % (+ 0,65 %). Elle a progressé de 5,03 % de 1975 à 1981.

### C.G.T.-Peugeot : — 2,37 %

Aux usines Peugeot de Mulhouse, les élections au comité *d'établissement*, le 19 février, concernaient 12 044 inscrits (9 369 exprimés). On note un renforcement des positions de l'entente C.F.T.C.-F.O.-C.G.C. (40,25 % des suffrages *contre 39,2 % en 1979*), une progression de la C.F.D.T. (22,46 % contre 21 %), soit + 1,46 %, et un effritement de la soit — 2,37 %, tous collèges confondus.

● *La C.G.T. et l'emploi des femmes.* — La C.G.T. a organisé le 20 février une rencontre à Paris avec des femmes « *en lutte pour la défense de l'emploi et la réduction du temps de travail* » en prévision de la Journée internationale des femmes le 8 mars prochain. Des délégations d'une quarantaine d'entreprises de province ou de région parisienne ont apporté leurs témoignages.

### A PROPOS DE L'INFORMATIQUE A L'INSEE

Dans *le Monde* du 7 février, à propos de la grève des dactylos codeuses qui paralyse depuis le 7 janvier 1981 un atelier de saisie informatique de l'INSEE de Nantes, nous avions fait état d'une législation qui prévoit un temps de travail de trois heures et demie par jour pour les opératrices en poste sur écrans conversationnels. En fait, les deux textes « *officiels* » qui réglementent l'organisation du travail sur ces écrans n'ont pas valeur de loi.

Le premier, une note de service de la direction du Centre national d'exploitation de Nantes (note n° 6 sur G.R.E. du 1er avril 1974), précise les plages de travail des opératrices du service Sirène (fichier des entreprises) et limite à trois heures la présence des opératrices sur les écrans. La première équipe travaille de 8 heures à 9 h 45 et de 12 h 45 à 14 heures. La seconde, de 9 h 15 à 12 h 45.

Le *second* texte est contenu dans le dossier préparatoire présenté par la direction générale de l'INSEE pour le comité technique paritaire (novembre 1976) chargé d'organiser le travail de dépouillement du recensement : opération « Colibri ». Dans les *ateliers* Colibri, le temps maximum sur écran est fixé à quatre heures et demie.

## Les rebelles du charbon

*(Suite de la première page.)*

Et puis, on leur a tellement menti ! Les mines sont nationa*lisées*, un *mineur* ne peut être licencié. Le biais, c'est de lui offrir un job dans le privé, d'où il pourra être licencié légalement, après un temps « *convenable* »...

Tous connaissent l'histoire exemplaire de Saint-Florent, à une quinzaine de kilomètres de là, un puits qui avait été *entièrement* refait à neuf juste avant sa fermeture, comme par hasard — coûteuse rénovation à rajouter au prix du charbon cévenol pardi ! On continue à payer les annuités, mais si. Bref, il y a cinq ans, c'était l'un des puits les plus modernes d'Europe quand il a été dynamité : *fallait faire vite !* Songez qu'une usine Alsthom allait s'implanter juste sur le carreau, la réembauche était assurée, il *était question de deux mille emplois !* Total : l'Alsthom de Saint-Florent n'a jamais employé plus de cent quatre-vingt-dix personnes, dont deux mineurs (l'un est gardien).

### Avec leurs pelles dérisoires

Dans la nuit du samedi soir, le chevalet de Destival s'élève couronné de drapeaux tricolores, rouges, occitants, pastellisés par les *projecteurs, une image quasiment* réaliste-socialiste. Sur le haut mur de soutènement qui surplombe la voie rapide, cette humble inscription : « *Parlez de nous.* » Sur la belle route tracée pour sortir le charbon, et qui sert à l'importer, de vieilles R5 gonflées, décalcomaniées, couinent furieusement, bourrées de jeunes qui se hâtent de brûler encore quelques litres de super, ils courent les bals à tombeau-ne-veux-*tu*, *chômeurs ou promis* à l'exil-boulot.

Avec leurs pelles dérisoires, sur leur mètre carré de crible *penché*, les *grévistes s'obstinent*, c'est leur façon de crier. On ne les entend pas. Le pouvoir répète « non ». Un entêtement suspect. Ses raisons se révèlent indéfendables ? Il en change. En 1968, le plan Béthencourt condamnait la mine, compte tenu du bas prix du fuel domestique. Aujourd'hui, on ne compare plus. *Il y a un an*, le ministre Giraud excipait du bon marché de l'anthracite russe. Bon, mais l'U.R.S.S. vient d'arrêter ses exportations... La France va pleurer chez les Anglais, les *Marocains, pour obtenir les* 600 000 tonnes qui lui manquent, alors que les mineurs cévenols démontrent qu'ils pourraient sortir 300 000 tonnes par an grâce au nouveau gisement de Ladrecht. Ils sont sur place, la main à l'outil. C'est non.

« *Pas compétitifs, na !* » Et le bon peuple subit l'avalanche des chiffres truqués, des comparaisons faussées. On cite le prix du charbon débarquant à Marseille, mais on se garde bien de préciser qu'on parle du tout-venant ; on ne compte ni le triage, ni le lavage, ni le transport.

Et surtout, *les officiels* ne calculent jamais le coût social du charbon importé. Une mine qui ferme, c'est une vallée qui meurt, c'est du chômage, des faillites. Qui paie ? Le contribuable. Lui, au moins, il se rend pas compte...

Dans le prix du charbon cévenol, 60 % partent à la Sécu, aux assurances, aux impôts, et le reste fait tourner le petit pays. Le prix du charbon étranger nous *quitte en totalité*, la *Cévenne* n'en revoit jamais un fifrelin, combustion sans résidu.

La houille noire amorce si fort son retour qu'on prépare la reconversion de Marseille en port charbonnier. Ces coûteux travaux faudrait les rajouter, S.V.P., au prix du charbon importé...

« *Pas rentable* », c'est dit avec cet air entendu des gens qui possèdent les chiffres, les secrets, les prévisions, ces gens qui se trompent toujours, avec cette voix travaillée qui arrive à vous convaincre que ce qui est bon pour *les grandes compagnies* pétrolières l'est aussi pour le pays. Et leurs « arguments » se répandent clair et net, 5 sur 5, sur toutes les ondes, tandis que les réponses méticuleuses des gueules noires circulent sur quelques tracts.

Au village, les poêles à mazout on vous les donne, ils embarrassent. Petit à petit, les gens reviennent au bois, au charbon. Réajustement naturel, logique. La sagesse reste *au niveau familial*, le pouvoir ne sait que s'accrocher, se *justifier*, il ne vit que d'avoir eu raison, à tout prix.

Le conseil régional du Languedoc a voté un crédit de 1 milliard d'anciens francs pour entreprendre l'exploration du gisement de Ladrecht. Les Houillères viennent de le refuser, avec hauteur. « *Elles auraient accepté, va, si elles avaient été sûres qu'il n'y avait pas de charbon. Rien que pour se donner raison !* », ricanent les *grévistes*.

### De quoi hurler

*Tout semble bien combiné pour* prouver que le charbon cévenol n'était pas rentable. Des voies ferrées partent du carreau même, on le transporte par route. Le plein de fuel d'un camion coûte 130 000 anciens francs ! Pour un ouvrier à l'arrachage, c'est fou ce qu'il peut y avoir de supérieurs surpayés, le service de presse des Houillères est remarquable. Faut bien...

Le charbon de La Grand-Combe descendait tout droit dans la centrale thermique du Fesc, par tapis roulant. On a transformé celle-ci à moitié pour le mazout. Pour le reste, on va chercher le charbon au Bousquet-d'Orb, par camion. Les gros culs pollueurs passent devant Destival : « *Parlez de nous...* »

Dans le monde, il reste pour deux siècles de charbon. Il sera la transition obligatoire entre l'ère du pétrole et celle du solaire. Les pétroliers U.S. achètent massivement les gisements de la planète (pour 4 milliards de dollars, *récemment, en Colombie*). *Ils contrôlent* à ce jour 40 % des réserves mondiales (1). Sans aller chercher si loin, Elf-Aquitaine investit dans le charbon étranger. Les rois du pétrole vont devenir les rois du charbon, et c'est le contribuable qui paie la mue. Pour que ces investissements deviennent juteux, il faut que le prix du pétrole double ou presque. On peut leur faire confiance, ça ira vite. Attention : nouveaux « *chocs pétroliers* » *en perspective !*

Ce jour proche, où le charbon vaudra la suée, nos mines seront *fermées, noyées, dynamitées...* Parce qu'ils ne se contentent pas *de mettre la clé sous la porte !* Ils détruisent, de façon irréparable. Où ils sont passés, plus jamais une mine ne pourra s'ouvrir, c'est *la botte qui vrille la fourmilière.*

Le combat des mineurs de Destival dépasse de très loin les Cévennes et même la région, l'Occitanie. C'est la révolte profondément humaine du bon sens contre l'obstination imbécile ou intéressée du pouvoir et de l'argent, au seuil d'une époque de vaches maigres.

« *Un kilo et demi de charbon égale un litre de pétrole,* me dit Francis Iffernet en tapant du talon, *et le charbon, il est là, sous nos pieds.* »

Plus le pétrole augmente et plus le délégué des mineurs a raison, « *aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain...* » Il doit passer en correctionnelle, *début mars*, pour... « *vol de charbon* ». De quoi hurler. Ça le fait rire.

Les cimenteries Lafarge ont décidé de se reconvertir au charbon, elles vont avoir besoin de Destival.

— C'est toujours non.

Les bureaux des Houillères à Clavières (Alès) se chauffent au charbon anglais. On y pleure, ça tire mal, les chaudières ont pas été prévues pour, forcément. Les grévistes sont allés déverser un camion de combustible adéquat sous les fenêtres de la direction.

C'était de l'humour.

Mais voilà qu'au Pont-de-Ners les grévistes viennent de s'en prendre à deux camions de 25 tonnes transportant du charbon allemand. Nouveau, ça. Réponse aux huissiers, aux lettres personnelles que les Houillères ont envoyées dans chaque foyer de grévistes, peut-être pour intimider les femmes...

Oui, tout se durcit très vite ici, chez les rebelles du charbon. Ils sont bien plantés dans ce pays. On ne sait pas, ma chère, jusqu'où peut aller la colère de ces gens-là, car ce sont gens de qualité. On ne sait même pas ce qu'ils peuvent entraîner, car on les aime.

JEAN-PIERRE CHABROL.

(1) D'après les chiffres publiés par le Sénat. Et il ne s'agit que des compagnies américaines. S'il était tenu compte des multinationales, le pourcentage serait sans doute beaucoup plus élevé.

# ÉNERGIE

## Mme Veil est favorable à l'organisation d'auditions au Parlement pour l'information sur l'énergie nucléaire

**« L'information du public sur les problèmes nucléaires pourrait venir d'auditions très larges au sein du Parlement, comme cela se fait aux Etats-Unis, comme cela a été fait en France avant le vote de la *loi sur* l'interruption volontaire de grossesse. »**

Cette phrase a été prononcée, vendredi 20 février à Paris, par Mme Simone Veil, présidente du Conseil de l'information sur l'énergie nucléaire, à la fin de la présentation du second rapport annuel du conseil. La phrase ne figurait pas dans le texte préparé pour la presse. Elle soutient indirectement — même si Mme Veil envisage plutôt des audiences en commission qu'un débat en séance — les demandes plusieurs fois présentées par l'opposition au Parlement. Elle ne sera sans doute pas appréciée au ministère de l'industrie, où l'on ne s'est guère soucié de donner aux parlementaires une information qui ne soit pas soigneusement contrôlée par l'administration.

Il n'est pas sûr non plus que soit unanimement goûtée une autre remarque de Mme Veil. La présidente a indiqué que le rapport du conseil est *« une innovation administrative »* en ce sens qu'y sont reproduits les points de vue contradictoires présentés par les divers interlocuteurs du conseil : responsables du programme électro-nucléaire, mais aussi syndicalistes, représentants d'associations écologiques, chercheurs scientifiques. C'est la diversité des opinions émises et des arguments échangés qui fait l'intérêt principal de ce rapport. Mme Veil a indiqué, à cette occasion, que plusieurs directives gouvernementales ont suivi les recommandations du conseil qu'elle préside.

Le conseil a donc bien travaillé, réfléchissant sur les procédures de déclaration d'utilité publique, sur la réalisation des études d'impact et, aussi, sur les coûts et les nuisances de la production d'énergie par diverses méthodes. Il a plusieurs fois modifié son programme pour étudier un problème d'actualité : accident de la centrale américaine de Three-Mile-Island, problème des fissures, projets de stockage de déchets à Saint-Priest-la-Prugne (Loire). Dans ce dernier cas, examiné alors que le rapport annuel était sous presse, le conseil a décidé de diffuser les comptes rendus de ces réunions sans attendre le prochain rapport annuel.

Le conseil a estimé qu'un effort particulier doit être fait pour informer certaines catégories de populations : médecins qui auront à soigner et, éventuellement, à rassurer la population en cas d'accident, enseignants qui instruisent les générations futures.

Le conseil s'est interrogé, enfin, sur l'incompréhension du public vis-à-vis des enquêtes d'utilité publique. Celles-ci semblent tenir à ce que le public ignore que ces enquêtes ont été précédées de plusieurs études ; quand l'E.D.F. proposa en septembre 1978 de construire une centrale à *Plogoff*, c'est après avoir comparé ce site à cinq autres au cours d'études commencées trois ans plus tôt.

M. A.

---

● *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a réaffirmé la solidarité du P.S. *« avec toutes les questions écologiques relatives au nucléaire »*, vendredi 20 février à la mairie de Brest, où il a rencontré une délégation du comité antinucléaire de Plogoff. M. Rocard a toutefois ajouté : *« Il est à craindre qu'on ne puisse éviter totalement le nucléaire à cause de la dépendance énergétique. Nous n'acceptons pas le raisonnement qui consiste à freiner une source d'énergie et à en privilégier d'autres. (...) Il faut minimiser les risques en diversifiant notre approvisionnement. »* M. Rocard effectue un tour de Bretagne de deux jours pour soutenir la campagne de M. François Mitterrand.

## La Commission européenne invite les Dix à intensifier leur programme nucléaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Etats membres de la C.E.E. doivent apporter le plus grand soin à réaliser leurs programmes nucléaire et charbonnier. Dans le cas contraire, la consommation de pétrole des Dix sera supérieure de 50 millions de tonnes en 1990 à celle d'aujourd'hui. Tel est l'avertissement lancé par la Commission européenne dans le rapport transmis le 19 février aux capitales européennes. Aussi la Comission se prononce-t-elle sans équivoque en faveur du nucléaire, *« qui constitue incontestablement le moyen le plus avantageux pour la production d'électricité »*, la construction de centrales au fuel et au gaz devant être considérée comme *« de mauvais placements »*.

Partant des prévisions de croissance de la consommation d'énergie dans les Etats membres — 4,3 % en moyenne annuelle *jusqu*'en 1990 — et des investissements prévus pour la construction de centrales nucléaires et au charbon, la Commission estime que ces deux sources auraient pu couvrir à 75 % les besoins en électricité des Dix à la fin de cette décennie. Or les retards pris dans la réalisation des programmes nucléaires hypothèquent d'ores et déjà la réalisation de ces objectifs. Il est probable, précise la Commission que la capacité installée en 1990 sera inférieure de 20 % au programme prévu. En raison du coût de l'électricité produite à partir du fuel — de 50 % plus élevé que celui de l'électricité d'origine nucléaire — *« la Communauté paye cher les retards que subit le programme nucléaire »*.

Aussi, poursuit la Commission, les Etats membres doivent-ils intensifier le rythme de leurs commandes de centrales dans les trois années à venir. Les pays n'ayant pas de programme nucléaire doivent, pour leur part, changer de politique dans les plus brefs délais. Cette invitation s'adresse à tous les gouvernements de la C.E.E., sauf à la France qui apparaît comme le seul Etat capable d'atteindre l'objectif des 75 %. L'inquiétude de la Commission est des plus grandes pour l'Italie, les Pays-Bas et l'Irlande, pour lesquels elle préconise *« des mesures fermes d'urgence »*. Le coût de l'électricité, conclut-elle, pourrait nettement dépasser le niveau souhaitable dans ces pays et la sécurité de l'approvisionnement pourrait se trouver compromise.

La position de la Commission est moins nette en ce qui concerne les centrales au charbon. Certes, *« les Etats membres devraient revoir et garder présente à l'esprit la question de la conversion au charbon* [...] *des centrales qui fonctionnent actuellement au fuel et celle de la commande à brève échéance de nouvelles centrales à combustible solide »*. Mais, pour l'instant, la Commission reconnaît que les investissements dans ce domaine, même s'ils sont souhaitables du point de vue stratégique, se justifient difficilement sur la base de critères économiques et commerciaux. — M. S.

# CARNET

### Décès

— M. Albert Brami,
Le docteur et Mme Clément Brami et leur fille,
Mme Lucette Chickly et ses enfants,
M. et Mme Roger Brami et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Brami et leurs enfants,
M. et Mme André Settepani et leurs enfants,
M. et Mme Emile Guez et leurs enfants,
M. et Mme Georges Boccara et leurs enfants,
M. et Mme Richard Brami et leurs enfants,
Mme veuve Rachel Petit et ses enfants,
Les familles Babani, Neuvecelle, Fineltain, Binisti, Chastang, Mabille, Abitbol,
Parents et amis,
ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Eugénie BRAMI,**
née Zarka,

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante,
décédée le 20 février 1981.
28, rue du Capitaine-Ferber,
75020 Paris.

---

— Mme Georges Bureau,
son épouse,
Le colonel (E.R.) et Mme Robert Michaud,
M. et Mme François Jeanson,
ses enfants,
Le Père Alain Michaud,
Béatrice et Bertrand Vieillard-Baron,
Pierre et France Michaud,
Bertrand Michaud,
Marc Michaud,
*Ségolène* Michaud,
Xavier et Geneviève Jeanson,
Nicole et Yves Durand,
Isabelle et Jacques Gay,
Sabine et Guillaume Marçais,
Chantal et Dominique Brochu,
Hubert et Laurence Jeanson,
Patrick Jeanson,
ses petits-enfants,
et ses vingt et un arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-quinzième année, muni des sacrements de l'Eglise, de

**M. Georges BUREAU,**
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de Léopold,
administrateur honoraire
de S.A. Cockerill,
président honoraire
des Aciéries et Laminoirs
de Beautor.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 16 février, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivie de l'inhumation au cimetière de Boucq (Meurthe-et-Moselle).
Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

---

— Le docteur et Mme Daniel Azorin,
Le docteur Michel Azorin,
Le docteur Jacques Azorin,
M. et Mme Etienne Ginot,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 10 février 1981, à Biarritz, de

**Mme Paul DEROS,**
née Rose Mir,
leur mère et grand-mère.
L'inhumation a eu lieu à Port-Vendres, dans la plus stricte intimité.

---

— M. et Mme Jean Douville,
ses enfants,
Claude et Olivier Douville,
ses petits-enfants,
Les familles Asselin et Petitalot,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Edouard DONZE,**
née Gilberte Petitalot,
survenu le 15 février 1981, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
32, rue Laugier,
75017 Paris.

---

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le

**comte**
**Jean de La MONNERAYE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
archiviste paléographe,
conservateur en chef honoraire
de la
Bibliothèque historique
de la Ville de Paris,

le 20 février 1981, dans sa quatre-vingt-douzième année

De la part de ses enfants :
Hélène de La Monneraye,
Henry et Béatrice de La Monneraye,
Jean-Charles et Rose Marie de La Monneraye,
Marie de La Monneraye,
Alain et Geneviève de Sèze,
De ses dix-huit petits-enfants et vingt-trois arrière-petits-enfants,
Du comte et de la comtesse Henry de La Monneraye,
Du comte et de la comtesse Louis de La Monneraye,
ses frères et belles-sœurs,

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 23 février, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Ni fleurs ni couronnes, union de prières.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
19, rue de Mademoiselle,
78000 Versailles.

---

— Mme Marcel Rouffianges,
Mmes Lucile Bourquelot et Jeanne-Françoise Rouffianges, ses enfants,
ainsi que ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Marcel ROUFFIANGES,**
survenu le jeudi 19 février 1981, à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris.
Selon sa volonté, la Faculté de médecine a reçu le don de son corps.
Cet avis tient lieu de faire-part.
94, boulevard Barbès,
75018 Paris.

### Anniversaires

— La famille de
**Raymond COGNIAT**
rappelle son souvenir à ses amis en ce quatrième anniversaire de sa mort.

---

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de
**Françoise MASSIANI,**
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée

### Offices religieux

— Un service d'action de grâces en souvenir de
**Suzanne de DIETRICH**
aura lieu en l'église réformée de Passy-Annonciation, sa paroisse, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le lundi 26 février, à 14 h. 30.

# TRANSPORTS

## 1984 : une nouvelle génération d'autobus sera mise en service

De notre correspondant

Orléans. — M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, a inauguré le 20 février les nouvelles installations de la Société d'économie mixte des transports de l'agglomération d'Orléans (SEMTAO) et constaté que les Orléanais avaient repris goût à l'autobus.

Le ministre a qualifié de « particulièrement actif » le développement des transports collectifs urbains en France depuis dix ans. Il a précisé *que ces résultats étaient dus « à la volonté politique des collectivités locales qui sont responsables des transports collectifs »* et à un effort financier *« sans précédent »* de l'Etat.

Le gouvernement s'est fixé trois objectifs dans ce domaine : développer la traction électrique dans une optique d'économie d'énergie, améliorer la desserte des banlieues et maîtriser les problèmes financiers pour que le prix payé par l'usager et la charge des budgets publics n'augmentent pas plus vite que le coût de la vie.

*« La maîtrise des dépenses d'exploitation devra dorénavant passer au premier plan, notamment en Ile-de-France,* a précisé M. Hoeffel. *Les actions d'incitation au développement des transports collectifs seront poursuivies et l'Etat s'attachera à permettre aux collectivités locales de disposer des moyens nationaux de transports appropriés par une politique industrielle. Trois villes s'intéressent au métro : Lyon, Marseille et Lille. L'extension de leurs réseaux sera poursuivie. L'autobus restera malgré tout le moyen de transport collectif par excellence. »*

Enfin, M. Hoeffel a annoncé *qu'une nouvelle génération d'autobus* Renault moins bruyants, moins polluants et plus faciles d'accès, notamment pour les handicapés, sera mise en service en 1984.

R. G.

---

● *U.T.A. augmente ses bénéfices.* — Le dividende distribué aux actionnaires d'U.T.A., la compagnie aérienne privée française, va progresser en 1980 de 21,4 % par rapport à celui de 1979, indique un communiqué de la société de transports aériens. Il s'élèvera à 12,50 francs net. Le bénéfice net d'U.T.A. a été en 1980 de 67 millions de francs au lieu de 39,4 millions en 1979. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3,7 milliards de francs (+ 16,5 %).

## Faits et chiffres

### Affaires

● *Taïwan s'installera en Grande-Bretagne.* — Les fabricants de téléviseurs et appareils électroniques de Taïwan s'installent à leur tour en Grande-Bretagne pour mieux s'attaquer au Marché commun. Ainsi, la société taïwanaise Tatung vient de racheter, pour 1,1 million de livres (12 millions de francs environ), la division télévision de la société Decca dont les ateliers, situés à Bridgnorth, dans le centre-ouest de l'Angleterre, emploient actuellement 850 personnes. Cette usine de téléviseurs était l'une des rares à demeurer encore sous pavillon britannique en Grande-Bretagne.

Le groupe Decca avait lui-même été repris il y a un an par une autre société britannique, Racal, qui s'efforçait depuis lors de revendre cette division. Celle-ci, en difficulté face à l'intense concurrence japonaise, a coûté à Racal, estime-t-on, environ 7 millions de livres (77 millions de francs) depuis son absorption. — *(A.F.P.)*

### Agriculture

● *A la Fédération nationale porcine.* — M. Méhaignerie s'est déclaré prêt *« à prendre des mesures nationales si des distorsions de concurrence globales apparaissent vis-à-vis des autres pays de la C.E.E. »*. Le ministre français de l'agriculture parlait, jeudi 19 février, devant les producteurs de porcs réunis en assemblée générale.

Le président de la Fédération nationale porcine, M. Tassaert, a fait état d'une inquiétude *« qui pourrait se transformer en exaspération »*. Il a indiqué au ministre que *« 1980 avait été l'année des espoirs déçus puisque le revenu des éleveurs de porcs avait baissé de 35 %, en déficit d'un accroissement de la production de 1,5 % »*.

### Social

● *Le groupe laitier Claudel-Roustang* a annoncé le 19 février la suppression de 246 emplois dans ses unités de fabrication de Pont-Hébert et Villedieu-les-Poêles (Manche) et Isigny (Calvados). Selon la C.F.D.T., la direction justifie cette mesure par la détérioration de la situation financière de l'entreprise et la saturation du marché du fromage. Le groupe Claudel-Roustang, filiale de Nestlé, emploie 2 624 salariés et a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires consolidé d'environ 1,25 milliard de francs.

● *Des médecins de Seine-Saint-Denis contre la convention médicale.* — Une vingtaine de médecins généralistes de Seine-Saint-Denis ont décidé de bloquer le traitement normal des feuilles de soins par l'ordinateur de la Sécurité sociale afin de marquer leur *« refus du rationnement des soins »* lié, selon eux, à la nouvelle convention médicale à l'instar de leurs collègues du syndicat C.S.M.F. du Val-de-Marne (*le Monde* du 6 février).

● *Les cent quarante ouvrières* licenciées de l'usine textile Coframaille de Schirmeck (Bas-Rhin) ont retenu M. Ecrepont, P.-D.G. de l'usine, le 19 février pendant quelques heures, à la suite d'une réunion portant sur les modalités d'un licenciement collectif.

# ENVIRONNEMENT

*La pollution du Rhin*

## Le service des eaux d'Amsterdam porte plainte contre les Mines de potasse d'Alsace

*Les Néerlandais en ont assez de boire de l'eau trop salée. Lasses d'attendre les résultats de réunions internationales, une dizaine d'institutions néerlandaises ont intenté une action en justice, à Strasbourg, pour protester contre le rejet d'effluents salés dans le Rhin par les Mines de potasse d'Alsace.*

*La dernière conférence internationale, réunie à La Haye le 26 janvier, avait reporté au mois de juillet les conclusions de nouvelles études (*le Monde *du 28 janvier). En accordant un sursis appréciable à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement (le gouvernement français a renoncé en 1979 à faire ratifier par le Parlement la convention internationale de 1976 qui prévoit explicitement l'injection du sel dans le sous-sol alsacien), le gouvernement néerlandais avait fait preuve, il y a un mois, d'une sérénité qui n'est apparemment pas partagée par les services directement concernés par la pureté de l'eau du Rhin.*

De notre correspondant

Strasbourg. — *« Nous venons de déposer un grief d'appel au tribunal administratif de Strasbourg contre la nouvelle concession de déversement des Mines domaniales des potasses d'Alsace (M.D.P.A.), qui a été accordée le 22 décembre dernier par le préfet. Nous ne voulons pas agir contre la France, ni nous ingérer dans ses affaires intérieures, mais nous voulons défendre nos intérêts »*, a notamment déclaré M. Van Der Veen, directeur du service municipal de distribution d'eau d'Amsterdam, au cours d'une conférence de presse réunie le mercredi 18 février, à Strasbourg.

La délégation hollandaise a largement exprimé, à cette occasion, son mécontentement face à « l'inertie française » : *« Cela fait vingt ans que les Pays-Bas demandent un arrêt des rejets de chlorure dans le Rhin, source principale d'approvisionnement et de vie pour les quatorze millions de Hollandais. Cela fait vingt ans que les délibérations se succèdent à la commission internationale du Rhin. En vain... »*

C'est pourquoi dix plaignants hollandais, depuis la municipalité d'Amsterdam jusqu'à l'Association néerlandaise de distribution d'eau, ont intenté un procès aux M.D.P.A. Pour eux, il est nécessaire de réduire la quantité du chlorure déversé dans les eaux du fleuve au moins de moitié, afin de diminuer la charge excessive de sel dans le Rhin. M. Van Der Veen s'est également étonné du fait que *« le gouvernement français ratifie des accords comme celui de La Haye, qui stipule la réduction de moitié de la charge en ions-chlorure du Rhin et donc des déversements de sel, et ne les respecte pas. Pendant ce temps, les Hollandais constatent que leurs cultures de plantes à bulbe se détériorent, que leur eau potable est menacée et que le gouvernement français fait la sourde oreille »*.

En fait, on comprend mieux la gravité du problème lorsqu'on sait que les trois quarts du territoire des Pays-Bas sont situés dans le bassin du Rhin et que l'ouest et le nord du pays se trouvent en dessous du niveau de la mer. Le fleuve fournit les trois quarts de l'eau « douce », y compris les pluies, que le pays reçoit, et l'excès de sel ne peut être complètement supprimé. Si les mines d'Alsace sont la principale cible, ce n'est pas que leur sel soit plus nocif que celui des autres décharges mais c'est que les mines sont de loin les plus importants producteurs de sel résiduaire dans le bassin rhénan. *« Le moins que l'on puisse dire, c'est que la France n'a pas tenu ses promesses. A La Haye, il avait été décidé que le sel serait stocké. Puis la France a changé d'avis et s'est décidée pour l'injection en couche profonde* (1). *Mais rien ne bouge »*, a encore ajouté l'orateur.

Si leur demande est rejetée, les plaignants ont décidé de se pourvoir devant la Cour internationale de justice. En effet, selon un traité signé avec la France en mars 1928 (art. 2), la possibilité juridique de recourir à cette forme d'appel existe. Pour sa part, M. d'Oliveira, professeur de droit international privé auprès de l'université d'Amsterdam, a fait remarquer : *« Il y a eu récemment une campagne publicitaire en France demandant aux Français de garder leur pays propre. Le slogan exact était : « La France n'est pas une poubelle ! » Nous souscrivons entièrement à ce texte. Mais nous voudrions le compléter par le principe que les pays en aval ne doivent pas devenir la poubelle de la France. »*

JEAN-CLAUDE PHILIP.

(1) Selon un sondage réalisé par la Sofres auprès de six cents Alsaciens directement concernés, à la demande de la commission néerlandaise des services des eaux du Rhin (RIWA), 28 % des personnes interrogées sont opposées à l'injection des sels résiduaires dans le *sous-sol alsacien* et 49 % n'ont pas d'objection à ce projet.

# URBANISME

## Un contrat de dix ans pour sauver la cathédrale de Rouen

**M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et M. Jean Lecanuet, sénateur et maire de Rouen, président du conseil général de la Seine-Maritime, ont signé, le 19 février, une convention aux termes de laquelle l'Etat et le département de la Seine-Maritime décident d'engager, avec l'aide de l'établissement public régional et de la ville de Rouen, un programme pluriannuel de restauration de la cathédrale de Rouen.**

En clair, cela veut dire que les Rouennais n'auront désormais plus peur que leur cathédrale leur tombe sur la tête et que, dans les dix années à venir, la chrétienté peut espérer voir mener avec vigueur la remise en état de l'un des monuments sur lequel elle appuie son histoire.

Cette très officielle signature de convention fut l'occasion pour M. Lecanuet — véritablement aux anges — de rappeler l'accueil chaleureux mais désargenté que lui faisait André Malraux, dans ce même ministère, où il était entré un jour, flanqué d'un maître tailleur de pierre soudain sans travail (parce que plus de crédits) et qu'il avait conduit jusque sous les lambris du Palais-Royal comme preuve du désarroi que ressentait toute une ville, gardienne malheureuse de cette Notre-Dame de Rouen, délabrée et promise au pire (1).

Les temps changent, les préoccupations aussi : patrimoine, patrimoine... Il est vrai que, pour ce dossier, la situation était tangente : le grincement des échafaudages (restaurés) s'entend loin à la ronde et la chute de la moindre mâchoire de gargouille aurait produit, en cette sourcilleuse période électorale, le plus mauvais effet... Mais les chiffres sont là, qui pourront rassurer les vieux mécènes américains aujourd'hui sans le sou.

M. Lecat assure que l'effort financier s'élèvera, sur une période de dix ans, à plus de 120 millions de francs (il peut même citer le chiffre de 160 millions). Passée, d'une part, entre l'Etat (ministère de la culture et de la communication) et, d'autre part, le département et les autres collectivités intéressées, cette convention établit un programme décennal de travaux pour sauver l'édifice. Ferme pour la période quadriennale (1981 à 1984) et optionnel pour la période suivante, le contrat s'étend jusqu'à la fin des travaux. Pour la période 1981 à 1984 il est prévu d'engager environ 63 millions de francs de travaux dont plus du tiers sera pris en charge par l'échelon régional et local, le restant étant assuré par l'Etat. Et cela sans que les crédits apportés à la restauration des autres monuments de Normandie en souffrent.

En 1981, c'est une somme de 10,080 millions de francs qui seront consacrés à Notre-Dame de Rouen, le département de la Seine-Maritime y contribuant pour une part égale à 60 % de l'engagement de l'Etat, propriétaire de la cathédrale. Ces crédits seront affectés principalement à la restauration de la chapelle de la Vierge, de la tour Saint-Romain et de la façade sud.

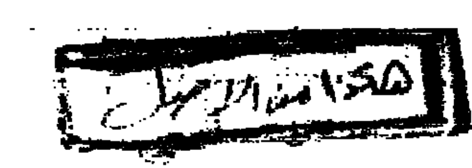
Beaucoup d'argent donc pour cette cathédrale, mais du travail aussi et pour longtemps, pour des corporations entières d'artisans, qui trouveront là des raisons d'espérer et de croire encore en leur métier.

(1) Nous décrivions dans *le Monde* du 15 octobre 1980 le pitoyable état de l'édifice.

---

● *Un séminaire international* de projet bioclimatique au cours duquel seront étudiées les nouvelles expériences d'urbanisme et d'architecture sera organisé du 25 au 28 février à Catane, en Sicile. La participation de nombreux experts, architectes et universitaires — italiens, français, américains, israéliens, notamment — est prévue.

Rens. : Centre culturel français de Catane, 16, via della Loggetta, Catane - Tél. : 095/310796 et Studio Ega Congressi, via Museo Biscari, 10-95131 Catane - Tél. : 095/323986 et 321792.



# LA REVUE DES VALEURS

## BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 16 AU 20 FEVRIER

### MARCHÉ BIEN DISPOSÉ

C'EST avec une grande sérénité que la Bourse de Paris vient de traverser l'orage monétaire. Le mouvement de hausse des actions, interrompu il y a quinze jours, a repris cette semaine, l'indice CAC gagnant 2 % d'un vendredi à l'autre.

Le marché n'a pas perdu son sang-froid, car il n'a jamais cru vraiment à la possibilité pour le dollar de rester très longtemps au-dessus de 5 francs. Les faits lui ont donné raison : le « miracle Reagan » ne s'est pas produit.

Sereins, mais prudents, les investisseurs limitent encore leurs initiatives. Le volume des transactions reste faible. Les « Sicav-Monory » n'ont plus maintenant qu'une centaine de millions de francs à investir d'ici à la fin de la liquidation de mars. Ce qui est peu. Malgré les importantes liquidités accumulées au mois de janvier, les autres opérateurs n'interviennent que modérément. Mais les ventes n'étant pas massives, sauf sur quelques titres, comme Générale des Eaux ou Maisons Phénix, qui font l'objet d'un « ramassage » systématique, le marché n'en a pas moins monté.

La baisse que certains prévoyaient avant l'élection présidentielle ne s'est toujours pas produite. Aura-t-elle lieu ? Certains gestionnaires commencent à en douter. L'hypothèse d'une défaite de M. Giscard d'Estaing trouve moins d'échos, malgré certains sondages d'opinion qui continuent à être défavorables au président sortant.

Au plan économique, la situation ne semble pas s'aggraver. Dans sa note de conjoncture, le C.N.P.F. indique que « l'économie française est entrée dans une phase de stabilisation qui devrait préluder à une phase de reprise très modérée, mais effective, de l'activité à partir du printemps ». Selon le C.N.P.F., la production de biens d'équipement se maintient au bon niveau du premier semestre 1980. Quant à la hausse de la consommation des ménages, elle devrait s'amplifier en mars-avril. Ce n'est pas encore la « sortie du tunnel », mais ces indications permettent de penser que les résultats des sociétés françaises pour l'exercice en cours ne seront peut-être pas aussi mauvais qu'on le pensait il y a quelques semaines. A moins que la récession en Allemagne fédérale, principal client de la France, ne s'aggrave du fait de la hausse des taux d'intérêt...

Contrepoint de la baisse du dollar, l'or est en progrès. A Paris le lingot gagne 1 100 francs à 88 000 francs et le napoléon 20 francs à 890 francs. Les emprunts indexés sur le métal jaune sont en légère hausse.

JEAN-MARC BIAIS.

### *Valeurs à revenus fixes ou indexées*

Malgré les rendements élevés offerts par les obligations classiques (15 % et plus), ces derniers sont toujours délaissés et continuent de fléchir.

Le nouvel emprunt « Caisse Nationale de l'Energie » de 3 milliards de francs s'avère aussi difficile à placer que celui du

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 2577 | + 97 |
| 7 % 1973 | 8001 | + 280 |
| *10,30 % 1975* | 86,10 | + 0,30 |
| 10 % 1976 | 85,10 | — 1,60 |
| P.M.E. 10,6 % 1976 | 84,95 | + 0,15 |
| P.M.E. 11 % 1977 | 87,10 | + 0,50 |
| 8,80 % 1977 | 98,50 | — 0,20 |
| 10 % 1978 | 82,85 | + 0,20 |
| 9,80 % 1978 | 81,90 | + 0,20 |
| 9,45 % 1978 | 80,30 | + 0,50 |
| 8,80 % 1978 | 80,20 | — 0,50 |
| 9 % 1979 | 77,65 | + 0,15 |
| 10 % 1979 | 81,16 | + 1,31 |
| 10,80 % 1979 | 84,20 | + 0,20 |
| 12 % 1980 | 92,20 | + 0,20 |
| C.N.E. 3 % | 3083 | — 17 |

« Crédit Foncier de France 1981 » pourtant de courte durée.

Les autorités boursières envisageraient d'alléger le calendrier des émissions. Quoi qu'il en soit, le « C.I.C. » maintient son emprunt de 600 millions de francs dont le lancement est imminent. L'on parle il est vrai d'un taux record de 15,20 %.

### *Banques, assurances, sociétés d'investissement*

Selon les premières évaluations, le bénéfice consolidé du groupe *U.B.F.* pour 1980 (hors éléments exceptionnels) serait inférieur de 30 % environ au précédent (50 F net par action). Le dividende global sera maintenu à 15 F.

« Cetelem » annonce pour 1980 un résultat net consolidé de 192,7 millions de francs, inférieur de 4 % au précédent. Une action gratuite pour trois va être dis-

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Equipement | 188 | + 0,50 |
| B.C.T. | 122 | + 5,70 |
| Banque Rothschild | 159 | + 1,50 |
| Cetelem | 194 | + 1 |
| Chargeurs Réunis | 163,20 | — 1,40 |
| Cie Bancaire | 363 | + 18 |
| C.C.F. | 208 | + 2,50 |
| C.F.F. | 397,20 | + 2,10 |
| C.F.I. | 260 | — 3 |
| Crédit du Nord | 84 | + 2,50 |
| Eurafrance | 339 | — 2,90 |
| Financ. Paris | 227,80 | — 1,20 |
| La Hénin | 399 | + 1 |
| Locafrance | 182,50 | + 16 |
| Locindus | 356 | — 1 |
| Midi | 995 | — 2 |
| Prétabail | 449 | — 6 |
| Pricel | 165 | — 11 |
| Schneider | 160 | + 7 |
| Suez | 303,20 | — 0,80 |
| U.C.B. | 161,20 | + 0,20 |

tribuée. Mais le dividende global reste inchangé à 15 F.

« Le Crédit du Nord » a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 62 millions de F (hors éléments exceptionnels dont l'augmentation d'une année sur l'autre atteint 75,6 %. Le dividende global passe de 5,25 à 7,50 F.

« La Compagnie Bancaire » distribuera une action gratuite pour trois.

### *Filatures, textiles, magasins*

Dans le cadre du développement de son activité « distribution alimentaire » en France, la *C.F.A.O.* a pris des participations majoritaires dans le capital des sociétés *CODIEF* (conserves), *SOCOREN* (fruits secs) et *SOGECO* (agrumes, fruits exotiques).

Les résultats d'*Euromarché* pour 1980 seront conformes aux

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Agache-Willot | 446 | + 16,50 |
| B.H.V. | 105,90 | + 0,80 |
| C.F.A.O. | 484,80 | + 5,80 |
| Darty | 568 | + 13 |
| Dollfus-Mieg | 35,60 | + 0,60 |
| Galeries Lafayette | 103 | — 2 |
| La Redoute | 450 | — 12 |
| Lainière Roubaix | 35 | inch. |
| Printemps | 121,80 | + 5,30 |
| Roudière | 220 | — 2 |
| S.C.O.A. | 51 | + 1,05 |

prévisions. Le bénéfice net consolidé devrait, pour sa part, augmenter de 20 à 30 % (61,19 millions pour 1979).

### *Bâtiment et travaux publics*

Les dirigeants des *Entreprises Saunier-Duval* évaluent à 13 millions de F environ le résultat

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'Entrep. | 641 | + 9 |
| Bouygues (1) | 684 | + 45 |
| Chim. et Routière | 113,50 | — 4,50 |
| Ciments Franç. | 180,40 | + 4,40 |
| Dumez | 895 | + 45 |
| Ent. J. Lefebvre | 245 | + 4 |
| Gén. d'Entrep. | 238 | + 10 |
| Gds Trav. Marseille | 415 | + 10 |
| Lafarge | 287 | — 5,50 |
| Maisons Phénix | 530 | + 5 |
| Poliet et Chausson | 428,50 | + 20,30 |

(1) Compte tenu d'un droit de 231 F.

net de l'exercice 1980 contre 11,7 millions précédemment.

Une augmentation du dividende global (9,75 F pour 1979) est envisagée.

### *Alimentation*

Le chiffre d'affaires consolidé de *B.S.N.-Gervais-Danone* pour 1980 marque, à structures et taux

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Beghin-Say | 254,90 | — 0,10 |
| B.S.N.-G. Danone | 1035 | + 13 |
| Carrefour | 1706 | — 29 |
| Casino | 1320 | + 15 |
| Gén. Occidentale | 388 | + 17 |
| Guyenne et Gasc. | 419,80 | + 10,80 |
| Martell | 633 | + 24 |
| Moët-Hennessy (1) | 470 | + 14 |
| Mumm | 368 | + 15 |
| Olida Caby | 296 | + 10,50 |
| Pernod-Ricard | 309 | + 1,50 |
| Perrier | 165,90 | — 4,10 |
| Radar | 483 | + 2 |
| St Louis-Bouchon | 226,50 | — 2,50 |
| Saupiquet | 285 | — 9 |
| Vve Cliquot | 975 | + 7 |
| Viniprix | 665 | — 4 |
| Nestlé | 7980 | + 280 |

(1) Compte tenu d'un droit de 68 F.

de change comparables, une augmentation de 19,6 % à 18,14 milliards de francs.

### *Pétroles*

*Total Petroleum North America*, filiale du groupe français *Total*, a dégagé pour 1980 un bénéfice net de 47,7 millions de

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 1180 | + 20 |
| Esso | 241 | + 1,20 |
| Franç. des Pétroles | 222,50 | + 2,30 |
| Pétroles B.P. | 98,50 | + 3,30 |
| Primagaz | 345 | + 16,50 |
| Raffinage | 123,40 | — 6,20 |
| Sogerap | 284 | inch. |
| Exxon | 357,60 | — 11,20 |
| Petrofina | 698 | — 8 |
| Royal-Dutch | 425 | — 2,60 |

dollars accru de près de 60 %.

*Amrep* annonce de son côté un résultat net de 36,96 millions de francs pour l'exercice écoulé contre 31,97 millions.

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

Après six mois d'enquête, les inspecteurs du ministère du commerce britannique n'ont pas réussi à identifier les mystérieux acheteurs asiatiques qui, en 1980, avaient acquis en sous main 30 % environ du capital de *Dunlop*. Le bruit avait couru dans les milieux boursiers que des hommes d'affaires malaysiens envisageaient de prendre le contrôle du groupe par le biais du

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Imétal | 75 | + 0,60 |
| Kléber | 42,80 | + 0,80 |
| Michelin | 657 | — 18 |
| Penarroya | 74 | + 3 |
| Charter | 25,50 | — 0,20 |
| INCO | 90,40 | — 3,90 |
| R.T.Z. | 45,60 | + 1,60 |
| Union Minière | 96,20 | — 1,80 |
| Z.C.I. | 2,82 | + 0,12 |

*Goodfield Plaza Group* de Kuala-Lumpur. Les dirigeants de Dunlop restent persuadés que ce dernier groupe est leur nouvel actionnaire.

Le déficit de *Nickel S.L.N.* pour 1980 (90 millions de francs) est moins lourd que l'année précédente (131,7 millions). Sans la rechute du second semestre, l'exercice aurait pu être bénéficiaire.

Le dividende d'*Alcan Aluminium* pourrait être versé soit en espèce, soit sous forme d'une distribution d'actions.

### *Métallurgie, constructions mécaniques*

L'exercice écoulé a été favorable pour *United Technologies* dont le bénéfice net (393,38 millions de dollars) a augmenté de 21 %.

Le dividende annuel est porté de 2,20 à 2,40 dollars.

La situation de « Poclain » continue de s'améliorer grâce aux gains de productivité et à un meilleur équilibre financier, le résultat d'exploitation pour 1980 marque une augmentation de 20 % pour un chiffre d'affaires accru seulement de 14 %.

Du fait d'amortissements élevés et de la constitution à un niveau élevé d'une provision pour litiges, le bénéfice net de *Trailor* pour

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 114,80 | — 0,20 |
| Av. Dassault-Brég. | 863 | + 28 |
| Fives Lille | 153,80 | + 5,30 |
| Chiers-Châtillon | 9,60 | + 0,10 |
| Creusot-Loire | 78 | + 4 |
| De Dietrich | 490 | — 10 |
| FACOM | 487 | + 30 |
| Valéo | 261 | + 15 |
| Gén. de Fonderie | 133 | + 5 |
| Marine-Wendel | 36,50 | — 1,30 |
| Métal.-Normandie | 24,20 | — 1,10 |
| Penhoët | 285 | — 2 |
| Peugeot S.A. | 133 | + 11,50 |
| Poclain | 186 | + 14,80 |
| Pompey | 104 | inch. |
| Sacilor | 9,55 | — 0,05 |
| Sagem | 865 | inch. |
| Saulnes | 46,50 | + 0,50 |
| Ent. Saunier Duval | 130 | — 1 |
| Usinor | 7,60 | + 0,20 |
| Vallourec | 48,50 | + 2,30 |

1980 ne sera pas brillant. Le dividende global sera néanmoins maintenu à 30 F.

« Ford » a enregistré en 1980 le second déficit de son histoire qui s'élève à 316 millions de dollars contre une perte également de 41 millions l'année précédente.

### *Matériel électrique, services publics*

*Legrand* va pour la première fois verser un acompte sur dividende, dont le montant global

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom-Atlant. | 119 | + 9,20 |
| C.E.M. | 37,80 | — 0,30 |
| CIT-Alcatel | 929 | + 47,50 |
| C.G.E. | 394,50 | + 6,50 |
| Crouzet | 347 | + 27,50 |
| C.S.F. | 350,50 | + 1,50 |
| Gén. des Eaux | 349 | + 5 |
| Legrand | 1650 | — 22 |
| Lyonn. des Eaux | 393,20 | — 4,80 |
| Mach. Bull | 56,40 | + 1,30 |
| Matra | 2105 | + 152 |
| Mot. Leroy-Somer | 587 | + 26 |
| Moulinex | 75,50 | + 0,70 |
| P.M. Labinal | 265 | + 7 |
| Radiotechnique | 218 | + 10 |
| S.E.B. | 140 | + 14,90 |
| Signaux | 586 | + 12 |
| Téléméc. Electr. | 1190 | + 40 |
| Thomson-Brandt | 226 | + 2,20 |
| I.B.M. | 309,10 | — 12,80 |
| I.T.T. | 139,10 | — 4,80 |
| Schlumberger | 509 | — 12 |
| Siemens | 583 | + 23 |

payable le 10 mars est fixé à 24 F.

*A.T.T.* majore son dividende trimestriel, qui passe de 1,25 à 1,35 dollar par action.

### *Produits chimiques*

*Du Pont de Nemours* majore son dividende trimestriel payable

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Institut Mérieux | 930 | + 29 |
| Laboratoire Bellon | 377 | + 26,80 |
| Nobel-Bozel | 34,70 | + 1,30 |
| Rhône-Poulenc | 90,50 | + 11,50 |
| Roussel-Uclaf | 186 | + 5 |
| B.A.S.F. | 279 | + 11 |
| Bayer | 258,80 | + 12,10 |
| Hoechst | 265 | + 5,20 |
| I.C.I. | 33 | — 0,80 |
| Norsk-Hydro | 416 | — 1,10 |

le 14 mars ; il passe de 50 à 60 cents. Le président Shapiro a toutefois précisé qu'il s'agissait seulement de mieux répartir la rémunération des actionnaires et que le dividende total ne serait pas augmenté.

*Colgate-Palmolive* est satisfait de son résultat d'exploitation pour 1980 (196,25 millions de dollars contre 186,43 millions de dollars), toutes ses divisions ayant participé à son amélioration.

### *Valeurs diverses*

*U.T.A.*, dont le titre a été réservée à la hausse vendredi pour finalement coter 171 F (+ 9,7 %), a enregistré pour 1980 une nette progression de son bénéfice net, qui passe de 39,4 à 67 millions de francs. Le dividende global est majoré de 21,4 % à 18,85 F.

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| A.D.G. | 255 | inch. |
| L'Air Liquide | 489 | + 11,50 |
| Arjomari | 122 | + 3,90 |
| Bic | 447 | — 1,50 |
| Club Méditerranée | 416 | + 4 |
| Essilor | 560 | + 25 |
| Europe 1 | 1059 | + 19 |
| *Gle Ind. Part.* | 167,10 | + 9,90 |
| Hachette | 357 | — 18 |
| J. Borel Int. | 139,50 | + 1,50 |
| L'Oréal | 656 | + 3 |
| Navigation Mixte | 183,50 | + 3 |
| Nord Est | 31,20 | inch. |
| Presses de la Cité | 516 | inch. |
| P.U.K. | 92,80 | + 0,80 |
| St-Gobain-P.-à-M. | 137,90 | + 2,90 |
| Skis Rossignol | 595 | — 10 |
| Sanofi | 446 | + 5,50 |
| UTA | 173 | + 16 |

*Navigation Mixte* a presque doublé son bénéfice en 1980 dont le montant dépasse 51 millions de F contre 27,2 millions précédemment.

En raison de la crise régnant dans les fibres synthétiques, le géant britannique « Courtaulds » a décidé d'arrêter définitivement la fabrication de filés de nylon avec la suppression à la clé de mille neuf cents emplois. Cette fermeture d'usines porte à plus de douze mille les pertes d'emplois dans l'industrie britannique des fibres en l'espace d'un an, soit plus du tiers des effectifs de cette branche industrielle.

### *Mines d'or, diamants*

En raison de la baisse des prix des diamants (1½ % à New-York pour le carat sans défaut), la « De Beers » a décidé de réduire

| | 20 fév. | Diff. |
|---|---|---|
| Amgold | 465 | + 17 |
| Anglo-American | 70,90 | + 1,80 |
| Buffelsfontein | 202 | + 7 |
| De Beers | 40,80 | — 0,40 |
| Free State | 234,30 | + 2,20 |
| Goldfields | 50,20 | + 1,90 |
| Harmony | 88,80 | + 2,20 |
| President Brand | 228,50 | + 12,50 |
| Randfontein | 351 | + 18 |
| Saint-Helena | 282,50 | + 7,60 |
| Gencor | 88,20 | + 1,20 |
| West Driefontein | 367,90 | + 5,90 |
| Western Deep | 265 | + 9,50 |
| Western Holding | 357 | + 2 |

considérablement les livraisons de pierres à ses clients (de 50 % à 85 % suivant les cas).

Ce n'est pas la première fois que le groupe recourt à un tel procédé pour soutenir les prix quand la demande se ralentit, non sans succès puisqu'il exerce un quasi-monopole sur le marché.

### BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

| ACTIF | | au 12 février |
|---|---|---|
| 1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER | | 389 589 |
| dont : | | |
| Or | 226 897 | |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 43 603 | |
| Ecus | 76 724 | |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 22 343 | |
| 2) CREANCES SUR LE TRESOR | | 13 564 |
| dont : | | |
| CONCOURS AU TRESOR PUBLIC | 9 760 | |
| 3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT | | 82 017 |
| dont : | | |
| Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation) | 60 586 | |
| Effets achetés sur le marché mon. et obl. | 8 781 | |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM | | 66 102 |
| 5) DIVERS | | 4 564 |
| | | 535 808 |

| PASSIF | | |
|---|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | | 140 623 |
| 2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS | | 8 338 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC | | 8 873 |
| 4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC. | | 39 576 |
| dont : | | |
| Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves | 37 098 | |
| 5) ECUS A LIVRER AU FECOM | | 63 518 |
| 6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | | 263 798 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE | | 1 759 |
| 8) DIVERS | | 10 120 |
| | | 535 808 |

## Bourses étrangères

### NEW-YORK
#### La fin de l'« effet Reagan » ?

Le discours de Ronald Reagan devant le Congrès n'aura finalement pas fait sortir les investisseurs américains de leur réserve. Les mesures d'ordre fiscal et budgétaire annoncées par le président des Etats-Unis ont été dans l'ensemble bien accueillies par la communauté financière. Mais celle-ci craint que ces mesures ne puissent être mises rapidement en œuvre, leur adoption par le Parlement se révélant difficile.

La détente constatée sur le front des taux d'intérêt (la First National Bank of Chicago abaissant son taux de base de 19 1/2 % à 19 %) n'a pas non plus été prise en compte par le marché.

L'indécision des investisseurs explique la faiblesse des transactions (161,8 millions de titres contre 184,9 millions de titres). D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagne 4,52 points à 936,03.

| | Cours 13 fév. | Cours 20 fév. |
|---|---|---|
| Alcoa | 63 1/4 | 64 |
| A.T.T. | 51 1/2 | 52 3/4 |
| Boeing | 34 7/8 | 39 1/4 |
| Chase Man. Bank | 46 1/2 | 45 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 45 1/2 | 44 1/4 |
| Eastman Kodak | 69 1/4 | 73 1/8 |
| Exxon | 71 1/2 | 70 1/2 |
| Ford | 19 7/8 | 19 1/2 |
| General Electric | 61 1/4 | 63 1/4 |
| General Foods | 30 1/4 | 30 1/4 |
| General Motors | 48 1/2 | 47 3/4 |
| Goodyear | 17 3/4 | 17 7/8 |
| I.B.M. | 61 5/8 | 60 1/2 |
| I.T.T. | 28 1/8 | 28 3/8 |
| Kennecott | 24 | 23 5/8 |
| Mobil Oil | 70 | 69 1/2 |
| Pfizer | 47 3/4 | 49 1/4 |
| Schlumberger | 102 1/4 | 107 |
| Texaco | 39 3/4 | 39 |
| U.A.L. Inc. | 21 5/8 | 21 7/8 |
| Union Carbide | 53 1/2 | 54 7/8 |
| U.S. Steel | 27 1/2 | 27 5/8 |
| Westinghouse | 28 1/4 | 27 |
| Xerox Corp. | 56 | 56 |

### LONDRES
#### Irrégulier

La menace de grève générale dans les charbonnages a affecté le Stock Exchange en début de semaine. L'annulation de l'ordre de grève et la publication de prévisions officielles faisant état d'une possible reprise économique au printemps prochain ont provoqué par la suite le redressement du marché. Celui-ci a cependant rechuté vendredi à l'annonce de licenciements massifs chez Courtaulds, Laporte et London Brick.

Parmi les valeurs qui sont restées bien disposées, on note British Oxygen, dont les résultats sont supérieurs aux prévisions, et Lucas qui vient de signer un accord avec B.P. pour le développement de l'énergie solaire.

A noter l'accueil « triomphal » réservé à British Aerospace dont une partie du capital a été introduit en Bourse cette semaine : les actions ont été cotées avec une prime de 15 % par rapport à leur prix de vente.

Indices « F.T. » du 20 février : industrielles, 488,4 (contre 493,2) ; mines d'or, 335,2 (contre 314,2).

| | Cours 13 fév. | Cours 20 fév. |
|---|---|---|
| Bowater | 193 | 196 |
| *Brit. Petroleum* | *410* | *394* |
| Charter | 225 | 231 |
| Courtaulds | 57 | 56 |
| De Beers* | 8,30 | 8,50 |
| Free State Geduld* | 45 1/4 | 47 |
| Gt Univ. Stores | 486 | 473 |
| Imp. Chemical | 300 | 294 |
| Shell | 418 | 404 |
| Vickers | 153 | 152 |
| War Loan | 31 1/2 | 31 1/8 |

(*) En dollar.

### FRANCFORT
#### Légère reprise

| | Cours 13 fév. | Cours 20 fév. |
|---|---|---|
| A.E.G. | 63,60 | 61,90 |
| B.A.S.F. | 118,80 | 132 |
| Bayer | 108,80 | 113,20 |
| Commerzbank | 132,30 | 134,50 |
| Hoechst | 115,70 | 115,80 |
| Mannesman | 123,30 | 125,50 |
| Siemens | 247 | 250,30 |
| Volkswagen | 139,50 | 146,80 |

### TOKYO
#### Indécis

Après un début de semaine assez ferme le marché a accusé un net fléchissement mardi à la suite d'importantes ventes bénéficiaires. Ont été particulièrement touchées les valeurs automobiles dans la crainte d'un regain de protectionnisme de la part des Etats-Unis.

Vendredi des achats étrangers ont amené Fuji Photo et Takeda Chemical à des niveaux records.

Dans la semaine, le Nikkei Dow Jones recule de 60,01 yens à 7 100,81.

| | Cours *13 fév.* | Cours *20 fév.* |
|---|---|---|
| Canon | 805 | 833 |
| Fuji Bank | 450 | 452 |
| Honda Motors | 541 | 535 |
| Matsushita Electric | 825 | 821 |
| Mitsubishi Heavy | 190 | 186 |
| Sony Corp. | 3 130 | 3 150 |
| Toyota Motors | 750 | 705 |

### LE CLASSEMENT DES PLUS GROS CONTRIBUABLES DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Selon un palmarès établi pour la seconde année consécutive par l'hebdomadaire « Valeurs actuelles », la Compagnie *française des pétroles reste la société* française qui paye le plus d'impôt.

Comme l'année précédente, les sociétés pétrolières sont en tête de ce classement. Derrière la C.F.P., qui a payé plus de 9,1 milliards de francs d'impôt sur les sociétés (moyenne des exercices de 1977 à 1979), Elf-Aquitaine occupe la seconde place (3,2 milliards).

Loin derrière les sociétés pétrolières, P.S.A.-Peugeot-Citroën est le troisième contribuable industriel français, avec près de 1,4 milliard. Viennent ensuite, I.B.M. France, qui paye quatre fois plus d'impôt que la C.I.I.-Honeywell-Bull (715,68 millions et 128,2 millions de francs, respectivement). Le cinquième gros contribuable est Thomson, qui dépasse légèrement la barre des 500 millions (503,74 millions de francs).

Renault, qui ne communique pas le montant total de son impôt, est classé en douzième position. Michelin rétrograde de la cinquième à la huitième place (474,5 millions de francs). Inversement, Matra monte du trente et unième rang au vingt-quatrième (146,65 millions de francs).

Première entreprise agro-alimentaire par le montant de son impôt, B.S.N. - Gervais - Danone occupe la quatorzième position. Carrefour est le premier distributeur à apparaître dans le *palmarès*, à *la* dix-huitième place.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | COURS 13·2 | COURS 20·2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 86500 | 87700 |
| — (kilo en lingot) | 86900 | 88000 |
| Pièce française (20 fr.) | 877 | 880 |
| Pièce française (10 fr.) | 500 | 503 |
| Pièce suisse (20 fr.) | [illegible] 30 | [illegible] 10 |
| Union latine (20 fr.) | 589 8 | 569 |
| ● Pièce tunis. (20 fr.) | 580 | 583 |
| Souverain | 782 10 | 765 |
| ● Souverain Elizabeth II | 917 | 905 |
| ● Demi-souverain | 428 | [illegible] |
| Pièce de 20 dollars | 3 340 00 | 3298 |
| — 10 dollars | 170 | 1659 80 |
| — 5 dollars | 825 | 832 50 |
| — 50 pesos | 3488 | 3500 |
| ● — 20 marks | [illegible] | 698 |
| — 10 florins | [illegible] 10 | 610 |
| ● — 5 roubles | 408 | 416 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

| | 16 février | 17 février | 18 février | 19 février | 20 février |
|---|---|---|---|---|---|
| Terme | 133 869 885 | 192 970 898 | 219 712 274 | 215 865 331 | 172 656 611 |
| Compt. | | | | | |
| R. et obl. | 173 313 016 | 167 391 117 | 267 093 481 | 188 209 945 | 345 411 093 |
| Actions | 80 964 078 | 94 174 959 | 69 794 724 | 78 458 130 | 150 959 217 |
| Total | 388 146 979 | 454 536 964 | 556 600 479 | 482 533 406 | 669 026 921 |

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Franç. | 96,4 | 96,5 | 97,1 | 97,4 | — |
| Etrang. | 103,1 | 96,9 | 102,7 | 103,4 | — |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Tendance | 99,8 | 100,6 | — | 100,6 | 100,9 |

(base 100, 29 décembre 1961)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ind. gén. | 106,9 | 107,7 | 108,1 | 108,7 | 108,6 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

| | Nbre de titres | Val. de cap. (F.) |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine (1) | 23 825 | 83 784 000 |
| Générale des eaux | 239 625 | 83 287 000 |
| 4,5 % 1973 | 18 160 | 45 128 000 |
| Matra | 16 545 | 34 375 000 |
| *Maisons Phénix (1)* | 24 940 | 13 479 000 |

(1) Quatre séances seulement.

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



# La fin de la visite de M. Mzali en France

**A l'issue de la visite officielle en France de M. Mzali, le premier ministre tunisien et M. Barre se sont félicités, vendredi 20 février, des accords conclus avec des banques françaises pour la création d'une banque d'investissement en Tunisie. Les deux chefs de gouvernement ont enregistré « avec satisfaction l'évolution des contacts noués par les entreprises des deux pays pour la réalisation, en Tunisie, d'investissements industriels communs permettant de réels transferts de technologie, notamment dans les secteurs de l'automobile et du gaz ».**

## *L'agitation chez les étudiants tunisiens*

De notre correspondant

Tunis. — L'agitation dans les lycées et collèges de Tunisie (*le Monde* du 20 février) a gagné l'Université, où les étudiants ont déclenché, dans la plupart des facultés, une grève de solidarité. Des incidents souvent violents ont opposé, vendredi 20 février, sur le campus et dans les environs, policiers et étudiants. Ces derniers ont séquestré le doyen de la faculté des sciences pendant une partie de la journée, demandant en échange de sa libération celle de leurs camarades arrêtés auparavant.

Bien que la rumeur d'une prochaine réforme dans l'organisation des sections techniques, qui est à l'origine du mouvement, ait été démentie à plusieurs reprises par le gouvernement, l'effervescence n'a fait que s'amplifier. Les manifestations se sont multipliées à l'intérieur des établissements secondaires. Certains ont vu leurs installations saccagées et ont dû fermer leurs portes. Dans la rue, la police est intervenue pour disperser les jeunes contestataires auxquels se mêlaient quelques adultes apparement décidés.

Manipulation ? Les slogans, nettement plus politiques que revendicatifs, violemment antigouvernementaux, scandés d'abord par les lycéens et maintenant repris à l'Université, où la tendance islamique se montre la plus active et la mieux organisée depuis déjà longtemps, pourraient le laisser penser. C'est, en tout cas, l'opinion du directeur du parti socialiste destourien, M. Mongi Kooli, qui a dénoncé, vendredi, « *ceux qui complotent dans l'ombre et n'hésitent pas à entraîner les jeunes élèves dans une série de troubles injustifiés* ».

La commission nationale syndicale, qui remplace la direction de la centrale ouvrière U.G.T.T., pour la préparation du prochain congrès a, elle aussi, dénoncé les « éléments » qui sont à l'origine de l'agitation et demandé à ses adhérents d'être vigilants contre les « provocations ».

### Le problème tchadien

## N'DJAMENA RÉCUSE L'INTERVENTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Nations unies (*A.F.P.*). — La délégation du Tchad à l'ONU a exprimé, vendredi 20 février, l' « *opposition énergique* » de son gouvernement à tout examen de la situation au Tchad par le Conseil de sécurité. M. Ngare Kessel, chargé d'affaires du Tchad, a adressé une lettre en ce sens à M. Jacques Leprette, président en exercice du Conseil, qui a, par ailleurs, informé les autres membres d'une démarche de M. Conteh, ministre des affaires étrangères de la Sierra-Leone. Ce dernier a fait état des « *préoccupations* » de l'O.U.A. au sujet de la situation au Tchad et du maintien des troupes libyennes dans ce pays.

Dans sa lettre au président du Conseil de sécurité, le chargé d'affaires du Tchad assure que, « *depuis la défaite de la fraction rebelle, le calme et la paix sont revenus au Tchad. La situation à l'intérieur ne constitue pas une menace à la paix et à la sécurité internationales. Ce sont, au contraire, les menées subversives entretenues par certaines puissances qui menacent la stabilité et la paix retrouvées au Tchad* ».

● *La visite à Washington du ministre israélien des affaires étrangères.* — A l'issue des entretiens qu'il a eus, vendredi 20 février à Washington, avec M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, le général Haig, secrétaire d'Etat américain, a déclaré que son gouvernement n'avait pas encore pris de décision sur les réservoirs supplémentaires et les équipements de bombardement dont pourraient être dotés, à la demande de Ryad, les soixante F-15 que les Etats-Unis doivent livrer à l'Arabie Saoudite à partir de 1982. Israël avait obtenu de M. Carter que ces appareils soient conçus dans une version « défensive » (*le Monde* du 5 février). M. Haig a reconnu qu'il existait des « divergences » avec Israël à ce sujet, mais qu'il espérait qu'elles seraient « surmontées ».

● *Evacuation de l'ambassade d'Equateur à La Havane.* — La trentaine de Cubains retranchés depuis une semaine à l'intérieur de l'ambassade ont été délogés à l'aide de grenades lacrymogènes dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21 février par les forces cubaines de sécurité. Selon un communiqué officiel, l'opération s'est passée sans l'usage d'armes à feu et n'a fait aucun blessé.

# Sept pays de l'OPEP ont tenu une réunion surprise à Genève

Réunion surprise jeudi 19 et vendredi 20 février, à Genève, des ministres du pétrole de sept pays de l'OPEP : Indonésie (dont le représentant assure la présidence de l'Organisation), Algérie, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Koweït, Nigéria, Venezuela. Interrogé, vendredi soir, M. René Ortiz, secrétaire général de l'OPEP, a indiqué que les ministres s'étaient penchés sur la « *stratégie à long terme* » de l'Organisation, ses relations avec le tiers-monde et l'évolution des prix pétroliers.

Le conflit entre l'Irak et l'Iran a paralysé les tentatives de mise en place d'un plan à long terme de l'OPEP. Ce plan, qui était sur le point d'être adopté juste à la veille du conflit, prévoyait notamment une indexation des prix du brut sur le taux d'inflation des pays industrialisés. Comment relancer cette stratégie ? Telle est la question que se pose l'OPEP depuis cinq mois. D'autant que le désordre règne toujours en matière de barèmes de prix du pétrole brut. Certains pays pratiquent des surprimes. D'autres des rabais.

Pour le moment, la tendance sur le marché pétrolier est plutôt à la détente. La consommation a diminué de 7,5 %, en 1980, dans les pays industrialisés et elle devrait encore baisser de 1 à 2 % en 1981. De plus, l'Iran et l'Irak ont repris en partie leurs exportations qui dépasseraient actuellement le million de barils par jour.

Certains pays producteurs du Golfe envisageraient, dans ces conditions, une réduction de leur production afin d'éviter un engorgement du marché mondial et une baisse trop forte des prix. Selon le quotidien d'affaires américain *Wall Street Journal*, une réduction de 2 à 3 millions de barils par jour de production serait même envisagée. Nul doute que toutes ces questions ont dû figurer à l'ordre du jour des travaux de cette mini-réunion secrète de l'OPEP à Genève.



A B C D E F G

## *En Grande-Bretagne*

### TRÊVE DANS LE CONFLIT DES MINEURS : LES SYNDICATS RÉGIONAUX ONT APPELÉ A LA REPRISE DU TRAVAIL

Londres (*A.F.P.*). — Une trêve précaire s'est instaurée entre les mineurs britanniques et le gouvernement de Mme Thatcher, avec la reprise du travail de quelque cinquante mille « gueules noires » qui avaient débrayé, dès le 17 février, en anticipant sur la possibilité d'une grève générale dans les charbonnages le 23 février. Les syndicats des mineurs du Yorkshire, du Pays de Galles et d'Ecosse qui représentent, respectivement, soixante-six mille, vingt-six mille et vingt mille travailleurs, se sont déclarés « satisfaits » des explications données par la direction des charbonnages, qui, selon M. Scargill, meneur de la gauche au sein du syndicat national, « *répondent à notre demande d'assurances en ce qui concerne l'exploitation des puits jusqu'à épuisement des filons* ».

A l'issue d'une réunion avec le président des charbonnages, Sir Derek Ezra, les délégués syndicalistes ont appelé à la reprise du travail. Toutefois, ils ont lancé, en même temps, un ultimatum : le mouvement de grève reprendra à partir du 25 février, si des assurances formelles ne sont pas données, à cette date, concernant le maintien de l'exploitation au niveau actuel et une réduction considérable des importations de charbon bon marché en provenance, notamment, des Etats-Unis.

### La restructuration de la sidérurgie

### PREMIER ACCORD ENTRE BRITISH STEEL ET UNE SOCIÉTÉ PRIVÉE

**Londres (A.F.P.). — Un premier accord important entre les secteurs privé et public en vue de la restructuration de la sidérurgie britannique vient d'être conclu entre British Steel (sidérurgie nationalisée) et la société privée Guest Keen and Nettlefolds.**

**Toutes deux vont apporter leurs activités dans le secteur des barres, tiges billettes et fabrication de fil et de clous à une filiale commune dans laquelle elles détiendront chacune 50 %. Cette société mixte, baptisée Allied Steel and Wire, sera dotée d'un capital d'environ 130 millions de livres (1,4 milliard de francs) et son chiffre d'affaires annuel devrait être de l'ordre de 200 millions de livres (2,2 milliards de francs).**

**Ce regroupement, qui devrait permettre la rationalisation des activités des deux sociétés, a été effectué avec le soutien « actif » des pouvoirs publics. Il doit être soumis cependant aux autorités communautaires de Bruxelles. Un regroupement du même genre pour d'autres secteurs est en cours de négociation entre British Steel et des sidérurgistes privés.**

**Le numéro du « Monde » daté 21 février 1981 a été tiré à 540 722 exemplaires.**

## LA CAMPAGNE DE M. DEBRÉ : VINGT ORATEURS NATIONAUX ET DIX « AFFICHES MILITANTES »

Les délégués départementaux du comité national de soutien à l'action de M. Michel Debré se sont réunis, samedi 21 février à Paris. Il s'agissait, pour l'état-major de campagne de M. Debré, de préparer la « relance » de la candidature de l'ancien premier ministre, qui, les sondages l'attestent, a subi le contre-coup de l'« effet Chirac ».

Cette « relance » se traduira, dès lundi 23 février, par l'engagement dans la campagne des vingt « orateurs nationaux », parmi lesquels MM. Maurice Druon, Jean Foyer, Yves Guéna, Olivier Guichard, qui participeront dans tous les départements à des réunions publiques. Mardi 24 février, M. Michel Debré sera l'invité de l'émission « Le grand débat » sur TF 1, puis il publiera, la semaine suivante, le détail chiffré de son programme économique et social.

Le comité national de soutien a présenté, samedi, aux délégués départementaux les dix « affiches militantes » tirées, dans un premier temps, à cent mille exemplaires chacune. La première série de ces affiches est destinée à dessiner l'image que le candidat entend donner de lui-même et à vanter ses qualités (« *Michel Drebré, la vérité dont la France a besoin* », « *Michel Debré, le réalisme...* », « *l'avenir* », « *l'indépendance* » et enfin « *le président dont la France a besoin* »). La seconde série est consacrée aux priorités de la « *politique nationale de redressement* » que propose l'ancien premier ministre (« *Une France forte, pourquoi pas ? Avec Michel Debré, relevons le défi* ». « *Une France ambitieuse* », « *jeune* », « *solidaire* »).

### Selon un sondage « L'Express »-Louis Harris France

## MM. GISCARD D'ESTAING ET MITTERRAND SERAIENT A ÉGALITÉ POUR LE SECOND TOUR

*L'Express* daté 21-27 février publie un sondage réalisé par Louis Harris France, entre le 9 et le 14 février, auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Selon cette enquête, MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand recueillent chacun 50 % des intentions de vote pour le second tour. Dans le précédent « tableau de bord », publié il y a un mois (*le Monde* daté 25-26 janvier), l'actuel chef de l'Etat devançait, avec 51 %, le candidat socialiste.

Pour le premier tour, le président de la République perd cinq points (27 % au lieu de 32 %). M. Mitterrand en revanche progresse de deux points (26 % au lieu de 24 %). M. Marchais, qui avait perdu deux points entre décembre et janvier, en regagne un : sa cote s'établit à 17 %. M. Chirac, dont les intentions de vote avaient également diminué de deux points, en regagne quatre. Il est ainsi crédité de 14 %. Le total des intentions de vote en faveur du maire de Paris, de M. Debré (3,5 % au lieu de 6 % en janvier) et de Mme Garaud (3 % au lieu de 2 %) est de 20,5 %. Le pourcentage de ceux qui ne se prononcent pas tombe de 23 à 13 %.

## DÉCÈS DE M. MARC SAINTOUT ANCIEN DÉPUTÉ DE PARIS

Nous apprenons le décès de Marc Saintout, ancien député de Paris.

[*Né le 8 septembre 1904 à Saucats (Gironde), Marc Saintout, ancien officier, publiciste, avait été élu député de la capitale le 25 novembre 1962. Il ne s'était pas représenté au scrutin législatif de 1967. Il siégeait au sein du groupe de l'U.N.R.-U.D.T. Il fut conseiller de Paris et conseiller général de la Seine de 1959 à 1965.*]

### LA CRISE DE « LIBÉRATION »

## « Il faut être absolument moderne »

*Les cent quarante-cinq membres de l'équipe du quotidien parisien* Libération *se sont réunis, samedi 21 février au matin, pour une assemblée générale extraordinaire prévue jusqu'au soir. La direction du quotidien, composée de Mmes Zina Rouabah, Blandine Jeanson, MM. Serge July et Jean-Louis Peninou, a annoncé son intention de démissionner (*le Monde *du 13 février). A travers ce geste, l'équipe de* Libération *est confrontée à une crise sans précédent dont la nature n'est pas financière ou économique mais rédactionnelle. Quel journal voulons-nous faire ? Quelle politique éditorialiste doit-on avoir ? Telles sont les questions que posent certains journalistes.*

*Il ressort de discussions avec les partisans de la direction que celle-ci a une une vision très critique du journal qu'elle produit. Selon elle, les articles publiés sont trop souvent superficiels par manque d'analyse et d'enquête. Ce phénomène toucherait particulièrement le service « société » du quotidien, — dont toute l'équipe de* Libération *dit qu'il est essentiel — et, en partie, le service « politique-social ». Face à ces critiques, une partie de la rédaction afficherait une « autosatisfaction » à tout crin. Ce point de vue est naturellement contesté par les intéressés.*

*La « stagnation rédactionnelle » et la crainte d'une « chute des ventes » ont poussé la direction à proposer un véritable « bon en avant » du journal. M. Serge July et ses amis appellent de leurs vœux un* Libération *délibérément plus ambitieux, plus rigoureux et serrant de plus près la réalité. La direction a soumis à l'assemblée générale extraordinaire un texte de quarante-quatre feuillets avec, en exergue, une citation d'Arthur Rimbaud : « Il faut être absolument moderne. »*

*Le projet d'un journal rénové, s'il ne remet pas en cause le principe de l'égalité des salaires (4 000 francs bruts pour tous les membres de l'équipe), entraînerait des licenciements ou, tout au moins, le départ d'un certain nombre de journalistes et de « fabricants ». En résumé, après le* Libération *des années 1973-1974 (le journal fait sous le contrôle des lecteurs) et le* Libération *des années 1974-1980 (liquidation du gauchisme, promotion du reportage), serait venu le temps d'un* Libération *nouvelle manière. Un rédacteur parle clairement de l' « infanticide » de* Libération *pour faire naître un* Libération *numéro 3.*

*Entre la partie de l'équipe qui a déjà « tué dans sa tête », le* Libération *d'aujourd'hui et celle qui y est encore attachée le débat est rude, dramatique sans doute. Fruit du gauchisme et plus précisément des groupes « maos », enfant de l'esprit de mai 68,* Libération *est engagé dans une course en forme de pari.*

*Les journalistes, avant de se réunir en conclave et de délibérer ce samedi 21 février, n'ont pas caché que la décision d'interrompre la parution de « ce cher vieux Libé » pouvait être prise dans la journée. Une équipe plus réduite préparerait alors un nouveau quotidien. M. Marc Kravetz, responsable du service étranger, écrit ce samedi :* « Après ? L'inconnu. De nouveau l'aventure et le risque. Une sorte de Libération. » — L. G.

## « FRANCE-SOIR MAGAZINE » EST LANCÉ

Le premier numéro de *France-Soir magazine* est sorti le samedi 21 février. Vendu avec le numéro de *France-Soir* quotidien (3,80 F au lieu de 2,80 F le samedi) il comporte cent trente pages (format 30 × 23,5) et fait une large place aux documents photo.

Réalisé avec la collaboration de la rédaction de *France-Soir*, le nouveau magazine est placé sous la direction effective de M. Guy Letellier, rédacteur en chef du quotidien.

### Le P.C. et la drogue

## MILLE PERSONNES A DRANCY

**Environ un millier de personnes ont assisté samedi 21 février à la manifestation contre la drogue organisée par M. Maurice Milès, député communiste et maire de Drancy (Seine-Saint-Denis). Après avoir affirmé que, « à l'exclusion du P.C. et de son journal « l'Humanité », tous les partis politiques et tous les moyens d'information truquent le débat et manipulent l'information », M. Milès a encouragé la population de Drancy et du département à combattre « par tous les moyens ce crime voulu et organisé par la bourgeoisie française de 1981 ».**

**« Je tire à nouveau la sonnette d'alarme, a ajouté M. Milès. Drancy veut vivre debout. C'en est assez de ces vautours qui rodent autour de nos lycées et de nos usines. C'en est assez de ce régime pourri qui encourage les jeunes à la passivité et au désespoir. »**

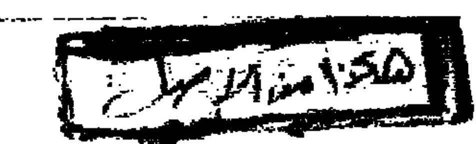
● *Le cardinal François Marty*, ancien archevêque de Paris, a rendu une dernière visite, le vendredi 20 février, à M. Giscard d'Estaing. Avant de quitter la capitale, le prélat ira faire ses adieux au maire de Paris, M. Chirac.

## M. PEYREFITTE : la loi « sécurité et liberté » est insuffisante.

Besançon. — A Besançon, où il visitait la cour d'appel, M. Alain Peyrefitte a déclaré, à propos de la loi « sécurité et liberté » : « *On a trouvé à cette loi beaucoup de défauts qu'elle n'a pas, mais on n'a pas encore parlé d'un gros défaut : elle n'est encore que partielle, donc insuffisante* ». Le garde des sceaux a précisé que la refonte totale du code pénal allait se poursuivre et réclamerait une dizaine d'années de travaux. Par ailleurs, évoquant l'absence du sénateur et maire socialiste de Besançon, M. Robert Schwint, et des conseillers municipaux de cette ville aux cérémonies à l'occasion de cette visite, M. Peyrefitte a exprimé le regret « *de n'avoir pas eu le plaisir de les rencontrer* », tout en notant que l'opposition « *étant composée de démocrates* » doit s'incliner devant « *un vote acquis et une loi qui désormais s'impose à tous* ». M. Peyrefitte a encore déclaré : « *L'opinion publique est malheureusement assourdie par les faux débats et les polémiques partiales.* »

Le Syndicat de la magistrature avait fait savoir qu'il ne participerait pas davantage que le conseil municipal de Besançon à la rencontre entre le garde des sceaux et le personnel judiciaire de la région.





Thaïlande : les camps de la longue attente PAGE XIV

Informatique : le travail en question PAGE XV

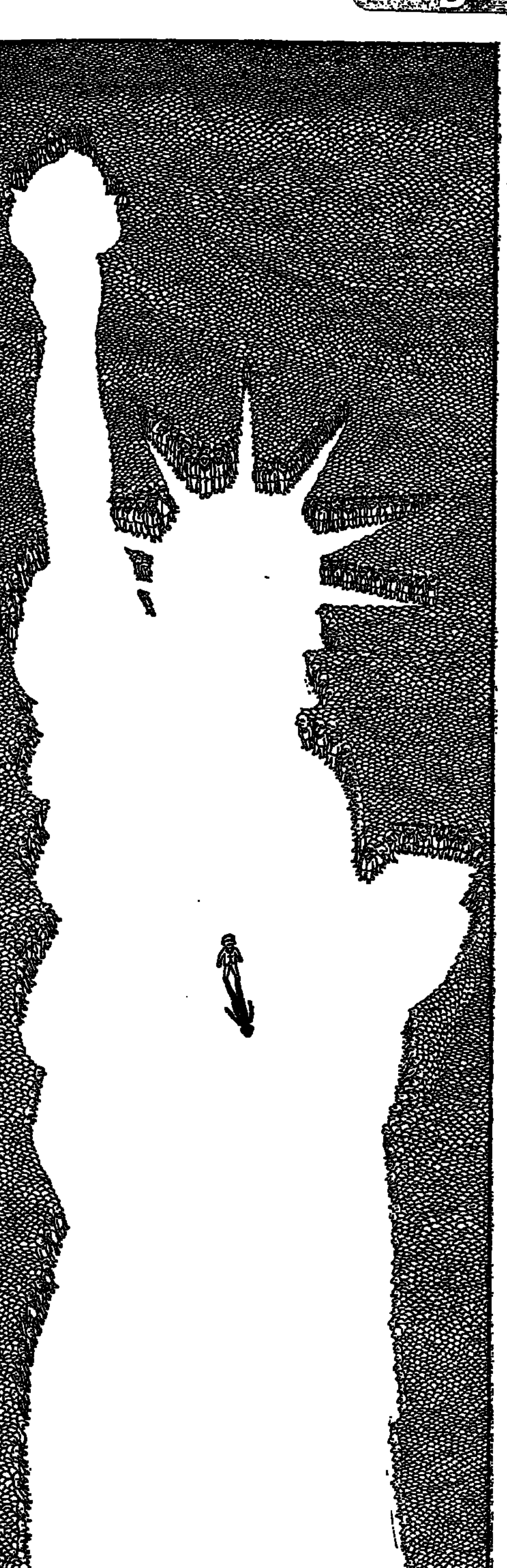
Alain Cuny, un écorché guéri par le théâtre PAGE XVII

SUPPLEMENT AU NUMERO 11218, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 22 FEVRIER 1981

Le Monde

DIMANCHE



RICHARD MARTENS




# Le sel de la vie

**Près de vingt-cinq mille lecteurs ont répondu à notre questionnaire « Liberté 81 » et ont pu ainsi s'exprimer sur ce sujet capital et controversé. Cette participation massive est à la fois une démarche intellectuelle et un acte politique. Oui, la liberté est toujours le plus précieux de tous les biens. Mais la liberté est menacée. Par les passions individuelles, par l'Etat et par le désordre du monde. Le moment est particulièrement bien venu de poursuivre cet éternel débat.**

YVES AGNÈS ET FRÉDÉRIC GAUSSEN

MOT magique ! Pouvait-on lui trouver une définition froide et exhaustive, après que tant de philosophes, de poètes, d'écrivains, de politiciens et de révolutionnaires en ont révélé les mille facettes ? Résonance... Ce mot de « liberté » remplit les têtes et les cœurs. Il appelle à la réflexion, il réveille les sentiments. Sur tous les modes, sur tous les tons, des plus exaltés aux plus désabusés. Nos lecteurs lui ont composé un hymne.

*« Ma liberté est celle de l'arbre*
*tolérant tous les vents*
*J'y tiens comme par des*
*[racines profondes*
*elle ne s'éparpille pas*
*elle est interne*
*Seule la cognée l'abattra*
*au jour dit. »*

*« Une femme accouchant sans douleur, un enfant qui mange, un général qui joue aux quilles, Peyrefitte aux champs... »*

*« Une*
*Lutte*
*imaginaire pour le*
*Bonheur, l'*
*Epanouissement, le*
*Rêve, la*
*Tolérance et l'*
*Eternité. »*

*« Respirer à pleins poumons sans aucune gêne », « Le sel de la vie », « Le plus précieux de tous les biens », « Un poème », « La joie de vivre ». « Que je récupère ma vie, ma pensée, mes sens, mon corps, l'initiative de mes actes, le choix de mes sentiments, et je serai libre »...*

Oh ! une petite fraction des lecteurs n'ont pas voulu mêler leur voix à ce chœur. *« Les mots de ce genre sont des noix creuses. Votre question n'aura pas de réponse définitive et vous le savez »*, écrit un professeur retraité. *« Toute définition ne peut être qu'une réduction de la liberté »*, dit un cadre supérieur. *« La liberté n'existe pas, seules les libertés existent »*, estime un lecteur de quatre-vingt-six ans. Ou bien *« La liberté, c'est le droit de ne pas répondre à cette question, parce qu'elle m'évoque trop un sujet de bac de philo »*...

Mot qui questionne, mot qui interpelle. « La » liberté, c'est d'abord « ma » liberté, ont répondu masivement nos lecteurs. *« Le primat de l'individu sur le collectif »*, selon la formule de l'un d'entre eux, est l'intime conviction de la plupart. Mais au fil des questions, chacun a bien senti en y répondant la tension permanente entre son « moi » et les autres, surtout lorsque ces autres deviennent tous les autres, la société, ses institutions, son organisation... Ainsi toutes les nuances possibles se mélangent sur cette toile de fond individualiste. Qu'un certain nombre de lecteurs récusent : la liberté, pour eux, n'a de signification que par rapport aux autres ; le salut individuel passe par la collectivité.

Toutes ces sensibilités peuvent être regroupées dans six grandes catégories, d'importance inégales et qui parfois cohabitent dans une même réponse.

● FAIRE CE QUE JE VEUX. — La liberté, c'est pouvoir vivre pleinement sa vie, sans entraves. *« Aime et fais ce que tu veux »*, écrit un lecteur citant saint Augustin. La liberté est le moyen du bonheur, une condition pour se réaliser soi-même, pour exister, s'épanouir, aller au bout de ses possibilité. C'est *« faire ce que je veux, avec qui je veux, quand je veux, comme je veux » ; « être bien dans sa peau », « satisfaire ses désirs », « jouir de tout, souffrir de rien », « être ce que je dois être »*. L'accent est mis sur soi, mais les autres ne sont pas oubliés : cette liberté individuelle n'a de sens que si chacun peut en profiter. *« Pouvoir rêver, pouvoir aimer, pouvoir plaisanter, pouvoir créer et se cultiver, n'importe quand, n'importe où avec n'importe qui, mais sans nuire aux autres « libérés »*, écrit un cadre moyen de vingt et un ans.

● MAITRISER SON DESTIN. — La liberté, c'est avoir la capacité d'exercer son libre arbitre, de diriger sa vie selon ses choix personnels. Pouvoir *« agir selon mes convictions », « ma propre détermination », « mes propres directions »*. Avoir *« la maîtrise de son propre destin »* et développer sa responsabilité et sa capacité d'autonomie. La possibilité de créer, la promotion personnelle par la formation, l'information, l'expression culturelle... *« La capacité d'être à l'écoute de ses virtualités profondes, d'être fidèle à cet élan créateur et d'en assumer la responsabilité en face des autres. »*

● LE PAIN ET L'EMPLOI. — D'autres lecteurs (en nombre limité) estiment qu' *« il n'y a pas de véritable liberté sans sécurité matérielle »*, ce qui implique la possibilité de se nourrir et de se loger, le droit au travail...

● LE DROIT DE DIRE NON. — La liberté, c'est la jouissance d'un certain nombre de droits élémentaires, ceux qui ne sont pas respectés par les régimes totalitaires et que limitent les sectarismes de tous ordres : droit d'expression, de croyance, liberté d'opinion, de circulation... *« Pouvoir lire* Minute *à la fête de* l'Huma *et pouvoir être chrétien à Téhéran ou à Moscou. » « Le droit de penser, d'exprimer ses convictions, d'adhérer ou non à des organisations, d'avoir une vie personnelle sans subir les contraintes d'un Etat ou d'un parti dominant. »* La liberté républicaine, c'est *« le droit de dire non... », « de pouvoir penser à haute voix sans être aussitôt interné dans un hôpital psychiatrique », « le droit à la critique »*, à la contestation. Cela suppose qu'on soit délivré des pesanteurs réglementaires, *« des contraintes idéologiques et matérielles d'une autorité contraire à ses principes »*, que l'on puisse vivre aussi *« en dehors du carcan politique et social »*, et surtout ne pas se heurter à *« l'arbitraire, notamment policier »*. De nombreux lecteurs évoquent la crainte de *« l'heure du laitier »*, d'autres pensent que la liberté c'est *« pouvoir entrer dans un commissariat sans se demander si on va se faire tabasser »*. Toute forme de fascisme va à l'encontre de la liberté : *« Je hais ce que tu penses, mais je me battrais pour que tu puisses l'exprimer »*, écrit un lecteur de cinquante-deux ans.

● DEMOCRATIE. — La liberté n'est possible que dans une organisation collective destinée précisément à protéger les citoyens : libertés politiques, démocratie, sécurité. La société doit arbitrer les conflits et contrôler les abus. Certains poussent plus loin le propos — socialisme, autogestion, — mais surtout posent une condition : la liberté sociale suppose l'égalité. Utopie ?

*(Lire la suite page V.)*

**L'élaboration du questionnaire et son analyse ont été faites avec la collaboration de Mme Annick Percheron et de M. Guy Michelat, chercheurs au C.N.R.S., rattachés à la Fondation nationale des sciences politiques (Centre d'étude de la vie politique française).**

# COURRIER

## Mousse

Le conseil municipal de Mailly-Champagne, réuni le 5 février, s'est ému d'un passage de l'article «Le champagne goutte à goutte» publié dans *le Monde Dimanche* du 18 janvier 1981. On y lisait : *« On est même allé jusqu'à prétendre — mais que ne dit-on pas sur le sujet — qu'à Mailly-Champagne, lors de la grande récolte de l'année 1970 (l'année où l'on vidait les châteaux d'eau pour y stocker l'excédent de jus), cinq Mazerati S.M. se sont vendues, coup sur coup, aux habitants du village. »*

Le conseil municipal déclare cet *« article erroné en ce concerne le paragraphe « La commune de Mailly-Champagne » où aucune Maserati ni aucune Mercedes n'a été vendue aux habitants, pas plus en 1970 qu'en une autre année »* et *« regrette que le rédacteur de cet article se soit contenté de sous-entendre au lieu d'enquêter sur place. » (...)*

[Notons pour notre part que le rédacteur en question, même s'il a cru devoir utiliser une forme dubitative, s'était, si l'on ose dire en pareille matière, abreuvé à plusieurs sources d'informations des plus sérieuses et à deux mois d'intervalle. Nous ne nous inclinons pas moins devant les affirmations des édiles d'un des plus riches villages de Champagne.]

## Panne

Vive la panne ! (*le Monde Dimanche*, 1er février). Peut-être ! mais la panne n'est pas toujours synonyme de vie.

Le C.H.U. de Rangueil vient de subir sa deuxième panne électrique en un mois : durée quarante-cinq minutes. Panne E.D.F. plus panne du système de secours !

On imagine l'inconfort et... la morbidité qui en a résulté. Rassurons-nous, il n'y eut pas de mortalité tout au moins en conséquence directe.

Pensons pourtant que l'arrêt brutal de la respiration artificielle relayée tant bien que mal par l'insufflateur manuel, celui des drogues cardio-circulatoires distribuées au pousse-seringue électrique et remplacé au petit bonheur par des perfusions à débit approximatif, celui de la source de vide pratiquement irratrapable... n'ont pas été sans conséquence chez des patients.

Rassurons-nous, les pannes ont été diurnes...

Nous n'avons fait qu'une découverte, c'est celle de l'incapacité des services techniques, celle de notre insuffisance en personnel et en matériel de secours dans le cas d'une panne à l'hôpital.

CH. VIRENQUE,
*(Toulouse - Rangueil).*

## Fisc

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article « L'adieu au salariat » que vous avez publié dans le *Monde Dimanche* du 18 janvier 1981, et s'il comporte des passages qui ont très bien cerné le tempérament de l'artisan, son amour du travail bien fait, il ne s'est pas suffisamment penché, à mon avis, sur le cas de l'artisan travaillant seul, surtout en ce qui concerne les charges écrasantes qui pèsent sur lui.

Mon mari a pris en effet la suite de son père avec qui il travaillait en tant que salarié. Après avoir racheté l'affaire dans des circonstances difficiles, il a fallu accomplir les démarches d'installation (chambre de métiers, etc.), ce qui, somme toute, est très normal, mais où les choses se compliquent, c'est avec l'administration fiscale.

En effet, lorsqu'un artisan s'installe, cette administration lui recommande de bien tenir à jour sa comptabilité : dépenses, recettes et, en fin d'année, un récapitulatif des diverses cotisations sociales, soit : assurance-maladie, éventuellement assurance complémentaire, URSSAF, retraite vieillesse, ainsi que la TVA versée, qui sont retranchées du montant de ces recettes, la différence faisant apparaître son bénéfice.

Sur ce bénéfice, étant artisan, il n'a pas droit aux abattements fiscaux de 10 à 20 %.

Au bout d'un an et demi environ, au moment de la fixation du forfait, on se rend compte de quelle façon celui-ci est calculé.

On découvre avec stupeur que l'on se base sur un nombre élevé d'heures multiplié par le tarif horaire souvent majoré de 1 ou 2 francs, auquel on ajoute le montant des achats considéré comme bénéfice, ce qui n'est pas toujours le cas, et donne au total un chiffre d'affaires assez extraordinaire. Par de savantes soustractions qui correspondent aux frais généraux que l'on sous-estime, on diminue un peu ce chiffre d'affaires qui reste cependant élevé.

Quand on sait que les cotisations sociales ainsi que le barème de l'impôt sur le revenu sont basés sur le forfait fixé, il ne faut pas s'étonner que bon nombre d'artisans démissionnent face à ces difficultés, ne voulant plus être de simples machines à sous que l'on comprime à volonté.

C'est une façon bien singulière qu'a le pouvoir actuel de remercier des manuels qui refusent le chômage en devenant artisans, alors qu'en haut lieu on prône la revalorisation du travail manuel et de l'artisanat.

Tant que l'on confondra artisan et commerçant, les injustices, surtout fiscales, demeureront. Il faudra que, pour arriver à un changement réel de mentalité, une équité réelle soit reconnue à ceux qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour l'amour du travail bien fait.

J.-P. CARRON,
*(Limoges).*

---

***Parti pris***

## Métro

*Pourvu que le métro parisien, après la récente série d'accidents, ne perde pas sa clientèle ou que la crainte permanente du carambolage n'absorbe pas totalement les rêveries de ses usagers. La pensée contemporaine y perdrait beaucoup ; les lettres aussi.*

*A l'exception des lycéens, des étrangers ou des ivrognes, personne n'y parle à personne. Debout ou assis, les passagers ont le regard résolument vide. Le métro est un lieu de méditation. Beaucoup, certes, l'utilisent pour ne penser à rien, d'autres remâchent leurs problèmes conjugaux ou leurs difficultés de fin de mois. Mais que d'œuvres immortelles ou*




RICHARD CERF

*non, que de pensées profondes sur un strapontin ou debout, accroché à la barre verticale entre deux poussées ou deux cahots.*

*On aurait tort cependant de croire que tous ces gens qui ne se regardent pas ne se voient pas. Le métro est le seul endroit où les Parisiens des quartiers résidentiels rencontrent des travailleurs immigrés, des policiers qui les contrôlent, des clochards, des loubards ou présumés tels et, hors de leur petite société particulière, d'autres Parisiens.*

*Rencontres passionnantes, aventures minuscules qui poussent aux conclusions sociologiques et politiques. Des Balzac souterrains observent la société brinquebalante, des pamphlétaires sentent monter une inspiration vengeresse entre Balard et Créteil, Gare d'Austerlitz et Passy.*

*Tout cela pimentera le repas du soir. Ou, en vagues si nombreuses qu'il faut souvent les endiguer, alimentera le courrier du* « Monde Dimanche ».

JEAN PLANCHAIS.

---

## Unité de l'homme

L'entretien avec L. Dumont (*le Monde Dimanche* du 25 janvier 1981) me fournit l'occasion de souligner la convergence de sa pensée, sur un point essentiel et méconnu, avec celle de G. Devereux « inventeur » de l'ethnopsychiatrie.

Je cite L. Dumont : « *...L'Inde doit nous révéler quelque chose que nous avons choisi de ne pas voir, si j'ose dire, mais qui, par hypothèse, ne peut être entièrement absent chez nous, mais seulement y prendre des formes imprévisibles : résidus, débris peut-être, points obscurs certainement... Chaque type de société éclaire quelque chose de l'homme, virtualité ici, réalité là.* »

Cette formulation ne diffère guère de celle de G. Devereux, qui, à la suite de Freud, Jones et Roheim, a montré (notamment dans deux articles écrits en 1955 et en 1957 (1) que certains items faisant l'objet d'un refoulement dans une société donnée sont culturellement actualisés dans une autre. L'utilisation de matériaux sur l'avortement provenant d'environ quatre cents sociétés primitives le conduit aux conclusions suivantes : « *Si tous les psychanalystes dressaient une liste complète de toutes les pulsions et de tous les désirs et fantasmes mis au jour en milieu clinique, cette liste correspondrait point par point à une liste de toutes les croyances et de tous les procédés culturels connus établis par les ethnologues* (2). » Cette proposition s'appuie non seulement sur les données cliniques et les pratiques culturelles, mais aussi sur le principe des possibilités limitées formulé en 1913 par A. Goldenweiser selon lequel les coutumes de la tribu A peuvent ressembler à celles de la tribu B, uniquement parce qu'il y a un nombre limité de façons d'accomplir certaines choses. On remarquera, avec intérêt, qu'un article récent de R. Fischer retrouve quasiment ce principe : « *La grammaire universelle est étroite, comme le répertoire humain de faits et d'inventions, qui se répète et se réduit à un nombre limité de scénarios.* » L. Dumont s'exprime-t-il autrement lorsqu'il répond à C. Delacampagne que « *les divers types de société peuvent être vus comme des « choix » différents parmi les virtualités d'une matrice commune* » ?

Ce qui me semble clairement affirmé, ici, c'est l'unité de l'homme, unité sans laquelle l'anthropologie, en tant qu'étude de la spécificité humaine, n'existe pas. C. Levi-Strauss rappelait, une fois encore, le 15 octobre 1979, dans une communication prononcée devant l'Académie des sciences morales et politiques, que « *le problème de la culture, donc de la condition humaine, consiste à découvrir des lois d'ordre, sous-jacentes à la diversité observable des croyances et des institutions* ». Il ajoutait : « *L'ethnologie contemporaine s'applique à découvrir et à formuler de telles lois d'ordre dans tous les registres de la pensée humaine. Invariantes à travers les époques et les cultures, elles seules pourront permettre de surmonter l'antinomie apparente entre l'unicité de la condition humaine et la pluralité apparemment inépuisable des formes sous lesquelles nous l'appréhendons.* »

Est-il nécessaire d'ajouter que cette perspective constitue la mise en cause la plus radicale de l'aberration raciste ?

ALAIN POLICAR.
*(Limoges).*

(1) G. Devereux 1955 : « Culture et Inconscient » in *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion, 1972. G. Devereux 1957 : « La psychanalyse, instrument d'enquête ethnologique » in *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1970.

(2) G. Devereux 1955, article cité page 76.

## Les angoisses de Salomon

Ce soir-là, après avoir attentivement lu et soigneusement replié son journal, Salomon Gurfinkel, grossiste en confection (hommes, dames, enfants), manifeste les signes de la plus vive agitation.

Il marche de long en large dans son salon et, tout d'un coup, se précipite sur le téléphone. Fébrilement, il compose le numéro de son ami l'avocat Henri Smolarski, qui l'a plus d'une fois aidé à résoudre des questions délicates.

« *Allô ! Henri, c'est moi, Salomon.* Shalom. *Voilà, je t'appelle pour te dire que samedi prochain, je vais aller à la synagogue...*

— En voilà une nouvelle ! Cela fait bientôt trente ans que nous nous y retrouvons chaque shabbat que Dieu fait !

— *Non, mais écoute : je viens de lire dans le journal que la nouvelle loi « sécurité et liberté » oblige tout le monde à justifier de son identité sur simple demande d'un agent de la force publique...*

— Exact. Et alors ?

— *Et alors, tu sais bien que le shabbat je fais la demi-heure de trajet à pied jusqu'à la « Choule » sans rien porter d'autre que mon châle de prière et mon livre (1). Eh bien, suppose qu'un samedi, un agent trouve ma tête pas très catholique...* (Salomon marque alors une pause pour que son interlocuteur puisse savourer son trait d'esprit) *...et me demande mes papiers. Que va-t-il m'arriver ?*

— Eh bien, il va courtoisement t'inviter à monter dans son véhicule pour t'emmener au commissariat...

— *Tu sais bien qu'il est interdit de monter en voiture le shabbat !*

— Alors, à supposer qu'il reste courtois, comme la loi lui en fait obligation, il t'accompagnera jusqu'au commissariat le plus proche.

— *Et que va-t-il m'arriver alors ?*

— Il va te demander de téléphoner chez toi pour que la femme confirme que tu es bien Salomon Gurfinkel, grossiste en confection, demeurant 18, rue de Turenne, à Paris...

— *Mais encore une fois, Henri, tu sais bien que le shabbat nous débranchons le téléphone...*

— Alors là, mon cher Chlomo, les choses risquent de se gâter pour toi ! L'agent de police va courtoisement te dresser un procès-verbal d'entrave à la procédure des contrôles d'identité. Tu échapperas peut-être à la prison au vu des excellents renseignements que l'on va recueillir sur toi, mais tu ne couperas pas à une forte amende...

— Oy Vays mir *(2) ! Bon, tant pis, je paierai. Mais écoute, Henri, toi qui es avocat et qui sais parler aux autorités, ne pourrais-tu pas leur demander de mettre dans chaque commissariat un rabbin, pour que tous les pauvres juifs qui, comme moi, vont se faire prendre samedi prochain puissent faire shabbat malgré tout ? Ce n'est pas beaucoup demander quand même, rien qu'un petit coin et un rabbin...* »

LUC ROSENZWEIG.

(1) Le transport d'un objet non religieux du domaine privé vers le domaine public, ou vice-versa, fait partie des interdictions propres au shabbat.

(2) *Malheur !* Cette exclamation yiddish vient spontanément sur les lèvres de beaucoup de juifs polonais dans les moments d'intense émotion.

## Agriculteurs

Bravo pour l'article sur les paysans polonais. Quelques remarques seulement : la petite paysannerie française, qui existe encore malgré les temps qui courent, peut témoigner que ce n'est pas l'accès aux insecticides-pesticides-engrais et machines qui a amélioré son niveau de vie. A titre d'indication il existe aussi en France des cas « *exceptionnels* », comme vous dites, où, dans nos campagnes, des gens vivent sur la terre battue, sans électricité, etc. Un cheval c'est également le tiers et peut-être plus des revenus de petits agriculteurs des zones défavorisées, qui sont nombreuses. Un tracteur c'est 7 millions de centimes minimum, dix fois plus qu'un cheval et sans outil également.

Cela pour dire que c'est toute la petite paysannerie qui est victime des régimes productivistes de l'Ouest comme de l'Est ; autant dire qu'il y a de nombreux agriculteurs de nos régions qui sont solidaires de cœur des paysans polonais dans leur lutte.

PASCAL PAVIE,
jeune agriculteur
*(Limoux).*

## Fumeur, non-fumeur

Le fumeur par choix, ou parce qu'il ne peut pas faire autrement investit son environnement de fumée. Le non-fumeur subit cette fumée coûte que coûte. L'un est actif, il choisit de griller une cigarette, l'autre est passif, il n'a pas le choix et partage un plaisir qui, pour lui, n'en est pas un.

Un monsieur adore la choucroute. Le fumet qui s'en dégage, l'enivre, il est aux anges rien qu'à le respirer. Un jour, il va dans le restaurant d'un de ses amis. O sacrilège ! On y sert d'autres mets, on y respire quantité d'odeurs différentes. Au patron, son ami, le monsieur dit que c'est intolérable et lui demande de ne servir que de la choucroute pour tous, afin que son plaisir ne soit pas gâté. Admettons que le restaurateur accepte (qu'est-ce que l'amitié ne ferait pas faire !), admettons que vous rentriez dans ce restaurant dans l'idée bien précise de manger des spaghettis à la bolognaise et qu'on vous serve d'office une choucroute, quelle serait votre réaction ?

L'anecdote s'arrête là.

Pourtant, le non-fumeur, qu'on le veuille ou non, est dans cette situation d'obligation.

On peut s'étonner à juste titre que cet état de fait dure depuis très longtemps et que l'habitude ait été admise sans autre forme de procès ni de réflexion.

Lhypothèse avancée est que cette acceptation tacite ou forcée provient d'une association entre tabac et gouvernement mâle, à l'époque où l'homme seul commandait et fumait. On ne discutait pas l'autorité du mâle, on ne mettait pas en cause son bon plaisir. Aujourd'hui, bon nombre de femmes fument aussi, mais l'habitude prise, le non-fumeur n'a toujours pas la parole et... absorbe.

Prendre en compte l'existence du non-fumeur en tant que tel devient alors une nécessité pour, d'une part, abolir l'indifférence dans laquelle il est tenu, et, d'autre part, lui rendre cette possibilité de choix dont il est présentement dépourvu.

Que ce travail d'approche soit difficile, ça n'est pas à nier, mais qu'il soit aussi un des germes d'une prise de conscience de l'existence de l'autre, voilà une démarche plus générale qui bien souvent fait défaut dans notre société individualiste (...).

M. B.
*(Paris.)*

---

***Actuelles***

## Chiffres

*« Eh bien, quoique la statistique soit l'enfantillage des hommes d'Etat modernes, qui croient que les chiffres sont le calcul, on doit se servir de chiffres pour calculer. Calculons donc ! Le chiffre est d'ailleurs la raison probante des sociétés basées sur l'intérêt personnel et sur l'argent.* [...] *Puis rien ne convaincra mieux les* masses intelligentes *qu'un peu de chiffres. Tout, disent nos hommes d'Etat de la gauche, en définitive, se résout par des chiffres. Chiffrons.* [...] *On compte environ 40 000 employés en France.* [...] *La moyenne des traitements est de 1 500 francs. Multipliez 40 000 par 1 500, vous obtenez 60 millions.* [...] *Pour ce prix, la France obtient la plus fureteuse, la plus méticuleuse, la plus écrivassière, paperassière, inventorière, contrôleuse, vérifiante, soigneuse, enfin la plus femme de ménage des administrations connues ! Il ne se dépense pas, il ne s'encaisse pas, un centime en France qui ne soit ordonné par une lettre, prouvé par une pièce, produit et reproduit sur des états de situation, payé sur quittance ; puis la demande et la quittance sont enregistrées, contrôlées, vérifiées par des gens à lunettes.* »

Toute une grande page à lire encore, sur ce thème, dans *les Employés*, de Balzac (1836).

JEAN GUICHARD-MEILI.

---

# VOUS et MOI

## Deux lettres en moins

Quelques jours avant Noël, j'ai acheté un jeu : bois massif : cubes alphabet et chiffres. Blocks Alphabet and figures, *réf.* 8563, fabricant Jeujura.

Quelle fut notre stupéfaction de constater que l'alphabet n'était pas complet ! En effet, la boîte contenait 24 lettres imprimées sur des cubes et non pas 26. Pourtant la boîte était complète puisqu'elle était conçue pour contenir 24 cubes. Par la suite j'ai vérifié [illegible] dizaines et des dizaines de b[illegible] ce jeu dans cette marque. Elle[illegible] ont toutes de mêmes dimensions et contiennent, selon toute vraisemblance, 24 cubes-lettres.

Je suis retournée au magasin. J'y ai trouvé une hostilité invraisemblable de la part des vendeurs et du chef de rayons, qui n'ont rien voulu entendre puisque je n'avais plus le ticket de la caisse et donc je n'avais plus de droits aux réclamations. Ils m'ont dit que j'aurais dû me méfier et compter les cubes avant l'achat ou tout de suite après. Je ne comprends pas « comment » il aurait fallu se méfier ! (...)

Lorsqu'on compose l'alphabet en cubes de Jeujura, on découvrira que les lettres « X » et « Z » de couleur noire n'existent pas. En revanche elles existent imprimées en rouge de l'autre côté des lettres « K » et « L ». Mais par contre, lorsqu'on compose l'alphabet avec les lettres imprimées en rouge, on constatera que les lettres « W » et « Y » n'existent pas. En revanche, elles existent en noir de l'autre côté des lettres « Q » et « R ». Il y a de quoi dérouter une personne qui sait l'alphabet. Que pensera alors un enfant qui l'apprend ? (...)

Bien sûr, je suis allée voir un haut responsable du service après-vente.

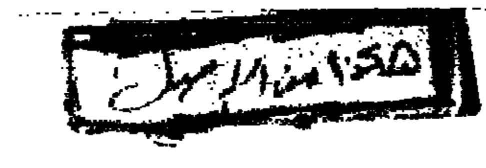
L'accueil était bien plus humain. Nous avons pu parler calmement mais à la fin nous n'avons pu nous comprendre pour autant. Ayant composé l'alphabet comme il se doit, il constata qu'effectivement il manquait deux lettres. Mais là où j'ai commencé à ne plus en croire mes oreilles c'est lorsqu'il m'a dit que le jouet était conforme « aux normes françaises » ! (c'est inscrit sur la boîte !) ; que la boîte était conçue pour 24 cubes et non pas pour 26 ; que *« ça ne fait rien si les lettres « X » et « Z » n'existent pas du côté des lettres imprimées en couleur noire puisqu'elles sont imprimées de l'autre côté, en rouge. De même pour les lettres « W » et « Y » : même si elles ne sont pas imprimées en rouge, elles existent imprimées en couleur noire. »* « *Après tout,* me dit ce responsable, *ces lettres ne sont pas très importantes, et puis les enfants s'en foutent, c'est un jeu.* »

Je suis perplexe. J'ignorais qu'il y eût une hiérarchie dans l'alphabet, j'ignorais qu'il y eut des lettres importantes et moins importantes. J'ignorais que l'on pût tricher avec l'alphabet et que l'on pût se permettre de faire miroiter les lettres à un enfant qui les apprend. J'ignorais que vingt-quatre lettres soient égales à vingt-six lettres. Mais, là où je perds mon souffle, c'est d'entendre que les enfants « se foutent » des « X » et « Z » ou des « W » et « Y ». Non monsieur le responsable, non, il est inimaginable d'admettre que les enfants s'en foutent. Si nous leur inculquons la notion de « se foutre » de deux, ou plutôt de quatre lettres de l'alphabet, je ne vois pas pourquoi on ne leur apprendrait pas à se foutre de tout l'alphabet. Pourquoi ne pas se foutre alors du père, de la mère, de la famille et aussi des voisins, des amis, de l'école, de la société... Je ne vois plus où cela s'arrêterait. « *Quand on a franchi les bornes, il n'y a plus de limites* », avait dit un certain Pompidou.

Je voudrais souligner aussi que cet alphabet en cubes n'est pas destiné uniquement aux enfants français, mais aussi aux enfants étrangers, ne serait-ce qu'aux enfants anglais, comme l'indique clairement l'inscription sur la boîte.

Je vous envoie cette lettre non pas en tant qu'individu étranger à la société française (par là je réponds aux responsables du magasin qui m'ont dit : « *C'est comme ça en France.* » Je ne cherche nullement à blesser leur vanité) ni même en tant que consommateur. Je parle au nom du principe et pour un enfant qui était déçu devant un alphabet tronqué.

MAGDA APOSTOLOSKA.
*(Ivry.)*



# Veilleurs et éveilleurs

*« La liberté est au centre de la discussion sur les choix de société Elle devrait être aussi au cœur de la campagne présidentielle »*, écrivions-nous en présentant cette enquête « Liberté 81 » dans *le Monde Dimanche* du 9 novembre 1980. A en juger par le nombre et la richesse des réponses que nous avons reçues, cette hypothèse est largement vérifiée. Vingt-quatre mille sept cent trente-sept lecteurs ont participé à cette réflexion. Près de trois cents d'entre eux ont accompagné leur réponse d'une lettre apportant des précisions, des suggestions, des critiques Nous souhaitons que le débat ainsi amorcé se poursuive, à partir des premiers résultats dont la publication commence dans ce numéro et se poursuivra la semaine prochaine (1).

L'intérêt que nos lecteurs ont accordé à cette entreprise est le signe de la force et de l'éternelle jeunesse de l'idée de liberté, mais aussi d'une profonde inquiétude devant l'évolution de notre société. Inquiétude née à la fois des récentes initiatives du ministre de la justice (le projet « sécurité et liberté » et les attaques contre *le Monde*), du caractère de plus en plus « monarchiste » de la présidence de la République, de l'étouffement persistant des libertés dans le monde (notamment dans les pays communistes et la plupart des pays du tiers-monde) et de la montée d'une crise économique grosse de dictatures possibles.

## Un tout

De nombreux lecteurs nous ont fait part de leur perplexité devant certains aspects de notre questionnaire Le fait par exemple que soient mis sur le même plan des questions sur l'Etat, les institutions et les libertés fondamentales d'une part, la vie quotidienne, personnelle et affective de l'autre. Le fait aussi que le terme de « liberté » pouvait selon les questions, s'entendre de différentes façons : il y a LA liberté (qui est un concept philosophique) et LES libertés (qui recouvrent un ensemble concret de pratiques et d'institutions) ; la liberté peut, selon les cas, s'identifier au libéralisme (politique ou économique), à l'indépendance (économique ou financière), voire au laxisme (éducatif, moral ou judiciaire). Fallait-il répondre en pensant à la liberté « en soi » ou aux formes qu'elle prend dans les conditions politiques et économiques actuelles ? Fallait-il donner son jugement personnel, ou ce qu'on pensait être l'opinion moyenne des Français ? Comment répondre à une question pour laquelle on ne se sentait pas personnellement concerné ? Et comment peut-on quantifier ou hiérarchiser ce qui souvent relève de l'intuition, ce qui est foncièrement instable et contradictoire en chacun de nous, ce qui est la part de ce qu'on est et de ce qu'on voudrait être (2).

Ces interrogations soulevées par nos lecteurs témoignent, par leur pertinence et leur foisonnement, du caractère à la fois global et complexe de la notion de liberté. Global parce que la liberté est un tout. Elle imprègne l'ensemble des pratiques institutionnelles politiques, sociales, individuelles, de toute collectivité humaine Complexe, parce qu'elle s'intègre dans un système de références entièrement relatif et instable. Elle est un mouvement, le résultat d'une succession d'équilibres précaires, d'avancées et de reculs. Cette subtilité, on pouvait craindre qu'elle ne disparaisse dans le formalisme d'un questionnaire forcément réducteur et schématique Et, pourtant, on la perçoit fort bien dans la combinaison des chiffres sortis de l'ordinateur. Ceux-ci font en particulier apparaître, avec une particulière netteté, à quel point la notion de liberté, avec la ramification de ses implications n'est nullement une idée en l'air, une impression subjective. Mais combien, au contraire, elle fait partie d'un ensemble cohérent de références idéologiques, politiques, religieuses, sociales.

Ajoutons — et ce n'est pas le moins important — que cette enquête ne représente que l'opinion de ceux qui y ont participé Elle n'est nullement représentative des lecteurs du *Monde* en général et — encore moins — des Français dans leur ensemble. La « population », qui a participé à cette réflexion, a en effet des caractéristiques bien particulières : elle est essentiellement masculine (à 80 %) elle est composée en grande partie d'intellectuels (28 % d'enseignants et 13 % d'étudiants) : elle est majoritairement à gauche (53 % sont proches des tendances allant de l'extrême gauche au M.R.G. et il faut ajouter 8,7 % d'écologistes dont les deux tiers se situent à gauche)

Cette composition explique évidemment la tonalité globalement libérale des réponses obtenues : elles reflètent l'état d'esprit d'une fraction de la société française très informée, s'intéressant nettement plus à la politique que la moyenne des Français et exerçant une fonction intellectuelle socialement reconnue. C'est l'attitude d'une catégorie sociale particulièrement active sur le plan idéologique. Mais qui ressent aussi, avec une violence parfois pathétique, les heurts entre les idéaux et les réalités, entre les aspirations individuelles et collectives.

La profonde spécificité des réactions de ces lecteurs apparaît nettement lorsqu'on compare certaines de leurs réponses à celles d'un échantillon représentatif sur le plan national, recueillies à l'occasion d'un sondage réalisé par la Cofremca en janvier 1981 et dont nous publierons les résultats dans le prochain numéro du *Monde Dimanche*.

(1) *Le dépouillement* des réponses a été réalisé par le service informatique du *Monde* Etant donné le très grand nombre de réponses obtenues et notre souci de publier les résultats de l'enquête dans des délais raisonnables, nous avons pris en compte, pour l'analyse des résultats, les huit mille cinq cents premières réponses. Nous avons pu observer qu'à partir des quatre mille premières réponses les résultats obtenus ne variaient plus, ni en ce qui concerne les caractéristiques des personnes ayant répondu, ni en ce qui concerne les réponses elles-mêmes.

(2) Nous avons fait état dans *le Monde Dimanche* du 18 janvier (« Nos lecteurs et Liberté 81 ») des réactions des lecteurs qui contestaient le principe même de l'enquête.

# Une femme nue dans la mer...

**La liberté est d'abord une façon d'être, un sentiment. Elle se vit dans les mouvements de tous les jours et dans les relations avec les partenaires familiaux.**

- **63 % tolèrent les aventures extra-conjugales**
- **64 % pensent que les jeunes n'ont pas trop de liberté**

« UNE *femme nue courant dans les vagues par un clair matin de printemps.* » Cette représentation allègrement épicurienne de la liberté proposée par un lecteur est un excellent symbole d'une aspiration profonde. Si la liberté est une idée, elle est surtout un sentiment, une façon d'être. Elle est d'abord quelque chose qui se vit, qui s'agit. Liberté du corps, du mouvement, de la sensation, de la spontanéité. C'est dans l'intimité de la vie personnelle et affective qu'elle s'apprend et se manifeste. La liberté n'est pas seulement un thème de meeting ou de dissertation, elle est un ingrédient du bonheur quotidien.

Si la liberté est une conquête permanente un idéal constant à atteindre, c'est bien dans le domaine du corps qu'elle a connu récemment ses plus éclatantes victoires Un corps triomphant et qui n'a plus honte de se montrer Débarrassée des tabous qui la voilaient aux regards, la nudité désormais affichée est le symbole même de cet affranchissement *Le fait* que les parents dans certaines familles, se montrent nus devant leurs enfants n'est plus considéré comme choquant (pour 76 % des réponses). Et, si, sur les plages, les femmes exposent leurs seins au soleil et aux regards, c'est sans doute *« parce qu'elles se sentent heureuses comme ça »* (47 %) ou *« pour suivre la mode »* (45 %), mais sûrement pas *« par provocation »* (5 %).

Ce sont d'ailleurs les femmes qui, par la conquête récente de leur corps, ont fait faire à ce mouvement de libération le plus spectaculaire bond en avant. La grande majorité des lecteurs (72 %) voient dans la pilule un symbole de liberté, et peu (16 %) souhaiteraient voir interdire l'avortement La contraception est une réalité désormais bien admise : elle est le plus souvent citée parmi les principaux facteurs de libération de la femme. Notons que, parmi les éléments les plus déterminants de cette émancipation, les lecteurs citent plus volontiers ceux qui assurent à la femme une autonomie économique et professionnelle — comme *« l'exercice d'une profession »* (qui est le facteur le plus souvent cité en tête), *« l'indépendance financière »* ou *« l'égalité de traitement dans le travail »* — que ceux qui reposent sur des réformes juridiques et sociales comme *« la modification des lois sur le divorce »* ou *« l'existence de crèches ou de garderies »* La libération de la femme est davantage perçue par nos lecteurs comme une conquête personnelle, une reconnaissance d'une égalité de statut social.

## Tolérance

Cet accent sur la libération de l'individu, on le retrouve dans les domaines ayant trait à la sexualité et à la vie des couples, où les lecteurs font preuve de la plus grande tolérance. La majorité d'entre eux pensent que, dans un couple, l'homme et la femme peuvent avoir des activités personnelles indépendantes (aller seul au cinéma, en week-end *ou* en vacances) et même connaître des aventures (17 % sans le dire à l'autre, 30 % en le disant, 16 % avec une liberté totale) (1). Pour la majorité, le mariage n'est pas ressenti comme une restriction à la liberté (62 %), et il n'est pas choquant que le mari s'occupe de tout à la maison (56 %).

La majorité des parents sont prêts à accepter que leur fils (54 %) ou leur fille (51 %) passe la nuit chez eux avec son ami (ou son amie) et n'estiment pas choquant (87 %) que de plus en plus de jeunes vivent ensemble sans être mariés. Concernant l'homosexualité masculine ou féminine, la grande majorité estiment qu'il faut *« laisser chacun libre de faire ce qu'il veut »* (74 %) Si une forte minorité (22 %) pense qu'il faut *« tolérer l'homosexualité en essayant de la limiter »*, bien peu (3 %) sont pour *« l'interdire absolument »*.

La libération des mœurs consécutive au développement de la contraception et à celui de l'érotisme n'est pas perçue comme un danger particulier pour les familles par la majorité des lecteurs. 40 % estiment qu'elle *« rend les familles plus fragiles que par le passé »*, tandis que 12 % pensent qu'elle les *« rend plus solides »* et 44 % qu'elle *« n'a pas d'effet sur les familles »*

Autres bénéficiaires, avec les femmes, des récentes conquêtes de la liberté : les jeunes. La jeunesse est symbole de liberté. Elle en est l'incarnation même. Si on est jeune, on est libre, pensent 68 % des lecteurs. Mais il s'agit là de la jeunesse en tant qu'abstraction. Et il est d'autant plus choquant de constater que dans la réalité les choses ne se passent pas ainsi : si, « être jeune », c'est être libre, « les jeunes », en tant que groupe social, voient leurs libertés concrètes singulièrement réduites. 34 % des lecteurs seulement pensent, contrairement à ce qui se dit parfois, que *« les jeunes ont trop de liberté »* (alors que c'est l'avis de 66 % des Français) et une proportion plus grande encore trouve les tribunaux trop sévères pour les jeunes délinquants. 65 % estiment nulle ou pas très grande la liberté qu'ont les jeunes d'*« exprimer leurs opinions et leurs revendications »*.

Cette possibilité d'expression, les jeunes doivent au moins pouvoir l'exercer au sein de la famille Près de 50 % des lecteurs estiment qu'un enfant *« a son mot à dire dans les décisions familiales quel que soit son âge »* et 22 % *s'il a plus de douze ans* (3 % seulement lui refusent ce droit *« quel que soit son âge »*). De même, la moitié des lecteurs estiment qu'il est normal que les enfants *« ne disent pas tout à leurs parents et aient une vie à eux quel que soit leur âge »* (9 % seulement trouvent cela anormal quel que soit l'âge des enfants).

Dans une enquête nationale réalisée en novembre 1975 par l'IFOP, les parents français se montraient autrement moins libéraux, puisque 17 % seulement d'entre eux trouvaient normal que les enfants aient leur mot à dire, et ne disent pas tout à leurs parents quel que soit leur âge (2).

Dans leur pratique éducative les lecteurs font preuve du plus grand libéralisme : 70 % sont hostiles aux corrections et plus encore trouvent normal que les enfants jugent leurs parents. Cet esprit d'ouverture ne se limite pas à la vie en famille : 90 % estiment qu'il n'est pas normal à l'école que *« les élèves ne puissent exprimer leur mécontentement »* et 80 % sont favorables *« aux méthodes nouvelles d'éducation qui donnent plus de liberté aux élèves »*.



BARBE

## Divergences

Ce tableau général de libéralisme et d'ouverture d'esprit cache cependant bien des divergences. Il est surprenant de constater à quel point les différences d'options politiques et idéologiques, de milieu social et professionnel, et même d'âge et de sexe peuvent influer dans des domaines apparemment aussi personnels. D'une façon générale les réponses les plus libérales sont données par les lecteurs se situant à l'extrême gauche et à gauche (ou parmi les écologistes), par les instituteurs, les professeurs, les ouvriers et les employés ; par les lecteurs de vingt-cinq à trente-cinq ans ; par les personnes « sans religion ». A l'inverse, les réponses les plus autoritaires viennent des lecteurs se situant à droite ou à l'extrême droite (le R.P.R. étant plus rigoriste que l'U.D.F.) ; des industriels, des retraités et des cadres supérieurs ; des lecteurs de plus de quarante-cinq ans ; des catholiques pratiquants. Les femmes sont dans tous les cas un peu plus libérales que les hommes.

## Education

Les divergences idéologiques ou sociales apparaissent avec une particulière netteté lorsqu'on demande aux lecteurs de choisir entre plusieurs options ayant des significations différentes. Ainsi une question où l'on proposait quatre définitions de *« ce qui est le plus important à apprendre aux enfants »* fait apparaître quatre conceptions très contrastées de l'éducation, allant de la passivité au laxisme absolus, en passant par une question insistant sur l'autonomie personnelle et une autre sur le travail. Chacune de ces options fait apparaître une structure particulière des réponses, étroitement liée aux positions politiques et au milieu professionnel.

La première option — *« il faut respecter les règles qui existent »* — est choisie de préférence par les agriculteurs, les industriels et les cadres supérieurs ; l'extrême droite, le R.P.R. et l'U.D.F. ; les moins de vingt ans et les plus de quarante-cinq ans ; les catholiques pratiquants.

La deuxième — *« il faut bien travailler pour avoir un métier »* — de préférence par les industriels, les cadres supérieurs et les ingénieurs ; le P.C., le R.P.R. et l'U.D.F. ; les hommes ; les plus de quarante ans.

La troisième — *« il faut savoir se débrouiller tout seul »* — de préférence par les cadres moyens, les étudiants, les chômeurs, les écologistes, le P.S.U. et l'extrême gauche ; les femmes ; les moins de quarante ans ; les sans religion.

La quatrième — *« il faut faire ce que l'on veut, comme on en a envie »* — de préférence par les ouvriers, les instituteurs, les techniciens ; l'extrême gauche, le P.S.U. et les écologistes ; les moins de trente-cinq ans et les sans religion. ■

(1) Selon un sondage de la Cofremca, en juin 1980, sur un échantillon national, 58,5 % des personnes interrogées n'étaient « pas du tout d'accord » pour trouver *« normal que le mari et la femme puissent avoir des relations sexuelles avec d'autres personnes »*.

(2) *Cahiers de l'IFOREP*, n° 13, 1978.

● **Certains disent qu'aujourd'hui les jeunes ont trop de liberté. Vous-même pensez-vous que c'est :**

| | *Liberté 81* | Echantillon national (Cofremca juin 80) |
|---|---|---|
| Tout à fait vrai | 5,6 % | 36,2 % |
| Un peu vrai | 28,4 % | 30,2 % |
| Un peu faux | 27,9 % | 17,4 % |
| Tout à fait faux | 36,3 % | 14,6 % |

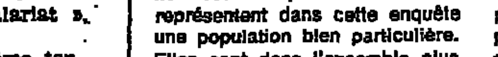
● **On constate que de plus en plus de jeunes vivent ensemble sans être mariés. Est-ce que cela vous paraît...**

| | *Liberté 81* | Echantillon national *Parents* IFOP. nov 75 |
|---|---|---|
| Tout à fait choquant | 3 % | 22 % |
| Plutôt choquant | 13,4 % | 30 % |
| Plutôt pas choquant | 21,5 % | 21 % |
| Pas choquant du tout | 55 % | 25 % |

● **Certains enfants ne disent pas tout à leurs parents. Vous-même diriez-vous que vous trouvez cela normal ou pas.**

| | *Liberté 81* | Echantillon national *Parents* IFOP. nov 75 |
|---|---|---|
| Normal quel que soit l'âge des enfants | 49 % | 17 % |
| Normal quand les enfants ont plus de douze ans | 12,6 % | 6 % |
| Normal quand les enfants ont quinze ou seize ans | 27,4 % | 27 % |
| Pas normal quel que soit l'âge | 8,6 % | 47 % |

*Les lecteurs qui ont participé à notre enquête sont nettement plus libéraux à l'égard des jeunes que l'ensemble des parents français, comme le montre cette comparaison entre leurs réponses et celles — aux mêmes questions — d'un échantillon national de parents interrogés par la Cofremca en 1980 et par l'IFOP en 1975.*



# Le travail et la peine

**Le travail est-il un esclavage ou le lieu même de la liberté ? Entre le geste créateur de l'artiste ou celui mécanique et aliénant du prolétaire, la distance est grande.**

- **1 lecteur sur 2 pour imposer les retraites anticipées**
- **1 lecteur sur 3 favorable à l'autogestion**

DIEU dit : *« Maudit soit le sol à cause de toi ! A force de peines tu en tireras subsistance tous les jours de ta vie. »* Le travail, dans la Bible (*Genèse*, chapitre 3, verset 17), n'est guère synonyme de liberté ! Il est lié à la chute de l'homme, chassé du paradis de l'homme, chassé du paradis terrestre pour n'avoir pas respecté la loi divine. Il signifie effort, fatigue, sueur. Il est le contraire du bonheur. Eh bien !, les lecteurs du *Monde* qui nous ont répondu ne semblent pas tous avoir du travail une vision aussi négative. Ils se partagent presque également en trois tiers : ceux pour lesquels le travail est plutôt associé à l'idée de liberté ; ceux pour qui le mot évoque la non-liberté ; et ceux qui sont neutres. Une autre question confirme cette opinion générale : 60 % des lecteurs estiment que le fait de travailler ne réduit pas notre liberté.

## Préserver l'emploi

En revanche, les divergences s'accentuent lorsqu'on compare les professions. Le travail est liberté pour plus de 40 % des ingénieurs, des industriels et des professions libérales, plus de 35 % des professeurs, des cadres supérieurs et... des retraités, mais pour seulement 26 % des employés et des étudiants, 23 % des agriculteurs, 21 % des ouvriers et des chômeurs. Attitudes logiques que renforcent les réponses à notre question sur les raisons qui poussent à accepter un travail. En tête (32 %), les *compétences* requises. C'est encore plus vrai chez les professions libérales, les professeurs, les ingénieurs, et cette correspondance avec les *compétences* professionnelles s'accroît avec l'âge. En seconde position (23 %) viennent ceux qui veulent un travail *qui laisse du temps libre*. Dans ce groupe, on trouve davantage d'ouvriers, d'employés, d'enseignants aussi, et un plus fort pourcentage de lecteurs de vingt à trente-quatre ans. La troisième catégorie regroupe ceux (19 %) qui veulent *avoir des responsabilités* ; avec, bien sûr, le plus fort pourcentage chez les industriels, et le plus faible chez les ouvriers ; et un écart de 18 points selon que l'on se situe à l'extrême gauche (10 %) ou à l'extrême droite (28 %). Cet écart est toutefois beaucoup plus faible que pour les partisans du temps libre (36 points d'écart entre l'extrême gauche et la droite). Les autres raisons évoquées pour le choix d'un travail n'atteignent pas chacune 10 % des suffrages : *que l'ambiance soit bonne, qu'on ne soit pas toujours sur notre dos, qu'on soit bien payé.*

Si le travail n'est pas la liberté pour tout le monde, l'absence de travail l'est encore moins. 88 % des lecteurs estiment en effet *qu'on ne peut pas se sentir tout à fait libre si on est sans travail.* 72 % d'entre eux sont d'accord pour restreindre leur propre liberté afin de lutter contre le chômage.

Préserver sa liberté, c'est donc, pour la très grande majorité, préserver l'emploi. Pourtant, les lecteurs se séparent en deux parties d'égale importance, lorsqu'on leur demande s'il faudrait interdire le *travail au noir* (50 % d'accord, 58 % pas d'accord) ou la *possibilité pour les retraités d'avoir un emploi* (44 % d'accord, 55 % pas d'accord). Même séparation en deux blocs, lorsque nous leur demandons s'il faut *imposer des retraites anticipées* pour réduire le chômage (51 % contre, 48 % pour). On mesure ainsi la difficulté pour chacun de se situer dans le débat entre l'individu et la collectivité : puisque le travail est si important, comment accepter d'y renoncer au profit d'autres ? Les choses ne sont donc pas si simples qu'il y paraissait dans la question de principe, et la liberté personnelle rentre ici nettement en conflit avec la conscience aiguë qu'ont nos lecteurs des problèmes de l'emploi.

Le débat prend une tout autre forme, plus politique et idéologique, lorsqu'on interroge les lecteurs sur l'organisation sociale des entreprises. 2 % seulement d'entre eux souhaitent *maintenir les relations actuelles entre direction et salariés.* Les autres se divisent en trois groupes. 34 % sont pour *consulter les salariés, mais laisser la direction prendre les décisions* ; on trouve parmi ces « réalistes » davantage d'opinions politiques du centre droit et de droite, et même du centre. 40 % estiment qu'il faut *faire diriger les entreprises en commun par les salariés et les patrons* ; ces adeptes de la cogestion sont les plus nombreux à gauche et au centre gauche, 23 %, enfin, estiment qu'il faut *donner aux salariés la responsabilité de leurs entreprises.* L'extrême gauche, avec le P.S.U. et les communistes, *forment les gros bataillons* de ces « idéalistes-collectivistes ». La profession influe aussi sur les attitudes. C'est sur la direction par les patrons avec simple consultation des salariés qu'ouvriers et chefs d'entreprise sont les plus éloignés, parmi toutes les réponses à notre questionnaire : 72 % des industriels sont pour cette solution, 11 % seulement des ouvriers.

L'organisation actuelle de l'entreprise — même avec « consultation des salariés » — ne semble donc pas propre à assurer l'épanouissement et la liberté de chacun. Au reste, 67 % des lecteurs estiment qu'*ils ne se sentent pas vraiment libres face à leur employeur*, alors que la très grande majorité d'entre eux (87 %) pensent qu'*on pourrait facilement augmenter la liberté de chacun dans son travail sans diminuer son efficacité.*

Nous leur proposions, dans une autre question, de donner leur avis sur l'autogestion. Là encore, ils se divisent nettement, essentiellement sur des critères politiques. 10 % des lecteurs pensent que c'est *la meilleure solution* et qu'*il faut commencer à l'appliquer*, attitude répandue davantage (34 %) à l'extrême gauche. Presque la moitié d'entre eux considèrent qu'il s'agit *d'une idée juste et d'une direction à suivre* : ce sont en priorité (64 %) des personnes qui se situent à gauche. 30 % des lecteurs estiment qu'il s'agit d'une *idée généreuse, mais on ne voit pas très bien comment cela pourrait marcher*. Cette catégorie correspond davantage au centre et au centre droit. Enfin, 8 % des lecteurs estiment l'autogestion *irréalisable* : ce sont surtout ceux qui se situent à droite (44 %) et à l'extrême droite (58 %).

L'institut de sondage Louis-Harris avait posé des questions très proches sur les relations sociales et l'autogestion, en septembre 1977, pour le quotidien *le Matin*. Il s'agissait cette fois d'un échantillon représentatif national de 3 037 personnes. L'autogestion était considérée comme *irréalisable* pour 29 % des personnes interrogées, *une idée généreuse* pour 27 %, *une idée juste, une direction à suivre* pour 25 %, *la meilleure solution* pour 6 %. Les lecteurs du *Monde* qui ont répondu à notre enquête apparaissent donc bien ici — comme dans l'ensemble du questionnaire — bien plus « en flèche » dans le débat social que l'ensemble des Français. Et certainement davantage partisans de solutions « collectives ».

Il faut pourtant nuancer cette conclusion. Car les deux tiers considèrent qu'il serait très grave de supprimer *la liberté de fonder une entreprise, de se mettre à son compte*. Ces appréciations sont d'autant plus fortes qu'on se situe plus à droite (55 points d'écart entre l'extrême gauche et le R.P.R.), mais 55 % des personnes proches du P.S.U. considèrent encore que la menace sur cette liberté serait très grave... 43 % des ouvriers, 58 % des employés pensent de même. L'idéologie « collectiviste » est donc largement tempérée de « libéralisme », en même temps que se manifeste une *forte* aspiration à sortir de la condition du salariat (voir notamment l'enquête du *Monde Dimanche* sur ce thème, « l'Adieu au salariat », publiée le 18 janvier).

On retrouve cette même tension entre deux pôles opposés lorsqu'on interroge nos lecteurs sur l'action et les organisations syndicales. Celles-ci contribuent, pour près des trois quarts d'entre eux, à la sauvegarde des libertés, après toutefois la presse et les les associations d'usagers, mais avant les partis politiques et les institutions publiques. Un pourcentage identique de lecteurs considèrent que leur suppression serait *très grave* (mais seulement parmi eux 51 % des chefs d'entreprise !). Et les différences d'attitudes sont énormes selon les positions sur l'échiquier politique : plus de 82 points entre l'extrême droite (12 %) et le P.C (94 %). A peine la moitié seulement des électeurs proches de la majorité actuelle (U.D.F., R.P.R.) estiment très grave une éventuelle suppression des syndicats...

## Le droit de grève

Le droit de grève, l'une des libertés fondamentales de notre société, paraît plus important à nos lecteurs que les syndicats eux-mêmes. 83 % d'entre eux estiment que sa suppression serait *très grave* (et 12 % *assez grave*). La différence d'appréciation est encore plus grande selon l'appartenance politique : 86 points d'écart selon que l'on se déclare proche d'un parti d'extrême gauche (96 %) ou d'extrême droite (10 %).

De la même manière, la liberté de manifestation est un « droit fondamental » pour 86 % des lecteurs. Mais les attitudes divergent assez fortement lorsqu'on leur demande *ce qui doit compter le plus en cas de grève dans un service public : le droit de grève des salariés ou la gêne causée aux usagers ?* 70 % de l'ensemble des lecteurs sont pour le respect du droit de grève. Mais attention ! Si 77 % des P.S.U. et 73 % de l'extrême gauche le pensent, à l'autre bout, plus un seul lecteur de l'extrême droite n'adopte cette position ; et la majorité des lecteurs de droite (U.D.F., R.P.R., extrême droite) estiment au contraire qu'il faut d'abord tenir compte de la gêne causée aux usagers. Si l'on observe les professions, en revanche, seuls les chefs *d'entreprise sont en majorité* dans ce cas.

Enfin, les organisations syndicales ne peuvent compter, avec nos interlocuteurs, sur des troupes moutonnières. Neuf lecteurs sur dix estiment en effet *qu'il ne faut pas suivre un mot d'ordre syndical avec lequel on n'est pas d'accord...* Les petits commerçants, les cadres moyens et supérieurs, les étudiants, sont les champions de cette attitude. Ceux qui sont les mieux disposés à suivre un mot d'ordre *sans discuter* sont les agriculteurs (18 %) et les ouvriers (14 %). Mais cette fois, les différences sont minimes de gauche à droite ; toutefois, les lecteurs proches du parti communiste sont nettement les plus disciplinés : 29 % sont d'accord pour suivre le syndicat les yeux fermés... Attitude conforme à ce que l'on observe dans la vie courante chez une partie des militants ou des sympathisants communistes ; mais elle s'explique aussi par l'importance qu'ils accordent aux organisations syndicales. Les réponses à notre questionnaire le confirment : les lecteurs proches du P.C. sont de tous les plus attachés aux droits syndicaux. ■

## Les femmes

Les femmes, beaucoup moins nombreuses que les hommes, représentent dans cette enquête une population bien particulière. Elles sont dans l'ensemble plus jeunes (moins de vingt-cinq ans). La très grande majorité d'entre elles (69 %) exercent une activité professionnelle et elles sont surtout institutrices, étudiantes, professeurs, employées et dans le petit commerce. Elles sont plus souvent sans religion que les hommes (ce qui n'est pas habituel). Bien que leur intérêt pour la politique *soit moindre* que celui des hommes (ce qui, en revanche, est monnaie courante), elles sont relativement plus nombreuses à se dire proches du P.S.U. et des écologistes.

Dans leurs réponses, les *femmes se montrent nettement plus libérales que les hommes*, pour tout ce qui touche la vie personnelle et affective, la sexualité, l'éducation des enfants. Elles sont généralement un peu plus sensibles que les hommes à tout ce qui peut être considéré *comme* une menace pour les libertés dans les relations interpersonnelles. En revanche, il n'y a pratiquement pas de différence selon le sexe pour ce qui concerne l'organisation de la vie *en société et la politique*. L'enquête confirme que chez les femmes actives et d'un niveau culturel élevé, les différences les plus habituelles s'estompent ; ici elles vont même parfois jusqu'à s'inverser.

## Les jeunes et les vieux

L'âge joue son rôle dans la plupart des réponses. D'une *façon générale, plus on vieillit*, moins on est à gauche et plus les opinions vont dans le sens de l'autorité.

Mais cette ligne générale est loin d'être continue.

● *Les lecteurs de moins de vingt ans sont nettement moins libéraux* que les tranches d'âge qui les suivent immédiatement. Il y a parmi eux beaucoup de filles (35 % contre 20 % pour l'ensemble des réponses) et beaucoup de catholiques pratiquants. Ils sont plus à droite que la moyenne (souvent proches de l'extrême droite et du R.P.R.), même s'ils sont nombreux parmi les écologistes et parmi ceux qui ne se sentent proches d'aucun parti ; près de la moitié d'entre eux (42 %) refusent de se situer par rapport aux courants politiques existants. Leurs attitudes rejoignent souvent *celles des personnes de plus de* quarante ans, c'est-à-dire de leurs parents.

Ce caractère particulièrement conservateur des plus jeunes lecteurs est confirmé de façon presque caricaturale par les réponses fournies par les sept cent trente et un lycéens, qui ont été traitées séparément parce qu'elles avaient été faites en classe, souvent à la suite de discussions (ce qui peut renforcer le conformisme des réponses). On constate, par exemple, que 51 % de ces jeunes sont contre la suppression de la peine de mort (contre 22 % des lecteurs et 27 % des moins de vingt ans). Ou encore que 28 % *d'entre eux sont favorables à* l'interdiction de l'avortement (contre 16 % des lecteurs et 18 % des moins de vingt ans) ; même sur le mariage et la cohabitation juvénile, ils sont moins libéraux que leurs aînés.

Cette tendance générale n'est pas entièrement surprenante si l'on se refère, par exemple, à l'enquête sur les lycéens réalisée par *les Dossiers de l'étudiant* en 1978, qui faisait déjà apparaître, d'une part, un fort rejet de la politique en général et, d'autre part, un pourcentage plus élevé que parmi les étudiants en faveur de la majorité politique actuelle (1). Ce qui est le plus étonnant dans notre population est l'absence d'un courant plus contestataire et proche de l'extrême gauche, généralement présent dans les enquêtes sur cette tranche d'âge.

● *Les vingt-cinq-trente-cinq ans sont plus libéraux* dans tous les domaines. Ce sont aussi les plus à gauche (extrême gauche, P.S.U., P.C., écologistes).

● *A partir de quarante ans*, une rupture s'amorce. C'est à partir de cet âge qu'on trouve surtout les sympathisants du centre et de la droite (M.R.G., U.D.F., R.P.R.). Si les réponses des quarante-quarante-cinq ans occupent souvent une position médiane, celles des plus de quarante-cinq ans connaissent une brusque évolution dans le sens de l'autorité.



## Les professions

Les enseignants et les intellectuels ont été, de loin, les plus nombreux à participer à cette enquête : on compte 22.6 % de professeurs et d'intellectuels, 13,2 % d'étudiants et 5,4 % d'instituteurs et d'éducateurs.

Les autres catégories professionnelles se répartissent de la façon suivante : cadres supérieurs, 13,2 % ; cadres moyens, 12 % ; professions libérales, 6,6 % ; ingénieurs, 5,5 % ; employés, 4,5 % ; techniciens, 2,8 % ; retraités, 1,5 % ; ouvriers, 1,1 % ; chômeurs, 1,1 % ; industriels, 1 % ; petits commerçants, 0,9 % ; *ménagères, 0,9 % ; agriculteurs*, 0,3 %.

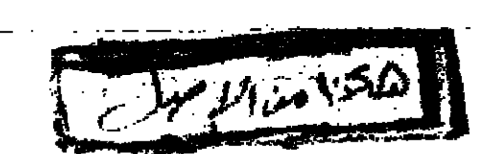
Ces différentes professions ont des caractéristiques politiques bien particulières. Les plus à gauche et les plus libéraux sont les instituteurs (qui se disent le plus volontiers proches du P.S.U. et de l'extrême gauche) et les professeurs (plutôt proches du P.S., du P.S.U. et du P.C.). Les cadres moyens sont plus proches du centre gauche (P.S., M.R.G.) et les professions libérales du centre droit (M.R.G., U.D.F., R.P.R.). Les catégories les plus autoritaires et les plus à droite sont les industriels, les retraités et les ménagères. Les agriculteurs constituent une catégorie assez composite : on trouve parmi eux des sympathisants de l'extrême gauche, de l'U.D.F. et des écologistes. Il en va de même des petits commerçants, où on trouve des sympathisants de l'extrême gauche, du P.S. et du M.R.G. Les ouvriers et les chômeurs sont proches du P.C. mais surtout de l'extrême gauche et des écologistes. Les étudiants sont plus souvent à droite que la moyenne *(extrême droite et U.D.F.)*.

Les catholiques pratiquant régulièrement sont surtout nombreux parmi les agriculteurs, les industriels, les cadres supérieurs, les retraités et les ménagères ; les protestants parmi les cadres supérieurs, les retraités et les ménagères ; les personnes « d'autres religions » parmi les petits commerçants, les industriels et les professions libérales ; les personnes « sans religion » parmi les employés, les instituteurs, les professeurs et les techniciens.

## Paris-province

Les réponses se répartissent à peu près par moitié entre la province d'une part (54 %), Paris (24 %), et la région parisienne (20 %) d'autre part. Les différences entre ces groupes sont faibles dans l'ensemble. Les Parisiens sont souvent un peu plus libéraux que les autres, en particulier pour les mœurs et l'éducation des enfants. Le besoin de sécurité semble un peu plus ressenti dans la région parisienne et en province qu'à Paris.

(1) Voir *le Monde de l'éducation* d'octobre 1978. Voir également « *Les 10-16 ans et la politique* » (Annick Percheron et Françoise Bonnal, Daniel Boy, Nadia Dehan, Gérard Grunberg, Françoise Subileau ; Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978.



# Une affaire politique

Que l'opinion que chacun peut avoir sur l'organisation de l'Etat, de la justice ou de l'économie soit en rapport avec ses opinions politiques, cela n'a rien *a priori*, de bien surprenant. Mais qu'une relation aussi forte existe entre les choix politiques et la vie personnelle, l'éducation des enfants ou la morale sexuelle, voilà qui paraît moins évident. Et pourtant, de toutes les variables que l'on peut mettre en relation avec l'ensemble des questions (le sexe, l'âge, l'activité professionnelle ou le lieu de résidence), celles ayant trait à la politique sont à la fois les plus fortes et les plus constantes (1). Car tel est bien l'enseignement principal qui se dégage de cette enquête : la liberté, sous toutes ses formes et dans toutes ses implications, est profondément politique.

Que l'on évoque l'homosexualité ou l'avortement, la vie des couples ou la sévérité à l'égard des enfants, la liberté des jeunes ou la rigueur des tribunaux, la même évidence s'impose : les réponses s'intègrent dans une construction remarquablement cohérente dont la clef est idéologique. La liberté est une combinatoire, un système, et tous les actes de la vie personnelle et sociale s'organisent par référence à un code tout à fait clair : plus on se situe soi-même sur la gauche, plus on a un comportement libéral dans tous les domaines ; plus on se situe vers la droite, plus on recherche en toutes choses l'autorité et la rigueur. Cette cohérence montre que la référence à un parti ou une famille politiques a une signification beaucoup plus profonde qu'une simple intention de vote. Elle constitue un système culturel, elle renvoie à tout un système de valeurs, à des attitudes morales et philosophiques définies, à des croyances particulières sur le sens à donner à la vie, sur la destinée humaine (2). Cela explique, sans doute, qu'il y ait une telle stabilité politique en France et que les évolutions soient si lentes. Un parti peut se substituer à un autre, au gré des circonstances et sous l'action des professionnels de la politique. Mais c'est généralement plus d'un glissement d'étiquette que d'une mutation radicale qu'il s'agit. Les catégories sociales et les familles idéologiques, elles, demeurent, avec des caractéristiques fortement enracinées dans une tradition historique.

Ces diverses familles de pensées qui composent la société française, on les voit se disposer sur l'axe gauche-droite et dans l'éventail de partis politiques où les lecteurs étaient invités à se situer. Sous l'étiquette de l'extrême gauche (4 %) se réunissent ceux qui en toutes choses font systématiquement preuve du comportement le plus libertaire et le plus anti-autoritaire (sauf pour leurs adversaires). Le fossé entre l'extrême gauche et le reste de la gauche est souvent suffisamment net pour donner à ce groupe une physionomie très tranchée et délibérément marginale. Les lecteurs proches du P.S.U. (8 %) forment une sorte de transition entre ces positions extrêmes et celles plus équilibrées du reste de la gauche.



BARBE.

Le P.C. (4 %) et le P.S. (33 %) ont des physionomies assez contrastées. Les lecteurs du P.C. — qui sont assez particuliers puisqu'on compte parmi eux beaucoup de professeurs et peu d'ouvriers — ont des positions souvent relativement modérées, mais ils sont en pointe lorsqu'il s'agit de défendre les syndicats ou les partis politiques. Ce sont eux aussi qui font le plus confiance à la science et au progrès technique pour affermir les libertés et qui mettent le plus l'accent sur le problème de l'emploi.

## Centristes

Occupant une position médiane, les lecteurs du P.S., qui sont les plus nombreux dans notre échantillon, se répartissent équitablement entre un versant plutôt de gauche et libéral et un autre, plutôt centriste et modéré. N'occupant jamais de positions extrêmes, ils représentent à la fois la masse et le pivot de l'ensemble.

Peu nombreux mais remarquablement groupés, les lecteurs du M.R.G. sont fidèles dans tous les domaines à leur vocation centriste. L'ensemble des réponses fait nettement apparaître le contraste entre les deux gauches qui existent en France : l'une plutôt libertaire, spontanéiste, méfiante à l'égard des institutions d'Etat et de la technocratie et mettant l'accent sur la jouissance et l'épanouissement individuel ; l'autre plus planificatrice, favorable à l'intervention de l'Etat et pour qui l'émancipation personnelle passe par l'organisation sociale. Ces deux tendances ont leur bastion (extrême gauche d'un côté, P.C. de l'autre). Mais elles coexistent aussi de façon graduée en beaucoup d'individus, provoquant des déchirements plus ou moins conscients.

En avançant vers la droite, on trouve les lecteurs de l'U.D.F. (7 %) et du R.P.R. (4 %) généralement dans cet ordre — surtout pour tout ce qui concerne la vie personnelle et affective, pour laquelle les électeurs R.P.R. sont toujours plus rigoureux que leurs partenaires de la majorité.

A l'autre extrémité de l'éventail, l'extrême droite (0,6 %) occupe, elle aussi, une position nettement tranchée. Les lecteurs qui s'en réclament ont des réactions beaucoup plus conservatrices que tous les autres, y compris les problèmes moraux, affectifs et pédagogiques.

Les lecteurs qui, en proportion non négligeable, se disent proches des écologistes (9 %) se situent eux-mêmes en majorité à l'extrême gauche et à gauche. Leurs réactions sont généralement proches de celles du P.S.U., avec une insistance particulière, comme il est normal, sur ce qui touche à l'environnement et à la pollution, et une méfiance très nette à l'égard du progrès technologique.

Enfin, un nombre important de lecteurs (21 %) ne se disent proches d'aucun parti. Ces « abstentionnistes » (qui se recrutent surtout parmi les moins de trente-cinq ans) constituent en fait le « deuxième parti » de notre population, après le P.S. Beaucoup d'entre eux ont également refusé de se situer sur l'axe gauche-droite, rejetant le principe même de cette classification. Certains d'entre eux ont expliqué dans une lettre les raisons de cette attitude, estimant que la notion de gauche et de droite était périmée et ne correspondait plus aux clivages socio-politiques réels de notre société. Ceux d'entre eux qui ont quand même accepté de se situer entre la gauche et la droite se sont répartis sur l'axe de façon sensiblement équilibrée. On ne peut donc pas dire que les « abstentionnistes » sont globalement des gens de droite qui s'ignorent.

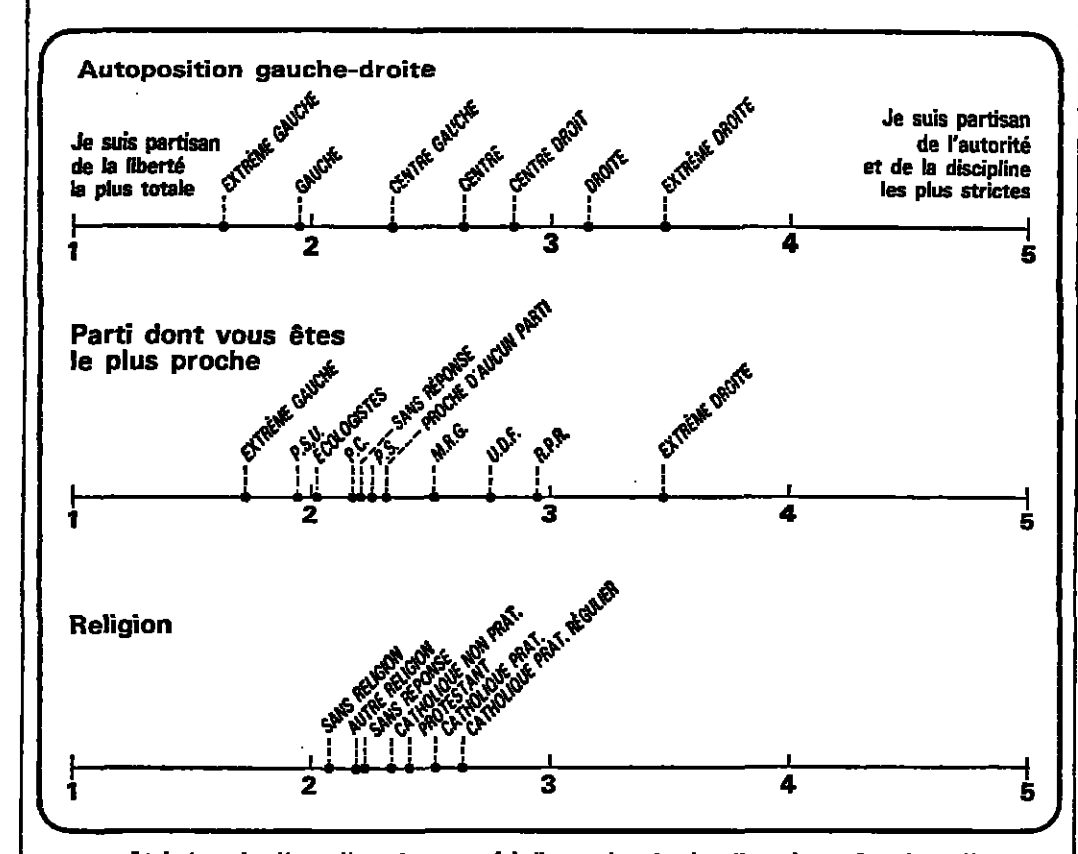
Ajoutons que la variable la plus proche de l'opinion politique est la religion. Les catholiques pratiquant régulièrement sont les plus nombreux à l'U.D.F. et au R.P.R. et les « sans religion » à gauche et à l'extrême gauche.

(1) Le niveau d'instruction des lecteurs qui ont répondu est très élevé (75 % d'études supérieures) : se trouve ainsi quasiment supprimé un des facteurs de différentiation des opinions les plus fréquents.

(2) Lire notamment « *Classe, religion et comportement politique* », Guy Michelat et Michel Simon, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Editions sociales, 1977.

# 7 % d'autoritaires...

*Nos lecteurs sont en majorité des partisans de la liberté... Sur l'axe que nous leur proposions — de* « je suis partisan de la liberté la plus totale » *à* « je suis partisan de l'autorité et de la discipline les plus strictes » *— le centre de gravité des réponses est nettement déplacé vers la liberté : 59 % se situent de son côté, 30 % au centre, 7 % seulement vers l'autorité et la discipline (nuls 4 %). Mais les discriminations existent selon les groupes de lecteurs. Et exactement comme on s'y attend ! Politiques : de l'extrême gauche (liberté) à l'extrême droite (autorité-discipline), avec 62 points d'écart ; selon la religion : des* « sans religion » *aux* « catholiques pratiquants réguliers » *; les revenus : de ceux qui gagnent moins de 4 000 francs par mois à ceux qui gagnent plus de 10 000 francs ; les professions : des ouvriers et chômeurs, aux industriels et cadres supérieurs ; selon l'âge : on est d'autant plus partisan de l'autorité qu'on est plus vieux (mais les partisans les plus chauds de la liberté ont de vingt-cinq à vingt-neuf ans). Il n'y a qu'entre hommes et femmes qu'il n'y a pas de différence.*




**Le lecteur devait se situer dans une échelle en cinq degrés, allant de : « Je suis partisan de la liberté la plus totale » (1), à : « Je suis partisan de l'autorité et de la discipline la plus strictes » (5). Les résultats montrent bien que plus on se situe vers la droite (et plus on est religieux), plus on est partisan de l'autorité.**

# La tête et le sexe

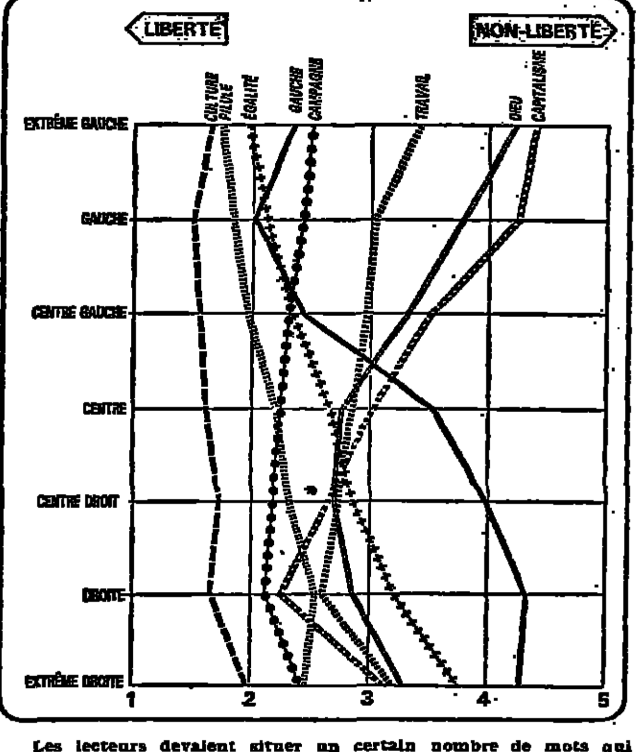
*Les deux premières questions proposées aux lecteurs consistaient à situer le mot* « liberté » *par rapport à une série de mots, ou à l'intérieur de couples d'adjectifs. Cet exercice permettait de dresser le paysage affectif et intellectuel formant l'environnement de la notion de liberté. Les adjectifs auxquels cette notion fait le plus écho parmi les lecteurs sont* « savant » *(opposé à ignorant),* « fort » *(faible),* « acquis » *(donné),* « individuel » *(collectif),* « difficile » *(facile). Les qualificatifs dont s'éloigne le plus le mot* « liberté » *sont* « froid », « vieux », « impur »...

*Dans la liste des noms,* « culture » *est le mot le plus proche de* « liberté » *suivi de* « pilule », « égalité », « campagne », « corps ». *Les plus éloignés sont* « Dieu », « capitalisme », « crédit ».

*Ainsi la liberté est-elle très fortement associée à l'idée de formation et d'épanouissement personnels. La culture et la pilule sont les moyens de l'affranchissement du corps et de l'esprit, de l'épanouissement des désirs et de la pensée. Et la liberté est une conquête personnelle. L'existence des autres, l'organisation des cellules sociales, les grandes structures politico-économiques actuelles sont plus des fardeaux que des sources de libération. La* « campagne » *représente bien ce rejet d'une société moderne oppressante.*

*Pourtant, la liberté résonne aussi bien sur le plan collectif. Ainsi de la culture, surtout si on l'associe à la notion d'égalité, obtenue en particulier par l'accès de tous à la culture... Le rejet du mot* « Dieu » *— symbole d'idéologie et de super-autorité — dans son association au mot* « liberté », *donne une cohérence laïque à ces réponses : l'école républicaine n'est-elle pas le garant d'une certaine idée de la liberté, celle justement qui est indissociable de l'égalité par la culture...*

*Ces représentations symboliques sont soumises aux options idéologiques : les mots choisis comme évoquant la liberté ne sont pas les mêmes pour la gauche et la droite. Si le mot* « pilule » *vient en deuxième position de l'extrême gauche jusqu'au centre, il est remplacé par le mot* « campagne » *du centre droit à l'extrême droite (le thème de la* « liberté naturelle » *reste une idée de droite...). A l'opposé, le mot* « capitalisme » *associé à l'absence de liberté de l'extrême gauche au centre gauche, est remplacé par...* « gauche » *du centre droit jusqu'à l'extrême droite.*




**Les lecteurs devaient situer un certain nombre de mots qui leur étaient proposés, sur une échelle en cinq degrés allant de la liberté (1) à la non-liberté (5). On voit dans ce tableau dans quelle mesure l'association entre les thèmes et l'idée de liberté dépend de l'opinion politique.**

# Le sel de la vie

*(Suite de la première page.)*

Oui, si l'on en croit un instituteur en retraite (soixante et onze ans), communiste, qui voit dans la liberté « *la possibilité de vie qui serait offerte par une société où les humains seraient parfaits* »...

● RESPECT DES AUTRES. — La liberté se vit dans la tolérance, le respect d'autrui, elle est équilibre entre l'autonomie de chacun et ses relations dans la société. Respect de la différence, du non-conformisme, de la marginalité même. L'idée générale que la liberté est un compromis étriqué (« *Je respecte les plates-bandes des autres. Personne dans les miennes* »), ou très ouvert (« *L'accord profond, secret avec le monde. La sérénité de l'acceptation des êtres et des chose* », « *La liberté, c'est l'équilibre. Il implique une morale, une maîtrise de soi... et le respect des autres* »).

● UTOPIE. — Certains lecteurs enfin, pensent que la liberté n'est pas de ce monde. Pour les plus optimistes, c'est un combat, une recherche permanente, un but à atteindre... Mais la plupart jugent ce but « *inaccessible* ». C'est un « *mythe* », un « *leurre* », une « *utopie* », un « *idéal* ». « *Comme pour la vérité, on ne peut que tendre à la liberté* ».

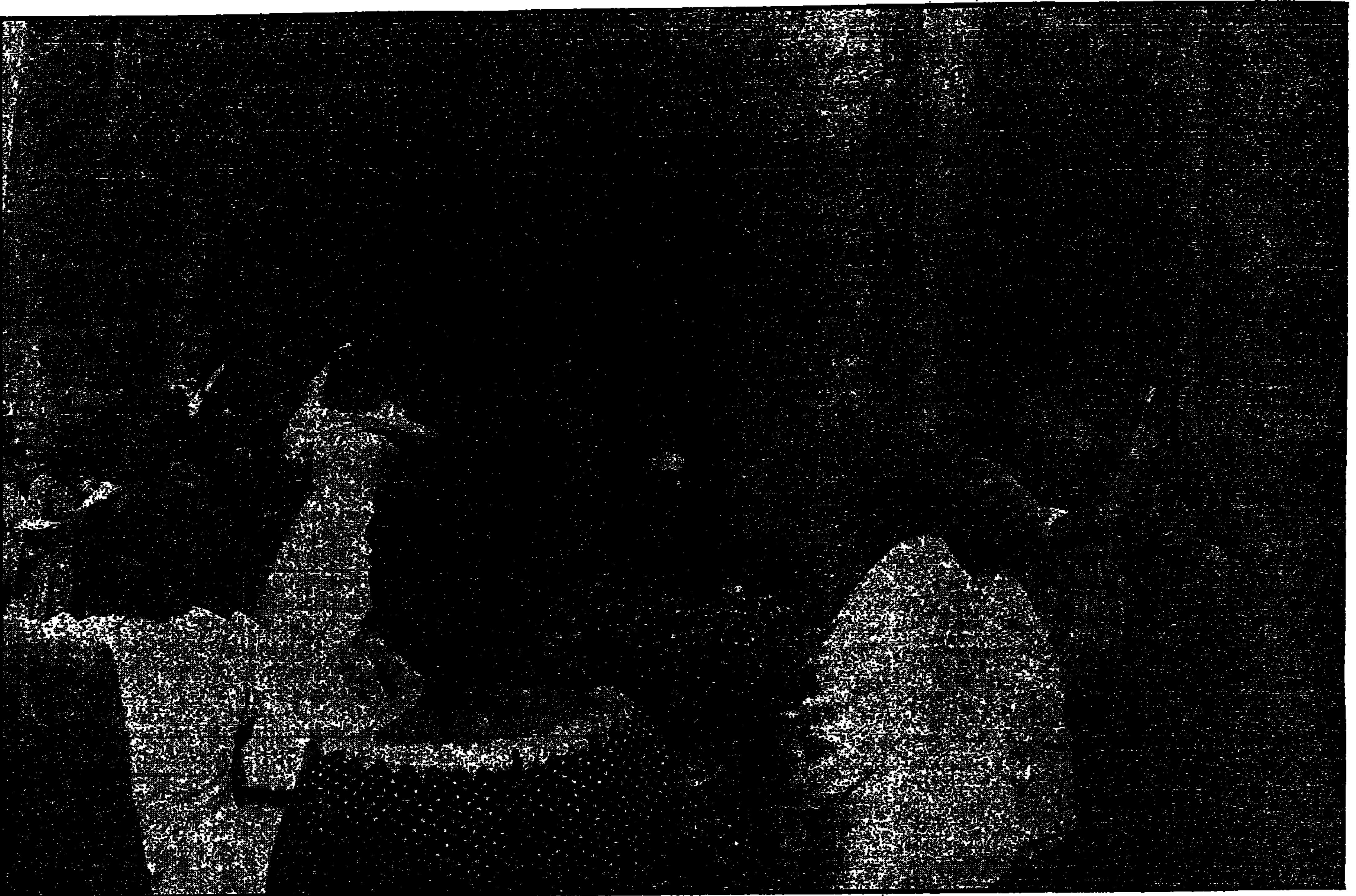
Qu'est-ce qui menace le plus nos libertés ? A coup sûr, la crise économique, largement citée — et quelles que soient les convictions idéologiques — devant toutes les menaces politiques, d'origine interne (maintien de la majorité au pouvoir ou au contraire arrivée de la gauche) ou extérieure (multiplication des régimes autoritaires, déséquilibre entre les blocs, terrorisme international, pression politique du tiers-monde).

Malgré ces menaces, une partie importante de nos lecteurs — un sur cinq environ — ne voient aucune raison valable « *pour laquelle ils seraient prêts à abandonner une partie de leur liberté* ». « *Non merci*, écrit un lecteur amer, *on a déjà donné* »... Les autres accepteraient de rogner cette liberté en faveur de plusieurs causes.

Il y a ceux qui sont prêts à se dévouer pour la collectivité : la lutte contre les inégalités, les injustices, pour l'accès à la culture, le «*bien commun*», pour «*sauver des vies humaines* », « *combattre la crise économique* ». Nombreux sont ceux qui estiment que seule la liberté elle-même justifie ce sacrifice : pour la défendre si on l'attaque ou la restreint, pour en conquérir davantage. D'autres manifestent là encore leur égocentrisme : pour son bonheur, son confort matériel, pour sa famille, pour ses proches, « *ceux qu'on aime* » ; par amour aussi, comme cet étudiant parisien : « *L'amour est la seule perte de liberté qui nous libère...* »

Il y a ceux, aussi, qui n'accepteraient de renoncer à une partie de leur liberté que « *pour la France* » : pour défendre son pays, « *la patrie en danger* », en cas d'agression ennemie, de guerre « *comme en 1914* », « *comme en 43 dans la Résistance* », pour défendre « *l'indépendance nationale* »... Certains le feraient pour des raisons politiques, et principalement pour lutter contre le fascisme, le totalitarisme, le terrorisme ; mais aussi pour le maintien de l'ordre, pour préserver la paix ; ou encore pour une lutte révolutionnaire. Enfin des lecteurs l'accepteraient pour des raisons écologiques : pour « *sauver l'espèce* », pour la « *survie de l'humanité* », en cas de catastrophes naturelles, pour la défense de l'environnement, par solidarité humaine avec le tiers-monde...

Encore faut-il nuancer certains élans altruistes. Beaucoup de lecteurs, en effet, assortissent leur réponse de réserves : « *Pour un temps limité* », « *temporairement* » ou encore « *avec des garanties* ». On ne fait pas tout à fait confiance à la société pour restituer une liberté qu'on lui a cédée. Surtout avec le régime actuel qui n'est pas perçu comme le plus chaud défenseur des libertés.


DESPATIN-GOBELI

VIES

# La « rapportée »

**Christine, guide touristique, a épousé un agriculteur. Elle travaille de son mieux, mais elle demeure une « pièce rapportée ». Elle le constate sans rancœur.**

ANNE GALLOIS

ENGONÇEE dans un gros pull mis par-dessus une blouse à fleurs qui couvre jusqu'aux chevilles un pantalon de lainage défraichi, pas maquillée ni vraiment coiffée, Christine a l'allure d'une vraie terrienne, celle qui vit à la campagne mais y travaille aussi. Or, à l'entendre, cette fille de vingt-cinq ans, mariée depuis quatre ans à un agriculteur, ne fera jamais partie du monde paysan : *« Jamais ils ne m'accepteront,* dit-elle, *je me sens rejetée, exclue, je suis trop différente... »*

C'est pourtant une fille qui rassure, Christine. Travailleuse active, volontaire, classique dans son physique comme dans ses goûts ; la belle-fille rêvée si elle n'avait, contre elle, deux sérieux handicaps : d'abord c'est une citadine, donc *a priori* une pas bonne à grand-chose ; ensuite, et surtout, elle a débarqué dans sa nouvelle famille les mains nues, sans dot..., rien que sa bonne volonté *« et ça pèse pas lourd ».*

Cette Avignonnaise était guide touristique lorqu'elle a rencontré Jean-Marie, qui travaillait près d'Orange, avec son frère célibataire et ses parents. *« Tant qu'on n'a pas parlé de se marier, qu'il m'emmenait comme ça chez lui, ça a été le rêve. Après, ça a changé. »*

## Bon à rien

La campagne, elle ne s'y voyait pas en fermière bucolique ; ça ne l'attirait même pas *« à cause du travail et de la mentalité. Je savais que c'était un monde très fermé. Et puis..., on s'habitue à tout. »*

*« Pour eux,* affirme-t-elle, *les gens des villes ne savent rien faire. Et si on ne gagne pas d'argent, c'est qu'on est bon à rien. »* Peu à peu, on lui a confié du travail. *« Je ne pensais pas y arriver parce que c'est très pénible, mais heureusement je m'adapte facilement... j'ai de la volonté et physiquement je suis assez solide. Maintenant, j'ai un rendement supérieur à celui de bien des paysannes. »*

L'exploitation de 25 hectares, une bonne taille pour la région, est largement rentable : vignes, arbres fruitiers, maréchage, horticulture... du travail toute l'année. *« Beaucoup d'argent qui rentre,* selon Christine, *mais beaucoup qui sort et peu qui reste. »* Pour la première fois, on a embauché un ouvrier agricole, mais jusqu'alors on ne prenait que des saisonniers ; les travaux se font en famille ; on se fait aider, à charge de rendre la pareille, par les frères, beaux-frères, etc.

## « Chicoter »

Une partie de l'hiver, *« la période la plus pénible, car pour nous l'été est plus relax »,* Christine passe quatre heures le matin, cinq l'après-midi à « chicoter », c'est-à-dire qu'avec les sarments de vigne, elle fait des boutures qui seront utilisées comme plants ; ceux-ci sont expédiés dans le monde entier depuis Carpentras où il faut les porter chaque semaine. Ce travail, payé à la tâche, lui rapporte environ 130 francs par jour : *« En ville, pour le même nombre d'heures, je gagnerais le double. »*

Six jours sur sept, elle « chicote » donc ; le dimanche, elle le consacre à sa maison, le soir elle trouve encore le temps de faire ce qu'elle aime : de la dentelle, du macramé, de la couture... elle projette même d'exposer ses travaux l'été prochain, cela lui permettra de les montrer *« et ça fera un petit complément ».*

Elle pense que c'est cela qu'on lui reproche : savoir faire trop de choses, mieux qu'eux : *« Ils n'en sont pas fiers mais vexés. »*

Christine est étonnante parce qu'elle dit ce qu'elle pense, sans détour, sans peur des réactions, du qu'en-dira-t-on : *« J'en ai tellement entendu et subi que je m'en fiche. »* Et elle ne pense pas être une exception ; pour elle, le monde rural, d'un bloc, est comme cela : on n'accepte pas les déracinés comme elle, même s'ils font leurs preuves.

Il faut dire que sa position est délicate puisque, dans cette famille qui compte plus de cent membres répartis dans la région, elle est la seule « étrangère » née à la ville, à 30 kilomètres de là, une « rapportée » pas comme les autres. Alors ses belles-sœurs la regardent de haut, sa belle-mère lui reproche de faire des manières : *« Je ne vis pas comme eux. Pour moi, par exemple, la maison c'est très important ; j'aime arranger mon intérieur, mettre des bibelots, fabriquer des choses ; on me dit que c'est trop beau pour un paysan, c'est du superflu. J'aime m'habiller, me coiffer, me parfumer, même pour aller faire mes courses ; ça, ils ne le comprennent pas. »* On me dit : *« Pourquoi tu fais tant d'affaires ? » « Ils trouvent que je dépense trop d'argent pour mon extérieur, ma toilette. On peut s'habiller mais le dimanche, pour aller à la messe. »*

De ce côté-là, ça ne colle pas non plus. Christine ne pouvait plus supporter une certaine hypocrisie : qu'on lui dise bonjour à la sortie de la messe et puis qu'après on ne la regarde plus. Alors elle a cessé d'y aller. Et son mari l'a suivie, là comme en d'autres choses. Pour elle, être catholique, c'est s'engager et, au moins, être en accord avec ce que l'on professe.

*« J'ai amené la révolution »,* répète-t-elle. D'abord, elle s'est battue pour que le travail soit mieux organisé ; des détails, mais qui ont de l'importance : *« Par exemple, on commençait à ramasser les brugnons, les gens arrivaient pour les emballer et on s'apercevait que les caisses n'étaient pas là. Maintenant, on va les chercher la veille ; sinon, c'est une perte de temps et d'argent. »*




## Révolutionnaire

Autre bouleversement : chaque année, fin août, elle et son mari prennent huit jours de vacances. Elle est aussi l'une des animatrices de journées organisées par un groupe d'agriculteurs du département, et qui ont pour but de faire connaître leurs terres et leurs produits aux touristes. Ceux-ci visitent les propriétés et, le soir, un repas préparé par les femmes des agriculteurs réunit tout le monde. *« Au début, on l'a très mal pris, c'était une perte de temps. Maintenant que cela devient payant, cela va peut-être changer. »*

Jean-Marie, très réticent au départ, participe aujourd'hui activement. Il faut dire que sa position de tampon entre sa femme et sa famille, si elle est classique, n'est pas facile...

Isolée dans un monde qui n'est pas le sien, Christine voit peu de femmes d'agriculteurs, même si elle reconnaît que certaines essaient de changer quelque chose ; les contacts, elle les a surtout avec l'extérieur : ses amies, sa mère, sa ville... L'été, ce sont, avec son mari, les sorties en compagnie des touristes connus au cours des « journées », les spectacles à Avignon... Certains après-midi, elle va en ville. *« Mon mari n'y voit pas d'inconvénient, du moment que je n'y vais pas pour rien, que je n'y vais pas pour me promener, alors que je devrais travailler... Du moment que vous êtes raisonnable, vous savez... ».*

Et là, c'est l'autre Christine qui apparaît ; ce n'est plus la « révolutionnaire » aiguisée par son sentiment d'être à part, mais la femme raisonnable, qui a la tête sur les épaules, respectueuse des traditions ; sa « révolution » a des limites très précises : *« Je ne demande pas l'égalité. Je suis très bien comme cela ; je ne me sens pas féministe. »*

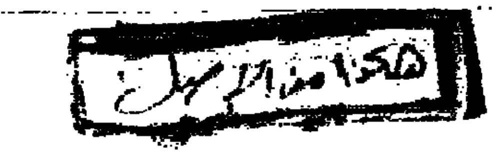
Ici, à la campagne, ce sont les femmes qui commandent, assure-t-elle, qui commandent oui, mais... *« par en dessous, en agissant sur les maris »* ; ce sont elles qui ont l'argent, qui sont les maîtresses, — maîtresses oui, mais... *« dans leur domaine, le domaine domestique exclusivement ».* En gros, *« c'est l'homme qui dirige ».*

Ainsi, Christine refuse-t-elle catégoriquement que son mari participe aux travaux ménagers : *« J'ai mon petit domaine, je préfère faire les choses moi-même. »* Mais son mari, lui, a décidé que leur fils irait à l'école libre, *« la communale, pour eux, c'est trop... populaire ; moi, je l'aurais préféré, mais si ça lui fait plaisir... »*

## « Plus libre »

Christine pense que les mouvements féministes n'ont pas gagné la campagne, et que, finalement, les femmes, même les jeunes, suivent les traces de leurs mères, leurs grands-mères... Oui, bien sûr, elle le déplore dans un sens, mais : *« Vous savez, il n'y a pas plus de phallocrates qu'en ville. Au contraire, ici, la femme a plus de responsabilités du fait de sa participation au travail. Moi, en tout cas, je me sens plus libre que beaucoup de mes amies qui rentrent chez elles après le travail... et c'est fini. Elles sont cloîtrées. Nous ici, on n'a pas d'horaires, on a plus de contacts. »*

Non, affirme-t-elle sans hésitation, je ne voudrais pas retourner en ville. D'abord parce qu'on y a trop de besoins : *« Nous, on n'a pas le chauffage central, on n'a pas la machine à laver la vaisselle, on a une voiture pour deux... »* Et puis, répète-t-elle, elle se sent plus libre, *« même si on la paie cher, notre liberté... Ce qui est sûr, c'est que, malgré tous les problèmes que j'ai, je ne regrette pas ».*



RECONVERSION

# De soudure en clavier

**Chantal, Josiane, Claudine et Félicia : quatre anciennes « soudeuses » reconverties au travail administratif et à l'informatique. Leur moral est en dents de scie.**

MARIE-CLAUDE BETBEDER

LES vieux ateliers parcourus de cafards ont disparu, transformés en bureaux aux larges baies. Au centre, un bâtiment neuf. Chantal, Josiane, Claudine et Félicia traversent le hall d'entrée : espace, lignes pures, beauté rugueuse de la brique nue qu'adoucit la moquette... En passant, elles glissent leur « badge » — petite carte plastifiée portant leurs références — dans une console, terminal d'ordinateur (elles disent : une badgeuse), qui les informe aussitôt du nombre d'heures de travail faites depuis le début de la semaine. Au vaste ascenseur succèdent des couloirs sans fin : moquette et brique nue, là encore, tiédeur, silence. Elles croisent une petite femme ronde, plus très jeune : *« Elle aussi a travaillé comme ouvrière avant d'atterrir ici »*, dit Chantal.

Au total, elles sont une soixantaine à être passées des ateliers de soudure aux bureaux, en trois ans, après la décision prise par la société de transférer toute sa production hors de l'agglomération parisienne pour n'y laisser que ce somptueux siège social. Grèves, déplacements, licenciements ont abouti, pour elles, à cette aventure imprévue : un « reclassement » qui a brusquement projeté dans le monde de la gestion et de l'informatique des femmes qui croyaient bien n'avoir d'autre avenir que celui d'O.S.

## Neuf mois

Une formation a été organisée en fonction des postes à pourvoir : des stages administratifs surtout, mais aussi un stage « expérimental » d'initiation au « logiciel » pour un petit groupe choisi sur tests. Pendant neuf mois — *« le temps d'arriver à un accouchement »*, disent-elles en riant — les six élues ont étudié mathématiques, électricité, téléphonie, logique... Au début, les cours se faisaient au rythme de six ou sept heures par jour. Elles ont protesté : c'était trop ; trop pour Claudine et ses quarante-deux ans ; trop pour Chantal qui, tout en étant une des plus jeunes, avait déjà sept ans de soudure derrière elle ; trop pour toutes. Elles avaient mal à la tête, et ce n'était pas une façon de parler : brusquement sollicitées après les années de travail répétitif, les cellules de leur cerveau étaient aussi douloureuses que celles des muscles après un effort intense et inhabituel.

Elles ont obtenu des horaires plus légers, des cours entrecoupés de travaux pratiques. *« On nous appelait les râleuses. En général, dans les stages de formation, personne n'ouvre la bouche pour critiquer ou demander des éclaircissements. Mais nous, avec notre mentalité d'atelier, nous n'avions pas peur de rouspéter. »* Quand elles ne comprenaient pas une explication, il fallait que le professeur s'arrête et fasse le point avec elles jusqu'à ce que toutes aient compris. Il n'y avait heureusement pas de délai pour venir à bout du programme.

Deux ans plus tard, le bilan n'est pourtant pas sans ombres. Certes, aucune ne regrette la saleté des ateliers et les contraintes du travail « au boni » (1). Mais c'est un véritable milieu de vie qui a disparu quand le personnel a été dispersé. Quelque chose comme le village de Tignes s'enfonçant dans l'eau du barrage... *« Je ne veux pas avoir l'air de dire après coup que c'était merveilleux*, explique Josiane, *parce que ça ne l'était pas. Même entre ouvrières, on avait des problèmes ; mais il y avait une ambiance ; quand une fille n'arrivait pas à faire son boni, on lui passait des bons, que ce soit ou non une copine ; et on n'avait pas peur de débrayer pour soutenir celles qui avaient des difficultés. »*

## Sympathie

Elles n'ont donc pas seulement changé de travail, mais aussi d'univers social. Au début, dans le service qui a accueilli Josiane, Chantal et Claudine, il n'y avait que des ingénieurs. *« On n'a pas la même culture qu'eux, pas les mêmes centres d'intérêt ; on n'arrivait pas à avoir des contacts, c'était un peu démoralisant. »* Les questions qu'elles posaient si facilement à une voisine d'atelier, elles n'osaient pas les adresser à un ingénieur : *« On avait peur de paraître idiotes... »*. Pourtant, même si tel ou tel a pu leur sembler parfois *« un peu imbu de sa personne »*, elles leur reconnaissent globalement une grande gentillesse, et, au fil des mois, la sympathie a germé.

Mais si bons que soient devenus les rapports personnels, les anciennes de l'atelier de soudure gardent vif le sentiment d'appartenir à une autre culture : *« Le boulot, c'est leur vie. Pas la nôtre. Ils aiment ce qu'ils font. Tant mieux pour eux ! On ne le leur reproche pas. Mais nous, on n'a pas la même mentalité : on fait ce qu'on a à faire, un point c'est tout. A notre niveau, le travail n'est pas assez passionnant pour que nous y pensions tout le temps comme eux ».*

Et Josiane ajoute : *« Ils devraient comprendre, eux qui ont un travail intéressant, qu'en acceptant de faire beaucoup d'heures, ils portent tort à ceux qui se battent pour en faire moins, parce que leur boulot à eux est sans intérêt. »* Plus globalement, elles répugnent à prendre à cœur, comme si c'était une véritable œuvre commune, une tâche qui n'est pas leur affaire, mais celle des patrons de l'entreprisse.

Voilà un an, les ingénieurs ont été en conflit avec la direction à propos d'un problème de salaires. Evènement rare, ils ont débrayé une heure. *« Nous, avec nos idées de solidarité, nous sommes sorties avec eux. Mais, quand cela a été notre tour d'être en difficulté, qui est sorti avec nous, dans le service ? Deux ingénieurs sur cinquante ! »* Les autres avaient l'air d'accord avec elles, pourtant. *« Si tu insistais, je suis sûre que pas mal viendraient, mais, d'eux-mêmes, ils n'y pensent pas. » « C'est cela qui me fait regretter l'atelier... »*

Les femmes qui ont fait un stage administratif, comme Félicia, voient leur formation initiale se compléter peu à peu, à travers la pratique quotidienne, et ont le sentiment de maîtriser progresivement leur nouveau travail. Celles qui ont fait le stage d'informatique ont plus de problèmes. *« Il y a des hauts et des bas dans le moral. »* Des hauts : *« S'il n'y avait pas eu ce déménagement des ateliers*, dit Chantal, *nous serions toutes restées à faire de la soudure jusqu'à la retraite. La transplantation a été dure, mais maintenant j'aime bien ce que je fais. Pour moi, c'est une chance. »* Mais aussi des bas : *« Faire marcher le cerveau, c'est un pli dur à prendre. »* Et puis : *« On n'est pas suffisamment compétentes : on manque de bases. Par exemple, dans certains sous-programmes, il faut utiliser des formules mathématiques. Moi, chaque fois, je butte dessus. »*

Elles se plaignent de devoir sans cesse demander des explications sans jamais pouvoir comprendre les réponses en profondeur. *« Quand le système sur lequel nous travaillons sera terminé, il faudra se mettre à un autre, et, pour nous, ce sera presque repartir à zéro. »* Elles ont demandé des cours complémentaires, plus généraux, elles réclament que quelqu'un les « suive » ; mais elles ne sont que six parmi les quelque deux mille salariés du siège. Une goutte d'eau. Leurs appels se perdent dans les vastes couloirs à moquette, contre les murs de brique nue.

## « Ce sera dur »

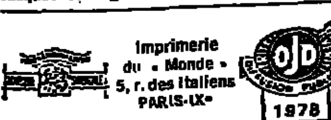
Le malaise le plus net est du côté de celles qui ont dû accepter une orientation qui ne leur convenait pas vraiment. Celle-ci, en effet, a été assujettie aux postes à pourvoir, et chacune a dû se glisser tant bien que mal dans les cases disponibles. Félicia, par exemple, qui était la plus motivée pour l'informatique, et qui dit : *« les papiers, ça me démoralise »*, a été expédiée dans le secteur administratif, sa reconversion ne s'étant pas faite au bon moment. Et si Josiane a demandé l'informatique malgré des tests assez peu concluants (*« Vous y arriverez, mais ce sera dur »*), ce n'est pas par goût personnel mais par souci des débouchés et faute de poste dans le secteur qui l'intéressait : les langues. D'où tension nerveuse et sentiment d'échec.

Il reste que s'est ouverte pour elles, à travers cette aventure, une route nouvelle. *« D'avoir été obligées d'apprendre, on s'est découvertes capables de le faire. »* Félicia, d'origine espagnole, et que tourmentent ses lacunes en français, a fini par obtenir de suivre des cours à l'Alliance française, et, aux dernières nouvelles, Josiane vient d'arracher le stage d'anglais dont elle rêvait. *« En quelques jours*, dit Chantal, *elle a changé physiquement : elle s'est épanouie. Il paraît que c'était la même chose pour moi quand j'ai commencé l'informatique... »*

*« Tout de même*, ajoute Claudine, *il ne faudrait pas oublier les deux cents filles de l'atelier mises à la porte. Pour elles, ça a été un stage... de chômage ! »* ■

(1) Travail rétribué par un fixe peu élevé et un supplément, ou « bonification », qui est fonction du rendement.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.






Commission paritaire n° 57 437.



CROQUIS

# La demande en mariage

« Nous nous sommes connus aux pieds des lits à l'hôpital où on chantait. Hélène, avec sa mandoline, moi, avec mon violon, nous allions d'un malade à l'autre. Un jour, on s'est trouvés côte à côte. J'avais quarante-six ans, Hélène, cinquante-trois. Après, on ne s'est plus quittés. »

*Hélène s'est assise sur un pliant au coin de la rue de Buci, elle accorde sa mandoline. Son mari, debout derrière elle, joue déjà* Ma Tonkinoise. *Les gens commencent à se grouper, les pièces tombent aux pieds de Mme Hélène.*

« Je voudrais *Nuits de Chine*, dit quelqu'un derrière moi, les chansons de cette époque, je ne m'en lasse pas. C'était quelque chose !

— Et *le Temps des cerises*, vous pouvez ?

— Evidemment, *répond Mme Hélène.* » *Elle se redresse de toute sa taille.*

« Soixante-dix-neuf ans, *me dit tout bas M. Jean, après le dernier refrain de sa chanson*, mais, si vous la voyiez sur scène, habillée comme il faut pour le spectacle, vous lui en donneriez vingt de moins... La semaine prochaine, nous allons jouer dans un club du troisième âge, si vous voyez comme elle se démène ! Venez chez nous, on vous racontera. »

*Chez eux, c'est du côté du métro Volontaires, deux pièces où s'entassent les souvenirs, les photos de gala, les albums pleins de signatures. Près de vingt-cinq ans de vie commune.*

« Faut pas croire, *dit Mme Hélène*, que notre mariage s'est fait comme ça. Pensez, j'étais une dure à cuire, à cinquante-trois ans on se croit seule pour la vie. Mais il faut dire que Jean a eu la patience. »

*Il lui effleure le bras du revers de la main. Une caresse.*

« J'ai d'abord commencé par porter ses paquets à la sortie des répétitions de notre groupe de musique et puis je suis monté chez elle pour demander des nouvelles de sa mère malade. Je restais. Elle ne me disait pas de m'en aller. Ma cousine, qui s'y connaissait dans les choses de la vie, m'a dit que c'était bon signe. Un jour, Hélène m'a offert un café, alors je suis revenu plus souvent. Après m'avoir servi, elle retournait dans la pièce à côté pour travailler, alors j'ai commencé à chanter à mi-voix : « *Tu ne peux pas te figurer comme je t'aime...* » Je chantais ça à chaque fois.

— Et moi, *dit Mme Hélène, en serrant sur ses genoux les plis de sa robe rouge*, je me demandais toujours pourquoi il n'avait que cette chanson-là à chanter... Enfin, un jour, dans le métro, j'ai été forcée de comprendre : il a fait sa demande : « Vous avez dit que vous ne vouliez vous marier avec personne, madame Hélène, mais avec moi ? » Je sais que j'ai baissé la tête et qu'on s'est très vite retrouvés à la synagogue avec plein de fleurs.

— Elle m'a dit, tout bas, que son cœur allait éclater. »

*Mme Hélène tourne la tête, quand elle ose regarder son mari de nouveau, elle a l'âge dont il parlait, quand elle est sous les lumières : au spectacle.*

« Depuis, je vous assure que la vie est belle, on répète nos chansons et nos sketches nous font toujours rire. Avant la retraite, j'étais quincaillier, Hélène tapait à la machine des romans mais ce qu'il nous fallait c'est la vie d'artistes ! C'est celle-là qu'on mène à notre aise, pas le temps de se sentir vieux. Dès qu'il va faire moins froid, on va retourner à la rue, elle nous manque vous savez, c'est là qu'on croise toutes sortes de gens intéressants et qu'on trouve les belles affaires. Pensez, une fois on a été invités à chanter dans une fête, des gens qui avaient de beaux moyens, et bien nous avons gagné une jolie somme. Imaginez : 400 francs ! »

GUYETTE LYR.

# Le bureau à dix francs

Costume de flanelle anthracite, chemise blanche, cravate et chaussures noires, Salif se tient debout devant le bureau gris en tubes métalliques. Au bout de son bras droit, il tient un cartable de plastique marron. Il fait quelques mouvements des épaules, un ou deux légers assouplissements des jambes pour se décontracter et prendre une certaine assurance dans le vêtement sombre dont les manches sont un peu courtes pour ses longs bras minces. Il tire sur le tissu du pantalon qui ne recouvre pas complètement ses chevilles, remonte au maximum les chaussettes de nylon noir qu'il porte et s'immobilise en regardant droit devant lui, la mine sévère. Pour 10 francs de plus, Salif avait le droit de s'asseoir derrière le bureau et de poser les avant-bras sur la table. Encore 5 francs et au lieu du cartable de plastique marron bourré de papier journal, il pouvait tenir l'anse d'un gros cartable de simili cuir noir rempli de vrais cahiers et de deux ou trois livres d'écolier. On entend le photographe qui s'affaire, pas encore prêt. Salif fait deux pas vers la droite, vient se placer à côté du bureau, le bout des doigts de la main gauche légèrement posés sur la table et s'immobilise à nouveau, regard au loin, un léger sourire cette fois aux lèvres. Sa manche est à la bonne longueur, mais la position fait remonter la droite de quelques centimètres, Salif s'en aperçoit et la relâche ; il va en essayer une autre quand le photographe apparaît. Sans un mot, il tire Salif par les épaules juste devant le bureau, pose la main gauche de son client sur le rebord de la table, la main droite tenant le cartable. Doucement, Salif dit que, le bras gauche ainsi étendu, le costume est encore plus court. Un peu agacé, le photographe rétorque que, s'il avait choisi l'option assis-au-bureau, tout serait plus facile, puis, reprenant la main gauche de Salif sur la table, il la glisse dans la poche de la veste, pouce sorti. Salif s'est laissé faire et ne bouge pas. Le photographe le regarde, sourcils froncés, l'air visiblement insatisfait, puis son visage se détend et s'illumine. Il va fourrager dans un carton posé sur une table en bois, au fond de la cahute et en revient avec une paire de lunettes en plastique imitation écaille qu'il pose sur le nez de Salif : *« Il te faut ça, c'est pas cher, 3 francs seulement. »* Salif se regarde dans le morceau de glace accroché au mur de pisé. Il est d'accord, il est bien mieux comme ça. Il reprend la pose, aidé par le photographe. Lunettes qui lui mangent une bonne partie du visage, lèvres légèrement serrées, buste et jambes bien droits et le cartable en évidence. Quand le photographe, qui a le geste lent et important, lui dit de ne plus bouger, il est immobile depuis une grande minute déjà. La photo est prise. Il faudra revenir la chercher dans une semaine. Salif n'aura plus qu'à la glisser dans l'enveloppe de sa lettre pour ceux restés au village, son père, sa mère, ses oncles, qui la regarderont en riant de plaisir et diront : *« Notre fils, qui est devenu un grand quelqu'un à la ville. »* Salif vient de quitter avec nostalgie mais soulagement le costume trop chaud et trop petit et les dures chaussures fermées, il a enfilé à nouveau son pantalon de toile légère, sa chemise en tissu de pagne et ses sandales de plastique. Il prend son vélo, chargé de légumes et de fruits du marché. Il repart à son travail : il est boy cuisinier.

FRANÇOISE LIEUTIER.

CONTE FROID

## La fin

**Comme il passait devant un camion de transfusion sanguine, et qu'il en avait marre de tout, il se fit un plaisir de donner tout son sang.**

JACQUES STERNBERG.

SERVICE

# On demande homme de ménage

**La garde des enfants ou le nettoyage des baignoires ne sont plus l'apanage des femmes de ménage et des jeunes filles au pair. Les garçons s'y mettent pour assurer leurs fins de mois.**

LILIANE DELWASSE

« ECHANGERAIS chambre de service contre deux heures par jour de ménage. » L'annonce jaunissait tristement sans résultat sur le panneau réservé aux « emplois jeunes filles » de l'Alliance française et Mme D. passait l'aspirateur elle-même. Lorsque l'idée lui vint que les jeunes filles n'ont aucune envie de regagner tous les soirs une chambre isolée au septième étage, que la solitude leur est insupportable et qu'elles recherchent, ayant abandonné famille et patrie pour apprendre les subtilités de notre syntaxe, une chaude atmosphère familiale qui donnerait un air plus douillet aux conditionnels passés. Les garçons, eux, seraient ravis d'être indépendants...

C'est que Mme D. habite dans le septième arrondissement de Paris. Lorsque ses enfants étaient petits, elle utilisait le service social de l'Alliance française pour trouver des jeunes filles au pair. Les enfants de Mme D. ont grandi ; à vingt ans la jeune fille au pair ne s'impose plus. En revanche Mme D. a une chambre de service au septième étage qu'elle souhaiterait non pas louer, mais échanger contre des heures de ménage...

L'annonce jaunie est alors passée sur le panneau réservé au sexe masculin, désespérément vide puisqu'elle ne côtoyait qu'une unique proposition pour soulever deux jours par semaine le fauteuil d'une hémiplégique. Le téléphone de Mme D. n'a pas arrêté de sonner pendant trois jours.

Depuis trois ou quatre ans, elle a successivement utilisé les services d'un Iranien, d'un Malais, d'un Nigérien, d'un Argentin. Les cuivres rutilent, le carrelage brille, les pommes de terre sont épluchées. La maîtresse de maison affirme *« qu'ils sont ravis, honnêtes et jamais absents, puisqu'il leur suffit de descendre d'un étage pour travailler. Et puis j'habite à dix minutes de l'Alliance française. Pour eux, c'est pratique. Couleur ou nationalité m'indiffèrent ; au contraire, c'est une façon de voyager sans frais. Non, faire passer la serpillière à des garçons n'est pas vraiment une manifestation de féminisme exacerbé, quoiqu'en y repensant... »*

Walter est argentin, réfugié politique. Son père, professeur de faculté, réfugié également (au Brésil), lui envoie 600 F par mois. Sa bourse s'élève à 1 500 F. Trois ans à étudier les arcanes du Grévisse. Walter parle et écrit le français comme vous et moi. A vingt et un ans, il a envie de voyager, de sortir. L'inflation aidant, son coquet studio de la rue du Cherche-Midi mangeait toutes ses ressources.

*« J'ai cherché à me loger pour moins cher, tant pis pour la salle de bains et la cuisine. J'ai vu l'annonce, je me suis présenté. La chambre est toute petite, mais propre, il y a un lavabo, il fait chaud et le lit est confortable. Je n'ai pas la tentation d'y recevoir les copains : à deux, on n'y tient pas, je ne peux rien faire d'autre que d'y étudier, c'est très bénéfique ! Pour la douche, je la prends chez des amis et je vais souvent à la piscine. Le ménage ? Je passe l'aspirateur, je fais les vitres, je nettoie la salle de bains et la cuisine ; parfois, il faut cirer les meubles. Non, pas le repassage. Heureusement, c'est totalement opposé à mon éthique. Le repassage, c'est vraiment le superflu, le temps perdu, la marque de la bourgeoisie décadente. Je ne crois pas que j'aurais accepté de repasser. Laver, oui, c'est indispensable ; repasser, non. »*

Walter entretient des rapports courtois et superficiels avec ses employeurs, même avec les enfants qui ont son âge. Il les vouvoie, eux de même. Pour lui, ça ne veut rien dire, ça traduit une situation. Homme de ménage, ça n'a rien de déshonorant, même pour le fils d'une bonne famille sud-américaine. C'est que Walter va retourner en juin dans un pays proche du sien. Il appliquera ses principes collectivistes dans une communauté agricole où les rôles féminins et masculins seront strictement interchangeables ; en attendant de changer la vie, il change les draps dans une famille française, bourgeoise.

Roger Gouze, délégué général de l'Alliance française, explique que les étudiants étrangers cherchaient autrefois des petits emplois de veilleur de nuit, de vendeur à mi-temps ou de coursier. Et puis, chômage aidant, les Français se sont déjà partagés les petits jobs les plus lucratifs. Maintenant, il faut une carte de travail, de plus en plus difficile à obtenir. Alors, les garçons se rabattent sur des gardes d'enfants et du petit ménage. Même les garçons du tiers-monde, réputés machos-phallos, entourés parfois chez eux de serviteurs, ne répugnent pas à laver par terre, à changer les couches et à chauffer un biberon.

Kamal, jeune Turc de vingt-deux ans, vous précise, sans l'ombre d'un sourire, que *« le bébé n'a pas fait son rot »* et qu'il n'est pas question de le recoucher dans son berceau avant d'avoir entendu nettement le bruit rassurant.

PONTO MORENO

Les étudiants étrangers ne sont pas les seuls à travailler pour arrondir les fins de mois. Un couple de publicitaires avec trois enfants a vu se présenter, en réponse à sa petite annonce au bureau des élèves de Sciences Po, un jeune diplômé de vingt-trois ans, bon chic bon genre, fils d'officier supérieur en garnison en Allemagne. Patrick prépare l'ENA, paie le loyer de son petit appartement parisien et renâcle à demander pour chaque séance de cinéma une petite rallonge à son père. Il a donc cherché un emploi ni trop fatigant ni trop absorbant, pour potasser tranquillement son droit constitutionnel et ses problèmes monétaires. De 17 heures à 19 heures, tous les soirs, de 14 heures à 17 heures le mercredi, trois enfants et l'entretien courant de la maison, c'est parfait.

Il fait le ménage, il repasse, lui, il amène même son fer à vapeur muni de tous les perfectionnements techniques — *« celui de la maison est un petit fer qui lustre les pantalons et ne repasse rien du tout »*, — il s'occupe des devoirs des enfants. Dans sa famille, il a toujours vécu entouré de quatre frères et sœurs, de cousins et cousines. Le plus fatigant, a-t-il découvert, ce n'est pas de laver la baignoire, ou de nettoyer le four, non, ce sont les criailleries et les disputes des enfants. Le Monopoly, il adore ça, mais consoler un perdant désespéré et sanglotant, c'est déjà moins gai.

D'autant qu'avec des enfants on ne peut pas garder des rapports impersonnels, froids, *« ne pas s'impliquer »* : 20 F de l'heure et on est quitte, ce serait trop simple. Il ressent les chagrins de la moyenne, douze ans, souvent grondée, coincée entre un aîné indifférent et la dernière sans problème ; il a envie de lui consacrer plus de temps. Pour son anniversaire, il lui a acheté des gâteaux.

## Réticences

Charles-Henri, lui, vingt et un ans, a eu bien des problèmes : ses parents ont dû renvoyer leur bonne. Il était gêné de demander une augmentation de ses ressources, lorsque des amis de ses parents, en panne de femme de ménage, lui ont proposé de travailler deux heures par jour chez eux. Mi-plaisantant, mi-sérieusement, il a accepté... Au bout de trois mois, ils ont dû faire appel à une entreprise pour décrasser leur appartement de Passy. Il se félicite pourtant de cette expérience : il compte s'installer avec une amie dans son petit logement : *« Je serai très fier de lui montrer que je sais tenir une maison propre... enfin presque. »*

Roger Gouze se félicite de ces garçons de ménage . *« Il m'est arrivé plusieurs fois de convoquer des messieurs entreprenants qui commettaient de regrettables confusions à propos des jeunes filles au pair. Voilà un problème qui ne se pose pas avec les garçons. »* Erreur : entre une jeune mère et le garçon qui gardait ses filles le mercredi, étudiant en médecine de vingt-quatre ans, l'entente a été si totale que le mari a dû exiger le départ du baby-sitter. Il est parti avec l'épouse. Le papa cherche... une fille au pair.

De là à croire qu'on prend indifféremment filles ou garçons pour récurer sa salle de bains et préparer les bouillies, il y a une foule de pas que l'on ne franchit pas sans de puissants motifs « idéologiques » ou tout bonnement parce que, parfois, on n'a guère le choix. Faute de jeunes filles , on se rabat parfois sur des garçons, mais avec pas mal de réticences, et en exigeant des assurances : *« Vous saurez faire cuire le riz ? Vous avez déjà vu des enfants ailleurs qu'à la télévision ? »*. *« Après, on nous téléphone : il est très bien ce garçon, vous m'en remettrez deux pour la rentrée prochaine »*, raconte un responsable du bureau des élèves de Sciences-Po.

## Dégringolade

Au Centre d'information et de documentation jeunesse, sur dix annonces demandant des gardes d'enfants et du ménage, huit précisent jeune fille, deux ne le précisent pas, mais les annonces sont rédigées au féminin « nourrie, logée ». Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), lui, affirme que les gens ne demandent pas toujours des filles, *« parce que cela va de soi »*. Un organisme de garde temporaire comme Kid Service a beaucoup de jeunes gens tant du côté des demandeurs que des demandés, *« mais, reconnaissent les responsables, seulement pour des gardes d'enfants le soir ou pour quelques heures occasionnelles. Dès qu'il s'agit d'un week-end complet, on se tourne vers les demoiselles. Nous ne proposons même pas des garçons (1). »*

Un beau jour, ce sont eux qui s'en vont sans crier gare faire leur service militaire. Patrick a été appelé le 1er janvier à Paris et a dû abandonner à regret « ses » trois enfants : *« Je ne peux tout de même pas déserter pour eux*, dit-il. *Je leur téléphonerai, j'irai les voir quand je pourrai... »*

Le père, lui, gémit : *« Bien sûr, il m'a trouvé quelqu'un d'autre, une étudiante de troisième année seulement, et une fille en plus. Vous allez voir que de dégringolade en dégringolade, mes chemises vont passer du fer d'un futur énarque à celui de la femme de ménage portugaise des voisins... »* ■

(1) CIDJ : 101, quai Branly, 75015 Paris. CROUS : 39, avenue Georges-Bernanos, 75005 Paris. Kid Service : 17, rue Molière, 75001 Paris.

CONCILIATION

# La justice à la portée de la main

**Le conciliateur, c'est le juge de paix de naguère. Il tente de rapprocher, pour les petites affaires, les justiciables de la justice. A Aix-en-Provence, les « clients » ne manquent pas.**

CLAUDE COURCHAY

LES infortunes de la vertu, commencent dès que celle-ci s'incarne. C'est le cas de la justice. Collez-lui une majuscule, faites-en un ministère, et vous la voyez crouler sous les textes et la procédure. Il ne reste plus au justiciable qu'à s'armer de patience face à l'infinie lenteur du bras séculier.

Pour remédier à cet état de choses, le législateur, en sa sagesse, décida de créer un oiseau rare : le conciliateur. Les premiers furent installés en mars 1977. Comme son nom l'indique, le conciliateur apporte sur la Terre la paix à ceux qui la désirent. C'est un bénévole. Pour être investi, il lui suffit d'être Français, majeur et électeur. Pour le cerner davantage, précisons qu'il n'est nullement magistrat. Il n'a pas forcément de formation juridique. Il doit, par contre, être disponible et posséder un bon contact. Bref, c'est un homme de confiance, puisqu'il doit jouir à la fois de celle des sages qui nous gouvernent et de celle de leurs administrés. Il faut qu'il se porte volontaire. Il sera alors choisi (ou pas) par le premier président de la cour d'appel de son secteur.

Ces différentes conditions font que notre oiseau rare est, en général, un retraité. Une fois nommé, il tâche d'installer une permanence, dans une mairie si c'est possible. Et là, il reçoit. Qui donc ? Tous ceux, et ils sont légion, que la justice effarouche, qui craignent de se faire détrousser dans le maquis de la loi et qui voudraient bien qu'on les aide, qu'on les conseille et qu'on rapproche d'eux cette justice trop formelle et trop lointaine.

Le conciliateur est là pour ça. Lorsqu'on lui soumet une affaire, il tâche de mettre en présence les parties, il écoute leurs points de vue, il dédramatise autant que faire se peut la situation et il propose aux adversaires une solution acceptable, compte tenu de l'état actuel des lois. Son but est de trouver un arrangement à l'amiable. Il part du principe qu'un mauvais arrangement est toujours meilleur qu'un bon procès.

S'il n'y parvient pas, il indique aux récalcitrants le tribunal dont leur cas relève. S'il y parvient, il fait signer aux accordés de frais un procès-verbal de conciliation. Ce document décrit le litige et indique la solution acceptée. C'est un contrat qui précise les engagements pris.

Le conciliateur, bien sûr, se doit de garder la discrétion de la tombe. De plus, il n'aborde que les litiges liés à des droits dépendant entièrement des intéressés. Si vous voulez sauver les baleines ou les Jivaros, il vous faudra frapper à une autre porte. Cela écarte également les problèmes de filiation, de divorce et le droit public. Si vous avez maille à partir avec l'administration, il vous faudra consulter le médiateur. Néanmoins, il reste au conciliateur un large domaine d'intervention, touchant aux conflits d'argent, de voisinage et de famille.

Comme rien ne vaut un exemple vivant, allons voir opérer le président Latil, à Aix-en-Provence. Ce septuagénaire, jeune d'allure et d'esprit, est un ancien premier président. Il reçoit le mardi matin. Il pratique la conciliation depuis juin 1980. Sur une cinquantaine d'affaires traitées, il compte 10 % de succès. Selon lui, le conciliateur joue le rôle du juge de paix de naguère. Il lui faut avant tout comprendre les gens et les amener à se comprendre. Ils ne sont pas forcément capables d'analyse et de synthèse. Ils s'enferment dans ce qu'ils estiment être leur bon droit comme un scaphandrier dans son autocuiseur. C'est au conciliateur à les tirer de là.

## Une erreur

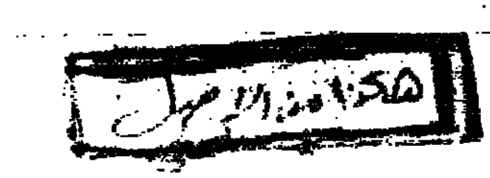
Et justement, l'avantage de notre nouveau Zorro, c'est son contact direct. Trop souvent, avocats et avoués font écran entre la justice et les patients. Saisir la justice, c'est se dessaisir de sa cause entre les mains de professionnels. Le conciliateur vous permet de vous y retrouver, c'est énorme. De plus, même quand la conciliation n'aboutit pas, elle donne l'occasion aux adversaires de s'approcher, et donc d'éliminer des erreurs et des malentendus. Elle est bénéfique dans tous les cas.

Le président Latil tient à s'élever contre une erreur. La chancellerie estime que n'importe qui peut être conciliateur. Le bon sens suffirait. Ainsi, les anciens colonels, qui font déjà merveille dans l'instruction pub... — pardon, l'éducation nationale, — pourraient être des conciliateurs de premier choix. C'est comme si l'on prétendait que n'importe quel pékin peut être conseiller militaire. C'est intéressant, certes, mais peu opérationnel. Si vous ne savez pas trop par quel bout enfourner un obus dans votre crapouillot, vous risquez des surprises.

Il en va de même pour la justice. Il vaut mieux être de la partie pour en traiter. Précisons que la conciliation n'interrompt pas le cours d'une action judiciaire, ni celui des délais de prescription. Le conciliateur qui l'ignorerait risque de causer, involontairement, des dommages graves à ses clients. Quelqu'un d'assez retors pourrait utiliser un conciliateur peu au courant des lois contre son adversaire.

(Lire la suite page XIII.)





## Les projets de «Radio-Télé-Brezhoneg»

# Par et pour les Armoricains

**Après les radios pirates, les radios expérimentales, les radios « régionales libres » feront-elles leur apparition sur les ondes? C'est en tout cas le projet du très officiel conseil culturel de Bretagne qui concrétise l'évolution des revendications armoricaines. « Du breton à la télévision » demandaient les associations voici quelques années. « Les Bretons à la télévision », réclament-elles aujourd'hui au moment même où le magaizne de FR 3 : « Breiz o veva » (Bretagne vivante) fête son dixième anniversaire.**

MARIE-CHRISTINE ROBERT

« *LORSQUE je suis rentré des Etats-Unis en 1977,* raconte Youenn Gwernig, poète breton, *j'ai refusé de payer ma redevance parce que j'estimais que les services rendus par la télévision n'étaient pas ce que les Bretons pouvaient en attendre. L'huissier est venu chez moi, il a voulu saisir ce buffet et celui-ci. Il m'a dit : « Tu es seul, tu as intérêt à payer. » Mais un millier de copains m'ont rejoint et nous avons fondé une association : Radio-Télé-Brezhoneg (R.T.B.).* » Plusieurs centaines de Bretons qui refusent de payer l'intégralité de leur redevance, une marche organisée le 7 mars à Rennes (Ille-et-Vilaine) par le Front culturel progressiste qui regroupe des partis de gauche et des syndicats pour protester contre la minceur du « *strapontin* » accordé à la culture bretonne dans les émissions de FR 3, un jeûne symbolique pour obtenir une radio et une télévision bretonnes qui aura lieu le 5 mars à l'appel de R.T.B., un conseil culturel qui étudie la possibilité de créer une radio « Gwen a du » (le blanc et le noir sont les deux couleurs du drapeau breton), comment en est-on arrivé là ?

Le breton (brezhoneg) entra à la télévision la même année que les informations régionales en 1964 par le biais d'une chronique d'une minute et demie par semaine. Puis les émissions se développèrent tant à Radio-Armorique qu'à la télévision avec notamment la création en 1971 d'un magazine hebdomadaire de quinze minutes *Breiz o veva*.

La charte culturelle signée entre l'Etat et la région vint en 1978 offrir de nouvelles possibilités : on passait à la radio de trois heures d'émission en breton à cinq heures trente hebdomadaires le 1er janvier 1980. A la télévision on affichait vingt-trois minutes en 1978, une heure vingt-huit à partir du 1er octobre 1980. A Radio-Armorique, la grille des horaires s'est diversifiée pour s'adapter aux différentes versions du breton : aux bulletins d'informations quotidiens de 7 h. 20 et 10 h. 20, vient s'ajouter à 12 h. 25 la « Chronique vannetaise », elle s'est également élargie par l'apparition de nouveaux magazines, les mercredi, vendredi et dimanche. A la télévision les bretonnants ont quatre rendez-vous : *Breiz o veva*, puis trois autres émissions les lundi, mercredi et samedi. « *Au moins cent mille personnes, selon les sondages que nous avons faits, écoutent nos émissions en langue bretonne* », affirme M. Fanch Broudic, responsable des émissions en breton.

### Bilans contradictoires

Aujourd'hui, avec les mêmes chiffres, FR 3 et bretonnants affichent des bilans contradictoires : « *A la radio le volume des émissions en langue bretonne a augmenté de 83 %, à la télévision de 161 %. Actuellement, compte tenu des moyens financiers dont je dispose, je ne peux en augmenter ni le nombre ni la durée* », affirmait récemment M. Claude Couban, directeur régional de FR 3, devant le conseil culturel, organisme consultatif chargé de donner son avis sur la répartition des crédits de la charte culturelle (pour les investissements 3 millions de francs de l'Etat, 3 millions de francs de la région). « *Voyons de près les chiffres* » rétorquent conseillers et associations. « *Auparavant les émissions en breton se comptaient en secondes, elles se comptent, aujourd'hui, en minutes ; avec de tels résultats les pourcentages sont sans doute mirobolants* », déclare M. Yann Gegou, secrétaire de la commission financière du conseil culturel. D'autre part, la radio diffuse seulement ces émissions sur les départements bretonnants, c'est-à-dire l'Ouest et la région.

Aujourd'hui, les Armoricains ne peuvent plus se contenter « *d'un petit coin de breton* » (« *comme si nous étions au piquet* », disent-ils). Ils veulent une radio et une télévision faites par des Bretons. Dès lors les arguments fusent : « *Nous sommes bilingues* », affirme Youenn Gwernig, président de l'association R.T.B. « *Nous ne demandons pas des émissions uniquement en breton. D'autre part, nous sommes un peuple, une entité culturelle. Il est juste que la région gère elle-même ses propres affaires. Mais comment des journalistes d'une société nationale qui sont aujourd'hui à Brest et travailleront demain à Metz ou à Paris peuvent-ils avoir le temps de comprendre la Bretagne ?* », affirme M. Yvonig Gicquel, président de Kendalc'h, association culturelle, qui ajoute : « *Les Bretons sont 3,6 millions. 1,1 % seulement de la redevance qu'ils versent est utilisé à la radio et à la télévision pour l'épanouissement de leur culture régionale.* » « *La Bretagne a droit à un service culturel complet et non à des saupoudrages de-ci de-là* », affirme, pour sa part, M. Per Denez de l'association Kuzul ar Brezhoneg (conseil de la langue bretonne).

Ces partisans n'ont pas manqué d'aller voir ailleurs comment cela se passe. La conclusion de leurs travaux est claire : les minorités sont mieux traitées dans les pays voisins. D'autre part la France est la seule nation à veiller si jalousement sur son monopole. Au Pays de Galles il existe une radio en langue galloise, en Ecosse des radios émettent en anglais et en gaélique, les Islandais bénéficient d'un véritable service public (bulletins d'information, émissions pour les marins, etc.), un service particulier d'information a été créé pour les habitants de la côte ouest d'Irlande.

### Un dossier

Deux mois après la décision prise par le conseil culturel d'étudier la possibilité de créer une radio régionale, les Bretons ont fait leurs comptes et mis au point un plan d'investissement et de fonctionnement : selon M. Denez, 2 millions de francs environ seront nécessaires pour les investissements, 1 million supplémentaire pour la mise en route du projet. La radio pourrait présenter un bilan équilibré trois mois après sa mise en service puisqu'elle serait financée par la publicité (cinq minutes par heure). Il ajoute que la principale difficulté n'est pas financière puisque la charte culturelle existe, ni juridique, puisque en proposant récemment la création d'un musée archéologique, la préfecture juge possible pour la région de financer une affaire commerciale. Un dossier sera présenté aux pouvoirs publics : une région est prête à créer légalement sa propre radio, à faire les études, les investissements, à financer son fonctionnement. Le gouvernement acceptera-t-il ?

Sans doute n'est-ce pas là l'unique difficulté qui attend les promoteurs du projet : le conseil culturel recrute ses membres dans l'opposition, et le conseil régional — qui sanctionne ses émissions — dans la majorité. D'autre part, il n'est pas certain que toutes les associations culturelles impliquées aient la même conception d'une « radio régionale ». Néanmoins le problème est posé en termes clairs : il ne s'agit plus de parler breton à la radio ou à la télévision mais de laisser les Bretons faire leur télévision et leur radio. Ils sont prêts à en prendre la responsabilité...

## Claude Villers bientôt sur Antenne 2

# *Portrait d'un malicieux en homme de radio*

COLETTE ETCHEVERRY

L'ILE Saint-Louis. Nonchalante, provinciale, nostalgique. Plus irréelle encore dans ce brouillard glacé et pénétrant. L'une des promenades favorites de Claude Villers. Là, il vient imaginer Venise et, à propos de tout ou de rien, s'invente des histoires. Pour le plaisir de les raconter aux auditeurs puis, amusé, de voir ceux-ci les croire. Et c'est son charme, que de faire les choses « comme ça », pour la beauté, pour presque rien. Aller au bout du monde simplement pour en revenir. Ou louer une chambre de l'hôtel Crillon un 15 Août simplement pour voir, de sa fenêtre, la place de la Concorde désertée... Tous les rêves sont dérisoires. Mais il rapporte les siens en conteur émerveillé, malicieux, drôle.

Enfant, c'est journaliste qu'il voulait devenir. « *A cause de Tintin, vous savez, le côté aventure... J'imaginais d'interminables voyages, des reportages dangereux. Et puis, ensuite, dire !* » Un rêve difficile, cependant, pour un fils d'ouvrier contraint de quitter l'école à quatorze ans et de devenir employé de banque. « *J'étais devant un mur. Huit heures par jour. Je classais des papiers. J'aimerais faire un film, un jour, sur ce mur. La vie face à ce mur...* » Alors, pour tromper l'ennui... des piges — déjà ! — pour un journal dirigé à l'époque par Jean Nohain : *Top Réalités Jeunesse*. Pendant deux mois, les articles s'accumulent, accompagnés — ô, gloire — de photographies de l'auteur ! Le jeune Claude Villers goûte alors les joies de la fierté... Jusqu'au jour où il se retrouve, titubant de panique, sur l'épaisse moquette de son directeur du personnel qu'irritent ses extras journalistiques... En deux mots, l'affaire est simple : la banque ou le journal, il faut choisir.

Ce qui fut fait. Barman, catcheur... l'époque des petits métiers, mais surtout des vrais débuts journalistiques : *Paris-Jour*, *Radio-Télé Magazine* où il s'occupe de spectacles, puis *Paris-Presse*, jusqu'en 1964. Depuis, la radio. Au côté de José Artur, d'abord, pour qui il écrit les textes de « Table ouverte », réalise le « Pop Club », « Flirtissimo ». « *Ce qui m'amusait,* dit-il, *c'était de prendre des contacts avec les invités, de trouver des gens peu connus. Avec José Artur, j'ai appris l'insolence. Un droit que je revendique et qui n'a rien à voir avec le mépris.* » Mais la France est un pays de gens « respectables », tandis que les Etats-Unis... Le rêveur turbulent, en 1967 part pour New-York. Il y reste. Jacques Sallebert est alors directeur de l'O.R.T.F pour l'Amérique du Nord, et Claude Villers, à vingt-trois ans, devient le correspondant de France-Inter à New-York. Où l'on retrouve Tintin ! De retour en France en 1971, il va proposer des idées d'émissions.

Plus tout à fait journaliste, c'est vrai. Le voilà conteur, plutôt. Une sorte de grand reporter qui serait aussi un peu poète... On se souvient d' « A plus d'un titre », « Ils sont partis en nous laissant les clefs », de « Marche ou rêve », de « Pas de panique », de « Viva », de « Comme on fait sa nuit on se couche »... Et puis « Visas », « La vie quotidienne des Français sous l'Occupation » avec Henri Amouroux, ou « Ciné Mélodies », cet été et, avec Philippe Lamour, « Les Français sous la IVe République »...

### Boulimie

Emissions du soir, de l'après-midi, du matin. Certaines n'auront duré que quelques semaines, le temps d'un été. D'autres, plusieurs années. Mais, pour Claude Villers, le plus intéressant a toujours lieu avant. « *Lorsque rien n'existe, sinon une idée. C'est chaque fois un nouveau pari. Quand on l'a gagné, il faut changer.* » Bref, savoir s'arrêter quand ça marche. Et ça marcha. D'où cette boulimie de reportages, de sketches, de feuilletons, d'histoire, de musique. De délire même, comme dans le si bien nommé « Tribunal des flagrants délires » (de 11 heures à midi, chaque jour, sur France-Inter). Là encore, l'idée vient des Etats-Unis. « *Je pensais appeler l'émission « L'avocat du diable ». Les interviews en France sont trop complaisantes. Les Américains sont plus virulents, plus passionnés, plus embarrassants aussi... Restait à éviter de faire du « Chancel »... Même en plus méchant ! Alors, pourquoi pas un véritable procès ?* » Un juge, un avocat, un accusé, des témoins à charge et à décharge : au début de l'émission, les questions qui peuvent aller loin. Et puis, pour détendre l'atmosphère, pour ne pas perdre le sourire, une partie variétés assurée par les témoins et par les prestations quotidiennes de Pierre Desproges et Luis Rego, respectivement procureur de la République et avocat. Le tout avec costumes et décors. Pour Claude Villers, « *les effets de manches se sentent à l'antenne. En fait,* dit-il, *c'est une émission de télévision !* »

La preuve : Antenne 2 diffusera un numéro des « Flagrants Délires » par mois à partir d'avril (premier enregistrement public le 26 février). Juste le temps pour Claude Villers de mettre au point une série de dix autres émissions prévue pour septembre. Sur FR 3, cette fois-ci, le principe sera celui de « Télé Test » — une autre de ses inventions, — l'émission tendue comme un piège, chaque dimanche de l'été dernier, aux professionnels de la parole, aux interviewés institutionnels. Les beaux parleurs de nos petits écrans pris en flagrant délit de suffisance... Drôle. Insolent. Tous les invités de l'époque n'avaient pas apprécié... Lui, il jubile d'avance. Il y a chez Villers autant de malice que de tendresse. « *Et puis, en mai, je vais en Chine !* » Et le voici de nouveau, l'air gourmand : encore une émission ! « *Je décrirai des individus en les promenant à travers le pays. Un peu comme « La route de l'or ». C'est pour cet été...* »

### S'arrêter

Oui, il parle. Il raconte. Il pétille. Et c'est déjà autre chose qu'un talent. En tout cas pas un métier. S'arrêter ? Il avoue en rêver. Une année sabbatique, loin du micro. Des voyages... Mais il lui faut encore écrire cette saga, dont le premier tome, *Un siècle américain*, paraîtra à la rentrée. Et encore terminer le scénario de ce « film-catastrophe » dont il ne veut rien dire maintenant.

Alors ? Alors, on reste un peu stupéfait de tant de vitalité, de tant de facilité à être. On a du mal, aussi, à se séparer de cette voix quand elle imagine tout haut, qu'elle installe des images. Cette voix qu'il prétend ne pas aimer. Peut-être parce qu'on lui a dit un jour qu'elle n'était pas radiophonique...

## les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

### La Jument verte

DE CLAUDE AUTANT-LARA
Lundi 23 février
FR 3, 20 h. 30

★ *La gaillardise de certaines scènes de la vie paysanne (dans les années 1870-1880) valut à ce film des ennuis avec la censure. Les situations « osées » paraissent, aujourd'hui, bien anodines, et l'on peut mieux apprécier la satire des mœurs villageoises et des querelles de clocher faite par Autant-Lara dans cette farce « gauloise » inspirée d'un roman de Marcel Aymé.*

### Seule dans la nuit

DE TERENCE YOUNG
Lundi 23 février
TF 1, 20 h. 35

★ *D'après une pièce de théâtre, un film de terreur en vase clos : une jeune femme aveugle aux prises avec trois bandits dans un appartement de Greenwich Village. Terence Young a accumulé tous les procédés susceptibles de secouer les nerfs et de faire hurler de peur. On se croirait — à la fin surtout — au Grand-Guignol. Mais quand on aime Audrey Hepburn, on ne peut pas rester indifférent à ses malheurs, aux périls qu'elle affronte, à son interprétation.*

### Furia à Bahia pour O.S.S. 117

DE ANDRE HUNEBELLE
Mardi 24 février
FR 3, 20 h. 30

*Espionnage et action. Profitant du succès populaire des romans de Jean Bruce, André Hunebelle a voulu, dans les années 60, faire de O.S.S. 117 un « James Bond à la française ». On est loin du compte, tant pour le scénario que pour la mise en scène et l'acteur vedette.*

### Seul le vent connaît la réponse

D'ALFRED VOHRER
Mercredi 25 février
FR 3, 20 h. 30

★ *Intrigue policière façon thriller américain dans une co-production franco-allemande. Dire que c'est bien fait pourrait suffire. Mais il y a Maurice Ronet en inspecteur de compagnie d'assurances, héros sans illusion luttant à mains nues contre une sorte d'aristocratie du crime. Un grand acteur.*

### La Fille du puisatier

DE MARCEL PAGNOL
Jeudi 26 février
FR 3, 20 h. 30

★ *Un mélodrame traversé par l'histoire ; guerre de 1939, débâcle de 1940 et réconciliation de familles divisées, après la défaite. Sur un thème semblable à celui d'*Angèle*, Pagnol a bâti une étude de mœurs où sont intervenus les événements contemporains. Le film, commencé au printemps 1940, fut interrompu au mois de juin, puis repris le 13 août. Le malheur des temps lui donna un aspect à la fois réaliste et symbolique dans la scène où les habitants de Salon-de-Provence, accablés, écoutaient à la T.S.F. le discours du maréchal Pétain annonçant la demande d'armistice. Raimu, Fernandel et Charpin dominent une distribution où Josette Day, avec ses bouclettes et ses allures parisiennes, détonna.* La Fille du puisatier *remporte toujours un grand succès d'émotion.*

### Le silence est d'or

DE RENE CLAIR
Vendredi 27 février
A 2, 23 h. 5

★★ *Important à plus d'un titre. A marqué le retour de René Clair (exilé aux Etats-Unis en 1940) dans le cinéma français d'après-guerre ; est un hommage attendri au cinéma « primitif » des années 10 ; est, aussi et surtout, une sorte d'*Ecole des femmes *de Molière, transposée à la Belle Epoque ; comporte un scénario bien construit, d'excellents dialogues, et, dans la mise en scène, vive, humoristique, poétique, un style psychologique, créant une belle vérité humaine ; enfin, c'est là qu'on trouve Maurice Chevalier vieillissant dans son meilleur rôle. On a trop oublié, on a voulu oublier, que René Clair était un auteur de films. Sous sa légèreté, son charme, cette comédie porte une sensibilité et une gravité qui annoncent* les Grandes Manœuvres.

### La Poursuite sauvage

DE DANIEL MANN
Dimanche 1er mars
TF 1, 20 h. 35.

★ *Injustement dédaigné par la critique, ce western solidement construit et bien servi par William Holden analyse le mécanisme d'une vengeance aveugle qui finit par détruire tout sentiment chez un homme dont la famille a été massacrée. Il y a, il est vrai, quelques longueurs.*

### Ève

DE JOSEPH L. MANKIEWICZ
Dimanche 1er mars
FR 3, 22 h. 30

★★ *Film sur les coulisses du théâtre américain, sur la rivalité de femmes, d'actrices, poussées par l'ambition, film à clés, a-t-on dit (le personnage du critique interprété par George Sanders avec élégance et cynisme serait celui d'un célèbre critique new-yorkais, certains traits privés de Bette Davis se retrouveraient dans le rôle qu'elle tient là) et film sur la recherche d'une vérité comme la plupart de ceux qu'a réalisés Mankiewicz. Qui est Eve ? Une suite de retours en arrière reconstitue, avec une grande intensité, une maîtrise parfaite de la narration, le portrait d'une femme qui est à la fois le sujet de l'enquête menée par le récit et la catharsis de son entourage. Jeu de miroirs passionnant, distribution dans la grande tradition hollywoodienne : Bette Davis, Anne Baxter, George Sanders, Celeste Holm, Gary Merril et, dans un petit rôle qui ne passe pas inaperçu, Marilyn Monroe.*

# TELEVISION




## Histoire d'un tournage

**DOCUMENTAIRE : UN FILM EN TRAIN**
**Lundi 23 février**
**A 2, 22 h. 45**

Sur le quai d'une petite gare apparemment désaffectée, un jeune réalisateur tourne son premier court métrage. C'est ce tournage qu'a filmé Jean-Claude Guidicelli, avec beaucoup d'humour et un rien de cruauté. Il l'a placé sous le signe de François Truffaut qui a, paraît-il, comparé un film à un train dans la nuit. Or ce train-là a fini par dérailler, sous le regard navré, un peu gêné, du journaliste.

Il s'est passé d'étranges choses, en effet, sur ce plateau, où *Richard Jordan* — le jeune réalisateur — tentait de mettre en scène une histoire à trois personnages écrite avec Roland Topor. Peu à peu les techniciens, puis les comédiens se sont rebellés, on a vu le ton monter, les rapports se tendre, les querelles se multiplier. Finalement le tournage *a été abandonné*, il n'est resté qu'un petit tas de pellicule sur le ballast, que le journaliste a ramassé tristement.

Ce « vingt-six minutes » de la série « Cinémania », programmé dans l'émission de Sylvie Genevoix « Fenêtre sur », illustre assez bien cet autre adage selon lequel un film (raté) peut en cacher un autre (réussi)...

T. F.

## Dépasser le gâchis

**SERIE DOCUMENTAIRE : 3e MILLENAIRE**
**Mardi 24 février**
**TF 1, 21 h. 35**

Ce genre d'émission indispensable est presque toujours décevant. La science va vite, et le simple citoyen ignore non seulement où elle en est mais beaucoup de ses applications. Dans cette série de quatre *émissions*, *Claude de Givray* propose justement de nous faire découvrir quelques-unes des dernières expérimentations menées dans différents domaines et pays suite à la prudence obligée des futurologues aujourd'hui. Ceux-ci prévoyaient jusqu'à présent le futur en enregistrant les leçons du passé, la crise du pétrole, qu'ils n'avaient pas prévue, a amené la « prospective » qui consiste à imaginer toutes les formes que pourrait prendre l'avenir en fonction de choix faits à partir d'expérimentations.

La machine automatique inventée par le bureau de recherche géologique et minière à Orléans (dont le mot d'ordre est au recyclage) et qui trie les ordures, cet ordinateur qui a dessiné le train Corail, cet autre (à mémoire) qui peint des voitures, et ce système inventé par les Japonais pour faciliter la conduite à Tokyo ! Des découvertes sûrement pour le téléspectateur, sur le plan scientifique, les théories de Claude de Givray sont sujettes à discussion. Il est dommage que l'auteur se laisse aller à des facilités journalistiques, à des formules sensationnelles qui frappent. Dire par exemple que l'argent disparaîtra dans quelques années pour être totalement remplacé par des cartes de crédit relève de la plus pure fantaisie quand on sait qu'il faut un revenu minimum pour obtenir une carte. — C. H.

## Le secret de l'étrangère

**TELEFILM : LA RAMANDEUSE**
**Mercredi 25 février**
**TF 1, 20 h. 35**

Chaque année, elle arrive avec sa large jupe sous laquelle elle place son argent et ses doigts de fée qui réparent les filets. Depuis combien de temps passe-t-elle comme les oies sauvages ? Quel *personnage*, la Ramandeuse ! La quarantaine, mais une belle femme. Arrogante ? Non, sûre d'elle, une vraie femme libre qui sait ce que coûte l'indépendance et qui n'a pas l'habitude de faire des cadeaux. On ne l'aime pas trop d'ailleurs dans les petits villages brumeux où elle passe, le temps de remettre les filets des pêcheurs en état. C'est un genre de femme qui agite les hommes, comme si elle leur donnait la fièvre, ils sont tous là à tourner autour de *la grange, du hangar où elle* a choisi de passer sa nuit, parfois l'un entre, elle ne dédaigne pas ses faveurs, elle prend l'argent.

Mais on a besoin de l'étrangère, car si elle fait tourner la tête des hommes (jusqu'à la bagarre), elle rend aussi des services, elle parle aux poissons et « sait » où il faut aller pêcher cette nuit, elle connaît des « filtres » qui ramènent les fiancés volages. Une sorcière ?.. Certains en ont peur, c'est une femme mystérieuse qui a un secret, *« un vice »*, dit-elle à son amie Memène, une forte femme aussi, qui tient le bistrot du village, la seule peut-être à la comprendre. *La Ramandeuse*, de Jean-Marc Soyez, est une fresque sociale où l'humour n'est pas absent. Il y a un certain climat, qui doit aux brouillards bleus derrière les vitres, il y a la Ramandeuse à laquelle Rosy Varte donne un poids, et surtout un personnage secondair absolument extraordinaire, la Chique (interprété par Yann Colette), le fils de Memène, un simple qui voit clair *dans cette comédie humaine*. Pour le reste, c'est un peu caricatural et Jean-Marc Soyez aurait peut-être dû rester sur le secret du vice de la Ramandeuse, plutôt que de le dévoiler.

C. H.

## Et lui et lui et lui

**LE GRAND ECHIQUIER : JACQUES DUTRONC**
**Jeudi 26 février**
**Antenne 2, 20 h. 35**

Dutronc, en 1966, quand il chantait « *Tout est mini dans notre vie* » - « *Et moi, et moi, et moi* », n'avait pas que des supporters, et certains comptaient son avenir en semaines. Et puis, en 1972, il est toujours là (Jacques Lanzmann, son parolier, aussi), et puis, en 1981, lorsqu'on réentend *Paris s'éveille*, ce sont plus de dix années qui défilent.

En 1973, Dutronc a trente ans, on s'aperçoit que l'on pourrait utiliser son charme nonchalant au cinéma. Il tourne *Antoine et Sébastien*, de Jean-Marie Périer (il travaillera de nouveau avec lui en 1978 pour *Sale rêveur*), et, la même année, *O.K. Patron*, de Claude Vital. Ensuite, il ne s'arrête plus, il réussit à l'écran aussi bien que sur scène, et, une fois encore, sans en avoir l'air (l'air de se fatiguer, d'y croire). *Le Bon et les Méchants*, *A nous deux*, de Claude Lelouch *Violette et François*, de Jacques Rouffio, *Retour à la bien-aimée* de Jean-François Adam, *l'Etat sauvage*, de Francis Girod, vont faire oublier le chanteur au profit du comédien.

Mais Dutronc, après *Sauve qui peut (la vie)*, de Jean-Luc Godard, revient au disque, se *remet* à la musique pour des textes de Lanzmann et de Gainsbourg. Comme d'habitude, en se jouant, avec un talent tenace.

Cl. D.

## Peintures du réel

**DOCUMENTAIRE : LES REALISMES A BEAUBOURG**
**Jeudi 26 février**
**TF 1, 22 h. 30**

L'émission propose un parcours de l'exposition Les réalismes entre révolution et réaction - 1919-1939, qui se tient au Centre Georges-Pompidou jusqu'au 20 avril. Le réalisateur, Gérard Jourd'hui, ne s'est cependant pas contenté de filmer les œuvres des principaux protagonistes du retour à la figure et au réel en Europe comme aux Etats-Unis dans l'entre-deux-guerres. Les séquences tournées dans l'exposition, qui présentent des œuvres de Carra-Chirico, Morandi, Dix, Crosz, Schad, Balthus, Derain, Sheeler, Demuth, Hopper..., alternent avec des interviews, notamment d'Albert Speer, architecte du national-socialisme, des peintres Schad, Radziwill et Willink et du commissaire de l'exposition Gérard Regnier. L'émission est coproduite par TF 1 et le Centre Georges-Pompidou. — G. B.

## Lundi 23 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 5** Réponse à tout.
**12 h 30** Midi première.
**13 h** Journal.
**13 h 30** Emissions régionales.
**13 h 50** Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; 14 h 5, Téléfilm : *l'Homme qui n'avait plus de patrie* ; 15 h 20, Variétés ; 15 h 40, Au grenier du présent ; 16 h 46, Rendez-vous au club ; 17 h 12, A votre service
**17 h 20** Croque-vacances.
Inuit ; 17 h 33, Bricolage (et à 17 h 49) ; 17 h 37, Infos-magazine ; 17 h 42, Isidore le lapin ; 17 h 45, Variétés ; 17 h 53, La famille ours au Far-West.
**17 h 55** Une minute pour les femmes.
Transmettre son patrimoine : que se passe-t-il quand on ne fait pas de testament ?
**18 h** TF 4.
**18 h 20** L'île aux enfants.
**18 h 45** Avis de recherche.
Sacha Distel.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Les paris de TF 1.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Cinéma : « Seule dans la nuit ».
Film américain de T. Young (1967), avec A. Hepburn, A. Arkin, R. Crenna, J. Weston, S. Jones, J. Herrod. (Rediffusion.)
*Trois bandits cherchent à récupérer une poupée bourrée de drogue, arrivée, par hasard, dans l'appartement où se trouve, seule, une jeune femme aveugle qui ignore tout de l'affaire.*
**22 h** L'avenir du futur.
La recherche scientifique : un espoir pour les handicapés.
*Que pourra faire la recherche scientifique, et notamment la biologie, afin que moins de handicapés naissent, et que peuvent la médecine et l'électronique pour soigner, aider ceux qui vivent avec des handicaps : c'est autour de ces deux thèmes que débattront les professeurs A. Boué, biologiste ; P. Rabischong, physiologiste ; Mises, psychiatre ; P. Rondot, neurologue.*
**23 h** Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**12 h 5** Passez donc me voir.
**12 h 30** Série : La vie des autres.
**12 h 45** Journal.
**13 h 35** Face à vous.
**14 h** Aujourd'hui madame.
La thalassothérapie.
**15 h** Emissions pédagogiques.
**16 h 30** Itinéraires.
L'épopée viking.
**17 h 20** Fenêtre sur...
Les métiers d'art : les arts du métal.
**17 h 50** Récré A 2.
Emilie ; Casper et ses amis ; Albator.
**18 h 30** C'est la vie.
**18 h 50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Top club.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Magazine : Cartes sur table.
*Avec MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et le général A. Haig, secrétaire d'Etat américain.*
**21 h 40** Document : Les nouveaux papes.
III. Le Vatican, de Pierre à Jean-Paul II.
*Que se passe-t-il à l'intérieur de la muraille épaisse de la cité du Vatican ? Une exploration à laquelle nous entraîne Jean-Claude Darrigaud, un historique tracé par Jean Chelini.*
**22 h 45** Fenêtre sur...
Cinémania : un film en train.
*(Lire notre sélection.)*
**23 h 15** Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30** *Pour les jeunes.*
**18 h 55** Tribune libre.
Le Mouvement des démocrates (M. Jobert).
**19 h 10** Journal.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 55** Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
**20 h** Les jeux.
**20 h 30** Cinéma public : « la Jument verte ».
Film français de C. Autant-Lara (1959), avec Bourvil, S. Milo, F. Blanche, Y. Robert, V. Lagrange, M. Perrey, Carette, M. Des. (Rediffusion.)
*Sous le Second Empire, une jument à poil vert a fait la fortune d'un maquignon de village. Plus tard, l'un de ses fils, fermier, règle avec une famille voisine — et ennemie — un vieux compte datant de la guerre de 1870.*
**22 h** Journal.

## Mardi 24 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 15** Réponse à tout.
**12 h 30** Midi première.
**13 h** Journal.
**13 h 45** Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Tout feu, tout femmes ; 14 h 15, Feuilleton : L'homme sans visage ; 15 h 10, A vos mains flash ; 15 h 10, Les recettes de mon village ; 15 h 30, Mémoire en fête ; 15 h 50, A vos mains ; 16 h, Dossier : travailler et s'épanouir aussi ; 16 h 30, Le pour et le contre ; 16 h 40, A tire d'elles ; 16 h, Coup de cœur ; 17 h, Mini-show.
**17 h 20** Croque-vacances.
Inuit ; 17 h 32, Bricolage (et à 17 h 49) ; 17 h 37, Infos-magazine ; 17 h 42, Isidore le lapin ; 17 h 46, Variétés ; 17 h 53, Une famille ours au Far-West.
**17 h 55** Une minute pour les femmes.
Transmettre son patrimoine : comment avantager son conjoint.
**18 h** TF 4.
**18 h 20** L'île aux enfants.
**18 h 45** Avis de recherche.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Les paris de TF 1.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Le grand débat : Michel Debré.
**21 h 35** Sciences : Des lendemains pour l'homme.
I. Le rendez-vous du IIIe millénaire : dépasser le gâchis.
*(Lire notre sélection.)*
**22 h 30** Trait de mémoire : Histoire de la bande dessinée.
V. L'opéra comic's.
*On est maintenant bien loin de la bible latine à 42 lignes, Tintin, Spirou, Gaston Lagaffe, les frères Dalton, c'est l'ère de l'« opéra comic's », racontée par G. Blanchard, historien de la bande dessinée, M. Brion, de l'Académie française, Hergé, C. Moliterni, directeur littéraire, et P. Tchernia.*
**23 h** Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30** A.N.T.I.O.P.E.
**12 h 5** Passez donc me voir.
**12 h 30** Série : La vie des autres.
**12 h 45** Journal.
**13 h 35** Emissions régionales.
**13 h 50** Face à vous.
**14 h** Aujourd'hui madame.
La politique des prix.
**15 h** Téléfilm : « l'Appel de la forêt ».
D'après J. London ; réal. J. Jameson.
*Les aventures de deux chercheurs d'or.*
**16 h 40** Itinéraires.
Le théâtre : l'illusion triomphante ; La fête roumaine.
**17 h 20** Fenêtre sur...
Musiques modernes : Patrick Fiéry.
**17 h 50** Récré A 2.
Emilie ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
**18 h 30** C'est la vie.
**18 h 50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Top club.
**20 h** Journal.
**20 h 30** D'accord pas d'accord.
*(I.N.C.)*
Histoire d'un purificateur d'eau.
**20 h 40** Les dossiers de l'écran : « Miroir, miroir ».
Téléfilm de J. Lee.
*Pour diverses raisons, trois femmes font appel à la chirurgie esthétique. La première pour reconquérir son ancien amant ; la deuxième parce qu'elle est une femme au foyer insatisfaite et impatiente ; la troisième pour faire face aux affronts de l'âge.*
**22 h** Débat : La chirurgie esthétique... changer de tête pour changer de peau.
*Avec les docteurs R. Vilain, R. Mouly, G. Jost, M. Godfroy, Mlle D. Rosadoni et une téléspectatrice qui vient témoigner pour une opération non réussie.*
**23 h 30** Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h** Ministère des universités.
Le recours pour excès de pouvoir.
**18 h 30** Pour les jeunes.
**18 h 55** Tribune libre.
Le P.S.U. (H. Bouchardeau).
**19 h 10** Journal.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 55** Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
**20 h** Les jeux.
**20 h 30** Cinéma : Furia à Bahia pour OSS 117.
Film français d'A. Hunebelle (1965) avec F. Stafford M. Demongeot R. Pellegrin, P. Pradier A. Anderson, F. Maistre. (Rediffusion.)
*Un agent secret travaillant pour la C.I.A. enquête au Brésil et jusque dans la forêt amazonienne sur une série de crimes politiques.*
**22 h 10** Journal.

## Mercredi 25 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**10 h 50** Voyage de Jean-Paul II au Japon.
**12 h 15** Réponse à tout.
**12 h 30** Midi première.
**13 h** Journal.
**13 h 35** Portes ouvertes.
**13 h 40** Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 15, Heidi ; 14 h 50, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 12, Spécial 10-15 ans ; 15 h 13, Dossier ; 15 h 30, Les contes à trembler debout ; 16 h 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h 29, Studio 3.
**17 h 55** Une minute pour les femmes.
Transmettre son patrimoine : comment éviter les disputes entre ses héritiers.
**18 h** Auto-mag.
**18 h 20** L'île aux enfants.
**18 h 45** Avis de recherche.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 40** Les paris de TF 1.
**19 h 50** Tirage du Loto.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Téléfilm : « la Ramandeuse ».
Réalisation G. Axel ; avec R. Varte, D. Doll, Y Collette, P. Personne...
*(Lire notre sélection.)*
**22 h** Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Qui a peur de l'an 2000 ?
*Avec MM. D. Garric (« les Dossiers du futur »), J.-C. Simon (« l'Education et l'information dans la société »), J. Attali (« les Trois Mondes »), M. Serres (« Passage du nord-ouest - Hermès V ») ; Kiosque : littérature sud-américaine.*
**23 h 5** Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30** A.N.T.I.O.P.E.
**12 h 5** Passez donc me voir.
**12 h 30** Série : La vie des autres.
**12 h 45** Journal.
**13 h 35** Emissions régionales.
**13 h 50** Face à vous.
**14 h** Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
**15 h** Série : Bonanza.
L'embuscade.
**16 h 10** Récré A 2.
Emilie ; Maraboud' ficelle ; Zeltron ; Candy ; Les blancs jouent et gagnent.
**18 h 10** Cours d'anglais.
**18 h 30** C'est la vie.
**18 h 50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Top club.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Variétés : Palmarès 81.
**21 h 50** Alain Decaux raconte.
Détournez l'avion de Ben Bella.
**22 h 45** Histoires courtes.
« Inspiration », de P. Gibson ; « Arrêt sur marche », de R. Cahen.
**23 h 10** Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h** Travail manuel.
Le professeur d'éducation manuelle et technique ; Le travail manuel à l'école.
**18 h 30** Pour les jeunes.
**18 h 55** Tribune libre.
Le Parti des forces nouvelles (P. Gauchon).
**19 h 10** Journal.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 55** Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
**20 h** Les jeux.
**20 h 30** Cinéma : « Seul le vent connaît la réponse ».
Film franco-allemand d'A. Vohrer (1974), avec M. Ronet, M. Weller, R. Pellegrin, K. Dor, A. Falcon, A. Diffring. (Rediffusion.)
*L'inspecteur d'une compagnie d'assurances allemande mène, sur la Côte d'Azur, une difficile enquête à la suite de la mort mystérieuse d'un banquier.*
**22 h 5** Journal.

## Jeudi 26 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

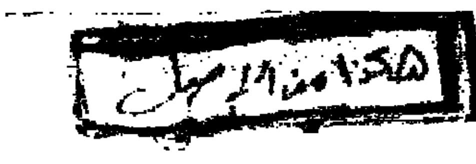
**12 h 15** Réponse à tout.
**12 h 30** Midi première.
**13 h** Journal.
**13 h 35** Emissions régionales.
**13 h 50** Objectif santé : La vitesse.
**16 h 30** *Les quatre fantastiques.*
**16 h 45** Croque-vacances.
Inuit ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 35) ; 17 h, Variétés ; 17 h 5, Isidore, le lapin ; 17 h 10, Infos-magazine ; 17 h 20, La famille ours au Far-West ; 17 h 25, Portrait d'arbres ; 17 h 30, Variétés ; 17 h 40, Les Harlem Globe-Trotters
**17 h 55** Une minute pour les femmes.
Comment rédiger son testament.
**18 h** TF 4.
**18 h 20** L'île aux enfants.
**18 h 45** Avis de recherche.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Les paris de TF 1.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Série : Pause-café.
Réal. S.-R. Leroy ; avec V. Jannot, J. François, G. Werler, C. Aizzy, F. Andrel, J. Bachelier.
*Troisième épisode. Joëlle a trouvé pour une de ses élèves une chambre, et c'est maintenant Rolande qu'elle doit défendre de multiples embûches.*
**21 h 30** Magazine : L'enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiler.
*Au sommaire : le textile, ceux qui s'en sortent ; le travail pénitentiaire, une entreprise derrière les barreaux ; L'homme du mois : Daniel Lebard ; Restaurants : les additions qui ne manquent pas de sel.*
**22 h 30** Art : Les réalismes à Beaubourg.
Les réalismes entre révolution et réaction, 1919-1939.
*(Lire notre sélection.)*
**23 h 30** Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30** A.N.T.I.O.P.E.
**12 h 5** Passez donc me voir.
**12 h 30** Série : La vie des autres.
**12 h 45** Journal.
**13 h 35** Emissions régionales.
**13 h 50** Face à vous.
**14 h** Aujourd'hui madame.
Les collections de haute couture printemps-été 1981.
**15 h** Série : le Saint.
Le socle.
**16 h** L'invitée du jeudi.
Hélène Carrère d'Encausse.
**17 h 20** Fenêtre sur...
Des camions pas comme les autres.
**17 h 50** Récré A 2.
Emilie ; Discopuce ; Félix le chat ; La bande à Bédé.
**18 h 30** C'est la vie.
**18 h 50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19 h 10** D'accord pas d'accord.
(I.N.C.)
Enceintes acoustiques.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 45** Tribune politique.
L'Assemblée nationale.
**20 h** Journal.
**20 h 35** Le grand échiquier.
De J. Chancel. Avec J. Dutronc.
*(Lire notre sélection.)*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30** Pour les jeunes.
**18 h 55** Tribune libre.
La Ligue communiste révolutionnaire (A. Krivine).
**19 h 10** Journal.
**19 h 20** Emissions régionales.
**19 h 55** Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
**20 h** Les jeux.
**20 h 30** Cinéma (cycle Marcel Pagnol) : « la Fille du puisatier ».
Film français de M. Pagnol (1940), avec Raimu, Fernandel, J. Day, G. Grey, Charpin, L. Noro, M. Mathis. (N. rediffusion.)
*En 1939, une jeune paysanne est séduite par un aviateur, fils de commerçants de Salon-de-Provence. Elle se croit abandonnée à la suite d'un malentendu, se retrouve enceinte. Son père la chasse. L'aviateur a disparu à la guerre.*
**22 h 45** Journal.



## Vendredi 27 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **La traque aux gaspis.**
16 h 30 **Les quatre fantastiques.**
16 h 45 **Croque-vacances.**
Inuit ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 35) ; 17 h, Variétés ; 17 h 5, Isidore, le lapin ; 17 h 20, La famille ours au Far-West ; 17 h 25, Portrait d'arbres ; 17 h 30, Variétés ; 17 h 40, Les Harlem Globe-Trotters.
17 h 55 **Une minute pour les femmes.**
Successions, donations et autres, le prix qu'il en coûte.
18 h **TF 4.**
18 h 20 **L'île aux enfants.**
18 h 45 **Avis de recherche.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « Comédie pour un meurtre ».**
De J.-J. Bricaire et M. Lasaygues ; mise en scène D. Nohain ; avec J. Gauthier, R. Vattier, D. Nohain, K. Tchenko...
*Un auteur dramatique fait répéter sa dernière comédie, une pièce policière, dans la villa d'un de ses amis ; mais dans le temps du meurtre fictif imaginé par l'acteur, un véritable crime est commis dans cette villa.*
22 h 45 **Magazine : Expressions.**
De Cl. Welholff et B. Caufman.
*C'est autour du thème du corps que s'orientent ce mois-ci les quatre reportages de ce magazine culturel toujours très personnalisé. Ainsi Guy Olivier et Elisabeth Couturier regardent le rapport de Modigliani avec le corps de la femme ; Pascal Aubier et Hélène Faulat parlent du corps « représenté » de la maisonnette ; Derri Berkani et Jeanine Dugard, des comédiens handicapés ; Dominique Page et Jean-Claude Vernier, du danseur François Verret.*
23 h 55 **Journal et cinq jours en Bourse.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : La vie des autres.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Le mensuel.
15 h **Série : le Saint.**
Les mercenaires.
16 h **Magazine : Quatre saisons.**
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Peintres de notre temps : Bernard Dufour.
17 h 50 **Récré A 2.**
Mes mains ont la parole ; Zora la rousse.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Le mythomane.**
N° 6 : L'émir est arrivé.
*Une époustouflante partie de chassé-croisé dans un hôtel particulier délabré qui se termine par une fusillade sans mort.*
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot : le besoin de croire.
*Avec MM. J. Ellul (« la Foi au prix du doute » ; « la Parole humiliée ») ; H. Guillemin (« Charles Péguy ») ; P. Petitfils (« Verlaine ») ; C. Roy (« les Chercheurs de dieux »).*
22 h 55 **Journal.**

23 h 5 **Ciné-club (hommage à René Clair) : « Le silence est d'or ».**
Film français de R. Clair (1947), avec M. Chevalier, F. Périer, M. Derrien, D. Robin, P. Ollivier, Armontel, R. Cordy, G. Modot. (N.)
*En 1906, à Paris, un quinquagénaire collectionneur de femmes, s'éprend d'une jeune fille dont il aurait pu être le père. Mais celle-ci se laisse séduire par un acteur auquel le don Juan vieillissant a donné des leçons de conquête amoureuse.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Vive le basket ; Des livres pour nous.
18 h 55 **Tribune libre.**
La F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : l'Eglise catholique au Japon.**
Une émission d'A. Sabas. Reportage : D. Lecomte.
*A l'occasion du voyage de Jean-Paul II au Japon, une enquête sur la communauté catholique japonaise qui comprend quelque quatre cent mille personnes, une rencontre avec le cardinal Joseph Satowaki et une visite à la cellule des pèlerins d'Emmaüs à Osaka.*
21 h 30 **Téléfilm : la Chèvre d'or.**
D'après P. Arène ; adap. F. Kneller et J. Dasque ; avec B. Lecoq, etc.
*Adaptée du roman de Paul Arène, écrit en 1889, l'histoire d'un jeune écrivain, dans un petit village de Provence, à la recherche de l'amour et de la fortune.*
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

## Samedi 28 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cultivons notre jardin.**
12 h 45 **Avenir : Après la classe terminale.**
12 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
Mon fils ; 15 h, Plume d'élan ; 15 h 5, Découvertes TF 1 ; 15 h 55, Maya l'abeille ; 16 h 15, Temps X ; 17 h 20, L'incroyable Hulk.
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
Actualités magazine.
19 h 20 **Emissions régionales.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Stars.**
*Michel Drucker reçoit Enrico Macias, Eric Charden, Stone, Patrick Sébastien, Daniel Balavoine.*
21 h 40 **Série : Dallas.**
Marché noir ; réal. L. Dabkin.
*Sixième épisode. Désespérée de n'avoir pu donner un héritier à la famille, Sue Ellen Ewing décide d'adopter — c'est-à-dire d'acheter au « marché noir » — un bébé.*
22 h 30 **Télé-foot 1.**
23 h 30 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h 15 **La vérité est au fond de la marmite.**
Madeleines et sablés.
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Des animaux et des hommes.**
Le scorpion.
14 h 25 **Les jeux du stade.**
17 h 20 **Récré A 2.**
Pinocchio : La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 **Chorus.**
*(Lire notre sélection.)*
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
Prix : un défi trop facile.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Les cinq dernières minutes : Le retour des Coulons.**
De Cl. Loursais ; réal. E. Le Hung ; avec J. Debary, M. Eyraud, G. Claisse, M. Schiltz...
*Dans le décor des mines du Nord, là où on est mineur de père en fils, avec fierté, un drame éclate. Richard Villedieu, trente-cinq ans, est trouvé mort.*
22 h 5 **Jeux : Interneige.**
23 h **Document : Les carnets de l'aventure.**
Skieurêveur.
23 h 30 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h **Trait d'union**
Magazine sur l'islam.
12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : une exploitation forestière dans les Vosges.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Opéra : Fidelio (Beethoven).**
Un film de P. Jourdan. D'après la mise en scène théâtrale d'A. Wopmann. Chœurs New Philharmonia de Londres ; chef de chœurs : N. Balatsch. Orchestre philharmonique d'Israël : dir. : Z. Mehta. Avec G. Janovitz, J. Vickers, T. Adam, W. Wilderman, S. Richmond, M. Rajzine, J. Soumagnas, G. Friedmann.
*(Lire notre sélection.)*
22 h 40 **Journal.**
23 h **Ciné regards : J. Mankiewicz.**

## Dimanche 1er mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **Talmudiques.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée avec la communauté du Cabot-la-Rouvière, à Marseille ; prédicateur : Père Paul Noé.
12 h **TF 1 - TF 1.**
12 h 30 **Concours de la chanson française 1981.**
*Deuxième demi-finale, avec Anne Lorric, Claude Mainguy, Anne-Marie Romain, Jeff Barnel, Jean Gabilou, Frida Boccara.*
13 h **Journal.**
13 h 20 **C'est pas sérieux.**
14 h 15 **Variétés : Les nouveaux rendez-vous.**
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 35 **Concours de la chanson française 1981.**
15 h 40 **Série : Les Buddenbrook.**
16 h 40 **Sports première.**
17 h 55 **Dramatique : Les bijoux de Carina.**
19 h 25 **Les animaux du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **cinéma : « la Poursuite sauvage ».**
Film américain de D. Mann (1971), avec W. Holden, E. Borgnine, S. Hayward, W. Strode, R. Hanin, A. Hunnicutt.
*Un fermier de l'Arizona recrute six bagnards pour retrouver et tuer un bandit borgne, chef des Comancheros qui ont massacré sa femme et ses enfants.*
22 h 10 **Concert.**
*L'Ensemble orchestral de Paris, dirigé par G. Navarro, interprète : « La prière du torero », de Turina, et « Petite musique de nuit », de Mozart.*
23 h **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 **Cours d'anglais.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : drôles de dames ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Feuilleton : Une fille seule.**
18 h **La course autour du monde.**
18 h 55 **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm (cycle fantastique) : « les Forces du mal ».**
De J. Sangster ; réal. P. Wendkos ; avec D. Rambo, E. Davalos, R. Lynch...
*Un étrange destin pèse sur Jessica Gordon. Des forces occultes ont tué sa mère au moment de l'accouchement.*
22 h **Série : Par elles-mêmes.**
Indira Gandhi, une femme et son peuple.
*(Lire notre sélection.)*
22 h 50 **Le petit théâtre.**
*Il y avait foule au manoir, ou les Monologues, de Jean Tardieu.*
23 h 20 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**
Images du Portugal ; Le colloque « Administration et immigrés » ; L'orientation des enfants ;
15 h 5 **Le pays d'où je viens : la Réunion.**
16 h **Ecouter le pays chanter.**
En passant par la Lorraine, avec C. Sauvage.
17 h **Prélude à l'après-midi.**
« Ouverture de Coriolan », « Concerto n° 3 » de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Lille. Soliste : M.-A. Estrella.
18 h **Théâtre de toujours : l'Ecole des femmes.**
De Molière, mise en scène R. Rouleau. Avec I. Adjani, B. Blier, etc.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Benny Hill.**
20 h 30 **Documentaire : Histoire de la médecine.**
Une émission de J.-P. Aron et M. Ferro. Réal. C. de Givray.
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : M.-A. Estrella.**
*(Lire notre sélection.)*
22 h 30 **Cinéma de minuit (cycle G. Sanders) : « Eve ».**
Film américain de J.-L. Mankiewicz (1950), avec B. Davis, A. Baxter, G. Sanders, C. Holm, H. Marlowe, G. Merrill, M. Monroe. (V.o. sous-titrée ; n. rediffusion).
*Une jeune fille, décidée à devenir vedette de théâtre, s'introduit dans l'intimité d'une célèbre actrice et, à coups d'intrigues et de trahisons, lui prend sa place.*

## A VOIR

### Le rock comme à la belle époque

**CHORUS :**
**STRAY CATS**
**Samedi 28 février**
**A 2, 18 h. 5**

On ne parle plus que des Stray Cats. A Londres, à Paris, à New-York, on affirme que 1981 sera leur année. Une chose est sûre, ils ont dix-neuf ans et ils sont prêts. Il y a un an, après s'être fait les dents devant un public fantôme, Brian Setzer (guitare et chant), Lee Rocker (contrebasse) et Slim Jim Phantom (batterie) quittaient New-York pour s'installer à Londres. Le temps de se confectionner un « look fifties » à la mesure de leur inspiration et on les voyait créer l'événement dans tous les clubs de la capitale. La banane fière sur le front, des tatouages plein les bras, le col de chemise relevé, des costumes amples à la manière des années 50, des *creepers* ou des chaussures bicolores de Teddy Boy aux pieds, et Gene Vincent, Little Richard, Eddie Cochran étaient tout à coup ressuscités comme un seul homme.

On l'a vérifié le jeudi 5 février au Palace. Présentés par Bruno Blum, Slim Jim Phantom sautait devant ou sur sa batterie, Lee Rocker se roulait sous sa contrebasse tandis que Brian Setzer, courbé sur sa guitare, chantait d'une voix suave et gavée de *trémolo* le rock'n roll comme à la plus belle époque des pionniers. Les Strays Cats ont de toute évidence la dimension qui fait les légendes : un jeu de scène terriblement évocateur et un rock amphétaminé qui a la magie des années 50 et l'urgence des années 80, en somme, le ton juste au bon moment. A dix-neuf ans, si les Stray Cats n'ont pas inventé la poudre ils savent diablement s'en servir. Antoine De Caunes leur consacre la centième édition de son émission « Chorus ».

A. W.

### L'amour de Florestan et de Léonore

**OPERA :**
**FIDELIO**
**Samedi 28 février**
**FR 3 et France-Musique, 20 h. 30**

Unanimement considéré comme un chef-d'œuvre, le film de Pierre Jourdan, réalisé à Orange dans les décors naturels du Théâtre antique, vaut surtout par la présence de Jon Vickers (Florestan), de Gundula Janowitz (Léonore) et de Théo Adam (Pizzaro), de l'Orchestre philharmonique d'Israël et des chœurs Philharmonia de Londres placés sous la direction de Zubin Mehta. Que faut-il de plus, surtout si on n'a pas contre l'ouvrage ces préventions si bien portées jadis contre l'alternance des dialogues parlés et des airs, contre la légèreté des premières scènes traitées dans le style de l'opéra-comique, contre le sujet enfin, que le compositeur a même pris comme sous-titre : l'amour conjugal ?

Ce dernier point ne semble pas avoir autant intéressé Pierre Jourdan, qui a préféré insister sur les résonances politiques de l'œuvre : Florestan n'est pas un prisonnier comme les autres, on l'a séquestré et on veut l'assassiner secrètement parce qu'il s'oppose au régime, au gouverneur Pizzaro plus exactement, car Florestan est un loyal serviteur de son roi, ami personnel du ministre qui viendra le délivrer. Comment ne pas voir dans le parti pris de faire chanter le chœur final par des choristes en tenue de ville une intention du réalisateur d'insister sur l'actualité du sujet ? Quand nous fera-t-on voir enfin que Pizzaro est un véritable révolutionnaire luttant seul contre l'institution bourgeoise du mariage, contre le roi et ses laquais ?

G. C.

### Beethoven pour tous

**MUSIQUE :**
**MIGUEL-ANGEL ESTRELLA**
**Dimanche 1er mars**
**FR 3, 17 heures et 21 h. 40**

Le pianiste argentin Miguel-Angel Estrella a passé deux ans et demi dans une prison uruguayenne pour avoir rencontré un ami accusé d'être membre d'une association subversive. Libéré en février 1980, il s'est réfugié en France, où il a vécu de 1963 à 1972. Il croit que la musique « *n'est pas l'apanage d'une caste* » mais « *un lieu de communion pour tous* » et que les interprètes doivent être « *des médiateurs entre les compositeurs et le peuple* ». En Argentine, il a donné des concerts dans des villages indiens ou sur des stades de football.

En « *prélude à l'après-midi* », il joue le concerto pour piano et orchestre de Beethoven, avec l'Orchestre philharmonique de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus, et, en fin de soirée, il est l'invité de FR 3, avec Mercedes Sosa et Uña Ramos, originaires comme lui de la province de Tucuman.

### Une femme et son peuple

**PAR ELLES-MÊMES :**
**INDIRA GANDHI**
**Dimanche 1er mars**
**A 2, 22 heures**

Dans sa série « Par elles-mêmes », Anne Sabouret rencontre à travers les cinq continents quelques-unes des grandes de ce monde. Elle les interroge poliment, sans agressivité, c'est plutôt une aimable conversation qu'une interview serrée, il ne s'agit pas d'obtenir des informations exclusives ni de mettre l'interlocuteur en difficulté, mais de dessiner un portrait, plutôt flatteur, d'une femme qui exerce soit indirectement (Mme Carter, Mme Sadate), soit directement, un pouvoir politique. A l'intérieur de ces limites, la série retient l'attention. Quand l'invitée est Mme Gandhi, elle devient particulièrement intéressante.

Anne Sabouret s'est entretenue avec le premier ministre de l'Inde après la mort de son fils Sanjay en juin 1980. C'est l'occasion de faire le point sur la situation politique et économique de ce pays, dont la population atteindra le milliard à la fin du siècle. Le contrôle des naissances est tout naturellement l'un des sujets abordés, avec les conflits religieux, la lutte contre la pauvreté, la corruption « à tous les niveaux », les relations entre une femme et son peuple.

T. F.

## TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

**LUNDI 23 FÉVRIER**
● TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : Mannix ; 21 h, *Lumière sur la Piazza*, film d'O. Heller.
● TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : L'île fantastique ; 20 h 35, *la Toile d'araignée*, film de V. Minelli.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, L'écran-témoin : *Du Beurre dans les tartines*, film de M. Bonmariage, suivi d'un débat sur l'avenir des petites et moyennes entreprises industrielles. — TELE 2 : 19 h 55, Soirée wallonne : à chacun sa musique (enfants immigrés italiens) ; 20 h 30, Portrait wallon : « Tchantchès », personnage typique de Liège ; 21 h 30, Informations agricoles.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 35, A l'occasion du centième anniversaire de la mort de Dostoïevski : *Crime et châtiment*, film de Michaël, d'après l'œuvre de Fédor Dostoïevski ; 21 h 25, Signe des temps : « La cour des bois », portrait d'Henri Guillemin ; 22 h 25, Les visiteurs du soir : Simone Oppliger !

**MARDI 24 FÉVRIER**
● TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : Dallas ; 21 h, *le Coq de bruyère*, téléfilm de G. Axel.
● TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : L'âge de cristal ; 20 h 35, *Alexandre le Grand*, film de R. Rossen.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, Feuilleton : Nana ; 20 h 55, Elémentaire, mon cher Einstein : « Portrait robot » ; 21 h 55, Magie de la danse : quoi de neuf ? — TELE 2 : 19 h 55, Jeu : visa pour le monde (l'Andalousie) ; 21 h 55, Carnets du court-métrage belge.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50, Jeu : faites vos mots ; 20 h 10, *la Mésaventure*, film de Fr. Charles, d'après P.-P. Hamesse ; 21 h 40, Regards : psychiatrie et religion ; 22 h 20, Sport : hockey sur glace.

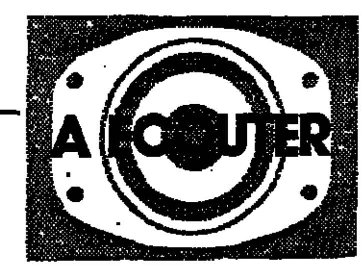
**MERCREDI 25 FÉVRIER**
● TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Hit-parade ; 21 h, *Flic Story*, film de J. Deray.
● TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : les grandes villes du monde (Varsovie) ; 20 h 35, *Un Nuage entre les dents*, film de M. Pico.
● TELEVISION BELGE : 20 h, Fellini-Roma, film de F. Fellini ; 21 h 45, Point de mire : la diplomatie, à partir du livre de Fr. Seydoux de Clausonne « le Métier de diplomate ». — TELE 2 : 19 h 55, Sports 2 : basket ; volley ; athlétisme (Championnats d'Europe à Grenoble).
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50, Jeu : faites vos mots ; 20 h 10, En direct du Studio 104 : Agora, *l'Amour à quinze ans*, une histoire de Th. Hostettler, suivie d'un débat public sur la sexualité des jeunes auquel participeront des adolescents et des parents venus de toute la Suisse romande.

**JEUDI 26 FÉVRIER**
● TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : Super-Jaimie ; 21 h, *El Chuncho*, film de D. Damiani ; 22 h 45, Portrait d'artiste.
● TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : la croisière s'amuse ; 20 h 35, *la Chevauchée des sept mercenaires*, film de G. McCowan.
● TELEVISION BELGE : 20 h 20, *Borsalino*, film de J. Deray ; 22 h 15, Le carrousel aux images, suivi du Monde du cinéma. — TELE 2 : 20 h, concert : Ph. Hirshhorn, violon, J.-Cl. Van den Eynden, piano, interprètent Mozart et Brahms ; 20 h 40, Mudra : reportage sur le Centre de recherche des interprètes du spectacle, créé à Bruxelles en 1970 par M. Béjart ; 21 h 10, Civilisation : l'homme, mesure de toute chose (Florence).
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50, Jeu : faites vos mots ; 20 h 10, Temps présent : l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 ; 22 h 5, L'antenne est à vous : l'Association pour le droit à l'avortement et à la contraception.

**VENDREDI 27 FÉVRIER**
● TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : Marcus Welby ; 21 h, A l'Ouest rien de nouveau, film de L. Milestone ; 23 h, Magazine de l'auto.
● TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : la conquête du ciel ; 20 h 35, *l'Enfant sauvage*, film de F. Truffaut.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h 15, *Molière* (première partie), film d'A. Mnouchkine. — TELE 2 : 19 h 55, Feuilleton : Jo Gaillard ; 20 h 50, Vendredi-Sports ; 22 h, Inter-Wallonie : la communauté arabe de Belgique ; 22 h 30, Arts-Magazine.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 20, Jeu : la chasse au trésor ; 21 h 25, le ballet du théâtre Kirov de Léningrad ; 22 h 35, A l'affiche : actualité artistique ; 23 h 30, Nocturne : J. Van der Keuken, documentariste hollandais, avec un film réalisé au Pérou et aux Pays-Bas, *le Nouvel Age glaciaire* (v.o. sous-titrée français).

**SAMEDI 28 FÉVRIER**
● TELE-LUXEMBOURG : 19 h 30, série : Switch ; 20 h 30, *Monnaie de singe*, film d'Y. Robert ; 22 h 15, *Alambrista*, film de R. Young.
● TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : les héritiers ; 20 h 35, *Une Rousse qui porte bonheur*, film de F. de Cordova.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, série : le jardin extraordinaire ; 20 h 25, *la Poudre d'escampette*, film de Ph. de Broca ; 22 h 20, Cinescope : S. Sasson reçoit N. Garcia.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 25, série : Papa Poule ; 21 h 25, Charivari : variétés avec A. Simons ; 22 h 30, Sport.

**DIMANCHE 1er MARS**
● TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : drôles de dames ; 21 h, *Don Angelo est mort*, film de R. Fleischer.
● TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Jeux : la chasse au trésor ; 20 h 35, *l'Homme à l'albatros*, film de J.-P. Decourt.
● TELEVISION BELGE : 19 h 55, Zygomaticorama : variétés, avec M. Dax, J.-M. Thibault, M. Biraud, A. Fratellini... ; 21 h 20, *le Tour d'écrou*, film de D. Curtis, d'après H. James ; 22 h 30, Le Pape en Extrême-Asie.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 45, Histoires de cinéma : le Marchand de rêves (première partie) ; 21 h 25, Hollywood : épopée du cinéma muet ; 22 h 25, Vespérales : journées mondiales de prières ; 22 h 40, Table ouverte.




● **DRAMATIQUE** : « Julius Rossner ne mourra pas », France-Culture, lundi 23 février, 20 heures (nouvelle diffusion).

Véra Feyder, l'auteur de cette pièce, est d'origine polonaise, née à Liège. Elle a principalement publié des œuvres poétiques. Elle met ici dans la bouche de Rossner, son personnage, une parole-clef : « Qui n'a pas enfoui l'horreur ne peut vivre. » Réalisation : *Georges Peyrou. Avec Roland* Dubillard, Sylvain Joubert, Véra Feyder.

● **LIBRE PARCOURS JAZZ** : « *Autour de La Velle et Sugar Blue* », *France-Culture*, du 23 au 26 *février*, 17 h. 30.

Les *deux soirées* « *Gospel* and blues nights » organisées par Maurice Cullaz pour les fêtes de Noël.

● **NUITS MAGNETIQUES** : « L'espace maternel », France-Culture, du 23 au 27 février, 22 h. 30.

Laurent Danon-Boileau et Bruno Sourcis n'ont pas seulement fait appel à des spécialistes, ils ont aussi interrogé des hommes et des femmes qui rapportent un souvenir d'enfance, une histoire, un point de vue personnel, une description subjective du sentiment maternel.

● **LA MATINEE DES AUTRES** : « Ateliers et traditions en Inde et en Iran », France-Culture, mardi 24 février, 9 h. 5.

Réalisée par Claude Mettra avec la participation d'Elemire Zolla, cette émission retrace, à travers l'expérience des humbles soigneurs des ateliers traditionnels d'Inde et d'Iran, l'histoire d'une alliance ancestrale des êtres humains et du monde naturel.

● **DIALOGUES** : « Paradoxes américains », France-Culture, mardi 24 février, 20 heures.

La « crise » a touché l'Amérique : crise économique, mais aussi intellectuelle. De ce sujet s'entretiennent, selon le principe des « dialogues » préparés par Roger Pillaudin, Michel Crozier, dont le dernier ouvrage récemment publié a pour titre *le Mal américain*, et Paul Chutkow, correspondant à Paris de plusieurs journaux américains.

● **POUVOIRS DE LA MUSIQUE** : « Gérard Condé, compositeur », *France-Culture*, vendredi 27 février, 16 heures.

Trois œuvres de notre collaborateur Gérard Condé, qui est également compositeur : *Mémorial* (1971), pour baryton et quintette à cordes, avec Louis Hagen-William, *Mélodie* (1974), pour soprano, clarinette et piano, avec Aline Dumas, Julio Laks et Pascal Moragnès, *Dans la résonance du cri* (1973), pour piano, avec Michaël Levinas.

● **SAMEDIS DE FRANCE-CULTURE** : « L'idée de progrès », France-Culture, samedi 28 février, 14 h. 5.

Cette émission, préparée par Emile Noël, rassemblera les *points de vue et les analyses de* Fernand Braudel, Jean-Marie Domenach, Jean-Pierre Dupuy, Gilbert Durand, Gabriel Gosselin, Gilles Martinet, Jean-Pierre Worms. — B. A.

# ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

**DU LUNDI AU VENDREDI**

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 10, Chronique politique : 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Le Tribunal des flagrants délires ; 12 h., Deux manches et la belle, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Eric Le Nahour (lundi), Yolande Folliot (mardi), Laurent Broomhead (mercredi), Patrick Dupont (jeudi), Frédéric Lodéon (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Duel ou Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● RADIO BLEUE : 8 h., C. Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F. ; 10 h. 30, J.-P. Bertrand ; 12 h., Au revoir.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., Brigitte ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I. Leval ; 9 h., A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies, de P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade ; 19 h., Journal de J.-C. Dassier.

20 h., Programme secret, de François Diwo (les pionniers du rock : J. Hallyday) ; 21 h., Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Séance de nuit.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15, (toutes les demi-heures) L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes.

18 h. 30, Challenger, avec A. Torrent ; 20 h. 30, P.C.V. pour l'aventure, avec M. Meynier ; 22 h. 30, Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● R.-M.-C. (informations toutes les heures) : 5 h., José Sacre ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 9 h. 30, L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h., La raison du pourquoi ; 12 h. 40, Quitte ou double : 13 h. 20, Plus près, plus chaud, par F. Gérard ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille, fraise, avec Patrick Roy ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est.

**LE WEEK-END**

**SAMEDI**

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Brigitte ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., Françoise Rivière ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 45, Chronique politique et économique internationale d'A. Fontaine ; 9 h. 10, Stop ou encore avec E. Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., tubes avec J.-B. Hebey ; 20 h., W.R.T.L. rock a dance, avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier ; 12 h. 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade avec Jean Meledo ; 19 h. 30, Hôtel de Paris ; 20 h. 30, Disco-Club.

**DIMANCHE**

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam Parade d'A. Francis ; 23 h., Futura de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse de J. Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., F. Rivière ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche, avec R. Willar et Maryse ; 9 h., Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h. 50, Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h., Gros plan, de P. Bauchard ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Y. Hegann ; 15 h. 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, Europe-Soir ; 19 h., Le club de la presse ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L. Poste restante, de J.-B. Hébey ; 15 h. 35, W.R.T.L., Hit des clubs ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P. Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● R.-M.-C. : 6 h., Max La Fontaine ; 9 h. 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons, spectacles ; 16 h., Passé Présent ; 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique.

## Lundi 23 février

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (fatalités) ; 8 h 32, Le monde minéral.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : La Ligue de Paris.
10 h 45, Le texte et la marge : « Diaghilev », de R. Buckle.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora. Avec Agathe Gaillard.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale :
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Rendez-vous du lac Majeur », d'A. Kedros.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : Les graffiti.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : La psychanalyse en Amérique latine.
16 h 50, Départementale : A Menton.
17 h 32, Libre parcours jazz : La Velle et son quartett.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : Fondation de la Compagnie Renaud-Barrault.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : *Depuis la couleur* 1958-1964, Exposition à Bordeaux.
20 h, Julius Rossner ne mourra pas, de V. Feyder. Avec R. Dubillard, etc. (rediff.)
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Descartes et la crise de la raison (le doute et le cogito).
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : réveils en douceur (Corrette, Blow, Sammartini) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Haydn) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Information culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Wagner : « Tristan et Isolde », prélude, dir. P. Boulez ; acte I, scènes 1 à 4, dir. K. Böhm ; « les Maîtres chanteurs », acte III, scène 4 ; et la « Suite lyrique, 6e mouvement », de Berg.
12 h, Musique de table : Musique légère (Ibert, Christiné, Bolling) ; 12 h 35, Jazz classique.
13 h, Les musiciens ont la parole : Devy Erlih.
14 h, Musiques : Inventaire pour demain (Hasquenoph, Prodromides) ; 15 h, Musique de chambre (Beethoven, Haydn) ; 16 h, Répertoire choral (Rachmaninov) ; 17 h, Musique symphonique (Hartmann).
18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery.
19 h 30, *Concert (saison de l'U.E.R., en direct du* St-John's Smith Square de Londres) : « Sémélé », oratorio, de G.-F. Haendel, par le Monteverdi Choir et les English Baroque Soloists, dir. J.-E. Gardiner, avec E. Harrhy, P. Kwella, E. Priday, sopranos, C. Denley, contralto, T. Penrose, contre-ténor, M. Davies, ténor, A. Rolfe-Johnson, R. Lloyd, basse, et T. Masson, violoncelle, A. Ross, clavecin et N. Kramer, orgue.
0 h 5, Ouvert la nuit : Aujourd'hui... le violon (Stravinski, Hindemith, Prokofiev).

## Mardi 24 février

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (fatalités) ; à 8 h 32, Le monde minéral : Les profondeurs.
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, La matinée des autres : Ateliers et traditions en Inde et en Iran.
10 h 45, *Un quart d'heure avec... O. Renaud* :
11 h 2, L'INA-G.R.M. présente : Zigzag sur la fonction acousmatique.
12 h 5, Agora : Amnesty International
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Bracelet indien », de L. Guignabodet.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité
16 h 50, Départementale : A Menton.
17 h 32, Libre parcours jazz : M. Baker et son trio.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : De Claudel à Boulez.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La matière aujourd'hui.
20 h, Dialogues : Paradoxes américains, avec M. Crozier et P. Chutkow.
21 h 15, Musiques de notre temps : Le « Legs » de Moussorgski.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Fiocco, Vivaldi) ; 7 h 5, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Œuvres de Wagner, Péri, R. Strauss, Donizetti, Martin.
12 h, Musique de table : Musique légère (Strauss, Castérède, Constant) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Devy Erlih.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Liturgies de Russie et d'Ukraine (Titov, Krestianine, Kalachnikov, Tchaïkovski) ; 16 h., L'art de Hermann Scherchen (Beethoven, Mahler).
18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec Bruno Rigutto, piano (« Fantaisie en fa mineur » et les « Polonaises ») ; 20 h, Premières loges (Verdi).
20 h 30, Concert (Perspectives du vingtième siècle) : « Jour contre jour » et « Prologue, pour alto et dispositif », de Grisey ; « l'Orage », d'après Giorgone, de H. Dufourt ; « Concerto pour un piano-espace n° 2 », de Levinas ; « Territoire de l'oubli, pour piano seul », de Mirail, et « Dérives », de Grisey, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. M. Decoust, avec T. Murail à l'orgue électrique, G. Caussé et M. Levinas, pianos, et l'Orchestre national de France, dir. J. Mercier, avec M. Levinas au piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les traditions musicales dans le monde ; 23 h, La revue de la presse et de l'édition musicale internationale : Histoire des instruments à vent (Poulenc, Jolivet, Villa-Lobos, Berio, Varèse, Xenakis, Mache).

## Mercredi 25 février

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (l'interdit) ; à 8 h 32, Le monde minéral : L'utilité des minéraux.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : « Paris-Pékin par le Transsibérien », d'A. et P. Rosenstiehl.
*11 h 2, L'INA-G.R.M. présente : Zigzag* sur la fonction acousmatique.
12 h 5, Agora : « Crystal Palace ».
12 h 45, Panorama : Littérature étrangère.
13 h 30, Magazine des Jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : « *Le Voyageur ivre* », d'A. Roger.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs :
15 h 2, Points d'interrogation : Le phénomène européen ; La Renaissance et les inventions ;
16 h 20, Actualité : Le monde d'A. Cave.
16 h 50, Départementale : A Menton.
17 h 32, Libre parcours jazz : S. Becton.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : L'Odéon.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : La non-séparabilité sur la sellette.
20 h, La musique et les hommes.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Bach, Landini et anonyme) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Haydn) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Œuvres de R. Wagner (« Tristan et Isolde »), R. Strauss et Granados.
12 h, Musique de table : Œuvres de Bua, Françaix, Gérard, J. Strauss, Debussy ; 12 h, 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : Claude Maillols.
14 h, Microcosmos : Les études à l'étude ; 14 h 25, (et 15 h 40, 16 h 55, 17 h 45), Le compagnon de l'après-midi (Ravel, Mozart, de Vaqueiras) ; 14 h. 40, Kaléidoscope (Shankar, Ligeti, Hasse) ; 15 h 50, Galerie de portraits : Tielman Susato, ?-1561 (Crequillon, Attaignant, des Prés, Certon, Susato) ; 17 h 15, Haute infidélité : Bach, Chopin, Cage.
18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (non-voyante) : Bela Bartok.
20 h 30, *Concert (Fêtes romantiques de Nohant* au château G.-Sand, le 29 juin 1980) : « Quatuor à cordes en la mineur », de Brahms ; « Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur », de Schumann ; « Quatuor à cordes en mi mineur », de Mendelssohn, par le Nouveau Quatuor de Budapest, avec Karl Engel, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Intermezzo ; 23 h., Les mémoires de la musique : A propos de Tchaïkovski.

## Jeudi 26 février

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (l'autosoignant) ; A 8 h 32, Le monde minéral : Le savoir et l'imaginaire.
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : A propos de P. Fresnay, avec C. Ford.
11 h 2, L'INA-G.R.M. présente : Zigzag sur la fonction acousmatique.
12 h 5, Agora : La méditation, avec C. Monod-Herzen.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Portrait d'un organiste, J. Dussouilh.
*14 h, Sons : En Chine.*
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Prix de la douleur », de M. Tosca.
14 h 47, Questions croisées : Analogie et connaissance.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : L'art et les nouvelles sources scientifiques d'inspiration.
*16 h 50, Départementale : A Menton.*
17 h 32, Libre parcours jazz : Sugar Blue et son orchestre.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : Nouvelles errances.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le rein.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « La Stravaganza », de C. Prin. Avec B. Ballet, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Haendel, Purcell) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Haydn) ; 7 h 40, Actualité de la semaine ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : Récréasson.
9 h 17, Le matin des musiciens : Œuvres de Wagner (« Tristan et Isolde »), Berg, Schönberg, Webern.
12 h, *Musique de table : Œuvres de J. Strauss,* Walberg, Rossini, Petit ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Claude Maillols.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30, In Memoriam Alfred Deller (Purcell, Gesualdo, Dowland) ; 15 h 30, Les lumières de Saint-Saëns : Les chants du pays ; 16 h 30, Musiques d'inspiration hébraïque (Bruch, Chostakovitch, Prokofiev, Ravel et Bloch).
18 h 2, Six-huit : Jazz time (Charlie Parker) ; 18 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium-106) : « Quatuor avec piano », de Mozart ; « Quintette, la Truite », de Schubert, par le Mozarteum Quartett de Salzbourg ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert (en direct de la Salle Pleyel, à Paris) : « Nuages-Fêtes », extraits des « Nocturnes pour orchestre », de Debussy ; « Concerto pour violoncelle et orchestre », de Dutilleux ; « Symphonie fantastique », de Berlioz, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, avec M. Rostropovitch, violoncelle.
23 h, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h 30, Les compositeurs composent et proposent : Alain Bancquart (Beethoven, Bancquart, Bruckner).

## Vendredi 27 février

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (le malade malgré lui) ; A 8 h 32, Le monde minéral ; La recherche.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « L'Instant », d'A. C. Rzewuski.
11 h 2, L'INA-G.R.M. présente : Zigzag sur la fonction acousmatique.
12 h 5, Agora : Le chemin de la défaite, avec J. Daridan.
12 h 45, Panorama : Avec J.-F. Kahn.
13 h 30, Musiques extra-européennes : L'Afrique.
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Petits Prophètes du Nord », de T. Haumont.
14 h 47, Un homme, une ville : Andersen à Odense.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Quelques nouvelles directions de la biochimie.
20 h, Dali.
21 h 30, Black and blue : Dexter Gordon.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Monteverdi, Mozart ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : Haydn ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Œuvres de R. Wagner (« Tristan et Isolde »), Beethoven, Mahler et Berg.
12 h, Musique de table : Œuvres de Lanner et Boyer ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Piano : Œuvres de Liszt, avec au piano E. Szegedi et L. Berman ; 16 h, Musique de chambre : « Sonate pour piano et violoncelle n° 2 », de Rachmaninov ; 16 h 45, L'opéra de la semaine : « Kopernikus » (opéra québécois en création française), de Claude Vivier, avec G. Desmarais, D. Doane, M. Ducharme, J. Fleury-Coutu...
18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Concert (en direct du Studio 103) : « Images chorégraphiques pour quatuor vocal et orchestre », de Robert Siohan, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Gilbert Amy, avec C. Giroux, soprano, N. Oxombre, mezzo, R. Oudot, ténor, et B. Fabre-Garrus, basse ; 20 h., Actualité lyrique.
20 h 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Symphonie n° 83 en sol mineur », de J. Haydn ; « Strophen », de Hans Vogt ; « Symphonie n° 9 en mi mineur », de Dvorak, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. G.-W. Schmöhe, avec W. Workman, baryton.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portraits par petites touches (Chopin) ; 23 h 5, Vieilles cires : cycle Carl Schuricht (Schumann, Mendelssohn) ; 0 h 5, Jazz forum (itinéraire Charles Mingus).

## Samedi 28 février

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Les droits de l'homme aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Dom J. Hourlier, bénédictin.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (« Pelléas et Mélisande »).
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, L'idée de progrès.
16 h 20, Livre d'or : Le Quatuor Via Nova.
17 h 30, Pour mémoire : Relecture d'A. de Musset.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, « Le Premier Matin », de Y. K. Potocki. Avec N. Farcia et L. Melki.
20 h 25, « Sabeth », de G. Eich. Avec : C. Degliame, V. Fournier, M. Meriko, etc.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Terre natale : Musique traditionnelle et populaire de Turquie.
6 h 30, Musiques pittoresques et légères : carte blanche aux mélomanes, « cordes pincées, cordes frappées » (Pouly, Magne, Bogoloyski, Falcone, Gilbert, Muphy, Collord...).
7 h 40, De l'opéra bouffe à l'opérette : « La Chauve-Souris », actes II et III (J. Strauss), par les Chœurs de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. von Karajan, avec H. Gueden, W. Kment, E. Waechter...
9 h 2, Samedi : Magazine de J.-M. Damian (Gluck, *Moussorgski-Ravel*) ; 10 h 30, Enregistrements historiques et rééditions (Mozart) ; 11 h 45, Musique ancienne (Haendel, Rameau ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Débat, avec l'invité du jour ; 14 h 30, Acoustique musicale (Mozart, Wagner).
16 h 30, Concert de musique de chambre (Journées internationales) : « Trio pour piano, violon et violoncelle en mi bémol majeur » (Beethoven) ; « Trio en la mineur » (Ravel) ; « Trio en si majeur » (Brahms), avec Ch. Zacharias, piano, U. Hoelscher, violon, H. Schiff, violoncelle.
18 h, Comment l'entendez-vous ? : La musique ancienne rétro, par Henry de Rouville
20 h. 5, Soirée lyrique : Présentation ; 20 h 35, Concert en liaison avec FR 3 : « Fidelio », de Beethoven, par les Chœurs de la New Philharmonia de Londres, dir. N. Balatsch, et l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Z. Mehta, avec G. Janowitz, J. Vickers, T. Adam, W. Wilderman, S. Richmond...
23 h 15, Ouvert la nuit : Genèse (Foerster, *Rossini, Martinu*) ; 0 h 5, Le dernier concert : Festival de Courchevel, mars 1980, avec les solistes de Zagreb (Vivaldi, Albinoni, Mozart, Bartok).

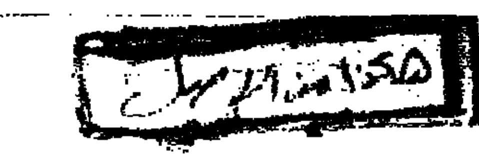
## Dimanche 1er mars

### FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand-Orient de France.
10 h, Messe au Pouliguen.
11 h, Regards sur la musique : « The Rake's progress », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Cycle de musique sacrée : La liturgie orthodoxe russe
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « le Médecin malgré lui » ; « M. de Pourceaugnac », de Molière.
16 h 5, Le lyriscope : « le Vaisseau fantôme », par l'opéra du Rhin.
17 h 30, Escales de l'esprit.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie brésilienne (O. de Andrade).
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Le carnaval de Venise.
23 h, Musique de chambre : Cicurel, Dvorak.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : Œuvres de Czibulka, Duclos, Mtschedelov, Sarasate, J. Strauss, Meisel, Altman, Schubert, Nedbal, Weinberger, Robert, Rossini.
7 h 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (J.-M. Leclair) ; 8 h, Musiques chorales : la parole aux chefs de chœurs ; 9 h 2, Les classiques favoris (Praetorius) ; 9 h 30, Cantate BWV 127 de J.-S. Bach, pour le dimanche Esto Mihi ; 10 h 30, Les classiques favoris (Haydn).
11 h, Concert (en direct du studio 118) : « Sonate pour violoncelle et piano » (Brahms) ; « Sonate pour violoncelle et piano » (Britten) ; « Polonaise pour violoncelle et piano » (Chopin), par Nelson Freire, piano, et Mischa Maisky, violoncelle.
12 h 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (G. Gershwin).
13 h 30, Jeunes solistes : François Le Roux, baryton, et Marie-Claude Arbaretaz, piano (Schubert, Duparc, Monteverdi, Poulenc, Eluard).
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Korsakov, Borodine, Tchaïkovski).
16 h 15, La Tribune des critiques de disques : « Concerto pour violon et orchestre », d'Anton Dvorak, avec la participation de Marcel Marnat.
19 h, Concert de jazz.
20 h 5, Concert (Echanges internationaux) : « Suite de ballet en ré majeur », de M. Reger ; « Concerto pour saxophone alto et orchestre à cordes en mi bémol majeur », d'A. Glazounov ; « Rapsodie pour saxophone et orchestre en mi bémol majeur », de Cl. Debussy ; « Concerto pour violon et orchestre n° 5 en la mineur », d'H. Vieuxtemps ; « Till Eulenspiegel », poème symphonique, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. D. Shallon, avec D. Rennmann, saxophone, K. Blacher, violon ; 22 h, Une semaine de musique vivante.
23 h, Ouvert la nuit : Saturnales (H. Berlioz : l'Enfance du Christ).



(Suite de la page VIII.)

Le bon sens ? Il suffit de considérer la multiplication des codes : civil, de procédure civile, des loyers, du travail, etc., pour voir que la conciliation exige des gens rompus à leur maniement. Très peu d'affaires ne nécessitent aucune connaissance spéciale du droit : environ 2 %, d'après l'expérience du président Latil.

N'oublions pas que la conciliation ne vise nullement à supplanter la justice, mais à la désengorger. Pour cela, le président Latil estime que les conciliateurs devraient avoir un droit de regard sur les bureaux d'aide judiciaire, pour empêcher la naissance de procès inutiles. Une brave dame avait demandé à un réparateur de télé de bien vouloir lui réparer son... singe mécanique. Refus poli. Elle l'avait poursuivi de ses assiduités. Refus. Devant l'entêtement de l'électronicien, elle lui avait intenté un procès en l'accusant d'avoir dérobé son jouet. Pour ce faire, elle bénéficiait de l'aide judiciaire...

Mais laissons la place aux clients. Se présente d'abord une étudiante en lettres. Elle a loué une chambre, pendant deux ans, pour un prix qu'elle trouve abusif. Puis elle en est partie. La propriétaire lui a réclamé par la suite une certaine somme, pour les charges. Devant le retard de son ancienne locataire à s'exécuter, elle l'assigne en justice. Holà !... Notre étudiante, furieuse, contre-attaque et demande que la célèbre loi de 48 sur les surfaces corrigées soit appliquée à son ancien loyer, avec effet rétroactif. Bien sûr, les frais d'expert lui coûtent plus cher que les charges réclamées, mais la passion l'emporte.

Le président Latil calme d'abord l'irritation de l'ancienne locataire. Il lui promet d'agir sur la propriétaire pour qu'elle retire sa plainte. Dans ces conditions, l'étudiante enterrerait la loi de 48 et la hache de guerre. Ici, donc, un procès stupide paraît devoir être évité.

## Ignorance

Autre cas : une affaire de pipes... Alléché par une publicité, un fumeur commande deux pipes par correspondance, et en reçoit une. Bien sûr, il réclame. Le marchand se garde de piper mot. Le président va essayer de rétablir le tirage.

Arrive un jeune homme frêle, calme, à l'air gentil et à la moustache musclée. Son patron veut le renvoyer. Le jeune homme, cadre dans une grande surface, aurait un beau jour tout cassé sous l'empire d'une dépression. Faute lourde, d'après le patron. Mais pas d'après le droit du travail, qui reconnaît celui à la maladie. Le président explique au doux moustachu ce qu'il peut attendre, et même exiger.

Suit une sombre affaire d'abus de confiance. La justice est saisie, et se hâte avec une redoutable lenteur. Le président va l'activer.

Survient enfin une grand-mère. Après une vie de sacrifices et de tribulations dont elle nous fait un récit détaillé, elle en vient au fait. Son fils, sous l'influence de sa bru, refuse de lui laisser voir son petit-fils. Là, le code est formel. Cette dame peut exiger le droit de visite. Le président va tâcher d'amener à composition la bru récalcitrante.

Et comment se porte la conciliation à Aix ? Fort bien. Les clients affluent. Il sont tout surpris de n'avoir rien à débourser. D'autre part, le président, connaissant parfaitement le monde judiciaire aixois, peut les aiguiller de façon efficace. Cela se sait vite. La conciliation va donc prendre une place de plus en plus importante, et c'est une bonne chose. Sans devenir un self-service, la justice va tout de même se rapprocher du client.

Le président regrette que l'on n'apprenne pas de droit au lycée. Les gens se trouvent totalement démunis. Par ignorance, ils se jettent tête baissée dans des conflits aisément évitables. Ils sont hors d'état de lire ne serait-ce qu'un règlement de copropriété, ou les clauses d'un contrat de vente. Ils signent donc des documents qui pour eux ont la suave clarté du chinois.

En attendant que l'éducation penche son front pensif sur ce problème, le conciliateur s'efforce de rendre plus humain le système judiciaire actuel. Pourquoi donc ? Pour la gloire ? Pour passer le temps ?

Comme le remarque avec le sourire le président Latil, le conciliateur trouve sa récompense dans l'exercice de la conciliation. ■



MARC KAPKO

CALIFORNIE

# Boîtes à flotter

Sylvie Crossmann s'est laissé enfermer, elle et son « moi profond », dans un « caisson à flottaison » qui ramène la paix dans les cœurs californiens.

SYLVIE CROSSMAN

« AVEZ-VOUS bien flotté ? » La voix est douce, douce comme le sel fin qui me picote encore la peau, comme le savon couleur d'amande qui m'a lissé le corps, comme le *Canon pour cordes* de Pachelbel qui m'a rendue sans violences aux rumeurs ensoleillées de cette fin d'après-midi à Los Angeles.

« *Prenez une infusion d'herbes* » a ajouté la voix. Sur le divan aux teintes d'aquarium, j'ai bu le thé brûlant en effeuillant le livre *Deep Self (le Moi profond)* de John Lilly. En 1954, ce médecin, spécialiste de psychologie et connu surtout pour ses travaux sur les dauphins, inventa le Samadhi Tank dans lequel je viens de flotter. A l'Institut national de la santé mentale, il utilise comme méthode thérapeutique pour ses patients ce caisson de plastique grand comme un lit à deux places. Dans l'obscurité totale, progressivement délivré de toute intrusion sensorielle de l'extérieur, le patient flotte comme un bouchon sur 25 centimètres d'eau chauffée à 34 degrés, dans laquelle on a dissous 360 kilos de sels d'Epsom.

En sanscrit, le mot « samadhi » dépeint un moment de profonde contemplation. En 1972, avec l'aide de John Lilly, Glenn et Lee Percy, anciens éducateurs, lançaient le caisson sur le marché californien. Aube de la décennie 70 : déjà le moi perçait sous l'altruisme de la génération en fleur. Ils fondèrent la Samadhi Tank Company. Pour 2 750 dollars, les cossus pêcheurs d'introspection purent s'offrir à volonté et à domicile de tièdes flottaisons. Une petite fureur. Dans le sillage du corps flottant, bouillaient les thèmes de l'heure : relaxation totale, créativité, découverte du soi, forme physique. Aujourd'hui on flotte de par le monde privilégié dans les solutions salines de quatre cents Samadhi Tank.

Malgré les désirs du directeur de marketing d'une autre compagnie de caissons installée à Denver, dans l'Etat du Colorado, Float to Relax, le Samadhi Tank n'est pas encore le Hamburger des McDonald de la relaxation. A Los Angeles, il n'y a encore qu'un club samadhi. Depuis juin 1979, Glenn et Loe Perry offrent en effet aux moins fortunés l'usage de cinq caissons publics à l'heure, au mois ou à l'année, du lundi au vendredi, de 7 heures du matin à 7 heures du soir. Pour 15 dollars, on vous enveloppe d'une serviette pourpre et « à flottaison vat ! ».

## Inquiétude

Les gentils organisateurs de ces moites plaisirs ont beau avoir l'air inoffensifs, le contenu du formulaire à remplir trempe le corps, déjà plein d'appréhension, de gouttes d'inquiétudes. La maison exige une signature la déchargeant de toute responsabilité à l'égard de ses clients. Quand on referme la porte de la Samadhi Tank Company, enclave d'immatérielles flottaisons, n'émerge-t-on pas dans Beverley Hills, où les avocats, pour une poignée de dollars, trouvent toujours une victime à défendre ? Il est prudent que les propriétaires exigent un « oui » devant les énoncés suivants :

« 1) *Dans le caisson j'assume toute responsabilité pour mes actes et mes pensées.*

2) *Je n'utiliserai pas le caisson si je suis sous l'effet d'alcool ou de drogues.* »

Plus tard, je comprendrai qu'aiguiser la peur participe du rituel samadhi. Le moi s'enorgueillira de vaincre, dans la noire intimité du caisson, cette peur illusoire. Sans autre arme que celle de sa lucide solitude.

En attendant, je me rassure en lisant les commentaires dithyrambiques du livre d'or : un professeur, un maire, le vice-président de marketing d'une maison de publicité, l'employé d'une papeterie, un écrivain, sont parmi les cinquante visiteurs qui ont aujourd'hui flotté dans l'extase.

Derrière moi, la porte se referme. Une pièce privée, aux lignes et aux tons d'estampe japonaise. Dans un coin, une douche. Contre un mur, le caisson. Noir et mat, menaçant comme un cercueil. Sur la porte du Samadhi Tank, qui se pose sans loquet, une figure de volumes blancs imbriqués les uns dans les autres. Simuler le courage. Pacifier chacun de ses gestes dans une douche qu'on fait s'éterniser. Apprécier le shampooing suave sur les cheveux. Sourire aux dessins naïfs sur les carreaux de la douche. Leur sourire... Se sourire...

« *Soupesez la porte avant d'entrer dans le caisson* », avait conseillé Ramon, le garçon de bains au visage de cire qui dort la nuit dans les caissons du club. Des nuits de quatre heures lui suffisent, tant l'eau le repose.

« *Vous verrez, si l'obscurité vous effraie, il vous suffit de tendre un doigt de pied et de retrouver la lumière.* »

Craintive, j'ai d'abord laissé la porte ouverte. Je me suis allongée et j'ai laissé l'excès de sels me porter très haut. Dans le caisson, un seul bruit. Rapide. Régulier. Assourdissant. La peur qui bat. J'essaie de renverser la tête. Impossible. Impossible de couler suspendue sur cette mer de sels, je perds progressivement mes sens : celui de la gravité, celui de l'ouïe, celui de l'odorat. Empreinte dans un espace sans cassure. Matière continue. Perte de la notion liquide. Ma peur s'est tue. Je tire la porte sur la lumière. Appréhension. Du bout des pieds, plusieurs fois, je l'entrouve. Pour être sûre, au cas où je reprendrais peur. Rais en diagonale sur l'eau. Jalousie oblique sur la sieste.

## Engourdissements

Immobilité parfaite. Une mer de terre. Je m'y ancre. Je perds conscience. Les heures coulent. Heures de sommeil sans gravité... soudain un bond de gouttes. Puis une musique diffuse. Adaptée pour ascenseur. Mon heure a sonné. D'autres attendent pour flotter à leur tour. Une douche rapide. Avant que le sel ne sèche sur un cheveu, derrière une oreille. L'eau clapote dans le caisson. Rassurant désormais. Une tape tendre sur ses cloisons. Reconnaissance. Comme envers un coursier d'abord rétif.

Je me glisse dehors. La lumière d'un *été* précoce n'éclabousse plus les voitures. Il tombe sur l'heure de pointe une bruine de soleil et les immeubles s'agenouillent devant l'argenterie du ciel. Les freins ne crissent plus.

Engourdissement des membres. Délicieux bain après les frénésies de la ville.

« *Avez-vous bien flotté ?* » Heure de planche sur une mer qui vous porterait à bout de bras, sans voisins, sans odeur d'algues, dans l'ombre d'un vaste « parasens » aux bords trempant dans l'eau.

« *Dieu, quelle flottaison !* » Un peu outrée la phrase du compagnon flottant à la même heure dans la pièce voisine. Un cadre d'âge moyen. Il est béat. « *Vous avez aimé ?* » Cramoisi d'avoir osé, d'avoir flotté, d'avoir aimé. Demain, de raconter.

« *Fabuleuse expérience, vous ne trouvez pas !* » Il y a une heure, avant la pacification par l'eau, il m'aurait agacée. A présent, je lui souris : « *Un très bon bain, c'est vrai.* »

En partant, il a pris un abonnement pour six mois. 300 dollars, trois flottaisons par semaine. Le lendemain, peut-être, il intimidera moins ses secrétaires... ■

EXTRÊME-ORIENT

# Les camps de la longue attente

**Six ans maintenant qu'existent les camps de réfugiés cambodgiens en Thaïlande. Cent cinquante mille personnes y vivent encore. Comment ?**

THIERRY QUINSAT

TOUS les camps du monde se ressemblent. Des allées à angle droit, des barbelés, des miradors et des soldats en armes. Les camps des réfugiés cambodgiens, en Thaïlande, n'échappent pas à la règle. Les premiers datent de 1975. Six ans après, cent cinquante mille personnes les occupent encore.

Six ans : l'actualité, ses projecteurs et ses haut-parleurs se sont éloignés. Petit à petit, la vie s'est organisée avec l'aide des organisations internationales : ONU, Croix-Rouge, UNICEF, M.S.F., missions diverses, religieuses ou non, organisations charitables. Désormais, chaque camp a son hôpital avec ses services, une poste, des salles de réunion. Parfois une école.

Dans la poussière, les enfants jouent pieds nus, sous un soleil de plomb. A l'ombre d'une hutte de bambou, semblable aux milliers d'autres qui composent le camp de Kao-i-Dang, à une dizaine de kilomètres de la frontière cambodgienne, dans la province d'Aranyaprathet, à l'est de la Thaïlande, Cheak, qui a vingt-six ans, raconte son histoire. A quelques variantes près — le nombre de morts dans la famille par exemple, — elle est celle des Khmers aujourd'hui réfugiés en Thaïlande : la vie concentrationnaire sous le régime des Khmers rouges, l'évasion, la fuite devant l'avance des Vietnamiens, une longue marche la faim au ventre.

## Auschwitz

Enfin, avec vingt mille compatriotes, un jour du mois d'octobre 1979, il franchit la frontière thaïlandaise du coté de Sakéo. « *C'était Auschwitz qui débarquait*, raconte un témoin. *Tout le monde était à bout de forces. Vingt mille personnes qui sont sorties de la jungle et qui se sont arrêtées là. Incapables de faire un pas de plus. Tous habillés du pyjama noir des Khmers rouges. Et silencieux. Ou plutôt, non, tout le monde toussait, une petite toux sèche, mais ils ne parlaient pas. Ils se sont couchés à même le sol pour ne plus bouger. Les Thaïs ont commencé par dérouler des fils de fer barbelés autour d'eux. Très vite, les organisations internationales sont intervenues pour l'eau, la nourriture, les soins d'urgence.* » Le camp de Sakéo venait de naître. Cheak, comme des dizaines de milliers de ses compatriotes, devenait un réfugié : un réfugié illégal : l'existence des camps n'est que tolérée sur le territoire thaïlandais.

Après Sakéo, Cheak sera transféré à Kao-i-Dang, à 60 kilomètres de là. Adossé à la montagne, le camp abrite officiellement soixante mille Khmers dans ses huttes de bambou. Mais, à cause des entrées illégales de Cambodgiens qui passent clandestinement la frontière et entrent, en payant les gardes, dans le camp, la différence entre le camp légal et le camp réel est importante. Ses occupants sont beaucoup plus nombreux que ne l'indiquent les listes officielles. Cela pose des problèmes énormes de ravitaillement en un lieu où tous les repas se comptent par rations. (Une ration comprend 500 grammes de riz par jour et par personne. Par semaine : deux boîtes de conserve, six boîtes de lait pour les enfants, un morceau de poulet. Les réfugiés ont droit à des légumes trois fois par semaine.)

Quand on pénètre dans Kao-i-Dang, on est frappé par le grand nombre d'enfants, pieds nus, qui agitent la main au passage de chaque Blanc avec les « *O.K., bye bye* ». Premiers mots qu'ils ont appris.

## Artisanat

La vie, comme à Mairut, qui abrite douze mille Khmers, à 200 kilomètres plus au sud, ou à Kamput, qui en compte dix-sept mille, est surtout faite d'attente. La nourriture est distribuée. Les réfugiés n'ont pas à gagner leur vie. Mais pour compléter des rations parfois irrégulières, nourrir les illégaux, et parce que le désœuvrement pèse lourd pour ces anciens paysans, beaucoup cultivent devant leurs cases un ou deux mètres carrés où poussent des tomates, des concombres où de la coriandre. Certains ont la chance — les places sont rares — pour le tarif unique de 10 baths par jour (environ 2,50 F de pouvoir travailler volontairement dans le camp comme interprète, aide-médical ou à des tâches d'hygiène.

Malgré les interdictions et les champs de mines qui entourent le camp au-delà de la double rangée de neuf hauteurs de fil de fer barbelé, chaque nuit, plusieurs centaines de réfugiés sortent pour aller acheter au village voisin des denrées rares. « *Les réfugiés ont un peu d'argent*, raconte Phoy, un ancien ouvrier du port de Phnom-Penh. *Les autorités thaïlandaises interdisent l'entrée d'argent dans le camp, mais il en arrive quand même par des voies plus ou moins discrètes. Les Thaïlandais ferment les yeux parce qu'ils y trouvent leur compte. Cet argent provient le plus souvent de parents qui ont réussi à trouver un pays d'accueil. Les Etats-Unis, la France, l'Australie, le Canada essentiellement. Cet argent, ou celui qu'ils ont réussi à économiser en travaillant dans le camp, est confié à un des leurs qui va faire les courses au marché noir, la nuit. Le coursier doit passer les barrages des patrouilles qui gardent le camp et qui organisent un véritable racket.*

» *Quand on rencontre un soldat la nuit, celui-ci allume une torche verte. Cela veut dire :* « Avancez lentement ». *Puis une rouge, cela veut dire :* « Si vous bougez je tire. » *Alors le soldat s'avance et on lui donne 10 baths, le prix qu'il faut payer pour aller plus loin. Certains soldats doublent leur solde ainsi chaque nuit. Et c'est pareil au retour du village. Là-bas, les prix sont supérieurs à ceux de Bangkok, mais nous n'avons pas le choix. Un œuf coûte 11 baths, un poulet 50 ou 100 baths (25 à Bangkok). Les prix varient toutes les nuits. Tout se paye. A Mairut, par exemple, pour se tremper les pieds dans la mer, il fallait payer 1 bath à la sentinelle.* »

Malgré une apparente égalité dans la misère, dans les cases tous les biens des réfugiés tiennent dans quelques cartons (quelques nattes, quelques habits, parfois ceux qu'ils portaient en passant la frontière), il y a des réfugiés pauvres et des réfugiés riches. Cela se voit à la qualité des chemises chez les hommes, à l'usure des sarongs pour les femmes.

Les plus fortunés parviennent — avec de l'argent venu de l'étranger — à payer des passeurs pour réunir des membres de leur famille, écartelée parfois depuis cinq ans. Pour faire sortir illégalement un frère resté au Cambodge, Peav, qui avait déjà son fils aux Etats-Unis, a payé 13 000 baths. Somme énorme qui comprend le salaire du passeur, les frais de deux mois de marche dans la forêt, les innombrables « pots-de-vin » que les fuyards doivent verser aux différentes fractions khmers encore en lutte, aux barrages vietnamiens, aux troupes de brigands qui circulent dans la forêt, aux gardes des frontières.

Au moment des retrouvailles, la joie s'installe et la solidarité joue à plein. La famille — oncles, cousins, neveux — se réunit. Les voisins arrivent. Il s'agit de s'organiser pour que le nouveau venu — entré illégalement, sans le fameux numéro d'enregistrement qui accompagne la « tracing card » et donne droit aux rations, — puisse être nourri et échappe au contrôle du chef de la section où il va habiter.

Les arrivants apportent des nouvelles du pays. Et la récolte de riz ? Qui récolte ? Les Vietnamiens ou les Khmers ? As-tu vu ma maison ? Peux-tu me donner des nouvelles d'un tel ? Est-il mort ou vivant ? On m'a dit que mon frère aîné était du côté de Battambang, est-ce vrai ?

## Combattants

La moindre nouvelle a son importance pour ces gens coupés du monde. (Certains ont parfois un transistor et écoutent Radio-Phnom-Penh.) Sin, par exemple, se croyait seul survivant du massacre de sa famille — douze personnes. Il a appris par un passeur qu'une de ses sœurs, qu'il n'avait pas vue depuis 1975, était dans le camp de Mairut à trois cents kilomètres de là. Ils ne pourront se retrouver qu'à l'étranger, dans un pays ami. Ou alors au Cambodge. Mais dans ce cas il faut sortir du camp et retourner se battre contre l'occupant vietnamien.

Certains le font. Quatre ans de guerre et de misère n'ont pas entamé leur détermination. Tous les jours, par petits groupes, ils repartent vers la frontière pour s'enrôler dans une troupe de combattants khmers rouges, Serei ou Moulinaka. Ce sont des jeunes le plus souvent, des paysans qui ne supportent pas de rester inoccupés et qui veulent participer à la libération de leur pays à quelques kilomètres de là. Dans les camps, certains les exhortent à reprendre la lutte. L'appel est souvent entendu par ceux qui ne peuvent espérer partir pour un pays tiers ou qu'effraie la perspective d'un refoulement massif par les autorités thaïlandaises.

Des artisans travaillent dans des centres ouverts par des organisations internationales. Il y a une forge, un atelier de filets de pêche, une menuiserie, une fabrique de savon, un atelier de couture où une centaine de femmes et d'hommes piquent des chemisiers et des pantalons sur des machines à coudre offertes « *de la part du peuple israélien au peuple cambodgien* ». Leurs produits sont vendus dans le camp ou aux visiteurs étrangers.

Beaucoup attendent leur transfert d'un camp d'hébergement à un centre de transit. Cela voudrait dire qu'ils sont acceptés par un pays tiers et que désormais l'attente n'est plus qu'une question de mois.

Les refus provoquent parfois le désespoir Il s'agit souvent de la dernière chance de retrouver les siens. La dernière chance d'échapper au camp sans retourner vers l'incertitude totale que représente la vie actuelle au Cambodge.

Ceux qui vont partir font la connaissance d'un nouveau camp. le centre de transit de Phanatnikom, dans la province de Chonburi, à quatre-vingts kilomètres de Bangkok. L'ambiance de ce camp, même s'il est entouré lui aussi de barbelés et de soldats, est moins pénible. Les baraques sont en dur. Surtout, les gens ont l'air moins tendu, moins anxieux. C'est l'avant-dernier camp avant ce qu'ils considèrent comme les pays de la liberté.

## Le français

A Phanatnikom, on leur enseigne des rudiments de langues étrangères. Deux jeunes volontaires d'Ecole sans frontière assument cette tâche pour les candidats à l'émigration en France avec l'aide d'un Père jésuite. Celui-ci montre les bâtiments écrasés de soleil : « *Dans ces deux salles, grandes comme les classes d'une école de France, fonctionne une université. Oui. Nous avons la taille d'une petite université française. Cinq mille personnes viennent apprendre les rudiments de français, qui leur permettront de se débrouiller quand ils débarqueront dans leur pays d'accueil. Et ce sont les Khmers eux-mêmes qui forment le corps professoral. Par haut-parleur, nous avons fait appel à tous les réfugiés qui parlaient un peu notre langue. Ils sont venus et nous sommes en train de mettre au point les programmes d'enseignement. Ça démarre et ça va marcher. Ils doivent prendre eux-mêmes l'enseignement en charge.* » Assis en tailleur sur le sol nu, une trentaine de Khmers, hommes et femmes, parlant tour à tour français et cambodgien, se répartissent les tâches.

Enfin le grand jour arrive. Regroupés par haut-parleur, les élus quittent le camp de Phanatnikom en car pour une ultime escale de dix jours environ à Bangkok, à Suan Phlu. Une prison toujours en activité. Deux étages pour les réfugiés. Les prisonniers, menottes aux mains, doivent les enjamber pour monter, accompagnés de leurs gardes, dans leurs cellules. Les murs sont couverts d'inscriptions. En français, en anglais, en khmer, avec des dates et des signatures. Dernières traces de leur ultime séjour en Asie. Toutes évoquent le départ, les séparations, la tristesse et l'anxiété.

Des appels aussi vers des personnes qu'ils n'ont pas retrouvées. « *Teng Nam, j'étais là le 1/10/80. Parti pour la France. Ma chère Mony, je ne t'oublierai jamais.* »

Un humoriste, bon connaisseur de notre langue, a écrit : « *Partir, c'est grossir un peu.* » Sen, qui m'accompagne, rit : « *Il a dû avoir faim celui-là.* » Aussitôt après, il demande : « *On ne meurt pas de faim en Europe, mais on m'a dit que la vie était difficile.* » Il était en deuxième année de médecine à Phnom-Penh. « *Est-ce que tu crois que, si j'apprends bien le français, si je travaille un an, sans fumer, sans danser, sans le cinéma, j'aurai assez d'argent pour faire ma médecine en France ? J'aime tellement la médecine.* »

Le courage est des deux côtés de la frontière. Chez ceux qui la franchissent et chez ceux qui s'en éloignent. ■



# REFLETS DU MONDE

## LE JOURNAL DE GENÈVE

### Il n'y a pas que le chauffage...

Va-t-on vers une interdiction des appareils de climatisation en Suisse ? La question, compte tenu du climat de la Confédération, qui ne passe pas pour équatorial même au plus fort de l'été, pourrait paraître mineure. C'est pourtant pour tenter d'y répondre que s'est récemment réuni à Lausanne un colloque dont le *Journal de Genève* rend compte en ces termes : « *La climatisation des locaux apparaît souvent comme un gaspillage inadmissible d'énergie, dans un pays qui bénéficie, comme la Suisse, d'un climat tempéré. Faut-il, dès lors, l'interdire ? La question a été débattue dernièrement lors d'un colloque organisé à Lausanne par l'Association suisse des entreprises de chauffage et de ventilation. La tendance qui se dessine actuellement en Suisse, du côté des pouvoirs publics, est de limiter l'usage de la climatisation là où elle est absolument nécessaire, et d'exiger des installations suffisamment performantes.*

» *Sous nos climats, la climatisation intégrale des locaux n'est pas une nécessité*, estime M. Berthoud, délégué à l'énergie du canton de Vaud ; *elle entraîne de plus un gaspillage d'énergie, car ces installations ont un rendement médiocre en été et entraînent d'importants rejets thermiques en hiver. Trop souvent*, estime M. Berthoud, *la climatisation a été décidée pour des raisons de prestige ou à la suite d'erreurs architecturales. M. Genoud, délégué à l'énergie du canton de Genève, estime pour sa part qu'il ne faut pas interdire la climatisation, mais la remettre à sa juste place, en tenant compte de toutes les possibilités d'économies. Deux types de gaspillages ont souvent été commis avec la climatisation, dit M. Genoud : le premier, d'ordre architectural, lorsqu'on a climatisé deux bâtiments qui n'en auraient pas forcément eu besoin ; le deuxième, de nature technique, lorsqu'on n'a pas tiré parti des possibilités d'économies par la récupération de chaleur, par exemple.*

» *On s'oriente actuellement en Suisse vers une limitation du nombre des installations de climatisation. De telles installations, en vertu des mesures de politique énergétique qui sont peu à peu mises en place au niveau de la Confédération et des cantons, seront généralement autorisées, dans la mesure où elles seront nécessaires (par exemple dans les locaux abritant des ordinateurs, dans des locaux exposés au bruit ou exigeant des conditions climatiques spéciales, dans les hôpitaux, etc.).* »

## 24 heures

### Lessives écologiques

« *Le linge propre a existé avant l'utilisation des phosphates dans les lessives ! On peut donc s'en passer. Il faut s'en passer et recourir à des produits qui n'en contiennent pas mais lavent tout aussi bien, si nous voulons garder nos lacs.* » C'est la conclusion à laquelle a abouti, après une série d'expériences, l'Association pour la sauvegarde du lac Léman et que reproduit le quotidien *24 Heures*. « *Les eaux usées domestiques représentent en effet l'apport principal en phosphates de nos lacs (68 %), les autres sources étant le lessivage des sols (30 %) et les précipitations atmosphériques (2 %). Les phosphates (c'est-à-dire, le phosphore) ne constituent pas des polluants au sens traditionnel. Eléments minéraux indispensables à la vie, ils ont cependant la propriété de favoriser la prolifération des algues. Or celles-ci, en se décomposant, entraînent une importante diminution d'oxygène dans les couches profondes du lac qui finit par étouffer. Pour le Léman, la charge tolérable est de l'ordre de 320 tonnes par an et la charge critique le double, soit environ 640 tonnes par an. Or, ces dernières années, le lac en a absorbé entre 700 et 1 500 tonnes. Lorsque l'on sait que la quantité d'algues est proportionnelle à la quantité de phosphates, on ne se demande plus s'il est opportun de limiter le rejet des phosphates dans le lac !* »

## Daily Graphic

### Pénurie de papier dans la presse ghanéenne

Les deux principaux quotidiens ghanéens n'ont plus de papier, plus d'encre d'imprimerie ni de matériel d'impression photographique, de l'aveu même de l'un d'entre eux, le *Daily Graphic*, reproduit par l'agence Reuter. « *Le* Ghanaian Times *n'est pas sorti lundi dernier par manque de papier* », écrit dans un éditorial le *Daily Graphic*, qui ajoute avoir les mêmes difficultés : « *Nos machines à écrire sont démodées, d'ailleurs la plupart sont hors d'usage.* » Les deux journaux n'ont pas de véhicules à mettre à la disposition de leurs reporters, ni pour assurer la distribution en province. Cela fait longtemps que la presse ghanéenne souffre de pénurie, mais les choses n'ont fait qu'empirer avec les difficultés constantes de l'économie.

## le soleil

### Politique et charlatanisme

*Le Soleil de Dakar* publie une mise en garde contre la tentation, assez fréquente semble-t-il parmi certains hommes politiques, de recourir à la sorcellerie. « *Sorciers chassés des milieux sportifs, magiciens fuyant les femmes dont ils n'ont pu empêcher les maris d'être polygames, thaumaturges recherchés par les victimes de leur fausse « science » de multiplication de billets de banque ; tous ces charlatans, qui vivaient eux aussi une morte saison, ont découvert auprès de certains politiciens un nouveau marché et débordent d' « affaires importantes ».*

*« Clients intéressants », ces politiciens ne lésinent pas sur les moyens pour atteindre leurs objectifs.*

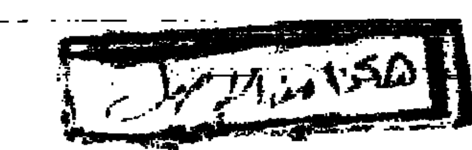
*Mais, messieurs, attention ! Les charlatans ont la langue bien pendue.*

*Le respect du « secret professionnel », en effet, est une qualité méconnue de ces gens-là qui entourent d'une grande publicité leur « amitié » avec telle ou telle personnalité et se glorifient des « résultats satisfaisants » de cette amitié*

*Ce n'est pas le « candidat », cavalier d'un âne de quatre hivernages qui me démentira. A celui-là, un thaumaturge avait promis le pouvoir avec comme rançon pratique — outre le prix exorbitant du marché — une singulière galopade.*

*Il s'agissait de la part du « candidat » d'effectuer de nuit, dans une nudité complète et à dos d'âne, le tour des principales artères de la capitale.*

*L'on dit que ce monsieur déçu et amer saisit toutes les occasions pour se lancer dans une violente diatribe contre les sorciers, auxquels, naturellement, il ne croit plus.* »





FRANÇOIS GUENET/ATELIER

COULISSES

# Informatique : le travail en question

**Les négociations commencent entre pouvoirs publics, patronat et syndicats, sur les conséquences de l'informatisation sur le travail. Les enjeux ne sont pas clairement perçus.**

ÉRIC ROHDE

NI tambour ni trompette. L'événement qui eut lieu en décembre dernier ne fit que passer dans les coulisses de l'actualité. Il est vrai qu'aucun des acteurs n'était vraiment prêt. C'est à peine d'ailleurs si les rôles avaient été distribués.

On serait par exemple bien en peine de dire à qui revient cette diatribe : « *Selon la plupart des constats, administratifs, patronaux ou syndicaux, le bilan des effets de l'informatique sur le travail est peu encourageant. (...) Trop souvent l'informatisation a eu pour effet de parcelliser et de fragiliser le travail des salariés en amont et en aval des traitements informatiques. Dans certains secteurs, cette introduction, de principe d'organisation fréquemment dérivé du taylorisme, a eu pour conséquence de multiplier ce que certains nomment les « O.S. du tertiaire ». Cette situation est d'autant moins acceptable que l'informatique devient une technique de plus en plus souple. (...) Il n'y a pas de déterminisme à accepter qui justifierait un tel état de fait* ». Gageons que le plus pertinent des souffleurs n'aurait attribué cet exposé des motifs à qui de droit s'il ne figurait en exergue d'un « *Projet de plan « Informatique et conditions de travail* » dûment signé de deux ministères, celui de l'industrie et celui du travail et de la participation.

Lorsque la C.F.D.T. inaugura la « consultation » engagée par l'administration sur la base de ce projet, il n'est pas sûr en effet que l'on ait accordé au fait toute l'importance qu'il mérite. La mise n'est pourtant pas négligeable si l'on en croit les objectifs affichés par les pouvoirs publics dans ce document : « *susciter une meilleure prise en compte des conditions de travail dans les projets d'informatisation, (...) développer les possibilités pour les salariés de maîtriser les systèmes qu'ils utilisent quotidiennement* ». Alors que le C.N.P.F. n'y croit guère, les syndicats ont accueilli cette invitation assez favorablement tout en ne sachant vraiment sur quel pied danser. A vrai dire, la rapidité et la profondeur des changements que génère l'informatique sont des phénomènes dont les uns et les autres commencent tout juste à mesurer l'ampleur et l'enjeu. Un enjeu à propos duquel subsistent quelques ambiguïtés.

Si l'informatique est la science du traitement rationnel des informations selon la définition de l'Académie française, l'informatisation est plus que cela. Elle est, comme l'ont écrit deux chercheurs informaticiens, René Eksl et Endreu Solé, « *un vecteur privilégié de restructuration des processus de travail, donc un puissant facteur de changement au niveau des conditions de travail des employés mettant en jeu le modèle d'organisation du travail et de relations sociales dans les grandes entreprises du tertiaire* » (1). Y aurait-il quelque vice à voir dans un instrument, l'ordinateur, autre chose que l'outil ?

## Des choix

Un ordinateur ne traite en dernier lieu que des chiffres. Quel que soit le mode sous lequel l'on converse avec lui, quelle que soit l'application dont il ait la charge. Un traitement se ramène toujours à une suite d'opérations. Additions, soustractions, divisions, multiplications ou comparaisons de grandeurs. Il n'est pas d'automatisme informatisé qui ne comporte une unité arithmétique et logique assumant ces calculs. Pour décrire une application sous forme chiffrée, les informaticiens emploient un système de représentation codifié ; c'est la programmation. Chaque information, c'est-à-dire chaque élément permettant de décrire un ensemble vivant, est affectée d'une valeur numérique variable.

S'il s'agit d'établir des factures ou de délivrer des bulletins de paye, les données à manipuler étant quasiment toutes chiffrées au départ, la transcription sous cette forme codée ne posera pas trop de problèmes. Mais s'il s'agit par exemple de gérer un stock et les réassorts, avec les commandes et les livraisons, en liaison avec la fabrication, les choses seront beaucoup plus complexes en raison du grand nombre de paramètres, variant les uns par rapport aux autres, qui interviendront. Il faudra non seulement définir chaque fonction mais également les rapports entre chacune d'elle. Et le tout avec la plus grande des précisions. Un programme ne « tourne » correctement que si tous les cas de figure possibles sont prévus. Cette réalité contraint à s'interroger avec minutie sur le fonctionnement de l'ensemble d'une entité. Une telle évocation conduit nécessairement à des choix, des arbitrages, en un mot, à dire qui peut et doit faire quoi, quand, où et comment. En ce sens l'informatisation modélise le travail. Et c'est souvent l'occasion de le modifier.

## « Gâchis massif »

Dans la banque par exemple, où les chiffres constituent la matière première, l'évolution des formes de travail dépend étroitement de l'informatisation. La tendance qu'on y observe consiste à nouer des liens de plus en plus directs entre les employés de guichet en contact avec la source de l'information, les opérations commandées par la clientèle et l'ordinateur. Sa fonction ne se borne plus désormais à effectuer des imputations comptables, ou des mises à jour, mais s'étend à la gestion des traitements et des comptes en temps réel. L'élargissement des compétences de la machine se fait au détriment des services d'arrière-boutique et des services centraux où seuls quelques spécialistes de haut niveau conservent la maîtrise de l'appareil de gestion. A une informatique de production se substitue ainsi progressivement une informatique de gestion qui en rationalisant les circuits de traitement aboutit à une intégration toujours plus dense, pouvant aller jusqu'à la compensation électronique entre établissements. Les conséquences de ces développements sont multiples et sont encore appelées à évoluer avec l'apparition de nouvelles applications telles que la carte électronique de paiement (2). L'une des plus importantes est l'assujettissement du travail à la machine. Celui-ci devient plus standard et requiert un personnel d'agence moins qualifié, plus polyvalent, donc interchangeable. Dans les services centraux, certains travaux disparaissent comme la saisie, le pointage et la vérification. D'autres apparaissent, liés à la mise en œuvre des systèmes informatisés comme la conception et l'organisation, ou à l'exploitation des données plus fines que fournissent les nouvelles applications comme la précision, le contrôle, ou des tâches de marketing. Fonctions s'adressant, bien sûr, à un personnel de qualification supérieure.

Pour René Eskl et Andreu Solé, l'automatisation dans le secteur tertiaire, notamment dans les banques, s'identifie à un « *processus d'industrialisation du travail de bureau* » calqué sur le modèle tayloriste, et qui aboutit à un « *gâchis massif des compétences* ». Semblable « déqualification » touche également les liquidateurs des caisses de sécurité sociale ou des Assedic, dont la tâche, qui consiste à traiter des dossiers, exigeait une très grande connaissance réglementaire accaparée désormais en grande partie par l'ordinateur. Le rôle de ces employés se limite souvent maintenant à la saisie des cas sur un clavier. Une étude de l'Association pour la recherche sur l'emploi des techniques (ARETE) (3), effectuée pour le compte du ministère de l'industrie, cite encore le cas des préparateurs en pharmacie, des hôpitaux équipés du système informatique « *Fontenoy* ». Leur principale fonction consistait auparavant à vérifier la cohérence des prescriptions médicales, charge assumée à présent par un programme du système, jumelé à une banque de données, qui pointe les incompatibilités.

Le transfert de tâches de l'homme à la machine est l'un des phénomènes les plus importants de l'informatisation considérée sous l'angle de ses incidences sur le travail. Ce n'est pas le seul. La centralisation de l'information et des décisions en est un autre non moins important.

## Réagir vite

« *A travers la restructuration des processus de travail, les instances dirigeantes cherchent à être mieux et plus vite informées*, remarquent René Eksl et Andreu Solé. *Elles cherchent à pouvoir réagir plus vite et faire appliquer plus rapidement les décisions jugées par elles nécessaires, donc dépendre moins de la diligence des différents niveaux de l'organisation.* » Au premier rang des « perdants », l'encadrement « moyen et petit ».

Cette analyse est confirmée par le constat que fait Claude-Alain Sarre dans un rapport de l'Institut de l'entreprise, organisme proche du patronat. « *Quoi qu'on fasse, l'introduction de l'informatique modifie la circulation de l'information, les procédures de saisie et de transmission des données, le poids relatif de certains postes de travail ou de services à l'intérieur de l'entreprise, c'est-à-dire, en somme, les relations de pouvoir.* » (4). Le propos est introduit par un tableau éloquent comparant les « *conditions de la responsabilité* » dans les compagnies d'assurances, avant et après informatisation. Alors qu'elles étaient : « *l'accès à l'information et la connaissance des objectifs, l'apprentissage (...) par l'expérience, la maîtrise des moyens, la connaissance des résultats* », les voilà réduites à une peau de chagrin. Notamment : « *L'accès à l'information est plus ou moins libre, les objectifs plus ou moins connus. L'initiation dépend de l'informatique et de la formation spécifique donnée. La maîtrise est partagée entre les informaticiens et le personnel d'exécution. L'organisation est souveraine, la marge d'initiative est ressentie comme programmée. Le contrôle des résultats est intégré.* » Il est donc indispensable, conclut l'auteur, « *de concevoir une nouvelle définition du rôle de certains cadres, plus tournée vers l'animation et le conseil que vers l'assistance technique et le contrôle.* »

## Tâches ingrates

L'informatisation vide-t-elle inéluctablement le travail de substance ? En absorbant tout ou partie d'une fonction, impose-t-elle un nouveau mode d'organisation unique ? Certains exemples tendent à prouver que non. Tel celui que rapporte le Groupe d'études sociales, techniques et économiques (GESTE) (5) dans le compte rendu d'une enquête comparative, menée dans le cadre d'une action de la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique), auprès de quatre caisses d'allocations familiales.

Dans chacun de ces centres, l'extension des systèmes informatiques s'est accompagnée de l'arrivée de nouveaux travaux non qualifiés : saisie des données sur clavier, classement de fiches de situation et dossiers, codifications de bordereaux, etc. D'un centre à l'autre, c'est pourtant une organisation différente qui a été mise en œuvre pour résorber ce surcroît de travail ingrat. « *La solution choisie à « B » était le détachement successif des immatriculateurs et des dactylos, alors que le travail est réparti entre liquidateurs à « A » et qu'à « C », c'est surtout par embauche et utilisation d'intérimaires que s'exécutent les travaux non qualifiés.* » Ce sont en grande partie des choix techniques et d'organisation, expliquent les auteurs, qui ont permis à tel directeur d'introduire des groupes de travail semi-autonomes là où tel autre s'est au contraire appuyé sur l'informatique pour approfondir les formes antérieures de la division du travail.

(*Lire la suite page XVI.*)

(1) *Le Travail humain*, t. 42, n° 2/1979.

(2) Voir *le Monde* du 11 janvier 1981.

(3) 42, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris ; tél. 247-75-27.

(4) *L'Informatisation des entreprises françaises dans les années 80*, Institut de l'entreprise, 6, rue Clément-Marot, 75008 Paris ; téléphone : 723-63-28.

(5) 42, rue Galilée, 75116 Paris ; tél. 720-07-15 et 720-11-92.

MINIATURISATION

# L'annuaire téléphonique sur microfiches

**Les P.T.T. viennent de commencer la commercialisation d'un annuaire sur microfiches. « Transition avant l'électronique », précise-t-on.**

JEAN-JACQUES MALEVAL

A ma gauche, du super-lourd, quatre-vingt-quinze fort volumes de papier occupant 4 mètres linéaires de rayonnage ou un volume d'un quart de mètre cube, le tout pesant 110 kilogrammes. A ma droite, un poids-plume d'à peine deux kilogrammes : une simple petite boîte à fiches. La France téléphonique est désormais disponible sur microfiches.

Chacun des seize millions d'abonnés au téléphone a droit, gratuitement et chaque année, à l'annuaire correspondant à son département. Seize millions de volumes, plus treize mille cinq cents collections complètes couvrant toute la France distribuées par les P.T.T., cette gabegie a été dénoncée de longue date par ce que tout le pays compte d'écologistes et d'unions de consommateurs.

Pour remédier à ce gaspillage, les télécommunications ont lancé depuis le début de l'année un nouveau service, le micro-volume. Il est possible d'acquérir l'annuaire alphabétique ou par profession sur microfiches. Elles se présentent sous la forme d'un rectangle de film transparent de la taille d'une carte postale et sont quadrillées d'un grand nombre de minuscules images. Deux sortes de microfiches sont proposées. Pour les premières, l'équivalent d'une feuille d'annuaire sur papier est réduite vingt-quatre fois, ce qui permet de placer, sur la microfiche, 98 pages réparties en 7 lignes et 14 colonnes. Les secondes subissent un taux de réduction encore plus élevé (1/42e), ce qui porte le total des vues à 325 par microfiche, sur 13 lignes et 25 colonnes cette fois.

## Prospection

Il n'est pas offert gracieusement à l'abonné les microfiches de son département s'il les préfère à l'édition sur papier. Pour un département, le prix de l'annuaire ainsi miniaturisé, avec les listes alphabétique et par profession, varie entre 6 F et 30 F au 1/24, 5 F et 20 F au 1/42. Les tarifs varient en fonction du nombre de microfiches qui dépend lui-même du chiffre d'abonnés dans le département. Pour l'Ain, il n'en coûte que 5 F ou 6 F selon la réduction choisie, 14 F ou 20 F pour le Rhône. Uniquement pour Paris, les microfiches de l'annuaire alphabétique (20 F ou 30 F) sont vendues séparément de la liste par professions (14 F ou 20 F). Selon les départements, les premières microfiches étaient disponibles en décembre 1980, les dernières le seront en principe en novembre de cette année. Paris a déjà été « micro-édité ».

La collection — comprenant l'ensemble des abonnés du territoire français — est proposée au prix de 750 F, ce qui correspond à 890 microfiches au 1/24, ou de 420 F, soit 340 microfiches au 1/42. Les micro-images sont négatives, sur un fond bleu foncé qui s'explique par l'utilisation d'un procédé de reproduction, du type diazoïque, à base d'ammoniaque. La fabrication des microformes est réalisée au Service national de l'édition des annuaires des télécommunications (S.N.E.A.T.), à Bordeaux. Les bromures photographiques, qui servent à fabriquer l'annuaire sur papier et qui sortent d'une photocomposeuse Digiset, sont réduits sur microfiches à l'aide d'un appareil de prise de vue photographique. L'original résultant, sur film argentique, est reproduit sur un duplicateur diazoïque rapide.

Pour ce service nouveau, les télécommunications tablent sur une vente de mille cinq cents « micro-volumes » cette année, d'abord auprès des huit mille abonnés réguliers à la collection complète de l'annuaire auxquels il faut ajouter cinq mille cinq cents acquéreurs administratifs (bureaux de poste et autres). L'administration a lancé aussi une prospection auprès des organismes susceptibles de posséder un appareil de lecture de microfiches.

Celui-ci est en effet indispensable pour exploiter le nouveau support. Cet appareil, de la taille d'un poste de télévision, a pour simple fonction d'agrandir une microvue sur un écran, qu'il soit incliné (lecture par réflexion), ou qu'il soit droit (auquel cas l'image apparaît par transparence). En plus de cet écran, du système lumineux et d'un objectif de grossissement, l'unité est dotée d'une platine composée d'une double glace de verre dans laquelle est insérée la microfiche. Ce passe-vue est amovible et permet, par translation, à la manière du jeu de la bataille navale, de retrouver la vue choisie. Un bon appareil de lecture de bureau vaut entre 1 500 francs et 2 000 francs. Ce sont ces mêmes lecteurs que l'on retrouve parfois dans les agences bancaires pour les applications d'extraits de comptes, chez les concessionnaires automobiles pour retrouver des pièces détachées, dans les pharmacies encore pour connaître la nomenclature des médicaments.

Les P.T.T. refusent de vendre eux-mêmes l'appareil, ce qui signifie que les usagers potentiels doivent se débrouiller pour choisir un des cent vingt modèles différents existant sur un marché de la micrographie encore confidentiel en France, évalué en 1980 à 300 millions de francs pour un parc de lecteurs avoisinant les trois cent mille appareils de lecture (microfilms ou microfiches).

La micrographie s'adapte parfaitement à cette application des annuaires. Elle ne nécessite généralement qu'une consultation épisodique, donc risque peu de fatiguer l'œil ; elle entraîne une économie importante de papier, de place, de coût de fabrication et de transport. Par rapport à la réception des volumes classiques, le gain de temps annoncé doit être supérieur à un mois.

## Transition

Mais note Jean-François Berry, de l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT). « *J'ai été choqué par la faible différence de prix entre l'édition sur papier, qui vaut 1 000 F et qui a été augmentée de plus de 400 % il y a quelques mois, et l'édition sur microfiche.* » Il ajoute : « *Il était grand temps de passer à la microfiche. Depuis que les P.T.T. clament : Halte au gâchis !...* » La micrographie est entrée aux P.T.T. il y a plus de quinze ans avec des microfiches de grand format (18 × 24 cm) utilisées par les centres de renseignements téléphoniques. Depuis peu, les services d'assistance à l'annuaire les plus importants (Nanterre, Champigny, Tours, Lyon) ont recours à des « ultra-fiches », microformes d'un autre type dont le taux de réduction est de 1/210.

Ce discret départ de l'annuaire sur microfiches s'explique mal quelques mois après le lancement en fanfare de l'annuaire électronique ; petit terminal à écran qui sera installé gratuitement chez les abonnés au téléphone. Le lecteur de microfiches, pourtant d'une complexité moindre, est, lui, payant. Les P.T.T., pour le micro-volume, précisent qu'il s'agit de « *microfiches de transition* ». Sous-entendu : « *en attendant l'annuaire électronique* ». Pour ce dernier, les télécommunications semblent pourtant loin d'être au bout de leur peine. Malgré les déclarations officielles, on attend la démonstration du succès de l'expérience de Saint-Malo, en attendant le test, prévu en 1982, sur deux cent cinquante mille abonnés d'Ille-et-Vilaine. Une enquête de l'AFUTT auprès de ses adhérents révèle que 40 % d'entre eux ne veulent pas d'un terminal à domicile. En plus de cette résistance au changement, les P.T.T. devront maîtriser les énormes difficultés technologiques qu'impose la connexion de seize millions de terminaux à un, voire même à plusieurs, ordinateurs. Le provisoire — la microfiche — pourrait durer plus que prévu. ■

# Informatique : le travail en question

(Suite de la page XV.)

Il semble donc qu'à un type d'informatisation corresponde une conception du travail. Ce qui est en tout cas incontestable, c'est qu'une informatisation répond aux préoccupations et aux besoins exprimés par ceux qui la mettent en œuvre. Si les changements qu'elle engendre sont importants, la question alors n'est plus seulement de savoir qui doit faire quoi, comment, avec (ou sans) quelles prérogatives, mais également : qui a le pouvoir d'en décider. Pour l'instant ce pouvoir est presque partout entre les mains des quelques décideurs à qui revient l'initiative de l'informatisation — comme du reste — et qui donnent leurs directives aux analystes-programmeurs, qu'ils soient ou non de l'entreprise.

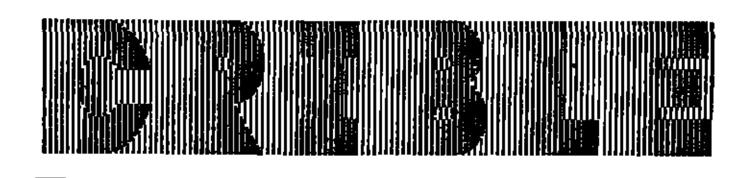
L'enquête effectuée par l'ARETE dans une dizaine d'établissements, privés et publics, illustre à quel point l'association des salariés à la mise au point des systèmes informatiques n'est pas, c'est le moins que l'on puisse dire, entrée dans les mœurs. Lorsqu'il y a eu dialogue, il a le plus souvent porté sur les modalités d'aménagement d'un système. Que ce soit dans une grande entreprise de vente par correspondance, dans une agence de presse, dans un centre de prestations sociales, dans une caisse de retraites, dans certains hôpitaux comme dans un grand établissement nationalisé ou une compagnie d'assurances, la concertation — à une exception près — s'est limitée à des points de détail, quand elle a eu lieu. Ce sont les mesures permettant la meilleure adaptation du système à son environnement qui, en général, ont été examinées et non le système en lui-même, encore moins les options qui ont prévalu à son élaboration.

Si le patronat ne s'est pas encore officiellement prononcé sur la conduite à observer en matière d'informatisation, le rapport Sarre, quant à lui, se rallie de fait à une philosophie très restrictive. Au chapitre des « *résistances à l'informatisation* » il est recommandé aux chefs d'entreprise « *d'entamer au moment de la phase d'élaboration du projet une analyse précise du comportement du personnel concerné. Jusqu'où peut-il être informatisé ? (...) L'opération suppose à la fois une large prise en compte des réactions des utilisateurs et l'affirmation de choix clairs qui puissent concilier les possibilités de la technique et la stratégie humaine de l'entreprise* ». Si par ailleurs le rapport évoque la possibilité de former des « groupes de travail » avec le personnel, il n'est soufflé mot du rôle que sont censées jouer les instances légales de concertation.

Même si les textes n'évoquent pas explicitement la question de l'informatisation, les articles L 432-4 et L 437-1 du code du travail ne laissent pourtant planer aucun doute sur la compétence des comités d'entreprise. Celui-ci doit être « *consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, et notamment sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail ou les conditions d'emploi et de travail du personnel* » ; et « *obligatoirement consulté avant l'introduction de nouvelles méthodes d'organisation du travail, avant toute transformation importante de postes de travail découlant de la modification de l'outillage ou de l'organisation du travail* ».

Bien que la volonté du législateur transparaisse sans équivoque, les expériences passées, comme les silences du rapport de l'Institut de l'entreprise, démontrent qu'une clarification est nécessaire. C'est apparemment l'un des objectifs des pouvoirs publics, qui attendent des discussions engagées que les partenaires sociaux se prononcent sur les futures modalités de consultation du comité d'entreprise.

La valeur de la concertation dépendra des moyens d'appréciation dont disposeront les représentants du personnel. La nature des informations, les équipements concernés, les délais de réflexion, l'étendue de l'examen aux conséquences, la possibilité de faire intervenir des experts extérieurs comme le demande la C.F.D.T., autant de questions en suspens qui, en fonction de la manière dont il y sera répondu, feront de la concertation une discussion sur des « machines » ou un vrai débat. ■



ANNIE BATLLE

## REPÈRES

### Les nouveaux échanges

Molex Inc., un fabricant de composants électroniques, a offert à dix-huit de ses salariés — aux Etats-Unis, au Japon et en Irlande — d'échanger leurs postes de travail pendant dix jours. Avec pour mission de rapporter dans leur usine d'origine tout ce qui pourrait, selon eux, améliorer la productivité : un nouveau tour de main, une nouvelle disposition des machines, etc. « **Quand la direction parle de la productivité japonaise, les travailleurs se bouchent les oreilles. Mais quand c'est un des leurs, ils sont impressionnés** », affirme un dirigeant de Molex. L'expérience a coûté à l'entreprise 215 000 F. Et elle est prête à recommencer. (L'expansion, 67, avenue de Wagram, 75017 Paris.)

### For men only

Mme Yvette Roudy (socialiste), présidente de la commission *ad hoc* du Parlement européen sur les droits des femmes, a réagi à l'annonce de la composition de la nouvelle commission européenne en estimant qu'il continuera de s'agir d'un club fermé *for men only*. On se prive ainsi de l'indispensable et complémentaire regard que les femmes auraient pu porter sur les choses de la vie. Mme Roudy, et d'autres parlementaires, ont demandé à plusieurs reprises, lors de débats en plénière et en commission, que la nouvelle commission comprenne parmi ses membres au moins une femme. Certaines parlementaires en demandaient au moins trois ou plus... (*30 jours d'Europe*, 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris Cedex 16. Tél. : 501-58-85.)

### Lutte contre la montre

Dans le cadre des accords de coopération scientifique et technique entre la France et la Chine, le ministère de l'agriculture de la République populaire de Chine avait fait don à la France d'un lot de neuf porcs chinois il y a un an. Les nombreuses observations effectuées par les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) sur ces animaux et leurs premiers descendants, au cours de l'année, permettent de confirmer la plupart des espoirs concernant l'utilisation de ces porcs, surprenants par bien des côtés.

La précocité sexuelle des jeunes femelles nées à l'INRA est remarquable : en race pure, elle est de quatre-vingt-quinze jours ; en croisement avec les races Large-White et Landracer français, de cent dix jours, alors que dans les races françaises elle est voisine de deux cents jours. Un échantillon de cent douze mâles castrés, issus du croisement entre les trois verrats chinois et des truies de race française, a pu être conduit jusqu'au poids d'abattage de 100 kg, atteint à l'âge de cent cinquante-neuf jours. La vitesse de croissance de ces animaux est exceptionnelle, mais leur carcasse est relativement grasse (47 % de jambon + longe). En revanche, la viande, particulièrement colorée, est persillée, très savoureuse et appréciée par les gourmets. (INRA, 149, rue de Grenelle, 75007. Tél. : 550-32-00.)

## BOITE A OUTILS

### Charbon : le renouveau

Il semblait voué à disparaître avant la crise du pétrole, il fait un retour spectaculaire. En quelques pages, un petit dossier publié dans « Regards sur l'actualité » situe le contexte, les objectifs (quintupler en dix ans la consommation de l'industrie), les perspectives de la politique de la France en matière de charbon. Les différentes techniques d'emploi du charbon sont passées en revue et décrites : dans la sidérurgie, dans les centrales électriques, dans les cimenteries, la gazéification en surface, la gazéification souterraine. Rappel enfin des principaux facteurs et moyens mis en œuvre pour remplacer peu à peu le fuel par le charbon. (« Regards sur l'actualité », janvier 1981. *La Documentation française*, 31, quai Voltaire, 75340 Paris. Tél. : 834-92-75.)

### Les extragalaxies

*Pour* ceux qui s'intéressent à l'univers tout entier moins notre galaxie, aux thèmes sur la fermeture ou l'ouverture de l'univers, aux trous noirs..., l'Observatoire de Paris-Meudon vient de publier son troisième rapport d'activité sous le titre « *L'Astrophysique extragalactique et la cosmologie* ». Les deux rapports précédents étaient consacrés respectivement à la structure et à l'évolution de la galaxie et des galaxies (1976-1977), à la structure et à l'évolution des atmosphères du soleil et des étoiles (1977-1978). En cinq ans, l'ensemble des activités de l'Observatoire de Meudon auront été couvertes. Les quatre sections du rapport correspondent aux quatre axes principaux de recherche sur ce thème :

— les galaxies ;
— les noyaux de galaxie ;
— les groupes, amas et superamas de galaxies, la cosmologie physique ;
— la physique théorique.

En conclusion, sont exposés les moyens d'investigation utilisés, les instruments d'observation, les méthodes et les équipes qui les utilisent. (Observatoire de Paris-Meudon, 61, avenue de l'Observatoire, 75014 Paris. Tél. : 320-12-10.)

### Coopération pour le développement

Compte tenu de la multitude de discours, initiatives, réunions sur les relations Nord-Sud et le développement des pays les moins favorisés, il est difficile de mesurer les résultats acquis dans ce domaine, le rôle effectif des différents organismes, les perspectives d'une convergence Nord-Sud à ce jour. Le rapport 1980 du Comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. (créé pour accroître le volume des ressources mises à disposition des pays en développement) fait le point.

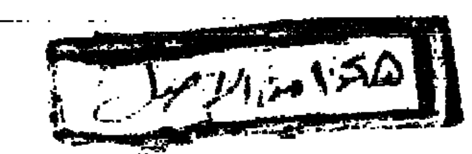
Après un bilan (pessimiste) de l'année écoulée — échec de la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies, rapport Brandt, etc., — il donne un coup de projecteur très utile sur l'Afrique, tente une évaluation globale et individuelle de l'aide réellement apportée aux pays en voie de développement et de son impact économique. Des propositions concrètes (une politique de gradualisme), une partie d'annexes statistiques très récentes, constituent un ensemble de données généralement peu accessibles au public. (O.C.D.E., 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.)

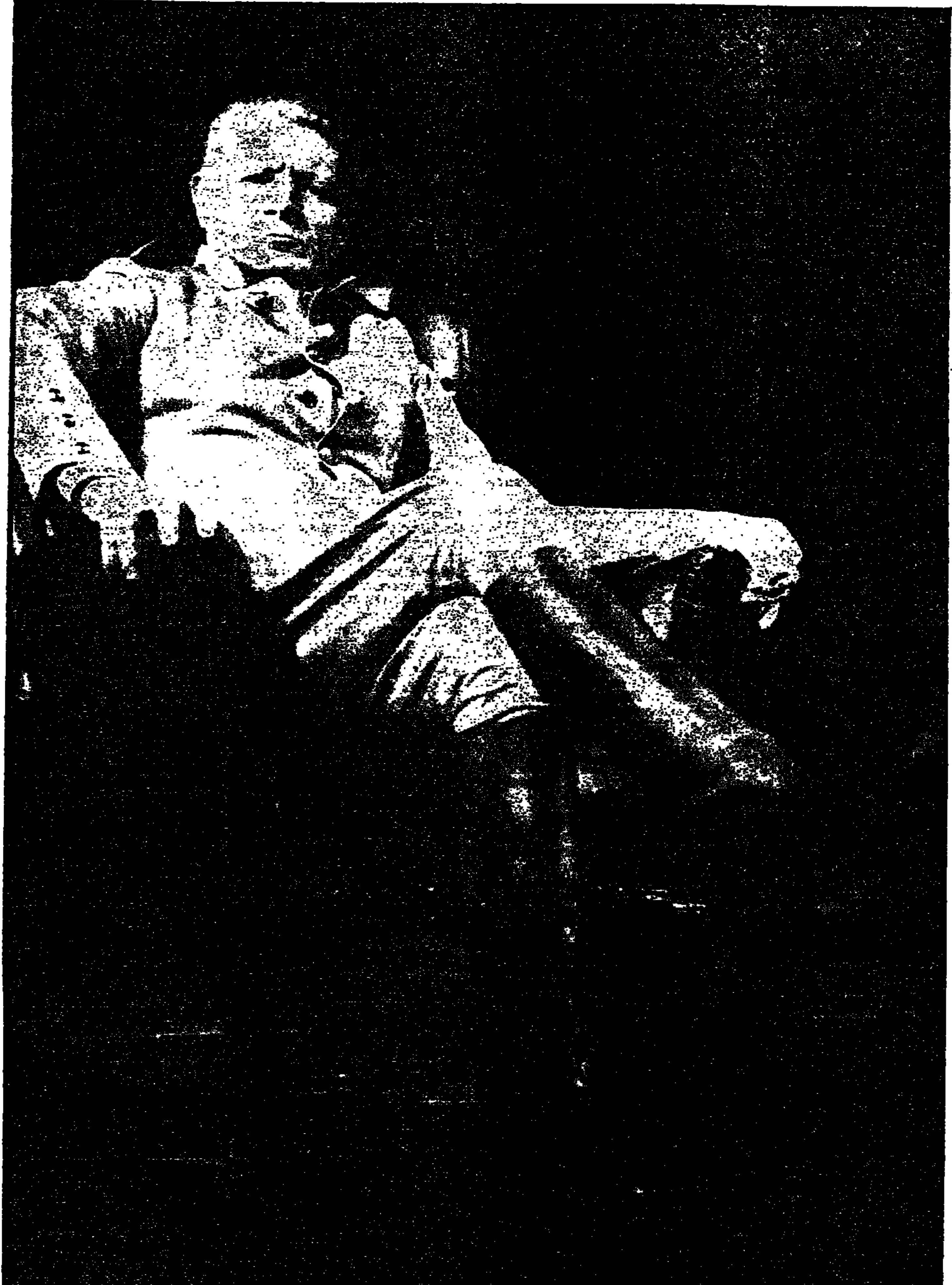
## BLOC-NOTES

● **DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES.** — Le comité de la conférence mondiale sur l'éducation coopérative organise les 23 et 24 avril 1981 sa deuxième conférence. Il s'agit d'étudier les moyens de lier l'éducation, la formation et le travail, et de réfléchir sur les implications de cette approche globale pour les entreprises, les syndicats, les éducateurs et le gouvernement. Parmi les participants : Mrs Shirley Williams, ancien ministre britannique de l'éducation, le docteur David Nichol, secrétaire général adjoint des Nations unies et directeur de l'Unitar, le docteur Ralph Tyler, directeur du Centre pour le progrès des études dans les sciences du comportement, l'O.C.D.E. et l'Unesco. World Conference Committee 503, Stearns Centre for Cooperative education, Northeasthern University, 360 Huntington Avenue, Boston, Massachusetts. U.S.A. 02115

● **REGARDS SUR L'INFORMATIQUE.** — La division théories et techniques de l'AFCET organise, du 18 au 20 novembre 1981, son congrès annuel. Les trois thèmes qui font appel aux communications sont : architecture de systèmes et de machines informatiques, communication homme-machine ; génie logiciel et programmation (Association française de cybernétique économique et technique, 156, boulevard Pereire, 75017 Paris. Téléphone : 766-24-19).







BERNAND

SCÈNE

# Alain Cuny, un écorché sauvé par le théâtre

**Pour le héros des « Visiteurs du soir » et de « la Ville », de Claudel, le théâtre n'est pas loin de la psychothérapie. Les vrais acteurs, dit-il, sont ceux qui savent extraire un charme de leur maladie.**

CHRISTIAN DESCAMPS

ACTEUR. Alain Cuny rêve d'être peintre. Celui qui fut l'ami et le compagnon d'Artaud et de Reverdy a toujours considéré le cinéma du point de vue de son amour pour les images peintes. Le héros des *Visiteurs du soir* considère le métier d'acteur avec recul. Passionné de philosophie, des grands textes de la sagesse universelle, il refuse de se laisser emporter par les pouvoirs de l'illusion.

Pourtant, retraverser la vie de celui qui fut, il y a peu à la télévision l'antiquaire plein de mystère de *la Peau de chagrin*, de Balzac, c'est le voir réfléchir sur l'image, son image : c'est, aussi, repasser par tout un pan de notre cinémathèque.

***

**« Comment un jeune enfant breton, né en 1908 à Saint-Malo, devient-il acteur ?**

— Il y a là une série d'enchaînements : il faudrait remonter à mon milieu, catholique, de petite noblesse ruinée. Un milieu très inculte qui inculquait une ardeur factice, des scrupules, une incitation à ne pas mentir, alors qu'à certains égard nous nous mentions tout le temps. Bref, vers quatorze-quinze ans, j'étais vide de toute connaissance, j'ignorais tout du surréalisme ou de la psychanalyse, pourtant je dessinais. Et puis je vivais avec un manque d'impulsion, une sorte de malaise, un mal de vivre.

» J'ai lu, un peu par hasard, un livre étonnant : *l'Echec de Baudelaire* de René Laforgue. Ce psychanalyste alsacien, qui était né allemand, avait été en contact avec Freud. J'allais tellement mal que je suis allé me soumettre à la psychanalyse. Laforgue m'a reçu : il m'a dit qu'un traitement coûtait cher. Puis, à côté, j'avais vu un film, *les Opprimés*, avec l'actrice Raquel Meller. J'avais été bouleversé par celle-ci, j'en pleurais la nuit. Comme je dessinais, j'ai réalisé quelques portraits d'elle d'après des photographies. Ces gouaches, je les peignais comme un illuminé, alors que j'ignorais même l'existence de Van Gogh ou de Bonnard, je faisais tout cella comme j'aurais fait un 100 mètres. Un jour, ma mère a montré ces dessins à une de ses amies, et cette dame est allée les présenter à l'actrice qui se produisait au music-hall de l'Empire. Quelques mois après, par une sorte de miracle, ces portraits se sont retrouvés en affiche sur les murs de Paris. J'ai donc approché cette actrice, sans jamais accéder à elle. En sa présence, je me trouvais incapable de faire autre chose que des simulacres, ce qui rejoignait mon désir et sans doute mon « besoin » de psychanalyse Ensuite, on m'a demandé de faire quelques autres affiches pour la *Ronde de nuit*, pour *Carmen* de Feyder, pour *la Rue sans joie* de Pabst... J'ai gagné quelque argent, j'ai côtoyé La Ruche, cette communauté d'artistes.

**— Un jour, vous rencontrez Artaud à Montparnasse.**

— Il m'a demandé, ainsi qu'à Roger Blin de faire de la figuration dans *les Cenci*. Je suis allé aux répétitions, salle Wagram : finalement, je me suis dérobé. C'est ensuite que j'ai revu Artaud, j'avais lu avec passion ses *Lettres à Jacques Rivière* et *le Pèse-Nerfs*. Il m'a offert ces livres, et je me souviens d'un *Héliogabale* qu'il m'avait dédicacé en écrivant : *« Pour Cuny, détruira-t-il le monde ou le monde le détruira-t-il ? »* Artaud était un personnage parfois frénétique, avec sa canne de saint Patrik qu'il avait rapportée d'Irlande ; il aimait de temps à autre provoquer les consommateurs à la terrasse des cafés. Mais, fondamentalement, c'était un personnage très doux. Il vivait l'exaltation de son mal, Claudel dirait *« en raclant ses ulcères »*. Pourtant, de tout cela, il tirait une œuvre. Beaucoup plus tard, je suis allé le voir à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard. Quand il n'était pas sous laudanum — pour guérir ses maux — il avait une grande vigilance.

**— Vous avez aussi fréquenté certains surréalistes.**

— Je voyais de temps à autre Desnos, Vitrac, mais surtout Reverdy, qui était un ami intime. Breton avait pour lui une estime immense. C'est un personnage tout à fait étonnant ; j'ai fait, tout comme lui, des séjours à l'abbaye de Solesmes, chez les bénédictins. Reverdy a eu des « crises » mystiques pendant lesquelles il a écrit des textes aussi beaux que *le Gant de crin*. Moi aussi, je vivais en cellule avec les moines. Il vivait, lui, avec une femme qui le tyrannisait, mais il était si bon qu'il ne cessait de se reprocher leurs divergences. Il avait, par ailleurs, été le secrétaire de Coco Chanel, qui avait été séduite par son intelligence. C'est lui qui a aidé à la découverte de Picasso, et celui-ci lui en fut toujours reconnaissant. Il l'invitait souvent chez lui. Mais Reverdy était tellement démuni qu'il n'avait parfois pas l'argent du train qui lui aurait permis d'aller chez Picasso, dans le sud de la France. Nous sommes donc devenus amis, il voulait me faire écrire. Et puis, comme il savait ma passion pour la peinture, il m'emmenait chez Picasso, chez Braque. C'est là que j'ai rencontré Nicolas de Staël, ce colosse qui avait une tête de plus que moi. Ce Russe très beau avait une voix de stentor et une sensibilité extraordinaire. Mais, à ce moment-là, j'allais aussi très mal.

## Je nageais

**— Aviez-vous entrepris une psychanalyse ?**

— Laforgue m'avait proposé de venir le voir, sur le pouce, pendant les vacances. Tout cela n'était pas gratuit, mais c'était tout de même moins cher que ce qu'il pouvait m'offrir à Paris. Ma mère, inquiétée par mon état, avait réuni quelques fonds. Je suis donc allé chez lui, dans le Var. Là, j'ai côtoyé une jeune personne pleine de dynamisme : Françoise Dolto. A cette époque, je boxais sans même sentir les coups, je nageais ; pourtant, au-dessus de tout, je voulais guérir. Laforgue m'engageait à devenir psychanalyste, j'ai même fait un stage dans l'asile de Maison-Blanche.

**— Mais comment en êtes-vous venu à rencontrer le cinéma, le théâtre ?**

— J'étais donc mal, à vif. Un jour, à Montparnasse, j'ai rencontré une jeune fille danoise qui suivait les cours de Charles Dullin à l'Atelier. Elle m'a emmené dans ce théâtre. Dullin m'a fait travailler une scène de Ford tirée de *Dommage qu'elle soit une putain*. Dans cette scène très élisabéthaine, un jeune noble qui vient de se marier apprend que la femme qu'il vient d'épouser est enceinte de son propre frère. Il entre alors en fureur. On a ici une scène de sauvagerie très proche du théâtre de la cruauté dont Artaud m'avait parlé. Je faisais donc de la boxe et, sans doute, cet exercice m'avait appris l'art de me placer. Lorsqu'on boxe, on apprend à situer le corps à 1 millimètre près. Je pense d'ailleurs que la boxe devrait être « obligatoire » dans tous les cours d'art dramatique. Les acteurs, sur scène, devraient être dans l'état qu'Artaud nomme celui d'un lépreux moribond, à l'extrême limite de ce qu'il contient. Les vrais acteurs savent, eux, extraire un charme de leur maladie.

**— Pour vous, être acteur, c'était, à un certain point de vue, une thérapeutique ?**

— En un sens, il vaut mieux être acteur que se retrouver clochard ou dans un hôpital psychiatrique. Mais, fondamentalement, être acteur, ce n'est pas être agité. Etre acteur, c'est sans doute être écorché, au sens où l'on voit, sur les écorchés de la sculpture, le système organique, mais ces états sont vraiment très rares. Dullin m'a fait jouer ; et moi, qui ne savais même pas ce qu'était un alexandrin, j'ai été convoqué à la Comédie-Française, où l'on montait *Phèdre*, avec Marie Bell. J'ai appris le rôle d'Hippolyte, puis j'ai créé une pièce de Giono : *le Bout de la route*. J'avais réalisé les décors et les costumes. C'est là que Carné m'a déniché. Je devais tourner *Juliette ou la clé des songes*, y interpréter un facteur, un messager mystérieux. Après quelques bouts d'essai, il a abandonné ce projet pour entreprendre *les visiteurs du soir*, avec Prévert.

**— Nous sommes donc pendant la guerre. « Les Visiteurs du soir », qui vont tout de suite avoir un succès extraordinaire, vont faire de vous un personnage connu et reconnu.**

— Avant, je n'avais presque rien fait. Essentiellement, j'étais enclin à peindre ; quand je tournais, je m'attendais à ce que tout disparaisse. Bien sûr, le succès des *Visiteurs du soir* m'a amené une vie confortable, une certaine notoriété. En un sens, on peut dire que cette expérience m'a sou'enu, comme on le dirait d'une psychothérapie heureuse.

**— Après ce départ exceptionnel, vous ne faites guère fructifier votre renommée.**

— En effet, et j'en suis sans doute responsable ; je suis resté très longtemps sans rien faire. Je jouais çà et là au théâtre. J'ai joué Claudel, que j'ai rencontré. Ainsi, j'ai créé *la Ville*. J'ai interprété *l'Annonce faite à Marie*, *Tête d'or*, *Morts sans sépulture*. J'ai également tourné dans des tas de films, qu'on pourrait qualifier d'alimentaires. Mais, je crois qu'en jouant l'acteur a parfois la chance de détruire une statue flatteuse qu'il pourrait entretenir. Je pensais souvent à une phrase de Blanchot où il disait détester « l'éclat qui divulgue ».

**— On vous retrouve, ensuite, dans « les Amants », dans « la Dolce Vita », dans « le Satyricon », dans « les Hommes contre ».**

— *Le Satyricon* ne me satisfait pas picturalement. Prenons un exemple : dans ce film, on peut voir une cour, un bâtiment élevé qui s'écroule. Puis, l'on voit un cheval blanc, crinière au vent traverser ces lieux. Cette image, c'est pour moi une image poétique très éculée.

**— Vous n'êtes guère tendre à l'égard de Fellini.**

— Si l'on regarde le cinéma à l'aune de la peinture, on y voit souvent des formes débilitantes. Si vous comparez tout cela à la grandeur d'un chapiteau dorique, qui transporte, vous verrez aisément qu'il n'en reste pas grand-chose.

**— Et qu'est-ce qui, dans le cinéma, résiste à vos yeux de peintre ?**

— Quelques-uns, sans doute comme Bresson, Godard ou Resnais. Ces gens-là sont vraiment des créateurs. Mais la plupart des metteurs en scène sont des adjudants de quartier. J'aime assez Rossi qui a fait *les Hommes contre*. Je l'ai connu quand nous avions été tous les deux assistants d'Antonioni, que j'avais, d'ailleurs, rencontré au moment du tournage des *Visiteurs du soir*.

## Érotisme

**— On vous a vu aussi dans « Emmanuelle », dans un film d'érotisme de pacotille.**

— Vous êtes encore trop bon. Vous savez, ce film qui n'a aucun intérêt ne devait pas avoir de succès. Quelques jours avant que le film ne sorte, le metteur en scène et le producteur étaient effondrés. Le metteur en scène avait aisément accepté que j'introduise dans mon rôle des textes de Bataille, un auteur que Just Jaekin ne pratiquait guère. Ce qui m'avait poussé à faire ce film, c'était l'idée de mêler la mort, l'érotisme et l'absolu. Quand j'ai proposé au metteur en scène d'ajouter des phrases, il était très content. D'ailleurs, je pense que l'érotisme est, comme chacun le sait, une expérience fondamentale. Sans érotisme, nous ne serions d'ailleurs pas là. Comme le fait dire Racine à Théramène, *« Où seriez-vous si Antiope n'avait brûlé pour Thésée ? »*

**— On a l'impression que, pour vous, être acteur, ce n'est pas si loin des expériences limites de la psychanalyse.**

— L'art islamique rejette la figure, et je ressens très fort que montrer mon visage, c'est participer à un désordre. La géométrie arabe nous donne l'exemple d'une discipline qui est le résultat d'un rassemblement. Se montrer, c'est toujours s'éparpiller. A chaque instant, un visage est un tout, les années n'y changent pas grand-chose. La photographie ne fait qu'enregistrer ce qui est, même lorsqu'il est grand, le cinéma part d'un donné. Jamais vous ne trouverez dans le cinéma l'expérience d'un Hokusaï qui dit : *« J'ai soixante-dix ans et je ne sais pas encore ce qu'est un arbre. »* En jouant, on répond sans doute à une sorte de nécessité, mais, si l'on compare cet art au geste du peintre, on voit aisément que la rigueur se situe du côté de la peinture. Si l'on sait voir, comment ne pas entrer dans la poursuite d'une trace immobile ? » ■

HISTOIRE

# Les communards contre les Canaques

**En 1878, les Canaques de la Nouvelle-Calédonie se soulèvent contre la présence française. Loin de soutenir leur cause, les anciens communards, qui avaient été déportés dans l'île, se joignent à l'armée pour les écraser. Une seule exception : Louise Michel...**

JEAN BRUHAT

EN 1878 éclate une insurrection canaque en Nouvelle-Calédonie. « *Révolte totale, irréversible, de la population néo-calédonienne contre la société qui se trouvait en rapport de dominance avec elle et voulait lui imposer « certaine forme de civilisation.* » Ainsi s'exprime Roselène Dousset-Leenhardt, à qui on doit de si pertinentes études sur l'histoire de ces populations (1).

Certes, il y avait déjà eu de nombreuses rébellions en pays canaque. Mais aucune n'a eu la gravité de celle de 1878 qui a mis en péril la « présence » française. Face à des hommes armés de frondes et de sagaies, on a dû envoyer des navires de guerre et cinq mille soldats munis de chassepots et d'un obusier de montagne. Et il a fallu utiliser ou susciter les rivalités entre tribus et clans.

S'agissant des causes, on peut négliger les accusations portées à l'encontre des pères maristes par quelques communards qu'obsède leur anticléricalisme, comme Jean Allemane. Certes les pères ont protesté contre la violence de la répression à l'encontre des Canaques. « *Le doigt de Dieu*, a écrit le Père Lecouteur, *s'est montré d'une manière évidente dans cette effarante insurrection, et bientôt l'on reconnaîtra parmi les causes de cette révolte des sauvages les excès commis par les Blancs.* » De ce comportement et de ces jugements on ne saurait conclure à la responsabilité des pères maristes dans les événements de 1878. La haine des pères maristes pour les communards qui « *outragent Dieu de toute manière* » n'a d'égale que celle des communards pour les maristes qu'ils accusent de complicité avec les Canaques.

Les causes de la révolte sont connues. Elles résident dans la façon dont les Canaques ont été traités : dévastation des plantations, refoulement dans les vallées ingrates de l'intérieur, invasion du bétail des colons dans les cultures, réquisitions abusives de la main-d'œuvre (mal payée ou pas payée du tout), enlèvement des femmes, destruction des cimetières auxquels les populations étaient religieusement attachées, envoi à Paris d'objets trouvés dans les tombes : haches en serpentine, fétiches, bois sculptés...

## Ataï

Chassé de Foa, sur la rive occidentale de l'île, le chef des insurgés, Ataï, n'a jamais accepté l'occupation par les Français. Une anecdote rapporte que, face au gouverneur Olry, il se présenta un jour « *ayant à la main deux sacs dont l'un était rempli de terre et l'autre de cailloux (...), il dit au gouverneur, en vidant successivement les deux sacs : « Voilà ce que » nous avions et voici ce que tu » nous a laissé.* » Toujours à ses côtés, le *tanaka* (barde) Andia Ataï est tué par trahison, et sa tête est envoyée à Paris. Comme quoi les collectionneurs de têtes ne sont pas exclusivement du côté où on croit les trouver. Le souvenir d'Ataï a pris les proportions d'un mythe, qui est toujours vivant. Il retrouve aujourd'hui comme un regain avec le renouveau canaque.

Me rendant en 1977 en Nouvelle-Calédonie pour y rechercher les traces des communards, je les ai naturellement trouvées, mais j'ai eu la surprise de constater qu'il y avait, toujours présente, une autre histoire : celle de la révolte canaque. J'étais parti en pays canaque pour faire à Pointimié, à 300 kilomètres au nord de Nouméa, une causerie sur la déportation des communards. Il m'a surtout été demandé ce qui s'était passé pendant la révolte des Canaques. Comme quoi, par sympathie pour les communards, je ne m'étais pas moi-même arraché à la gangue d'un certain européocentrisme.

En effet, tandis que s'insurgeaient les Canaques, il y avait plus de quatre mille (2) communards déportés sur ces terres calédoniennes. Quel a été leur comportement ?

Deux remarques préalables. Il faut d'abord objectivement remarquer que des communards ont été eux aussi victimes de l'insurrection canaque et que, dans une certaine mesure (combien tragique !), il s'est agi d'un affrontement entre Noirs et Blancs. D'autre part (attention au péché d'anachronisme !), les communards sont, certes, pour la plupart des ouvriers, des « socialistes » au sens le plus large du mot. Mais nous sommes dans un temps où, compte tenu naturellement d'un certain nombre d'exceptions, les gens de « gauche » ne voient, en général, dans le fait colonial qu'un ensemble de bienfaits apportés à des « primitifs » au nom d'une civilisation « supérieure ».

Certes, des communards comme Charles Amouroux, membre de l'Internationale et élu à la Commune, et Henri Place, ex-commandant d'un bataillon sous la Commune, reconnaissent que « *les Kanaks sont des hommes, qu'ils ont des mœurs qui leur sont propres et pour lesquelles ils sont prêts à résister jusqu'à la dernière extrémité, qu'ils ont des droits acquis et qu'ils sont les premiers occupants* ». Ils font avec audace une comparaison avec un événement qui leur tient aux tripes : la Commune de Paris, et ils écrivent : « *Thiers et Mac-Mahon emplissant de ruines et de cadavres les rues de Paris ont pu usurper la puissance suprême, ils n'ont pas réussi à supprimer les revendications du peuple... Il en est de même en Nouvelle-Calédonie* » Mais nos anciens communards s'empressent d'ajouter que « *la race des Kanaks est scientifiquement inférieure à la race blanche et même à beaucoup de races noires* (3) ». Dès lors, au nom de trente et un condamnés, « *le forçat Amouroux, ex-membre de la Commune, sollicite l'honneur de marcher à l'ennemi pour la protection des Blancs* ». Simon Mayer, qui fut major-commandant de la place Vendôme sous la Commune, est plus nuancé. S'il ne veut pas « *défendre des gens qui, à bout d'arguments, font usage de leurs casse-tête contre les soldats français* », il dénonce la façon dont les Canaques ont été traités. « *Le gouvernement leur a pris leurs terres, puis les a pris eux-mêmes en ne leur donnant en échange de leur liberté qu'une poignée de riz par jour.* » Il révèle que « *la traite des Canaques existe. Moyennant une somme de 200 francs, un colon peut posséder un Canaque à condition de le nourrir.* » Mais il n'en reste pas moins que, pour Simon Mayer, il faut combattre les insurgés. « *Nous pensâmes*, conclut-il, *que, en face de l'insurrection canaque, il était de notre devoir de ne pas nous endormir dans un lâche sommeil et de défendre le gouvernement français* (4) ».

Des communards forment des corps francs pour combattre aux côtés des troupes régulières. Parmi les responsables de ces groupes, on découvre Charles Amouroux et Edouard Malherbe, qui avait été lieutenant dans l'artillerie communarde. Quant à Allemane, il est, en tant que condamné aux travaux forcés, enfermé dans l'île Nou. On ne saurait affirmer qu'il est favorable aux Canaques. Toutefois, il observe que « *si de nombreux livres ont narré l'histoire de cette insurrection, bien peu en ont indiqué les véritables causes, parce qu'elles sont loin de faire honneur aux divers éléments dits colonisateurs et auxquels une autre épithète conviendrait mieux* (5) ». Les déportés publient des périodiques comme *l'Album de l'île des Pins* et *le Parisien* (6). On ne perçoit à les lire aucun témoignage de sympathie ou même de compréhension envers les Mélanésiens. Vingt-quatre déportés ont obtenu une remise pleine et entière de leur peine « *en raison des services rendus pendant l'insurrection canaque* ». Ce sont pour la plupart des ouvriers. Toutefois, sauf l'un qui a été lieutenant de francs-tireurs, aucun d'entre eux ne semble avoir joué un rôle important lors des événements de Paris.

## « La bonne Louise »

Tout d'ailleurs a été mis en œuvre pour opposer les déportés et les Canaques. C'est ainsi qu'une police supplétive avait été constituée pour rechercher les communards évadés : elle était composée de Canaques !

Il y a une exception à ce comportement anti-Canaques. Et quelle exception ! C'est celle de Louise Michel. Pour sa participation à la Commune, elle a été condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée. Le 10 décembre 1873, elle arrive en Nouvelle-Calédonie. A peine débarquée, elle est saisie par la beauté et la variété de la flore. Curieuse de tout, elle s'intéresse d'abord au paysage. A l'aide de ses Mémoires, j'ai en vain, plus d'un siècle plus tard, recherché dans la baie toujours dite des Dames ce qui dans cette flore avait pu enthousiasmer « *la bonne Louise* ». Tout a bien changé. Une colline à l'herbe rare. Un petit port pour le débarquement des marchandises. Quelques docks. Il faut faire un gros effort d'imagination pour retrouver l'emplacement de la case de Louise et de celles de ses compagnes.

Louise Michel est séduite par les autochtones, que, dans leur majorité, les communards méprisent ou ignorent. « *Je suis*, dit-elle, *avec eux comme j'étais avec le peuple de Paris, révolté, écrasé et vaincu.* » « *Parmi les déportés*, ajoute-t-elle, *les uns prenaient parti pour les Canaques, les autres contre. Pour ma part, j'étais absolument pour eux. Il en résultait entre nous de telles discussions qu'un jour, à la baie de l'Ouest, tout le poste descendit pour se rendre compte de ce qui arrivait. Nous n'étions que deux criant comme trente.* » Elle évoque une visite. « *Pendant l'insurrection canaque, par une nuit de tempête, j'entendis frapper à la porte de mon compartiment de la case. Qui est là ? demandai-je. Taïau, répondit-on. Je reconnus la voix de nos Canaques apporteurs de vivres (taïau signifie ami) C'était eux en effet. Ils venaient me dire adieu avant de s'en aller à la nage par la tempête rejoindre les leurs « pour battre méchants Blancs, disaient-ils.* » Alors Louise va chercher son écharpe rouge de la Commune qu'elle avait conservée en dépit des difficultés qu'on devine. Elle la partage en deux et en donne la moitié aux représentants des révoltés canaques.

Encore que leurs motivations fussent bien différentes, ces Canaques étaient, pour Louise, les frères de combat de la butte Montmartre. Elle est indignée par l'attitude de ses compagnons de déportation. « *Comment*, leur dit-elle, *vous n'êtes pas avec eux* (les Canaques), *vous les victimes de la réaction, vous qui souffrez de l'oppression et de l'injustice ! Est-ce que ce ne sont point nos frères ? Eux aussi luttent pour leur indépendance, pour leur vie, pour leur liberté, comme j'étais avec le peuple de Paris, révolté, écrasé, vaincu.* » L'aide aux Canaques ne revêt pas, pour Louise Michel, un caractère uniquement symbolique. Elle leur enseigne à couper les fils télégraphiques pour interrompre ainsi toutes les communications. Elle adresse à Paris des journaux qui révèlent la brutalité de la répression. Elle écrit un recueil de vers (*les Océaniennes*, sans doute) qu'elle voudrait publier au profit des victimes.

Ainsi donc Louise Michel passe pour être « *plus Canaque que les Canaques eux-mêmes* ». Elle s'est liée d'amitié avec Daoumi, « *Canaque de génie* ». Celui-ci, travaillant à la cantine des déportés, avait appris à lire et à écrire. Aussi peut-il initier Louise aux chants et aux légendes canaques. Car, le soir, couchés sous les cocotiers, autour de leurs cases et à plat ventre sur l'herbe, les Canaques se complaisent dans d'interminables récits. C'est ainsi qu'en 1885 Louise Michel pourra publier *Légendes et chants de geste canaques avec dessins et vocabulaire*. Certains de ces chants évoquent l'arrivée des Blancs : « *Nous les avons reçus en frères ; ils ont coupé les grands arbres pour attacher les ailes de leurs pirogues, cela ne nous faisait rien... Mais les Blancs se sont mis à prendre la bonne terre qui produit sans la remuer... Les Blancs nous promettaient le ciel et la terre, mais ils n'ont rien donné, rien que la tristesse.* »

Tandis qu'elle conseille à son compagnon de déportation Henry Baüer de donner un concert de musique canaque, Louise visite un campement de Canaques et tente de leur présenter la Commune de Paris, en expliquant que c'était, au fond, et tout simplement, la lutte entre les bons et les méchants, et qu'il fallait faire une distinction entre les forçats de droit commun et les condamnés politiques.

En 1879, Louise Michel est autorisée à s'installer à Nouméa. Elle y reprend son métier d'institutrice et consacre une grande partie de son temps à l'enseignement des Canaques. Quand, enfin amnistiée, elle prend le bateau qui va la conduire à Sydney, le quai est couvert de Canaques en larmes, car elle leur avait promis de fonder des écoles dans les tribus. « *Je reviendrai* », promet-elle.

## « Mes amis noirs »

De retour en France, elle aura d'autres préoccupations. Cependant, elle participera à toutes les campagnes anticolonialistes. Dans ses Mémoires, elle songe à ses amitiés canaques : « *Ce sont mes amis noirs surtout que je regrette... Eh bien, oui, je les aimais, et, ma foi, ceux qui m'accusaient, au temps de la révolte, de leur souhaiter la conquête de leur liberté avaient raison. La conquête de leur liberté ! Est-ce que c'était possible avant qu'ils aient donné de telles preuves d'intelligence et de courage ? Qu'on en finisse avec la supériorité qui ne se manifeste que par la destruction !* »

Il apparaît ainsi que placés devant un problème qui ne leur était pas familier : relations entre Blancs et Noirs, entre « civilisés » et « sauvages », les communards ont adopté des attitudes contradictoires. Mais il faut bien reconnaître que, dans l'ensemble, la solidarité entre Blancs l'a emporté chez eux sur la solidarité avec un type d'opprimés qui leur semblaient totalement différents de ceux pour lesquels ils avaient naguère combattu sur les barricades. Bien rares, semble-t-il, sont ceux qui ont eu le comportement d'une Louise Michel, en avance sur son temps. ■

---

(1) Voir en particulier *Colonialisme et contradictions. Etude sur les causes socio-historiques de l'insurrection de 1878 en Nouvelle-Calédonie.* (Paris-La Haye, 1970) et aussi *Terre natale. Terre d'exil*, Paris, 1976.

(2) Au total, quatre mille deux cent cinquante-sept communards ont vécu dans les terres néo-calédoniennes. Toutefois, trois mille vingt et un étaient « *en déportation simple* » dans l'île des Pins, où l'administration avait procédé à une partition de l'île : à l'ouest les communards, à l'est la population mélanésienne des Kouniés. Peu de conflits entre les deux groupes. Donc notre étude ne concerne que « la Grande Terre », « *le caillou* » comme on disait.

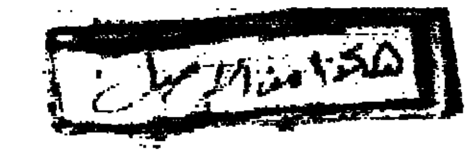
(3) Charles Amouroux et Henri Place, *l'Administration et les Maristes en Nouvelle-Calédonie. L'insurrection des Kanaks en 1878-1879*, Paris, 1881.

(4) Simon Mayer, *Souvenirs d'un déporté*, Paris, 1880.

(5) Jean Alemane, *Mémoires d'un communard, des barricades au bagne*, Paris, s.d. La partie de cet ouvrage qui concerne la Nouvelle-Calédonie a été rééditée à Nouméa en 1977 à l'occasion d'une exposition sur le centenaire de la déportation en Nouvelle-Calédonie.

(6) *L'Album de l'île des Pins* se trouve au Musée historique de la mairie de Saint-Denis et *le Parisien* dans la collection Bouge (B.N. : J.O. 3063).





SCIENCE

# Le Soleil rétréci

PAUL CARO

LE vieil Héraclite, l'obscur, le pleurnichard d'Ephèse, disait que le Soleil, « maître et gardien des révolutions périodiques», n'était, après tout, que « *large comme un pied d'homme* ». On lui doit aussi la remarque que « *si le Soleil n'existait pas, il ferait nuit* ». Sous l'apparence bouffonne, ces boutades sont chargées de sens : elles sonnent comme une mise en garde contre une perception machinale d'un quotidien trop souvent garanti par le répétitif. C'est sûrement le rôle des philosophes d'extraire la moelle des énigmatiques pensées fragmentaires d'Héraclite ; cependant voilà que depuis quelques mois le bruit court que le Soleil a rétréci... Et cette éventuelle perte de largeur pose des problèmes et engendre des controverses.

La rumeur est née, fin 1979, de l'analyse des données recueillies depuis 1836 par les astronomes de l'observatoire royal de Greenwich où la mesure du diamètre horizontal et du diamètre vertical du Soleil était effectuée à midi, chaque jour, si le temps le permettait. Il en résulte que le Soleil semble rétrécir à la vitesse incroyable de 0,1 % par siècle, ce qui fait, sur place, une diminution de diamètre de 1,5 mètre par heure. A cette vitesse il ne resterait rien du Soleil dans deux cent mille ans ! Cette contraction dure peut-être depuis déjà assez longtemps, car l'éclipse annulaire de Soleil du 9 avril 1567 aurait dû être totale à Rome durant huit secondes ; or un jésuite du nom de Christophe Clavius, qui avait déjà observé des éclipses totales, prétend que la Lune n'a pas, ce jour-là, complètement couvert le Soleil et qu'il restait encore un anneau lumineux, ce qui implique que le diamètre apparent du Soleil était alors plus grand qu'aujourd'hui.

## Un grand mystère

L'affaire est sérieuse, car depuis quelques années on a découvert un grand mystère dans le rayonnement du Soleil. On connaît les types de réactions nucléaires qui fournissent l'énergie solaire, parmi elles la formation d'hélium à partir de noyaux d'hydrogène. *Dans ces réactions* il se produit des neutrinos, particules presque sans masse, sans charge électrique, qui ne sont absorbées par rien et qui, par conséquent, s'échappent du plasma solaire. Ces neutrinos nous percent le crâne de jour, sortent par nos chaussures, traversent la terre sans s'en rendre compte et émergent par les semelles des noctambules des antipodes pour continuer leur droite route vers l'infini. C'est très difficile de mesurer le flux de neutrinos solaires. Il faut jouer sur de rares réactions de transmutations au cours desquelles un isotope d'un élément chimique est transformé en un isotope de même masse d'un autre élément chimique qui peut être alors séparé et dont la quantité est liée à l'abondance des neutrinos. Il faut aussi démêler l'action spécifique propre aux neutrinos solaires d'événements semblables dus au flux de rayons cosmiques. Pour cela on a installé, par exemple, 610 tonnes de perchloréthylène à 1 500 mètres de profondeur au fond d'une mine d'or du Dakota-du-Sud. Le chlore de masse 37 est transformé en argon de masse 37 lorsqu'il est, ce qui est rare, heurté par un neutrino d'énergie convenable. Le résultat de l'expérience indique que le flux de neutrinos solaires n'est que le tiers de celui que prédisent les modèles couramment admis pour les processus nucléaires solaires. Dans ce contexte, un Soleil qui rétrécit permet de rendre compte du résultat de la mesure du flux de neutrinos. En effet, la contraction libère de l'énergie gravitationnelle qui augmente la luminosité de l'astre. Alors, le plasma n'a plus besoin d'être aussi chaud et, si sa température baisse, le flux de neutrinos calculé peut être en accord avec le flux mesuré. Seulement une faible partie de la masse du Soleil pourrait être impliquée dans la contraction. Cela suppose naturellement que le Soleil n'est pas tout à fait l'étoile que l'on pensait.

Mais tout n'est pas si simple. D'abord, peu de gens sont prêts à croire à une disparition somme toute assez proche du Soleil sur *la seule foi* des grimoires de Greenwich. En les épluchant, on s'est aperçu que les instruments ont été quelquefois remplacés, que les objectifs des télescopes ont été repolis, que les différents fonctionnaires avaient chacun leurs manies propres (le coefficient personnel inhérent à toute mesure), enfin, bref, la critique des données suggère que, après tout, le Soleil n'a pas tant rétréci que ça. De même l'examen des annales décrivant le passage de Mercure devant le Soleil, ce qui se produit environ quatorze fois par siècle en mai ou en novembre et dure de six à huit heures, ne permet pas de distinguer une diminution bien nette du diamètre apparent du Soleil, encore qu'il y ait statistiquement une petite tendance : une contraction qui serait dix fois plus faible que celle suggérée par les données brutes de Greenwich ; mais aussi, il y a peut être une variation systématique avec une période de quatre-vingts ans. La durée des éclipses totales, d'après les archives, semble confirmer une faible contraction (1).

Cependant, d'autres amateurs de grimoires (2) se sont penchés sur l'éclipse totale du 3 mai 1715, en Angleterre, dont l'observation avait été organisée par le grand astronome Halley. Cela a permis de se rendre compte que celui-ci était très en avance sur son temps. En effet, Halley avait pris la précaution d'installer un réseau d'observateurs pour repérer les limites nord et sud de la totalité de l'éclipse. Or, la position de ces limites permet de déterminer, avec une grande précision, le diamètre apparent du Soleil, car on dépend moins, alors, des montagnes et des vallées de la Lune qui découpent les bords de l'astre caché en une couronne de perles de lumière. La limite sud fut remarquablement déterminée, mais, au nord, il y a une incertitude plus grande de l'ordre de 1 kilomètre : tout repose sur le témoignage d'un sieur Shelton (esquire) de la petite ville de Darrington. Si son observation est exacte, on peut en conclure que le Soleil était, en 1715, plus large d'environ 0,3 seconde d'arc. *La diminution du diamètre apparent* en deux cent soixante-quatre ans serait alors, quand même, le tiers de celle que suggèrent les données brutes de Greenwich, et ça reste considérable. 1715 correspond aussi à la fin de la période du « petit âge glaciaire » (1645-1715), lié sans doute au dernier minimum de Maunder, époque qui reviendrait périodiquement et durant laquelle l'activité magnétique du Soleil serait plus faible. Par conséquent, Phœbus se serait peut-être brutalement élargi en 1715, après la mort... du Roi-Soleil !

## Les neutrinos

Si les données historiques sont passées au peigne fin, il en est de même de l'expérience sur les neutrinos. L'opération est, en effet, délicate, car elle dépend beaucoup de la précision et de l'efficacité de la séparation chimique et isotopique de l'élément formé par le choc avec les neutrinos. On a proposé d'utiliser d'autres réactions plus sûres. L'une emploie cinquante tonnes de gallium, un métal rare et cher, qui grève à lui seul le budget de l'expérience de la bagatelle de 25 millions de dollars !

Cependant, le bruit court aussi que les neutrinos ne sont pas, eux non plus, tout à fait ce que l'on pensait : ils seraient l'objet d' « oscillations ». C'est-à-dire qu'ils pourraient prendre l'une ou l'autre de trois formes (et, bien sûr, les expériences effectuées ne détectent que l'une des trois). Sur le parcours du Soleil à la Terre, le neutrino tournerait casaque. Ce sujet, dont l'un des spécialistes est le célèbre Bruno *Pontecorvo*, l'homme qui a fui à l'Est avec les secrets atomiques anglais, est étudié en France à l'Institut Paul-Langevin à Grenoble où des expériences très fines sont en cours. L'une des conséquences de ces recherches est que les neutrinos auraient une masse très faible, très très faible (l'équivalent d'une énergie de quelques électronvolts). Mais comme les neutrinos sont très nombreux, un milliard environ *pour chaque nucléon, ils constitueraient* la majeure partie de la masse de l'univers...

Au milieu de toutes ces disputes, les observateurs héliaques professionnels acquièrent cependant quelques certitudes, par exemple celle que le Soleil est le siège d'oscillations de périodes proches de cinq minutes. L'analyse détaillée de ces oscillations a été effectuée durant l'été austral 1979-1980 par une équipe franco-américaine installée au pôle Sud (1). Les pôles sont le seul endroit où l'observation du Soleil n'est pas interrompue par... la nuit (ou *vice versa*) ; les effets de rotation de la Terre y sont aussi moins sensibles qu'ailleurs, on peut donc faire des études très précises des oscillations par mesure de l'effet Doppler sur les raies d'absorption du spectre solaire. L'analyse des ondes qui font vibrer le Soleil permettra d'avoir des informations sur la structure intime de ses couches internes profondes. La comparaison avec les prédictions des modèles permettra peut-être de résoudre la question des neutrinos. D'autres données cosmologiques en dépendent, notamment l'abondance en hélium et en éléments lourds, valeurs qui entrent par exemple dans les *schémas descriptifs* du « Big Bang ».

## Des vagues de feu

Les ondes qui animent le Soleil ne sont pas tout à fait du type acoustique, mais on peut quand même imaginer le mugissement et les soubresauts des vagues de feu de 40 kilomètres de haut qui secouent en permanence, à 1 000 *kilomètres à l'heure, sa surface* catholique, sans compter les éruptions, les taches solaires et leurs empoignades de champs magnétiques. Mais, quand même, comme nous connaissons mal notre plus proche étoile !

Justement, le C.N.R.S. vient, après sa participation au grand congrès qui s'est tenu à Toulouse, du 30 septembre au 3 octobre 1980, sur le thème « Soleil-Climat », de lancer les appels d'offre pour 1981 de l'action thé*matique programmée « Soleil* Actif », qui se propose de financer des actions de recherche dans plusieurs domaines de la physique et de l'observation solaire. Espérons que ces recherches permettront de préciser les phénomènes qui agitent le gigantesque laboratoire nucléaire dont le char court sur nos têtes.

Hélios n'est peut-être pas le dieu constant, serein, égal et stable que les anciens imaginaient. Nous avons intérêt à le savoir, la *complexité* de *notre* existence nous rend fragiles. Un Parisien d'adoption, l'empereur Julien, son adorateur, aimerait peut-être la puissance qu'on lui voit aujourd'hui, et les foules qui se jettent à sa poursuite, hors des villes grises, selon le rythme du calendrier, mais il aurait bien du mal à faire entendre de nos jours ce conseil : « *Ecoutez d'abord ce qu'en disent les chercheurs qui ne regardent pas le ciel comme le font bœufs et chevaux, ou tel autre vivant fermé à la raison et à la science, mais qui tiennent du Dieu lui-même leurs informations sur la nature visible* (3). » ■

(1) *Nature*, 11 décembre 1980.
(2) *Science*, 12 décembre 1980.
(3) L'empereur Julien. « Discours sur Hélios-Roi ». 21.




LANGAGE

# Café bouillu café foutu

JACQUES CELLARD

LE professeur Lalive, de Genève, spécialiste éminent du droit international, s'est ému de lire dans une chronique du 12 janvier que le futur correct de *bouillir* paraissait à peu près hors d'usage, et qu'on entendait plus souvent : « Les pommes de terre boueront pendant ce temps-là », que : « Les pommes de terre bouilliront ». Ou encore : « Les pâtes bouent trop fort », plutôt que : « Les pâtes bouillent trop fort ». S'ensuit le reproche extrêmement discret fait au chroniqueur de « préconiser ou tout au moins d'approuver un usage moderne » et contestable.

Oui et non. J'avais, s'il m'en souvient, accordé les plus larges circonstances atténuantes à un rédacteur du journal qui, précisément, avait parlé de « litres de thé qui bouent sur le feu », et qui, ce faisant, me paraissait avoir péché contre la lettre mais non contre l'esprit de la langue. Ce n'était là ni préconiser ni même approuver, mais chercher à comprendre.

Et ce n'est pas, mais pas du tout, un usage « moderne ». Dans un texte écrit sans doute vers 1930, le grand Ferdinand Brunot remarquait déjà : « *Pour un verbe irrégulier, les formes même les plus banales peuvent manquer. Si je veux dire par exemple que le lait est sur le point de bouillir, quel est le futur de bouillir ? J'éprouve une inquiétude ; j'évite la forme dangereuse, je dis : le lait va bouillir. Dès lors, le verbe bouillir est un verbe défectif, c'est un verbe qui se meurt.* » Cette hésitation sur le futur de bouillir suggère à l'évidence que le maître est tenté de dire : « Le lait bouera », qu'il rejette comme incorrect.

On est assez étonné de retrouver dans à peu près tous les « dictionnaires de difficultés » ou les dictionnaires tout court cette affirmation que bouillir est défectif, c'est-à-dire qu'il ne s'emploie qu'à certaines personnes. Rien de moins vrai : bouillir d'impatience, de rage, s'emploie bel et bien à toutes les personnes possibles. Quant à la prédiction que « bouillir est un verbe qui se meurt », elle fait sourire aujourd'hui. Le plus avisé *des grammairiens tombe dans ce* genre d'erreurs dès qu'il oublie que le peuple, au sens le plus large, a sa propre grammaire et que c'est elle avant tout qu'il faut étudier pour lire dans l'avenir d'une langue.

« Ce futur abrégé », poursuit notre lecteur (il s'agit du futur *bouera*), « paraît créer, sans utilité démontrée, une confusion superflue ». Mais elle est toute démontrée, l'utilité de ces formes incorrectes. Ce sont elles, justement, qui permettent à bouillir de survivre très gaillardement en dépit de ce qu'en disait Brunot voilà cinquante ans. La grammaire du peuple s'embarrasse moins de correction ou d'incorrection que d'efficacité.

Or l'efficacité commande qu'un verbe peu fréquent ait une conjugaison simple. Paradoxalement peut-être, un verbe supporte d'autant mieux l'irrégularité qu'il est plus souvent employé. L'enfant apprend de très bonne heure à maîtriser les bizarreries d'*aller*, de *pouvoir*, d'*être*, de *voir*, parce qu'il a vingt fois par jour l'occasion de les entendre ou de les utiliser lui-même sous le contrôle d'un interlocuteur adulte.

Les verbes d'une fréquence moyenne, eux, ne peuvent guère être enregistrés par sa mémoire (allons-y : mémorisés !) forme par forme. Ce serait un gaspillage de neurones. Leur apprentissage est programmé en séries aussi peu nombreuses et aussi simples que possible, qui sont les conjugaisons, et en premier lieu la seule conjugaison vivante, celle de parler, manger, crier, etc. Quant aux verbes à la fois irréguliers et d'un usage rare, l'enfant renonce sagement à user ses neurones au profit de ces farceurs, et nous sommes souvent tentés de l'imiter. D'où les *émotionner*, *solutionner* et autres, qui nous évitent les « inquiétudes » évoquées par Ferdinand Brunot.

S'il n'y a vraiment pas moyen de remplacer un verbe tordu par un cousin raisonnable, la grammaire du peuple (et ne me faites pas écrire la grammaire « populaire ») détord ou redresse de son mieux le bancroche pour le faire aller du même pas que les autres. C'est ce qui s'est passé pour *bouillir*. Il est à la fois beaucoup plus présent dans la vie d'un enfant que des verbes un peu voisins de forme comme *jaillir* ou même *cueillir*, et beaucoup moins régulier.

Lui et, en fait, nous, nous allons donc nous efforcer collectivement de remplacer les formes aberrantes du verbe par des formes acceptables. Pour ce faire, nous nous guiderons d'instinct et obligatoirement sur la forme la plus fréquente, de beaucoup, de tous les verbes, celle de la troisième personne du présent (de l'indicatif, bien sûr). A quelques exceptions près, elle a l'avantage d'être, *phonétiquement bien sûr*, mais c'est ce qui compte, la même que celle de la première personne : il sor (t) = je sor (s), il fini (t) = je fini (s), et même, il bou (t) sur le feu, je bou (s) de colère.

## Danger

C'est sur ce « degré zéro » de la conjugaison que nous reconstruisons un verbe *bouillir* assagi, en considérant *bou-* comme le véritable radical. D'où un premier alignement, celui de la troisième personne du pluriel sur celle du singulier : le lait *bout* sur le gaz, correct, amène la correction : Les haricots *bouent* tranquillement. On a bien envie d'applaudir, comme à un numéro réussi ! Mais la grammaire officielle nous l'interdit.

L'imparfait n'est pas un problème. Il pourrait être ramené à : *L'eau bouait très fort*, puisque le nouveau radical est *bou-*, mais la forme correcte : *Il bouillait* entre très bien dans des séries usuelles, où un « yod » (celui de bou-y-ait) s'intercale normalement entre la voyelle du radical et celle de la terminaison. Un peu compliqué ? Non, c'est ce qui se passe pour croire, par exemple, qui fait : *Je croi (s)*, et : *Nous cro(y)ons, Il cro(y)ait.*

Le futur va être aligné. C'est une forme « dangereuse », reconnaît Brunot, et la grammaire du peuple n'aime pas les dangers inutiles. Aligné donc, sur le radical *bou-*, d'où : Il bouera de colère quand il apprendra ça !

Que ce « futur abrégé », comme le nomme très justement (mais pour le condamner) notre lecteur genevois, soit à la fois *ancien et usuel, nous en avons* le témoignage par H. Bauche, qui le signale en 1920 dans *le Langage populaire* ; et on en trouverait certainement d'autres attestations plus anciennes. Plus récemment, *l'Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain* (Dupré, éd. de Trévise, 1972), nonobstant son caractère très puriste, reconnaît : « *Au futur, bouillira est certes plus correct, mais on entendra souvent bouera. Cette deuxième forme tend de plus en plus à remplacer la première.* »

Il y a peu à dire des autres temps. Le conditionnel suivra bien entendu le sort du futur. Le subjonctif hésite encore : la forme correcte est *bouille*, comme dans : il faudrait que le lait bouille lentement. Et nous retrouvons ici ce « yod » qui cherche sa place en tâtonnant, et qui paraît être, dans la grammaire du peuple, une sorte de signe des subjonctifs irréguliers. D'où les : « Il faudrait que je soye (soille) fou », ou : « *Tu voudrais pas que je croye (croille) à ton histoire* », fautifs évidemment, mais curieusement fautifs par excès de signes, ou peut-être par alignement des personnes du singulier sur les deux du pluriel (nous croyons, vous croyez). Mais nous nous égarons ! Ici, en sens inverse, on entendra parfois : « *Il faut que le lait* boue *lentement* », par alignement inverse sur le nouvel indicatif.

Dernier suspect : le participe passé *bouillu* ; mais ce n'est qu'une curiosité, que l'on n'entend guère que dans le dicton : « Café bouillu, café foutu », mais plus souvent encore : « Café boullu. » Si le vôtre est sur le feu, il est temps d'y courir.

Le Monde
DIMANCHE





SERGUEI

UNE NOUVELLE DE RICHARD BRAUTIGAN

# Le menu

LA Californie doit faire face à une explosion démographique. Il y a près de vingt millions d'habitants en Californie, et quarante-huit hommes dans le « couloir de la mort », à San-Quentin. En 1952, il y avait vingt-deux hommes dans le couloir de la mort et la population de la Californie était de onze millions d'habitants. Si les choses continuent à ce rythme, en l'an 2411, il y aura cinq cents millions d'habitant en Californie et deux mille hommes dans le couloir de la mort.

Je me trouvais à San-Quentin, l'autre jour, et j'ai parlé avec M. Lawrence Wilson, qui est le patron, en regardant en direction du couloir de la mort : « *Il y a quarante-huit hommes dans le couloir de la mort, et les tribunaux continuent à nous en envoyer. Si on exécute les hommes que l'on a ici maintenant, ça fera plus d'exécutions qu'il n'y en a eu, l'an dernier, dans tout le pays.* »

Il y a quelque chose qui ennuie M. Wilson. Il n'y a pas eu une seule exécution en Californie depuis celle, le 23 janvier 1963, d'un ouvrier agricole du nom de James Bentley, qui avait épuisé toutes les possibilités de rester citoyen de Californie.

Sur les quarante-huit hommes actuellement dans le couloir de la mort, plus de la moitié sont là depuis deux ans, voire plus. Deux d'entre eux, Manuel Chavez et Clydes Bates, sont là depuis 1957. En Californie, il s'écoule des années avant que les condamnés n'arrivent à la chambre à gaz. Caryl Chessman a passé si longtemps dans le couloir de la mort qu'on a envisagé de lui donner une pension.

Couloir de la mort, Californie. Qu'est-ce que cela veut dire pour moi, en tant qu'écrivain, et en tant que citoyen de cet Etat ? C'est ce que j'ai voulu savoir. J'ai téléphoné à San-Quentin et j'ai parlé au sous-directeur James Park. Je lui ai demandé l'autorisation de visiter le couloir de la mort. Sur un ton aimable, presque familier, il m'a dit que ce n'était pas bien vu. « *Ils forment une communauté fermée*, m'a-t-il dit. *Ça les perturbe que des étrangers viennent les regarder comme des bêtes curieuses.* » Mais M. Park m'a tout de même proposé de me montrer la chambre à gaz. C'est une sorte de consolation, je suppose.

Je suis allé à San-Quentin quelques jours plus tard. Je voulais voir jusqu'où je pouvais aller dans ma tentative de me faire du couloir de la mort une idée complète et précise.

JAMES PARK est médecin psychologue. Il sort de l'université de Californie à Los Angeles. Il m'a offert une tasse de thé dans son bureau. C'est un homme détendu et qui s'exprime bien. Il portait une très jolie cravate à rayures.

« *Qu'est-ce que les hommes du couloir de la mort mangent ?* », ai-je demandé. Ce qui m'intéressait, ce n'était pas les derniers repas du condamné, mais ce qu'ils mangeaient aujourd'hui. Je pensais que la nourriture est ce qu'il y a de plus important dans une prison.

« *Eh bien, voyons* », a dit M. Park. Il s'est levé et est allé dans le bureau principal. Il s'est dirigé vers un fichier et est revenu avec le menu de la semaine.

De voir comme en-tête « *Administration pénitentiaire* », et en dessous « *Menu hebdomadaire pour le couloir des condamnés* » m'a fait une drôle d'impression. Il y avait là, pour ainsi dire, une intimité vivante avec la mort, sous l'une de ses formes les plus complexes, et le dîner du 16 avril avait une résonance dramatique :

Bouillon de bœuf au vermicelle
Salade de choux
Sauce rémoulade
Filet de flétan grillé
Sauce cocktail
Escalope de poulet frit
Risotto
Choux fleur en beignet

«*Est-ce que je peux garder ce menu ?* », ai-je demandé.

« *Si vous voulez* », dit M. Park.

Je lui ai demandé la valeur calorique de la nourriture dans le couloir de la mort. Il a appelé quelqu'un au téléphone. « *Quelle est la valeur calorique de la nourriture dans le couloir de la mort ? De l'ordre de quatre mille deux cents, hein ; vous pensez quatre mille cinq cents calories environ ? D'accord, merci.* »

Quatre mille cinq cents calories, c'est bien bizarre, ai-je pensé. Ça fait beaucoup, pour quelqu'un qui va mener une vie sédentaire, et ce n'est pas vrai que le monde aime les gros. Ou alors, était-ce différent dans le couloir de la mort ?

Puis, je me suis renseigné sur la télévision dans le couloir de la mort. Il m'a dit qu'il y a un poste de télévision pour trois cellules et des dispositifs de télécommande dans chaque cellule, de sorte que les hommes peuvent changer de chaîne s'ils en ont envie. Ils ont ausi des écouteurs, et ils peuvent regarder des films toute la nuit sur la septième chaîne.

Il m'a dit que les hommes étaient influencés par la publicité télévisée, et que, après avoir vu une publicité pour tel ou tel produit à la télé, ils se mettaient alors à le commander à la cantine. Je me suis alors très bien imaginé les prisonniers du couloir de la mort commandant tous à la cantine des Ford toutes neuves.

« *Quel est le plat préféré dans le couloir de la mort ?* », ai-je demandé. M. Park a appelé au téléphone un gardien : « *Ah ! Ah bon ! Les plats mexicains et les steaks. Ils ont du steak deux fois par semaine.* »

Au bout d'un moment M. Wilson est entré, nous nous sommes assis et nous nous sommes mis à parler du couloir de la mort, de la peine capitale, des tribunaux, de la chambre à gaz, des riches, des pauvres et de la différence qu'il y a entre eux quand ils se mettent à assassiner les autres, et de ce qui se passe alors. Tout cela a été dit des millions de fois, et nous l'avons redit une fois de plus.

Pourtant les *tamales* qui seraient servis jeudi au dîner, dans le couloir de la mort, me semblaient bien plus intéressants que le fait que 90 % des responsables de l'administration pénitentiaire du pays sont contre la peine de mort.

Le menu était alors sur mes genoux, et déjà à ce moment-là, tandis que nous parlions du couloir de la mort, je savais que le menu était l'outil dont j'avais besoin pour me faire une idée complète du couloir de la mort. Je savais que je pouvais aller très loin avec ce menu, et c'était bien là mon intention.

Park, le sous-directeur, m'a montré un « bon » livre à lire, intitulé *la Peine de mort en Amérique*, mais tout cela était loin d'être aussi intéressant que le jambon braisé de mardi. Finalement, j'ai pris le menu et je suis parti. Je n'avais plus envie de savoir combien de couloirs de la mort on pouvait faire tenir sur le bout d'une aiguille. C'était autre chose que je voulais savoir. Dans l'autobus qui me ramenait à San-Francisco, je tenais bien affectueusement le menu sur mes genoux, et je préparais avec soin son avenir.

CE soir-là, j'ai rendu visite d'un ami. Il voudrait devenir scénariste à Hollywood, et il cherchait quelqu'un qui lui taperait un manuscrit pour pouvoir le vendre au cinéma et devenir riche et célèbre et m'inviter à passer quelques jours chez lui à Los Angeles à nourrir de belles pensées tout en flottant dans sa piscine neuve.

En attendant qu'il trouve une dactylo, nous étions assis dans la cuisine à boire de la bière brune.

Ce n'est pas par hasard que je lui ai montré le menu du couloir de la mort. C'était maintenant que le menu devait agir. Je le lui ai simplement tendu en disant : « *Jette un coup d'œil à ça.* »

« *Qu'est-ce que c'est, Richard?* »

Il a examiné le menu, et ça ne lui a pas plu. Son visage s'est crispé et est devenu grisâtre de nervosité.

« *C'est ça, le pop'art qui fait mal* », a-t-il dit.

J'ai dit : « *Tu trouves ?* »

Il a dit : « *Oui, c'est macabre. C'est comme cette sculpture. Tu sais, celle avec des tiroirs pleins de bébés morts.* »

Le menu était devant lui sur la table, et disait que samedi, pour le petit déjeuner, les hommes du couloir de la mort auraient :

Orange de Californie
Corn Flakes
Omelette et pain frit
Sirop d'érable
Toasts - Pain - Margarine
Café au lait

La réaction de mon ami devant le menu a confirmé que j'étais sur la bonne piste. Ce menu avait un étrange pouvoir. Il faut que je trouve ce qu'il peut encore faire, pensais-je.

Je suis allé rendre visite à un autre ami. Il travaille de nuit ; et nous avons pris une tasse de café ensemble. Nous avons bavardé, et nous avons fait le point de nos existences, puis je lui ai dit :

« *Je veux te montrer quelque chose.*

*— Je t'en prie.* »

J'ai sorti le menu et le lui ai tendu. Il a lu le menu, et la tête - du - type - qui - est - assis - devant - sa - tasse - de - café s'est transformée en un visage extrêmement grave.

« *Qu'est-ce que tu en penses ?* » ai-je dit.

« *C'est une telle mise à nu de la réalité*, a-t-il répondu. *C'est comme un poème. A lui seul ce menu condamne notre société. Nourrir de la sorte quelqu'un qui en réalité est déjà mort résume tout ce qu'il peut y avoir d'incongru dans le foutu problème. C'est absurde.* »

J'ai regardé le menu qui était là sur la table : mardi, au dîner, les hommes avaient

Soupe aux pâtes
Salade de betteraves et d'oignons
Sauce vinaigrette
Jambon braisé sauce brune
Steack haché
Purée de pommes de terre
Maïs à la crème
etc.

Et ce serait donc absurde ? Comment une salade de betteraves et d'oignons pouvait-elle condamner notre société ? J'ai toujours pensé que nous étions un peu plus forts que cela. Etait-il possible que ce menu devienne un danger pour la Californie, s'il tombait entre de mauvaises mains ?

J'AI passé la journée à montrer le menu à un tas de gens. Plein de curiosité, j'ai parcouru San-Francisco dans tous les sens, en laissant dans mon sillage toute la nourriture de dix jours dans le couloir de la mort.

J'ai fini chez un ami, brillant étudiant à l'université de l'Etat de Californie. Sa fille jouait par terre. Elle portait un très joli chemisier à rayures.

Elle récitait les lettres de son alphabet illustré, pendant que son père lisait le menu.

Il l'a lu lentement et en détail. Il était carrément penché elle avait l'air fatiguée.

« *P, pour Père Noël.* »

C'est une petite fille de quatre ans, très vive ; elle ressemble à Clara Bow, qui serait revenue parmi nous sous l'apparence d'une enfant.

« *C'est un menu*, a dit son père après l'avoir lu. *Et un menu, c'est la description d'un repas qui n'a jamais existé.* »

Mon ami est un intellectuel qui utilise l'intelligence avec une fierté féroce mais calme.

Son cerveau le satisfait.

« *Ce n'est pas une salade*, a-t-il dit, en indiquant du doigt une salade sur le menu. *C'est une promesse de salade à tenir.* »

« *Je suppose qu'on peut regarder les choses sous cet angle* », ai-je dit.

Sa femme rentrait du travail. Elle travaille dans un hôpital et elle avait l'air fatigué.

La journée avait été très longue. Je lui ai montré le menu. Elle l'a regardé, et sa bouche s'est tordue, et elle a fait une grimace. « *C'est horrible*, a-t-elle dit. *C'est horrible, horrible.* » Et elle me l'a rendu comme si c'était quelque chose de répugnant, de pornographique.

Au bout d'un moment, la petite fille a posé son alphabet illustré. Elle n'en voulait plus. En une sorte de finale triste, elle a dit, avec une expression de désespoir : « *N, pour nid dans l'arbre.* »

Son père et moi parlions du menu. Nous avons eu une longue conversation sur le double décalage de la réalité par rapport au menu. Ce fut une conversation longue et profonde, dans laquelle le menu devenait une sorte de cloche de plongeur imaginaire qui s'enfonçait de plus en plus, de plus en plus profond ; et, à la fin, nous nous sommes retrouvés sur le fond plat et froid de la mer, fixant d'un regard de poisson les œufs de Pâques multicolores qu'on allait servir dimanche prochain dans le couloir de la mort. ■

Traduit de l'américain par Marie-Christine AGOSTO



RICHARD BRAUTIGAN est né en 1935, dans l'Etat de Washington, et vit à San Francisco. Il est l'auteur de nombreux romans, de nouvelles et de poèmes. Les éditions Christian Bourgois ont publié les traductions de la plupart de ses romans : *la Pêche à la truite en Amérique, le Général sudiste de Big Sur, Sucre de pastèque...*

Le texte ci-dessus a paru en août 1966 dans la revue *Evergreen Review*.





